CANADIANA

CSP

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lettresedifiante26toul

LETTRES

ÉDIFIANTES

ET CURIEUSES.

TOME VINGT-SIXIÈME.

LETTRES

ÉDIFIANTES

ET CURIEUSES,

ÉCRITES

DES MISSIONS ÉTRANGÈRES.

NOUVELLE ÉDITION.

MÉMOIRES DES INDES ET DE LA CHINE.

TOME VINGT-SIXIÈME.

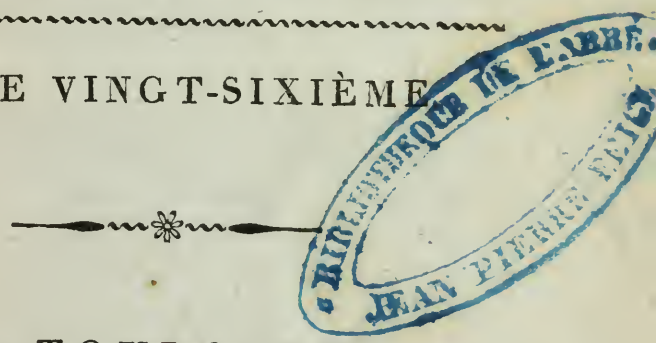

A TOULOUSE,

Chez { NOEL-ETIENNE SENS, Imprimeur-Lib., rue Peyras, près les Changes.
AUGUSTE GAUDÉ, Libraire, rue S.-Rome, N.° 44, au fond de la Cour.

1811.

CSP

BV
2290
.A2
1810
V. 26

LETTRES
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,
ÉCRITES
PAR DES MISSIONNAIRES
DE
LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

MÉMOIRE

Sur la vie de M. Picquet, Missionnaire au Canada; par M. de la Lande, de l'Académie des Sciences.

UN Missionnaire, recommandable par son zèle et par les services qu'il a rendus à l'Eglise et à l'Etat, né dans la même Ville que moi, et avec qui j'ai eu des relations particulières, m'avait mis à portée de donner une idée de ses travaux; j'ai cru que cette notice méritait de trouver place dans les *Lettres édifiantes*, ayant précisément le même objet que les autres pièces de ce Recueil, et j'ai été flatté de pouvoir rendre un témoignage honorable à la mémoire d'un compatriote et d'un ami aussi estimable que M. l'Abbé Picquet.

François Picquet, Docteur de Sorbonne, Missionnaire du Roi, et Préfet Apostolique au Canada, naquit à Bourg en Bresse, le 6 Décembre 1708. Les cérémonies de l'Eglise lui plurent dès son enfance, d'une manière qui semblait annoncer sa vocation ; il apporta en naissant beaucoup de facilité : la bonne éducation qu'un père estimable lui donna, seconda ses heureuses dispositions, et il fit ses premières études avec les applaudissemens de tous ses Supérieurs et de ses Professeurs, quoique, dans la dissipation et le feu de la jeunesse, il se fût livré à des occupations tout-à-fait étrangères à ses études. M. Picquet en effet aimait à essayer ses goûts dans beaucoup de genres, et il y réussissait ; mais ses premiers amusemens avaient annoncé ses premiers penchans, et l'état ecclésiastique était sa principale vocation. Dès l'âge de 17 ans, il commença dans sa patrie les fonctions de Missionnaire avec succès, et à 20 ans l'Evêque de Sinope, Suffragant du Diocèse de Lyon, lui donna, par une exception flatteuse, la permission de prêcher dans toutes les Paroisses de la Bresse et de la Franche-Comté qui dépendaient du Diocèse.

L'enthousiasme de son nouvel état lui fit desirer d'aller à Rome ; mais l'Archevêque de Lyon lui conseilla d'aller à Paris faire sa Théologie. Il suivit ce conseil ; il entra dans la Congrégation de Saint Sulpice. Bientôt on lui proposa la direction des nouveaux Convertis ; mais l'activité de son zèle lui fit

chercher une plus vaste carrière, et l'entraîna au-delà des mers, en 1733, dans les Missions de l'Amérique septentrionale, où il a demeuré pendant près de 30 ans, et où son tempérament, affaibli par le travail, acquit une force et une vigueur qui lui ont procuré une santé robuste jusqu'à la fin de sa vie.

Après avoir long-temps travaillé en commun avec d'autres Missionnaires, à Mont-Réal, on le jugea digne de former seul de nouvelles entreprises, dont la France devait profiter pour ramener la paix dans nos vastes Colonies.

Vers 1740, il s'établit près du lac des Deux-Montagnes, au nord de Mont-Réal, à portée des Algonquins, des Nipissings et des Sauvages du lac Témiscaming, à la tête de la Colonie, et sur le passage de toutes les Nations du nord, qui descendaient par la grande rivière de Michilimakina au lac Huron.

Il y avait eu une ancienne Mission sur le lac des Deux-Montagnes; mais elle était abandonnée. M. Picquet profita de la paix dont on jouissait alors pour y construire un fort en pierres. Le fort commandait les Villages des quatre Nations qui composaient la Mission du lac. Il fit faire ensuite des enceintes à chacun de ces Villages, avec des pieux de cèdre: il les flanqua de bonnes redoutes. Le Roi paya la moitié de cette dépense; le Missionnaire fit faire le reste par corvées. Il y fixa deux Nations errantes des Algonquins et des Nipissings, en leur fesant bâtir

un beau Village, et les fesant semer et récolter, ce qui avait paru jusque-là impossible. Ces deux Nations ont été dans la suite les premières à donner du secours aux Français. Les douceurs qu'elles goûtèrent dans cet établissement, les attachèrent à la France et au Roi, sous le nom duquel M. Picquet leur procurait des secours d'argent, de denrées, et tout ce qui pouvait satisfaire les besoins de ces Nations.

Il y fit élever un Calvaire, qui était le plus beau monument de la Religion en Canada, par la grandeur des croix qui y furent plantées sur le sommet d'une des deux montagnes, par les différentes Chapelles et les différens Oratoires, tous également bâtis de pierres, voûtés, ornés de tableaux, et distribués par stations, dans l'espace de trois quarts de lieue. Il s'appliqua dès-lors à entretenir une exacte correspondance avec les Nations du Nord, par le moyen des Algonquins et des Nipissings, et avec celles du Sud et de l'Ouest, par le moyen des Iroquois et des Hurons. Ses négociations réussirent si bien, que toutes les années, la veille de Pâques et de la Pentecôte, il baptisait à la fois 30 à 40 adultes. Lorsque les Sauvages chasseurs avaient passé huit mois dans les bois, il les gardait pendant un mois dans le Village; il leur fesait une espèce de Mission, plusieurs entretiens par jour, deux catéchismes, des conférences spirituelles. Il leur apprenait les prières et les chants de l'Eglise: il imposait des pénitences à ceux

qui donnaient dans quelques désordres. Une partie était sédentaire et domiciliée. Enfin, il parvint, contre toute espérance, à déterminer ces Nations à se soumettre entièrement au Roi, et à le rendre maître de leurs assemblées nationales, avec une pleine liberté d'y faire connaître ses intentions, et de nommer tous leurs chefs. Dès le commencement de la guerre de 1742, ces Sauvages montrèrent leur attachement pour la France et pour le Roi dont M. Picquet leur avait annoncé le caractère paternel, et qu'il leur avait représenté comme le bien-aimé et l'Idole de la Nation.

Voici un discours qu'adressait au Roi, dans son enthousiasme, un guerrier Sauvage du lac des Deux-Montagnes, et que les trois Nations prièrent le Gouverneur d'envoyer au Roi au commencement de la guerre. Je le rapporterai pour donner une idée de leur style et de leurs figures oratoires. Si ce n'est pas mot à mot le discours du Sauvage, on est sûr au-moins qu'il a été rédigé par celui qui connaissait le mieux leur style et leurs dispositions.

Mon Père,

« Fais moins attention à ma façon de » parler qu'aux sentimens de mon cœur : » jamais Nation ne fut capable de me dompter, ni digne de me commander. Tu es » seul dans le monde qui puisse régner sur » moi, et je préfère à tous les avantages que » l'Anglais peut m'offrir pour me faire vivre

» avec lui, la gloire de mourir à ton service.
» Tu es grand dans ton nom, je le sais ;
» *Onnontio* (le Général) (1) qui me porte
» ta parole, et la *Robe noire* (le Mission-
» naire) qui m'annonce celle du grand Es-
» prit, *Kichemanitou*, (2), m'ont dit que
» tu étais le Chef fils aîné de l'épouse de
» Jésus qui est le grand Maître de la vie ;
» que tu commandes un monde de guer-
» riers ; que ta Nation est innombrable ;
» que tu es plus maître et plus absolu que
» les autres Chefs qui commandent des hom-
» mes et gouvernent le reste de la terre.
» Maintenant que le bruit de ta marche
» frappe mes deux oreilles ; que j'apprends
» de ton ennemi même que tu n'as qu'à pa-
» raître, et les forts tombent en poussière
» et ton ennemi à la renverse ; que la paix
» de la nuit et les plaisirs du jour cèdent à
» la gloire qui t'emporte ; que l'œil pourrait
» à peine te suivre dans tes courses et au
» travers de tes victoires ; je dis que tu es
» grand dans ton nom et plus grand par le
» cœur qui t'anime, que ta vertu guerrière
» surpasse même la mienne : les Nations
» me connaissent ; ma mère m'a conçu dans
» le feu d'un combat, m'a mis au jour avec
» le casse-tête à la main, et ne m'a nourri
» qu'avec du sang ennemi.
» Eh ! mon Père, quelle joie pour moi,
» si je pouvais à ta suite soulager un peu

(1) Ils appellent le Roi Ononti-io-goa.
(2) Ils appellent Matchimanitou le mauvais Esprit, ou le Diable.

» ton bras, et considérer moi-même le feu
» que la guerre allume dans tes yeux !
» Mais il faut que mon sang répandu pour
» ta gloire sous ce soleil, te réponde de
» ma fidélité, et la mort de l'Anglais de
» ma bravoure. J'ai la hache de guerre à la
» main et l'œil fixé sur *Onnontio* qui me
» gouverne ici en ton nom. J'attends sur un
» pied seulement et la main levée, le signal
» qu'il me doit donner pour frapper ton
» ennemi et le mien. Tel est, mon Père,
» ton guerrier du lac des Deux-Montagnes.»

Les Sauvages tinrent parole, et les premiers coups qui furent portés aux Anglais, dans le Canada, partirent de leurs mains.

M. Picquet fut des premiers à prévoir la guerre qui s'alluma entre les Anglais et les Français vers 1742. Il s'y prépara long-temps d'avance ; il commença par réunir, dans sa Mission, tous les Français dispersés aux environs, pour se fortifier et donner plus de liberté aux Sauvages. Ceux-ci fesaient tous les détachemens qu'il leur demandait ; ils étaient continuellement sur les frontières pour épier les mouvemens des ennemis. M. Picquet apprit, par un de ces détachemens, que les Anglais fesaient des préparatifs de guerre à Sarasto, et poussaient leurs établissemens jusques sur le lac du Saint-Sacrement. Il en donna avis au Général, et lui proposa d'y envoyer un corps de troupes pour intimider au-moins les ennemis, si nous ne pouvions pas en faire davantage. La partie fut liée. M. Picquet y alla lui-

même, avec M. Marin qui commandait ce détachement; on brûla le fort, les établissemens de Lydius, plusieurs moulins à scie, les planches, les madriers, et autres bois de construction, les amas de vivres, les provisions, les troupeaux, sur près de quinze lieues d'habitation, et l'on fit 145 prisonniers, sans avoir perdu un seul Français, et même sans qu'aucun eût été blessé. Cette seule expédition empêcha les Anglais de rien entreprendre de ce côté-là pendant le cours de cette guerre.

Après la prise de l'Ile-Royale, toute la Colonie était dans la consternation; l'on craignait tout de la flotte Anglaise à Québec, et des Nations leurs alliées dans le haut de la Colonie. M. Picquet répondit de cette partie; il sut attirer ces mêmes Nations au lac des Deux-Montagnes, les conduire lui-même à Québec, comme autant d'ôtages, au nombre de 60 chefs avec leur suite : il commença à leur prêcher l'Evangile, et les détermina à nous prêter la main contre les Anglais, s'ils venaient nous attaquer. M. Hocquart lui donna dès-lors le titre d'Apôtre des Iroquois. Cet heureux évènement rassura entièrement la Colonie, malgré les alarmes que devait nous causer la perte d'un combat naval. En effet, M. de la Jonquière fut obligé de se battre, quoiqu'inférieur en nombre, lorsqu'il allait en Canada pour en être Gouverneur-général. Il fut fait prisonnier, et remplacé par M. de la Galissonnière.

M. Picquet sut bientôt, par ses Sauvages découvreurs, que les Anglais formaient un gros détachement auquel se joignaient quelques Sauvages, avec ordre de frapper en plusieurs endroits de la Colonie, pour jeter la terreur parmi les habitans. Il en prévint M. de la Galissonnière, qui fit tenir des troupes légères prêtes à partir au premier signal. Les ennemis furent surpris; on les prit presque tous avec leurs prisonniers, et ils furent conduits, chargés de chaînes, à Québec; le reste de ce détachement fut tué ou noyé au pied des cascades: quelques-uns qui s'échappèrent périrent dans les bois. Depuis ce temps, aucun parti ne parut du côté du lac des Deux-Montagnes. Notre Missionnaire resta deux jours et deux nuits, pendant cette expédition, sans fermer l'œil; mais la destruction de ce détachement fit que l'on demeura tranquille, comme dans la plus profonde paix, jusqu'à la fin de la guerre. La terreur qui s'était répandue parmi les ennemis, était telle, qu'ils ne se tenaient plus que sur la défensive.

Pendant cette guerre de 1742 à 1748, M. Picquet contribua deux fois à la conservation de la Colonie; mais il ne passa pas quatre nuits de suite dans un lit; il veillait sans cesse; on le voyait coucher dans les bois et sur la neige, marcher à pied; en hiver, des journées entières, souvent dans l'eau, passer le premier les rivières, au milieu des glaçons, pour donner le bon exemple à ses guerriers, exposant sa vie comme un mili-

taire, tandis que ses connaissances lui fesaient trouver des expédiens dans les occasions qui paraissaient les plus désespérées. Il prit possession, lui douzième, d'un Pays que les Anglais étaient sur le point d'occuper, et il s'y conserva, malgré leurs intrigues et leurs efforts.

Ses négociations réussissaient aussi-bien que les entreprises militaires qu'il dirigeait: les Chefs de la Colonie lui en confièrent, dans les occasions les plus critiques et les plus intéressantes, et lui en témoignèrent cent fois toute leur satisfaction. La paix ayant été rétablie en 1748, notre Missionnaire s'occupa du moyen de remédier pour l'avenir aux inconvéniens dont il avait été témoin. La route qu'il avait vu prendre aux Sauvages et aux partis ennemis que les Anglais envoyaient sur nous, lui fit choisir un poste qui pût à l'avenir intercepter les passages des Anglais. Il proposa à M. de la Galissonnière de faire l'établissement d'une Mission de la Présentation, près du lac Ontario, qui a réussi au-delà de ses espérances, et qui a été le plus utile de tous ceux du Canada.

M. Rouillé, Ministre de la Marine, écrivait le 4 Mai 1749 : « un grand nombre d'Iroquois ayant déclaré qu'ils desiraient embrasser le Christianisme, il a été proposé d'établir une Mission du côté du fort Frontenac, pour y en attirer le plus qu'on pourra. C'est le sieur Abbé Picquet, Missionnaire zélé, et auquel ces Nations paraissent avoir

de la confiance, qui a été chargé de la négociation. Il a dû, l'année dernière, aller choisir un terrain propre à l'établissement de la Mission, et constater le plus précisément qu'il aura été possible, à quoi l'on peut s'en tenir par rapport aux dispositions de ces mêmes Nations. Par une lettre du 5 Octobre dernier, M. de la Galissonnière a informé que, quoiqu'on ne doive pas prendre une confiance entière dans celles qu'ils ont marquées, il est néanmoins d'une si grande importance de pouvoir les diviser, qu'il ne faut rien négliger de ce qui peut y contribuer : c'est par cette raison que Sa Majesté desire que vous suiviez le projet d'établissement proposé ; s'il pouvait avoir un certain succès, il ne devrait pas être difficile pour-lors de faire entendre aux Sauvages, que le seul moyen de s'affranchir des prétentions des Anglais sur eux et sur leurs terres, c'est de détruire Choueguen, afin de les priver par-là d'un poste qu'ils ont principalement établi dans la vue de pouvoir contenir leurs Nations. Cette destruction est d'une si grande conséquence, tant par rapport à nos possessions que par rapport à l'attachement des Sauvages et à leur traite, qu'il convient de mettre tout en usage pour engager les Iroquois à l'entreprendre : cette voie est actuellement la seule qu'on puisse employer pour cela, mais vous devez sentir qu'elle exige beaucoup de prudence et de circonspection. »

Les qualités que le Ministre desirait, pour réussir à éloigner les Anglais de notre voisi-

nage, M. Picquet les possédait éminemment. Aussi, le Général, l'Intendant et l'Evêque s'en rapportèrent absolument à lui pour le choix de l'établissement de cette nouvelle Mission, et malgré les efforts de ceux qui avaient des intérêts opposés, il fut chargé de l'entreprise.

Le fort de la Présentation est situé à 302 degrés 40 minutes de longitude, et à 44 degrés 50 minutes de latitude, sur la rivière de la Présentation, que les Sauvages nomment Soëgatsi, 30 lieues au-dessus de Mont-Réal, à 15 lieues du lac Ontario, ou du lac de Frontenac, qui donne naissance au fleuve Saint-Laurent, conjointement avec le lac Champlain, 15 lieues à l'occident de la source de la rivière d'Hudson qui va tomber dans la mer à New-Yorck. On avait bâti près de là, en 1671, le fort de Frontenac, pour arrêter les incursions des Anglais et des Iroquois : la baie servait de port à la marine marchande et militaire, qu'on avait formée dès-lors sur cette espèce de mer où les tempêtes sont aussi fréquentes et aussi dangereuses que sur l'Océan. Mais le poste de la Présentation parut encore plus important, parce que le port est très-bon, que la rivière y gêle rarement, que les barques en peuvent sortir par les vents du nord, d'est et de sud, que les terres y étaient excellentes, et qu'on pouvait fortifier cet endroit avec plus d'avantage.

D'ailleurs, cette Mission était propre, par sa situation, à nous concilier les Sauvages

Iroquois des cinq Nations qui habitent entre la Virginie et le lac Ontario. M. le Marquis de Beauharnais, et ensuite M. de la Jonquière, Gouverneur-général de la Nouvelle-France, desiraient beaucoup qu'on parvînt à l'établir, sur-tout dans un temps où la jalousie des Anglais, irritée par une guerre de plusieurs années, cherchait à éloigner de nous les Nations du Canada.

Cet établissement était comme une clef de la Colonie, parce que les Anglais, les Français, et les Sauvages du haut Canada ne pouvaient passer ailleurs que sous le canon du fort de la Présentation, lorsqu'ils descendaient du côté du sud; que les Iroquois au midi, et les Micissagués au nord, étaient à sa portée : aussi parvint-il, dans la suite, à en rassembler de plus de cent lieues de distance. Cependant les Officiers, les Interprètes et les Négocians regardaient alors cet établissement comme une chimère. La jalousie et les contradictions l'auraient fait échouer, sans la fermeté de M. l'Abbé Picquet, soutenue par celle de l'Administration. Cet établissement servait à protéger, à secourir et à soulager les postes déjà établis sur le lac Ontario : l'on pouvait y construire les barques et canots pour transporter les effets du Roi avec un tiers moins de dépense qu'ailleurs, parce que le bois y était plus commun, d'une meilleure qualité, et plus facile à exploiter, sur-tout quand M. Picquet y eut fait faire un moulin à scie pour l'exploitation et le débit de ces bois. Enfin, il pouvait faire,

pour les Colons Français, un établissement important, et un point de réunion des Européens et des Sauvages, qui s'y trouvaient très-à portée de la chasse et de la pêche dans la partie supérieure du Canada.

M. Picquet partit avec un détachement de Soldats-Ouvriers et quelques Sauvages ; il se mit d'abord, le mieux qu'il lui fut possible, à l'abri des insultes de l'ennemi, ce qui lui réussit toujours depuis.

Le 20 Octobre 1749, il avait fait construire un fort de pieux, une maison, un hangar, une écurie, une redoute, un four ; il avait défriché des terres pour des Sauvages. On estimait ses travaux 30 à 40 mille livres : il les avait fait pour 3485 liv. ; mais il y mettait autant d'intelligence que d'économie ; il animait les Ouvriers, et l'on travaillait depuis trois heures du matin jusqu'à neuf heures du soir.

Quant à lui, son désintéressement était extrême ; il ne recevait alors ni appointemens, ni gratifications : il se soutenait par son industrie et son crédit, car il ne touchait pas même son patrimoine. Il n'avait du Roi qu'une ration de deux livres de pain et une demi-livre de lard ; aussi les Sauvages, lui ayant apporté un chevreuil et des perdrix, lui disaient : nous ne doutons point, mon Père, qu'il ne se fasse de mauvais raisonnemens dans ton estomac, de ce que tu n'as que du lard à manger ; voilà de quoi raccommoder tes affaires. Les chasseurs lui fournissaient de quoi faire subsister les Français,

et de quoi traiter les Généraux, dans l'occasion. Il a eu des truites de quatre-vingts livres, que ces Sauvages lui apportaient.

Lorsque la Cour lui eut fait un traitement, il ne l'employa qu'au profit de son établissement. Il eut d'abord 6 chefs de famille en 1749, 87 l'année suivante, et 396 en 1751. Toutes ces familles étaient des plus anciennes et des plus considérables; en sorte que cette Mission était dès-lors assez puissante pour nous attacher les cinq Nations, qui pouvaient faire en tout 25 mille habitans, et il en compta jusqu'à 3 mille dans sa Colonie. En attachant à la France les cantons Iroquois, et les mettant bien dans nos intérêts, on était sûr de n'avoir rien à craindre des autres Nations sauvages, et c'était le moyen de mettre des bornes à l'ambition des Anglais. M. Picquet profita avantageusement de la paix pour augmenter cet établissement, et il le porta, en moins de quatre ans, à la perfection que l'on pouvait desirer, malgré les contradictions qu'il eut à combattre, les obstacles qu'il eut à surmonter, les railleries et les propos indécens qu'il lui fallut essuyer; mais son bonheur et sa gloire n'y perdirent rien : l'on vit, avec étonnement, plusieurs Villages s'y élever presque à-la-fois, un fort commode, logeable, et agréablement situé; des défrichemens prodigieux couverts presque en même-temps du plus beau maïs. Plus de 500 familles, encore toutes Infidèles, qu'il y rassembla, rendirent bientôt cet établissement le plus beau, le plus riant et le

plus abondant de la Colonie. Il avait dans ses dépendances la Présentation, la Galette, Suëgatzi, l'île aux Galots, et l'île Picquet dans le fleuve Saint-Laurent. Il avait dans le fort sept petits pierriers, et onze pièces de quatre à six livres de balles.

Les familles les plus distinguées des Iroquois étaient distribuées, à la Présentation, en trois Villages : celui qui était voisin du fort Français contenait, en 1754, 49 cabanes d'écorce, dont quelques-unes avaient 60 à 80 pieds de long, et suffisaient à 3 ou 4 familles. L'endroit leur plaisait à cause de l'abondance de la chasse et de la pêche.

On aurait pu augmenter sans doute cette Mission, mais il aurait fallu avoir assez de terres défrichées pour faire semer toutes les familles, et les aider à subsister, et pour que chaque canton eût un quartier séparé.

M. Picquet aurait desiré que, pour en tirer un grand parti, on fît défricher, pendant un certain temps, cent arpens de terre chaque année ; qu'on aidât les Sauvages à se bâtir solidement des cabanes, et à entourer leur Village d'une palissade ; qu'on fît construire une Eglise, et une maison pour sept à huit Missionnaires. Les Nations le desiraient, et c'était un moyen efficace de les fixer. Tout cela pouvait se faire avec 15000 livres par an, et il proposait de les assigner sur un bénéfice, comme étant destinées au progrès de la Religion.

En attendant, notre Missionnaire s'appliqua d'abord à instruire ses Sauvages ; il

en baptisa un grand nombre. M. l'Evêque de Québec, voulant être témoin et s'assurer par lui-même des merveilles que l'on racontait de l'établissement de la Présentation, fit le voyage en 1749, accompagné de quelques Officiers, des Interprètes du Roi, des Prêtres des autres Missions, de plusieurs autres Prêtres, et passa dix jours à examiner et à faire examiner les Cathécumènes; il en baptisa lui-même 132, et ne cessa, pendant son séjour, de bénir le Ciel des progrès de la Religion parmi ces Infidèles.

A peine furent-ils baptisés, que M. Picquet songea à leur donner une forme de Gouvernement : il établit un Conseil de douze anciens; il choisit les plus accrédités chez les cinq Nations; il les mena à Mont-Réal, où ils prêtèrent serment de fidélité au Roi, entre les mains de M. le Marquis du Quesne, au grand étonnement de toute la Colonie, où personne n'aurait osé espérer un pareil évènement.

Attentif au bien de l'Administration comme à celui de la Religion, M. Picquet avertissait les Chefs de la Colonie des abus dont il était témoin. Il fit, par exemple, un Mémoire contre l'établissement des traiteurs qui étaient venus s'établir au Long-Saut et à Carillon pour faire la traite ou le commerce, qui trompaient les Sauvages, en leur vendant fort cher des choses inutiles, et les empêchaient de venir jusqu'à la Mission, où on les aurait détrompés, instruits dans la Religion, et attirés à la France.

Les garnisons que l'on établissait dans les Missions contrariaient beaucoup les projets de notre Missionnaire. « J'ai déjà vu, disait-il dans un Mémoire, avec consolation supprimer celles qui étaient au Saut Saint-Louis et au lac des Deux-Montagnes, et je pensais que le Gouvernement, informé par d'autres que par moi du tort qu'elles font, tant à la Religion qu'à l'Etat, ne manquerait pas de retirer bientôt celle qui est à la Présentation, où elle est aussi inutile et bien plus pernicieuse que dans les autres Missions. Personne ne connaît mieux que moi les désordres, qui augmentent à mesure que l'on rend cette garnison plus nombreuse ; la ferveur de nos premiers Chrétiens s'éteint peu-à-peu par les mauvais exemples et les mauvais conseils ; la docilité envers le Roi s'affaiblit aussi insensiblement ; les difficultés se multiplient presque continuellement entre des Nations dont les mœurs, le caractère et les intérêts sont si différens ; enfin, les Commandans et les Garde-Magasins opposent habituellement mille obstacles aux fruits du zèle des Missionnaires.

Depuis près de 24 ans que je suis chargé de la conduite des Sauvages, j'ai toujours reconnu, avec ceux qui ont étudié leurs mœurs et leur caractère, que la fréquentation des Français les perdait entièrement, et que, s'ils ne font que très-peu de progrès dans la Religion, les mauvais exemples, les mauvais conseils et l'ame mercenaire et intéressée des Nations Européennes qui les fréquentent

dans leurs Villages, en sont la principale cause. De là vient quelquefois leur indocilité aux ordres des Gouverneurs, même leur infidélité au Roi, et leurs apostasies.

Il est de notoriété publique, qu'au Saut Saint-Louis et au lac des Deux-Montagnes, Missions autrefois si ferventes, et qui ont rendu depuis près de cent ans des services très-importans à la Colonie, les garnisons y ont causé des maux et des désordres presqu'irréparables ; qu'elles y ont introduit non-seulement le libertinage et toute sorte de débauches, mais encore l'indépendance et la révolte. » M. Picquet craignait sur-tout l'introduction d'un crime contre nature, heureusement inconnu chez les Sauvages.

Les Commandans n'étaient occupés alors dans nos Missions qu'à diminuer la confiance des Sauvages en leurs Missionnaires : il semblait que c'était une victoire gagnée, dès que l'on en avait séparé quelques-uns, ou même quand l'on avait su adroitement prévenir un Général contre les Missionnaires, et les noircir dans son esprit. Un saint Religieux, Missionnaire aussi infatigable pour le service du Roi, qu'il l'était pour celui de Dieu ; succomba même sous le poids de l'autorité, au détriment de la Mission du Saut Saint-Louis, à force d'accusations que les Commandans du fort inventèrent contre lui. Alors l'irréligion, le libertinage, l'infidélité envers le Roi, et l'insolence des Sauvages prirent aussitôt la place de la piété, de l'attachement, de la soumission et de l'obéissance dont ils

avaient donné tant de preuves depuis si long-temps sous la conduite des Missionnaires. Enfin, pour remédier à tant de maux, l'on supprima des garnisons qui avaient mis les deux Missions dans le plus grand danger; mais les Jésuites furent obligés de transporter leur Mission du Saut Saint-Louis au-dessus du lac Saint-François, pour éloigner les Sauvages de la fréquentation des Français.

L'expérience a toujours prouvé que c'était par la Religion que nous réussissions le mieux à nous attacher les Sauvages, et que les Missionnaires formaient et resserraient ces liens. En effet, nos Missions ont toujours persévéré dans la même fidélité, lorsque les Missionnaires y ont exercé librement leur ministère : au-lieu que l'on a vu déserter de beaux Villages qui étaient établis au fort Frontenac, à Niagara, au-dessus du portage, et dans presque tous les autres postes du haut Canada. Les Commandans de ces mêmes postes, avec leurs garnisons, ont tellement dispersé et détruit ces établissemens, qu'il n'en restait plus aucune trace du temps de M. Picquet. Ces Sauvages étant sans Missionnaires, sans conseils et sans consolateurs, avaient tous abandonné les postes Français, pour se ranger la plupart du côté des Anglais, et ces sortes de transfuges étaient plus dangereux pour nous, que les Sauvages qui ne nous avaient jamais connus.

Avant que les Missionnaires nous eussent concilié les Peuples du haut Canada, ils conspiraient dans tous les postes contre les Français :

Français : ils cherchaient l'occasion de les égorger. Ceux qui étaient pour nous, n'étaient presque d'aucun secours en temps de guerre. On n'en eut tout au plus que quarante dans les expéditions des premières années de la guerre de 1755 ; et même, excepté les Chrétiens domiciliés, l'on ne voyait presque point de Sauvages des Pays d'en haut, pendant plus des trois quarts de l'année, malgré les invitations et les négociations continuelles ; mais les Chrétiens domiciliés, lorsqu'ils étaient tranquilles avec leurs Missionnaires dans leurs Villages, étaient toujours prêts au premier signal de la volonté des Gouverneurs-généraux. On les a vus courir sur leur propre Nation, lorsqu'elle nous était contraire, et n'épargner pas même leurs familles ; car dans l'affaire de M. Dieskau, ils tuèrent tous leurs parens qu'ils avaient fait prisonniers ; au-lieu que dans la guerre de 1745, tandis qu'il y avait des garnisons dans leurs Villages, tantôt ils refusaient de prendre les armes, et voulaient demeurer neutres, tantôt ils nous trahissaient, ou servaient nos ennemis, et l'on ne pouvait les faire marcher qu'à force de sollicitations, de caresses ou de présens ; encore fallait-il que les Missionnaires se missent en marche avec eux.

Mais ce qu'il y a de plus étrange, c'est que les Gouverneurs-généraux, MM. de Beauharnois, de la Galissonnière, de la Jonquière, et du Quesne, ont eux-mêmes découvert plusieurs fois, que les Sauvages avaient été poussés, par les Commandans des Forts, à

aller contre les ordres des Généraux, afin sans doute que pareilles fautes rejaillissent sur les Missionnaires, et diminuassent la confiance que ces Généraux paraissaient avoir en eux. Quand ils étaient parvenus à les écarter, rien ne s'opposait plus aux excès qui étaient une suite du feu de l'âge, de la violence des passions, des habitudes invétérées de la plupart des militaires. Les Commandans et les Garde-magasins étaient même plus dangereux que les Soldats, les uns par leur autorité ou leur indépendance, et comme ayant en leur disposition les effets du Roi; les autres, par la facilité qu'ils avaient également de faire des présens; tous par la facilité des femmes de ces pauvres Nations, dont l'usage, avant leur conversion, était de rechercher les hommes. Tout cela introduisait bientôt le libertinage dans une Mission, la division dans les mariages, la confusion dans les Villages, et le mépris de la Nation; par conséquent l'éloignement général de ces Peuples pour les Français, quelques dispositions que les Missionnaires pussent leur inspirer pour les engager à se ranger de notre côté.

On pouvait craindre cependant qu'il ne fût dangereux de supprimer la garnison dans les temps de guerre; mais M. Picquet était persuadé que cela serait encore moins dangereux que de les y maintenir, parce que, disait-il, les Anglais songeront moins à attaquer un Village où il n'y aura que des Sauvages, que celui où il y aurait garnison; 1.° ils savent bien qu'il n'y a rien à gagner avec

des Sauvages ; qu'il est difficile de les surprendre, qu'un Village ainsi rassemblé est comme un nid de guêpes, qui paraissent s'envoler dans l'instant qu'on les chagrine, mais qui tombent bientôt sur leurs agresseurs de tous côtés, et ne les abandonnent qu'à la dernière extrémité ; 2.° les Anglais n'auraient plus, pour s'excuser, le prétexte de dire qu'ils n'en veulent qu'aux Francais ; ils se mettraient à dos toutes les Nations, et les irriteraient d'une manière à les rendre irréconciliables : c'eût été le coup le plus heureux pour les Français ; mais les Anglais n'avaient garde de l'entreprendre.

Au mois de Juin 1751, M. Picquet fit un voyage autour du lac Ontario, avec un canot du Roi et un canot d'écorce, où il avait cinq Sauvages affidés, dans l'intention d'attirer des familles de Sauvages au nouvel établissement de la Présentation. Il s'est trouvé dans ses papiers un Mémoire à ce sujet, et je vais en donner un extrait.

Il visita d'abord le fort Frontenac ou Cataracoui, situé à 12 lieues à l'occident de la Présentation ; il n'y trouva point de Sauvages, quoique ce fût autrefois un rendez-vous des cinq Nations. Le pain et le lait y étaient mauvais, il n'y avait pas même de l'eau-de-vie pour panser une plaie.

Arrivé à l'endroit du lac Ontario, que l'on nomme Kaoi, il y trouva un Nègre fugitif de la Virginie ; on lui assura, à cette occasion, qu'il ne serait pas difficile d'avoir bientôt la plus grande partie des Nègres et

Négresses de la Nouvelle-Angleterre, dès qu'on les recevrait bien en Canada, qu'on les nourrirait pendant la première année, qu'on leur concéderait des terres comme aux habitans ; les Sauvages leur serviraient volontiers de guides ; les Nègres seraient les plus terribles ennemis des Anglais, prévoyant qu'il n'y aurait jamais de pardon à espérer pour eux, si les Anglais devenaient les maîtres du Canada : et ils contribueraient beaucoup à l'établissement de cette Colonie par leur travail. Il y avait même des Flamands, des Lorrains et des Suisses qui auraient suivi leur exemple, parce qu'ils étaient mal avec les Anglais, et qu'ils ne les aimaient pas.

A la baie de Quinté, il visita la place de l'ancienne Mission que M. Dolliers de Kléus et l'Abbé d'Urfé, Prêtres du Séminaire de Saint-Sulpice, y avaient établie. L'endroit est charmant ; mais le terrain n'est pas bon.

Il visita le fort de Toronto, à 70 lieues du fort Frontenac, à la partie la plus occidentale du lac Ontario ; il y trouva de bon pain et de bon vin, et tout ce qui était nécessaire pour la traite, tandis que l'on en manquait dans tous les autres postes. Il y trouva des Mississagues qui s'assemblèrent autour de lui ; ils parlèrent d'abord du bonheur que leurs jeunes gens, les femmes et les enfans auraient, si le Roi avait pour eux les mêmes bontés qu'il avait pour les Iroquois, à qui il procurait des Missionnaires : ils se plaignaient de ce que, au-lieu de leur bâtir une Eglise,

l'on n'avait placé auprès d'eux qu'un cabaret d'eau-de-vie. M. Picquet ne les laissa pas achever, et leur répondit que l'on les traitait suivant leur goût, qu'ils n'avaient jamais témoigné le moindre zèle pour la Religion, que leur conduite y était très-opposée, et que les Iroquois, au-contraire, avaient marqué leur amour pour le Christianisme; mais, comme il n'avait point d'ordre pour les attirer à sa Mission, il évita une plus longue explication.

De là il passa à Niagara; il examina la situation de ce fort, n'y ayant point de Sauvages à qui il pût parler. Il est situé très-avantageusement pour la défense, n'étant commandé d'aucun côté; on y voit de très-loin, on y jouit de l'abord de tous les canots et barques qui y viennent jusqu'à terre, et y sont en sûreté. Mais le terrain s'y détruisait peu-à-peu par les pluies, malgré les grandes dépenses que le Roi avait faites pour le soutenir. M. Picquet pensait que l'on pourrait remplir la distance qui est entre la terre et le quai que l'on avait fait pour la soutenir, et y faire un glacis. Cette place était importante pour faire la traite, et pour assurer la possession du Portage, de Niagara et du lac Ontario.

De Niagara, M. Picquet alla au Portage, qui est à six lieues de ce poste; il alla voir le même jour la fameuse chûte ou le saut de Niagara, par lequel les quatre grands lacs du Canada se déchargent dans le lac Ontario. Cette cascade est aussi prodigieuse par

sa hauteur, et la quantité d'eau qui y tombe, que par la diversité de ses chûtes qui sont au nombre de six principales, séparées par une petite Ile qui en laisse trois au nord et trois au sud : elles font entr'elles une symétrie singulière et un effet étonnant. Il mesura la hauteur d'une de ces chûtes du côté du sud, et il la trouva d'environ 140 pieds.

Cet Etablissement du Portage, qui était des plus importans pour le commerce, était le plus mal pourvu : les Sauvages, qui y venaient en grand nombre, étaient dans la meilleure disposition d'y traiter; mais ne trouvant point ce qu'ils y cherchaient, ils allaient à Chouéguen ou Choëguen, à l'embouchure de la rivière du même nom. M. Picquet y compta jusqu'à 50 canots. Il y avait cependant à Niagara une maison de traite où le Commandant et le Traiteur étaient logés ; mais elle était trop petite, et les effets du Roi n'y étaient pas en sûreté.

M. Picquet négocia avec les Sonnontoans qui lui promirent de se rendre à sa Mission, et lui donnèrent 12 enfans pour ôtages en lui disant que les parens n'avaient rien de plus cher, et le suivraient incessamment, ainsi que le Chef du *petit Rapide*, avec toute sa famille. Les jeunes Sauvages qui accompagnaient M. Picquet, avaient parlé à ce vieillard en véritables Apôtres. M. Picquet s'étant éloigné pour dire son Bréviaire, les Sauvages et les Sonnontoans, sans perdre de temps, s'assemblèrent tous pour tenir conseil avec M. de Joncaire qui le tira quelque temps

après en particulier, et lui dit: vos Sauvages et les Sonnontoans connaissant votre fermeté dans vos résolutions, et sachant que vous aviez dessein de passer par Choëguen en vous en retournant, m'ont prié instamment de vous engager à n'en rien faire; ils sont informés des mauvaises dispositions des Anglais, qui vous regardent comme le plus redoutable ennemi de leur Colonie, et comme celui qui leur fait le plus de tort. Ils sont bien disposés à se faire tailler en pièces plutôt que de souffrir qu'il vous arrive le moindre mal; mais tout cela n'aboutirait à rien, et vos enfans, les Sauvages, vous perdraient toujours par l'adresse de cette Nation qui vous hait. Pour moi, ajouta M. de Joncaire, je vous conjure en mon particulier de n'y point passer: les Sauvages m'en ont dit encore davantage. M. Picquet répondit à l'instant: Ethonciaouin, cela sera comme vous le désirez, mes enfans.

Il se mit en marche avec tous ces Sauvages, pour revenir au fort Niagara: M. Chabert de Joncaire ne voulut point les abandonner. A chaque endroit où se trouvaient des campemens, des cabanes, des entrepôts, ils étaient salués par la mousqueterie des Sauvages qui ne cessaient jamais de marquer leur considération au Missionnaire. M. Picquet avait pris le devant avec les seuls Sauvages des côtes; MM. de Joncaire et Rigouille venant après lui avec la recrue, il s'embarqua avec 39 Sauvages, dans son grand canot, et il fut reçu en arrivant au fort dans

le plus grand cérémonial, au bruit même du canon, ce qui flatta beaucoup ces Sauvages. Le lendemain il assembla pour la première fois les Sonnontoans dans la chapelle du fort, pour y faire des actes de Religion.

M. Picquet revint le long de la côte méridionale du lac Ontario : du côté de Choëguen une jeune Sonontoanne rencontra son oncle qui venait de son Village, avec sa femme et ses enfans ; cette jeune fille parla si bien à son oncle, quoiqu'elle n'eût que peu de connaissance de la Religion, qu'il vint promettre avec sa famille, qu'ils se rendraient à la Présentation dès le petit printemps prochain, et qu'il espérait gagner aussi sept autres cabanes des Sonnontoans dont il était le chef.

A 25 lieues de Niagara, il visita la rivière de Gascouchagou où il rencontra une foule de serpens à sonnettes. Les jeunes Sauvages sautèrent au milieu d'eux, et en tuèrent 42, sans avoir été mordus d'aucun.

Il visita ensuite les cascades de cette rivière : les premières qui se présentent à la vue, en montant, ressemblent beaucoup à la grande cascade de Saint-Cloud, excepté que l'on ne les a point embellies, et qu'elles ne paraissent pas si hautes ; mais elles ont des beautés naturelles qui les rendent fort curieuses ; les secondes à un quart de lieue plus haut, sont moins considérables, et sont néanmoins remarquables ; la troisième, aussi à un quart de lieue plus haut, a des beautés vraiment admirables par ses rideaux, ses

chûtes qui font aussi, comme à Niagara, une symétrie et une variété charmantes : Elle peut avoir cent et quelques pieds de haut. Dans les intervalles qui sont entre les chûtes, il y a cent petites cascades qui présentent aussi un spectacle curieux ; et si les hauteurs de chaque chûte étaient réunies ensemble, et qu'elles n'en fissent qu'une, comme à Niagara, elle aurait peut-être 400 pieds de haut ; mais il y a quatre fois moins d'eau qu'à la chûte de Niagara, ce qui fera passer toujours celle-ci comme une merveille qui est peut-être unique dans le monde. Les Anglais pour mettre le désordre dans cette nouvelle levée, envoyèrent beaucoup d'eau-de-vie. Il y eut en effet des Sauvages qui s'enivrèrent, et que M. Picquet ne put ramener. Aussi, désirait-il beaucoup que l'on pût détruire Choëguen, et empêcher les Anglais de le rebâtir ; et pour que nous fussions décidément les maîtres de la côte méridionale du lac Ontario, il proposait de bâtir un fort près de là, dans la baie des Goyongoins, qui ferait un très-beau port et un très-beau mouillage. Il n'y avait pas d'endroit plus commode pour établir un fort.

Il examina attentivement le fort de Choëguen, l'établissement le plus pernicieux à la France que les Anglais eussent formé. Il était commandé presque de tous les côtés, et l'on pouvait aisément en temps de guerre en faire les approches ; c'était une maison à deux étages fort bas, pontée sur le haut comme les navires, et un machicouli qui

se levait par-dessus, le tout entouré d'une enceinte de pierres, flanquée seulement de deux bastions du côté de l'éminence la plus proche. Deux batteries, chacune de trois canons de douze, auraient été plus que suffisantes pour réduire en cendres cet établissement. Ce poste nous était encore plus préjudiciable par la facilité qu'il donnait aux Anglais d'avoir relation avec toutes les Nations du Canada, que par le commerce qui s'y fesait autant par les Français de la Colonie, que par les Sauvages; car Choëguen était fourni de marchandises qui n'étaient propres qu'aux Français, au-moins autant que de celles qui ne convenaient qu'aux Sauvages; ce qui indiquait un commerce illicite. Si les ordres du Ministère avaient été exécutés, le commerce de Choëguen serait presque tombé, du-moins avec les Sauvages du haut Canada; mais il fallait fournir Niagara, et sur-tout le Portage, plutôt que Toronto. La différence qu'il y a entre ces deux premiers postes et celui-ci, est que 3 ou 4 cens canots peuvent venir chargés de pelleteries au Portage, et qu'il ne peut aller à Toronto de canots que ceux qui ne peuvent passer devant Niagara, et au fort Frontenac, comme les Otaois du fond du lac, et les Mississagues; de sorte que Toronto ne pouvait que diminuer le commerce de ces deux postes anciens qui auraient été plus que suffisans pour arrêter tous les Sauvages, si les magasins avaient été fournis des marchandises qu'ils aiment. L'on avait voulu imiter les Anglais dans les

bagatelles qu'ils vendaient aux Sauvages, comme des bracelets d'argent, etc. Les Sauvages les avaient confrontés et pesés, comme l'assurait le Garde-magasin de Niagara, et il s'était trouvé que les bracelets de Choëguen, qui étaient aussi pesans, d'un argent plus pur et d'un meilleur goût, ne leur coûtaient que deux castors, tandis que l'on voulait les vendre dans les postes du Roi, dix castors. Ainsi, l'on nous avait décrédités, et cette argenterie restait en pure perte dans les magasins du Roi. L'eau-de-vie Française avait la préférence sur celle des Anglais; mais cela n'empêchait pas les Sauvages d'aller à Choëguen. Il aurait fallu pour faire tomber le commerce, que les postes du Roi fussent munis des mêmes marchandises que Choëguen, et au même prix; on aurait dû aussi empêcher les Français d'y envoyer les Sauvages domiciliés; mais cela eût été fort difficile.

M. l'Abbé Picquet revint ensuite au fort Frontenac; jamais réception ne fut plus solennelle. Les Nipissings et les Algonquins qui allaient en guerre avec M. de Belestre, se mirent d'abord en haie de leur propre mouvement, plus haut que le fort Frontenac où l'on avait arboré trois drapeaux: ils firent plusieurs décharges de leur mousqueterie, et les cris de joie étaient sans fin; on leur répondit dans le même goût, de tous les petits navires d'écorce. M. de Verchère et M. de la Valtrie firent en même-temps tirer les canons du fort, et les Sauvages

transportés de joie de l'honneur qu'ils recevaient, fesaient aussi un feu continuel avec des cris et des acclamations qui réjouissaient tout le monde. MM. les Commandans et les Officiers vinrent recevoir notre Missionnaire sur le rivage. Il ne fut pas plutôt débarqué que tous les Algonquins et Nipissings du lac vinrent l'embrasser en lui disant qu'on leur avait dit que les Anglais l'avaient arrêté, et que si cette nouvelle s'était confirmée, il les aurait bientôt vu le débarrasser; enfin, lorsqu'il fut de retour à la Présentation, il fut reçu avec cette affection, cette tendresse que des enfans pourraient éprouver en recouvrant un père qu'ils auraient perdu.

En 1753, M. Picquet vint en France pour y rendre compte de ses travaux, et solliciter des secours pour le bien de la Colonie.

Il amena avec lui trois Sauvages dont la vue pouvait intéresser davantage au succès de ses établissemens, et qui, en qualité d'ôtages, pouvaient servir à contenir sa nouvelle Mission pendant son absence. Les Nations assemblées y consentirent, et parurent même le desirer, ainsi que les chefs de la Colonie. Il conduisit ses Sauvages à Paris et à la Cour; ils furent reçus avec tant d'agrément et de bienveillance, qu'ils disaient sans cesse: il serait à souhaiter que nos Nations connussent aussi-bien que nous le caractère et la bonté des Français; elles n'auraient bientôt qu'un même cœur et des intérêts communs avec la France.

Tandis que M. Picquet était à Paris en

1754, M. Rouillé, alors Ministre de la Marine, lui fit faire divers Mémoires, spécialement un Mémoire général sur le Canada, dans lequel il proposait des moyens infaillibles de conserver à la France cette Colonie. Il fit aussi ses observations sur les hostilités que certains esprits inquiets, imprudens et brouillons occasionnaient dans le Canada. Le Ministre l'approuva fort, et l'assura qu'il écrirait au Général, pour prévenir dans la suite de pareils désordres, qui ne pouvaient être que pernicieux dans une Colonie encore faible, et trop éloignée des secours qui lui étaient nécessaires.

Le Ministre voulut lui donner une pension de mille écus, mais M. de Laporte, premier Commis, la transporta à l'Abbé Maillard. Le Ministre en fut mécontent; cependant M. Picquet n'eut qu'une gratification de mille écus, dont, à la vérité, l'ordonnance était conçue dans les termes les plus honorables, et des livres dont le Roi lui fit présent; et lorsqu'il prit congé, le Ministre lui dit: Sa Majesté vous donnera bientôt de nouvelles marques de son contentement. Le Roi lui témoigna les mêmes sentimens toutes les fois qu'il eut occasion de lui parler à Versailles, ou à Bellevue.

Cependant M. de Laporte fut mécontent de ce voyage de l'Abbé Picquet, parce qu'il était en liaison avec un autre Ecclésiastique; jaloux de l'impression que fesait à la Cour et à la Ville M. l'Abbé Picquet, il lui fit défendre de continuer à montrer ses Sauvages, et

le réduisit même à se justifier de l'avoir fait.

Enfin, il repartit à la fin d'Avril 1754, et retourna à la Présentation avec deux Missionnaires. Le séjour des trois Sauvages en France produisit un très-bon effet parmi les Nations du Canada. La guerre ne fut pas plutôt déclarée en 1754, que les nouveaux enfans de Dieu, du Roi, et de M. Picquet, ne songèrent qu'à donner dès preuves de leur fidélité et de leur valeur, ainsi que l'avaient fait ceux du lac des Deux-Montagnes dans la guerre précédente. Les Généraux durent à M. Picquet la destruction de tous les forts, tant sur la rivière de Corlac que sur celle de Choëguen. Ses Sauvages se distinguèrent sur-tout au fort Georges, sur le lac Ontario, où les seuls guerriers de la Présentation, avec leurs canots d'écorce, détruisirent la flotte Anglaise, commandée par le Capitaine Beccau, qui fut fait prisonnier avec quantité d'autres, et cela à la vue de l'armée Française, commandée par M. de Villiers qui était dans l'Ile au Galop. Les postes de guerre qui sortaient et rentraient continuellement, remplissaient la Mission de tant de prisonniers Anglais que plusieurs fois leur nombre passait celui des guerriers; ce qui obligeait d'en vider les Villages, et de les envoyer au Général. Enfin, une infinité d'autres expéditions dont M. Picquet était le principal auteur, ont procuré l'avancement de beaucoup d'Officiers; mais quelques-uns avouaient qu'il n'y avait ni grâces, ni pensions, ni gratifications, ni avancemens, ni

marques de distinction accordées par le Roi à ceux qui avaient servi en Canada, qui ne dussent être un titre pour M. Picquet.

M. du Quesne, à l'occasion de l'armée du Général Bradoc, lui recommandait d'envoyer le plus qu'il serait possible, de détachemens Sauvages, et lui donnait à cette occasion tout pouvoir. En effet, les exhortations que M. Picquet leur fesait de donner l'exemple du zèle et du courage pour le Roi leur père, et les instructions qu'il leur donnait, produisirent enfin la défaite entière de ce Général ennemi, dans l'été de 1755, près du fort du Quesne sur l'Ohio; cet évènement qui a fait plus d'honneur aux armes du Roi que tout le reste de la guerre, on le dut principalement aux soins que se donna M. Picquet pour l'exécution des ordres de M. le Marquis du Quesne dans cette expédition, et par le choix qu'il fit de guerriers aussi fidèles qu'intrépides. L'assurance qu'il leur donna qu'ils vaincraient l'ennemi, échauffa tellement leur imagination, qu'ils croyaient dans le combat voir le Missionnaire à leur tête les encourager et leur promettre la victoire, quoiqu'il fût éloigné d'eux de près de 150 lieues; c'était là une de leurs superstitions dont il avait bien de la peine à les faire revenir.

Il se trouvait lui-même souvent avec ses Sauvages à l'avant-garde, lorsque les troupes du Roi avaient ordre de marcher à l'ennemi. Il se distingua sur-tout dans les expéditions de Sarasto, du lac Champlain,

de la pointe de la Chevelure, des Cascades, du Carillon, de Choëguen, de la rivière de Corlac, de l'Ile au Galop, etc. Les établissemens qu'il avait formés pour le Roi, mirent à couvert la Colonie pendant toute la guerre.

M. du Quesne disait que l'Abbé Picquet valait mieux que dix régimens : il lui écrivait le 23 Septembre 1754 : je n'oublierai jamais un aussi bon citoyen ; je me souviendrai, tant que je vivrai, des preuves que vous m'avez données de votre générosité et de votre zèle inépuisable pour tout ce qui concourt au bien.

Le 9 Juin 1755, M. du Quesne, sur le point de partir, lui mande que les Anglais pensent à enlever Niagara ; il ajoute : les précautions doivent toutes émaner de votre zèle, prudence et prévoyance.

Les Anglais tâchaient alors, et par menaces et par promesses, de gagner les Sauvages, sur-tout depuis la leçon que M. du Quesne leur avait donnée dans la belle rivière.

Au mois de Mai 1756, M. de Vaudreuil l'engagea à députer les Chefs de ses Missions vers les cinq Nations des Sonnontoans, Goyangoins, Notaguès, Thascarorins et Onnoyotes, pour les attacher de plus en plus aux Français ; les Anglais avaient surpris et tué leurs neveux dans les trois Villages loups.

M. de Vaudreuil le priait de former des partis qui pussent se succéder pour inquiéter et dégoûter les Anglais : il lui demandait ses projets, pour former un camp, le priait

de donner un libre cours à ses idées, et lui marquait de son côté la plus grande confiance, en lui fesant part de toutes les opérations qu'il se proposait de faire, et lui disant que le succès de ces opérations serait l'ouvrage de M. Picquet. Les lettres de M. de Vaudreuil depuis 1756 jusqu'en 1759, qui sont parmi les papiers de notre Missionnaire, sont remplies de ces témoignages de confiance et de satisfaction ; mais comme les lettres de M. Picquet ne s'y trouvent point, il m'aurait été difficile d'y chercher de quoi faire l'histoire de ces évènemens, auxquels on voit seulement que M. Picquet avait beaucoup de part.

A mesure que les circonstances devenaient plus embarrassantes pour nous, le zèle de M. Picquet devenait plus précieux et plus actif. En 1758, il détruisit les forts Anglais sur la rive de Coriac ; mais enfin, la bataille du 13 Septembre 1759, où M. le Marquis de Montcalm fut tué, entraîna la perte de Québec et bientôt celle du Canada. M. de Vaudreuil, retiré à Mont-Réal au mois d'Octobre, négociait encore avec les Sauvages par le moyen de M. l'Abbé Picquet ; mais le Général Amherst qui avait une armée à Choëguen, ne tarda pas à s'emparer de tout le Canada.

Alors M. Picquet termina cette longue et pénible carrière par sa retraite, le 8 Mai 1760 ; mais il ne s'y détermina que de l'avis et du consentement du Général, de l'Evêque et de l'Intendant, et lorsqu'il vit que

tout était désespéré, afin de ne pas tomber entre les mains des Anglais. L'estime qu'ils avaient pour son mérite, les éloges qu'ils en fesaient dans le particulier, auraient pu lui faire trouver de l'avantage à y rester ; mais il ne se serait jamais déterminé à prêter serment de fidélité à une autre Puissance, quelque séduisans que fussent les motifs que plusieurs Français, des Missionnaires même et des Sauvages, lui proposaient, pour l'y engager, en lui fesant envisager les avantages qui en résulteraient. Il espérait encore dans cette retraite emmener avec lui les grenadiers de chaque bataillon, suivant l'avis de M. le Marquis de Levis, pour sauver ainsi les drapeaux et l'honneur de leur corps ; mais il n'en fut pas le maître. Il était bien sûr de les faire subsister abondamment ; mais il fut obligé de se contenter de 25 Français qui l'accompagnèrent jusqu'à la Louisiane, et il échappa ainsi avec eux aux Anglais, quoiqu'il eût été le plus exposé pendant la guerre, et qu'il n'eût pas reçu le moindre secours pour un si long voyage ; mais il avait avec lui deux petits détachemens de Sauvages dont l'un le précédait de quelques lieues, et l'autre l'accompagnait, et ils étaient relevés successivement par de pareils détachemens, à mesure qu'il trouvait différentes Nations. Celle qui le quittait, le remettait à une autre Nation, en le recommandant comme un père. Par-tout on lui fesait des réceptions admirables, malgré les circonstances déplorables où nous étions ; par-tout

il trouvait les Sauvages dans les meilleures dispositions, et recevait leurs protestations de zèle et d'attachement inviolable envers le Roi leur père. Il passa à Michilimachina entre le lac Huron et le lac Michigan ; mais les Sauvages entendaient tous l'Iroquois ou l'Algonquin, en sorte que M. Picquet n'y était point embarrassé (1).

Il revint ainsi par le haut Canada, le pays des Illinois et la Louisiane : il passa 22 mois à la Nouvelle-Orléans où il ne s'occupa qu'à réunir les esprits, en calmant une espèce de guerre civile qu'il y avait entre le Gouverneur et les habitans, et à prêcher la paix en public et en particulier. Il eut la satisfaction de l'y voir régner assez heureusement pendant son séjour.

Le Général Hamerst, en prenant possession du Canada, s'informa d'abord du lieu où M. Picquet pouvait s'être réfugié ; et sur l'assurance qu'on lui donna qu'il était parti pour retourner en France par l'Ouest, il disait hautement : j'en suis fâché ; cet Abbé n'aurait pas été moins fidelle au Roi d'Angleterre, s'il lui avait une fois prêté serment de fidélité, qu'il l'a été au Roi de France : nous lui aurions donné toute notre confiance, et nous aurions gagné la sienne.

Ce Général se trompait ; Monsieur Picquet

(1) J'aurais bien voulu trouver dans ses papiers des Mémoires sur les mœurs des habitans du Canada ; mais j'ai ouï dire à M. Picquet que cet article était assez bien traité dans l'Ouvrage du Père Lafitau qui avait habité pendant cinq ans au Saut Saint-Louis, vers Mont-Réal.

avait un amour extrême pour sa patrie ; il n'aurait pu en adopter une autre. Aussi, les Anglais avaient-ils fini par le proscrire et mettre sa tête à prix comme celle d'un ennemi dangereux.

Cependant les Anglais eux-mêmes ont contribué à établir la gloire et les services de cet utile Missionnaire : on lisait dans une de leurs Gazettes : *Le Jésuite de l'Ouest a détaché de nous toutes les Nations, et les a mis dans les intérêts des Français.* Ils le nommaient le Jésuite de l'Ouest, parce qu'ils n'avaient pas encore vu alors son rabat, ni les boutons de sa soutane, comme lui écrivait en plaisantant M. le Marquis de la Galissonnière qui lui envoyait l'extrait de cette Gazette ; ou pour parler sérieusement, parce que le zèle des Jésuites, si connu dans le nouveau Monde, fesait croire qu'un aussi grand Missionnaire ne pouvait être qu'un Jésuite. Il y en avait qui le représentaient comme l'auteur de toutes les pertes des Anglais et des avantages que la France remportait sur eux. Quelques-uns même insinuaient qu'il y avait quelque chose de surnaturel. En effet, nos ennemis se croyaient perdus lorsqu'il était à l'armée, à cause de la troupe nombreuse de Sauvages aguerris qui le suivaient toujours. Ils ne parlaient que de *Picquet et de son bonheur :* c'était même un proverbe qui avait cours dans la Colonie.

Un Officier Anglais, ayant voulu le faire enlever et mettre sa tête à prix, les Sauvages parvinrent à prendre ce Chef Anglais ; ils

l'amenèrent en sa présence, et dansant autour de lui avec leurs casse-têtes, demandaient le signal au Missionnaire qui ne répondit qu'en fesant grâce à l'ennemi.

Aussi, l'on essaya tous les moyens possibles pour l'engager à être au-moins neutre entre les Anglais et les Français. On eut recours à la médiation des Sauvages ; on lui offrit de lui laisser annoncer librement la Foi Catholique aux Nations, même aux Européens domiciliés ; de lui payer deux mille écus de pension, avec tous les secours nécessaires pour son établissement ; de ratifier la concession du lac Gannenta et de ses environs, lieu charmant que les six cantons Iroquois avaient donné à M. Picquet dans la plus célèbre assemblée qui se soit tenue au Château de Québec.

Les Colliers, qui sont les contrats de ces Nations, furent déposés dans son ancienne Mission du lac des Deux-Montagnes ; mais il déclara qu'il préférerait toujours la ration que le Roi lui donnait, et qui était tout le traitement qu'on lui fesait alors, à tous les avantages que pouvait lui offrir une Puissance étrangère ; que le mot de neutralité dans les circonstances où l'on était, outrageait sa fidélité ; enfin, que l'idée seule lui en fesait horreur. Il aurait pu faire fortune sans eux ; mais son caractère était bien éloigné de cette espèce de cupidité. Les services, la fidélité et le désintéressement de M. Picquet lui méritèrent la plus haute considération.

Aussi, les Généraux, les Commandans,

les troupes, lui marquaient; par des honneurs militaires, leur estime et leur reconnaissance d'une manière extraordinaire, mais digne de la nature de ses services. Il recevait ces honneurs, soit à l'armée, soit à Québec, à Mont-Réal, aux trois rivières, dans tous les forts où il passait, et même sur les escadres, malgré la jalousie de quelques Sujets médiocres, tel que M. de *** qui avait cherché à affaiblir la gloire du Missionnaire; mais celui-ci n'en a été que trop vengé par le procès et la condamnation qu'a essuyée son détracteur. Nous l'avons vu à Bourg, même long-temps après, recevoir des marques de vénération et de reconnaissance des Officiers d'un Régiment qu'il avait vu en Canada.

On voit dans plusieurs lettres des Ministres les témoignages que l'on rendait à son zèle et à ses succès; elles lui font d'autant plus d'honneur, qu'on y voit les inquiétudes de la Cour sur les obstacles qu'il y avait à surmonter, et sur l'ancienne inimitié de ces Nations avec lesquelles nous avions été presque toujours en guerre; mais leurs liaisons avec les Anglais avaient fait place à leur attachement pour la France, dont le Ministère eut des preuves par la conduite que ces Nations ont tenue pendant le reste de la guerre et long-temps après. On voit dans l'Ouvrage de G. T. Raynal (*T. VIII*, *p.* 295) que les Sauvages avaient une prédilection marquée pour les Français; que les Missionnaires en étaient la principale cause; mais ce

qu'il dit à ce sujet est principalement applicable à l'Abbé Picquet.

Pour donner créance à ce que j'ai dit de ses services, il me suffira de transcrire le témoignage que lui rendait en 1764 le Gouverneur-général, après son retour en France et la perte du Canada.

» Nous, Marquis du Quesne, Commandeur de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, Chef d'Escadre des armées navales, ancien Lieutenant-général, commandant la Nouvelle-France et les Gouvernemens de Louis-Bourg et de la Louisiane,

» Certifions que sur les témoignages avantageux qui nous ont été rendus en Canada, des services de l'Abbé Picquet, Missionnaire du Roi parmi les Nations sauvages, de la confiance que lui avaient donnée nos prédécesseurs dans cette Colonie, et de la grande réputation qu'il s'y était acquise par les beaux établissemens qu'il y avait formés pour le Roi, les conversions nombreuses et surprenantes des Infidèles qu'il n'attachait pas moins à l'Etat qu'à la Religion par son zèle, son désintéressement, ses talens, et son activité pour le bien du service de Sa M. : nous l'avons employé à différens objets du même service pendant tout le temps de notre Gouvernement-général, et qu'il a toujours réussi à notre satisfaction, même au-delà de nos espérances. Il a ainsi servi la Religion et l'Etat, avec un succès incroyable, pendant près de trente années. Il avait d'abord

» rendu le Roi maître absolu des Assemblées
» nationales des quatre Nations qui com-
» posaient sa première Mission du lac des
» Deux-Montagnes, avec la liberté de nom-
» mer tous leurs Chefs à sa volonté: il a fait
» prêter serment de fidélité à Sa Majesté
» entre nos mains par tous les Chefs des
» Nations qui composaient sa dernière Mis-
» sion de la Présentation où il a fait des Eta-
» blissemens admirables: en un mot, il s'est
» rendu d'autant plus digne de notre recon-
» naissance, qu'il a mieux aimé retourner
» au Canada, et continuer ses services, que
» de vivre dans sa patrie, et recueillir l'hé-
» ritage de ses parens qui l'ont déshérité,
» comme nous l'avons appris, pour n'avoir
» pas voulu rester en France, il y a dix ans,
» lorsqu'il y vint accompagné de trois Sau-
» vages. Nous pourrions de vive voix détail-
» ler les services importans que cet Abbé a
» rendus, si Sa Majesté ou ses Ministres l'exi-
» geaient, et lui rendre la justice qui lui est
» due, pour lui obtenir du Roi les marques
» de satisfaction qu'il a lieu d'espérer; en foi
» de quoi nous avons signé le présent certi-
» ficat, et scellé de nos armes. *Signé*, le Mar-
» quis du Quesne. »

M. le Marquis de Vaudreuil, Gouverneur et Lieutenant-général pour le Roi, dans toute la Nouvelle-France, certifiait de même, en 1765, que M. Picquet avait servi pendant près de 30 ans dans cette Colonie, avec tout le zèle et la distinction possible, tant par rapport aux intérêts de l'État, que relativement

à

à ceux de la Religion ; que ses talens pour gagner l'esprit des Sauvages, ses ressources dans les momens critiques, et son activité, lui avaient mérité constamment les éloges et la confiance des Gouverneurs et des Evêques ; qu'on avait sur-tout éprouvé l'utilité de ses services dans la dernière guerre, par différentes négociations auprès des Iroquois et des Nations domiciliées, par les établissemens qu'il avait formés, et qui avaient été d'un grand secours, par les soins infatigables et continuels qu'il s'était donnés pour maintenir et fortifier les Sauvages dans leur attachement à la France, en même-temps qu'il les affermissait dans le Christianisme.

M. de Bougainville, devenu célèbre par ses expéditions maritimes, et qui fit ses premières armes dans la guerre du Canada, certifiait, en 1760, que M. l'Abbé Picquet, Missionnaire du Roi, connu par les établissemens utiles qu'il a faits dans ce Pays-là pour le bien de la Religion et de l'Etat, dans toutes les campagnes où il s'était trouvé avec lui, avait contribué par son zèle, son activité et ses talens, au bien du service du Roi et à la gloire de ses armes ; que son crédit auprès des Nations sauvages et ses ressources personnelles, avaient été de la plus grande utilité pour les affaires tant militaires que politiques.

Tous ceux qui étaient revenus du Canada s'empressaient à faire valoir des services aussi longs et aussi constans, rendus aux Français pendant près de 30 ans ; à faire connaître

le mérite d'un citoyen qui s'était expatrié pour remplir les intentions de la Cour ; qui avait sacrifié sa jeunesse, son héritage, des espérances dont on le flattait en France ; qui avait exposé mille et mille fois sa vie, sauvé souvent les Sujets du Roi et la gloire de ses armes, et qui pouvait même dire qu'il n'y avait point eu d'actions glorieuses à la France, pendant son séjour en Canada, auxquelles il n'eût eu grande part. Ses services n'eurent pas le même effet dans la dernière guerre pour la conservation du Canada ; mais les actions brillantes et presqu'incroyables auxquelles il contribua, ont au-moins conservé dans l'esprit des Nations sauvages la haute idée qu'elles avaient de la valeur Française, et peut-être que dans la suite ces mêmes dispositions pourront encore nous être utiles.

Je voudrais pouvoir rapporter toutes les lettres des Ministres, des Gouverneurs-généraux et particuliers, des Evêques, des Intendans et autres personnes en place, et l'on y verrait avec étonnement les projets, les négociations, les opérations dont ce Missionnaire fut chargé, les félicitations qu'il recevait sur des succès aussi prompts qu'inespérés, sur ses ressources, sur les expédiens que lui suggéraient son zèle et son expérience dans les occasions critiques, et que son activité mettait toujours en exécution. Je lui ai souvent demandé d'en faire l'histoire : elle serait curieuse et honorable à la France ; on trouve une partie de ces lettres

dans ses papiers : j'ai vu entr'autres celles de M. de Montcalm qui l'appelle *mon cher et très-respectable Patriarche des cinq Nations.*

M. le Marquis de Levis desirait sur-tout de faire valoir les travaux et les succès de M. Picquet, dont il avait été témoin, et qu'il avait admirés, ainsi que son désintéressement tant à l'égard de la France que vis-à-vis des Anglais, après la conquête du Canada ; et j'ai été témoin des sollicitations que M. de Levis lui fesait pour exciter son ambition, ou diriger vers quelque place importante un zèle qu'il savait être digne de l'Episcopat.

Le témoignage des Supérieurs Ecclésiastiques ne pouvait être qu'également favorable au zèle de notre Missionnaire. L'Evêque de Québec, en 1760, partant pour l'Europe, après s'être transporté dans la nouvelle Mission que M. Picquet avait établie parmi les Iroquois, et y avoir baptisé plus de cent adultes, enjoignait à tous les Prêtres de son diocèse de l'aider autant qu'ils le pourraient ; lui donnait tous ses pouvoirs, même ceux d'approuver les autres Prêtres, et d'absoudre des censures réservées au souverain Pontife.

M. Picquet de retour en France, passa quelques années à Paris ; mais une partie de son temps fut employée à exercer le ministère dans tous les endroits où M. l'Archevêque de Paris jugea qu'il pourrait être utile. Son activité pour le travail, le fixa assez longtemps au mont Valérien où il fit reconstruire un clocher.

Il avait été obligé, pour faire son voyage, de vendre les livres dont le Roi lui avait fait présent en 1754 : on lui avait retiré le traitement qu'on lui avait fait au Canada ; et quoiqu'il fût réduit à un très-petit patrimoine, il ne pouvait se résoudre à employer son activité pour obtenir les récompenses qu'il avait si bien méritées.

Cependant l'Assemblée générale du Clergé de 1765, lui offrit une gratification de 1200l. en chargeant M. l'Archevêque de Rheims et M. l'Archevêque d'Arles de solliciter une récompense du Roi. L'Assemblée suivante en 1770 lui donna encore une gratification semblable ; mais son départ de Paris empêcha le succès des espérances que ses amis avaient conçues des récompenses de la Cour.

En 1772, il voulut se retirer en Bresse où une famille nombreuse le desirait, et le reçut avec un extrême empressement. Il alla d'abord à Verjon où il fit bâtir une maison dans l'intention d'y faire un établissement d'éducation pour de jeunes filles. Il prêchait, il catéchisait, il confessait, et son zèle n'avait jamais assez de quoi s'exercer. Le Chapitre de Bourg lui décerna le titre de Chanoine honoraire. Les Dames de la Visitation le demandèrent pour Directeur : on l'attira ainsi dans la Capitale de la Province.

En 1777 il fit un voyage à Rome où sa réputation l'avait devancé, et où le Saint Père le reçut comme un Missionnaire qui devait être cher à l'Eglise, et lui donna une gratification de 5000 liv. pour son voyage.

On fit des efforts inutiles pour l'y fixer ; il revint en Bresse, et il y apporta des reliques, qu'il exposa à la vénération des Fidèles dans l'Eglise Collégiale de Bourg.

La réputation de l'Abbaye de Cluny et l'amitié que M. Picquet avait pour un de ses neveux établi à Cluny, le portèrent vers cette habitation célèbre dans le Christianisme. Il acquit même dans les environs, en 1779, une maison et un terrain qu'il voulait faire valoir ; mais en 1781, étant revenu chez sa sœur à Verjon, pour ses affaires, il fut attaqué successivement d'un rhume opiniâtre, d'une hémorragie qui l'affaiblit beaucoup, et d'une espèce d'hydropisie ; enfin, une hernie qu'il avait depuis long-temps, ayant empiré, lui causa la mort le 15 Juillet 1781.

M. Picquet était d'une taille avantageuse et imposante ; il avait une physionomie ouverte et engageante ; il était d'une humeur gaie et amusante. Malgré l'austérité de ses mœurs, il ne respirait que la gaité ; il fesait des conversions au son des instrumens ; il était Théologien, Orateur, Poète ; il chantait et composait des cantiques soit en Français, soit en Iroquois, avec lesquels il récréait et intéressait les Sauvages. Il était enfant avec les uns, héros avec les autres. Son industrie même en mécanique le fesait quelquefois admirer des Sauvages. Enfin, il savait employer tous les moyens propres à attirer des prosélytes, et à se les attacher : aussi, eut-il tout le succès qu'on pouvait attendre de son industrie, de

ses talens et de son zèle. C'est pour cela que j'ai cru devoir faire connaître un compatriote et un ami digne d'être offert pour exemple à ceux qu'enflammerait le zèle de la Religion et de la Patrie.

HISTOIRE
DE
L'ASTRONOMIE CHINOISE.

AVERTISSEMENT.

Les Auteurs Chinois qui ont écrit depuis l'an 206 avant Jésus-Christ, avouent que depuis cette époque jusqu'à aujourd'hui, on n'a pu savoir les méthodes des anciens Astronomes Chinois, que d'une manière fort confuse. S'il y a eu une méthode réelle, ce n'est que dans ce qui reste d'anciens livres, ou fragmens de livres, qu'on peut trouver cette méthode, ou des vestiges de cette méthode. Les livres ou fragmens des livres faits avant l'incendie des livres Chinois (1), sont en petit nombre; ce qu'il y a sur l'Astronomie Chinoise, se réduit à peu de chose. C'est dans ces livres et fragmens de livres, que j'ai examiné ce qui s'y voit sur l'an-

(1) Année *Ou-sié*, 34.e du cycle de 60, avant Jésus-Christ 213.

cienne Astronomie. J'avais déjà envoyé en Europe en divers temps le fonds de ce que j'envoie aujourd'hui ; mais c'était sans ordre, et dans des Mémoires détachés, et dont plusieurs avaient besoin d'être éclaircis ; c'est ce qui m'a déterminé à examiner ces Mémoires, et à les ranger selon l'ordre des temps, depuis la fondation de l'Empire Chinois, jusqu'à l'an 206 avant Jésus-Christ. Le feu Père Etienne Souciet a publié l'histoire de l'Astronomie Chinoise depuis l'an 206 avant Jésus-Christ, jusqu'à la fin de la dynastie appelée *Yuen* (1). Il y a quelques années que j'adressai à M. de Mayran la suite de l'histoire de l'Astronomie Chinoise depuis la fin de la dynastie *Yuen*, jusqu'à l'entrée des Jésuites au Tribunal d'Astronomie. Ainsi, on a toute l'histoire de l'Astronomie Chinoise depuis la fondation de la Monarchie Chinoise, jusqu'au temps où les Chinois ont adopté l'Astronomie Européenne.

Dans le second et le troisième Recueil du

(1) De Jésus-Christ 1367.

Père Etienne Souciet sur l'Astronomie Chinoise, il y a quelques articles qui auraient besoin d'être mieux éclaircis, et le tout me paraît devoir être mis en meilleur ordre. J'ai écrit plusieurs fois là-dessus au Père Souciet et à d'autres ; j'espère que tout cela se fera selon les vues de plusieurs Savans.

J'ai envoyé, en son temps, ce que j'ai pu trouver sur les étoiles chinoises ; M. Freret en a fait quelque usage dans sa nouvelle et savante dissertation sur la Chronologie Chinoise. J'ai envoyé aussi un Recueil d'observations chinoises des planètes, des étoiles et des comètes. Ces Recueils sont entre les mains de M. de l'Isle. J'ai refait et mis en meilleur ordre le Recueil d'éclipses de soleil et de lune ; je l'enverrai à la première occasion, avec quelques Mémoires de Géographie que je n'ai pas encore achevé de mettre en ordre. Ce que nous pouvons faire ici de mieux, est d'envoyer des Mémoires tirés des livres Chinois. Les Savans d'Europe, et sur-tout les membres de l'Académie, voient bien mieux que nous ce qu'on en

peut tirer d'utile aux progrès des sciences ; ils voient aussi mieux que nous ce qu'on doit penser des Auteurs Européens, dont les uns me paraissent trop louer la Nation Chinoise, et les autres me paraissent la trop mépriser, peu ont pris le juste milieu.

Sans divers obstacles et occupations, plusieurs Missionnaires auraient déjà fait mieux que moi ce que j'ai entrepris ; ceux qui viendront dans la suite, pourront mieux faire, et achever ce que je n'ai pu, faute de certaines connaissances et de quelques secours qu'il est difficile d'avoir dans un Pays si éloigné des Savans d'Europe, sur-tout pour la matière que j'ai traitée.

Dans les points qui supposent la connaissance de la Chronologie Chinoise, je suppose qu'on est instruit des fondemens de cette Chronologie, soit par ce que M. Freret et d'autres ont dit, soit par le Traité que j'ai envoyé, sur cette matière, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en cas qu'elle ait jugé à propos d'en faire usage.

HISTOIRE

DE

L'ASTRONOMIE CHINOISE,

Depuis le commencement de la Monarchie Chinoise, jusqu'à l'an 206 avant Jésus-Christ; par le Père Gaubil, Missionnaire à Pekin.

LE Prince appelé *Fou-hi*, ou *Pao-hi*, ou *Tay-hao* fut, selon le témoignage de Confucius, le premier Roi ou Empereur Chinois. Ce Prince donna des règles pour l'Astronomie; mais on n'a aucun détail.

Confucius dit que *Yen-ti*, ou *Chin-nong* succéda à *Fou-hi*, et que *Hoang-ti* fut successeur de *Chin-nong*. L'Empereur *Hoang-ti* eut des Astronomes; il fit faire des instrumens de Mathématiques. On fesait de son temps des Calendriers: on avait un cycle de 60 pour 60 jours et pour 60 années: on observait les astres. On n'a point de détail des observations de ce temps-là.

NOTES.

1.° On n'a aucun Mémoire avant l'incendie des livres sur les années des règnes de *Fou-hi* et de *Chin-nong*.

2.° On peut supposer que l'année 2677 avant

Jésus-Christ fut la première du règne de *Hoang-ti* : on peut aussi supposer que cette première année fut l'an 2595 avant Jésus-Christ. Nulle démonstration pour cette époque ; mais il paraît démontré que la première année du règne de *Hoang-ti* est plus de 2400 avant Jésus-Christ.

Le Gouvernement de *Chao-hao*, successeur de *Hoang-ti*, fut très-faible. Il y eut de grands désordres, des Devins et des Magiciens gâtèrent les mœurs : tout fut confondu dans les Cultes religieux : les Peuples étaient séduits par les Devins qui se fesaient passer pour gens extraordinaires, qui avaient communication avec le Ciel.

L'Empereur *Tchouen-hiu* (1) ayant succédé à l'Empereur *Chao-hao*, entreprit de remédier aux désordres. Pour cela, il ordonna aux Princes *Tchong-Ly* d'avoir soin du Calendrier et des affaires de Religion, confondues avec les affaires civiles. Par ce moyen on sut à quoi s'en tenir, pour les Cultes religieux : tout fut en paix. *Tchouen-hiu* fit faire des instrumens pour observer les astres : par ses astronomes il fit déterminer les temps des solstices et des équinoxes : il assigna les parties du Ciel qui répondent aux parties de l'année.

Remarque.

L'Astrologie judiciaire était en grande partie la source des désordres au temps de

(1) Il régna 78 ans. Première année de son règne, 2493 avant Jésus-Christ. Sa Cour fut au Pays où est *Tong-tchang-fou*, Ville de la province du Chantong. Latitude 36° 28′ 6″ : longitude 0° 20′, ouest de Pekin.

Chao-hao. En conséquence de ce qu'on débitait sur les phénomènes célestes, on fesait craindre ou espérer les Peuples, selon l'intérêt des Devins. C'est par le moyen des Astronomes que *Tcheouen-hiu* remédia au mal. Le texte de l'ancien livre *Koue-yu* (1), dit que l'Empereur *Tcheouen-hiu coupa la communication du ciel avec la terre*. Le texte de ce livre sur les désordres introduits par les Devins du temps de *Chao-hao*, et sur le remède employé par *Tcheouen-hiu*, est un monument remarquable de l'antiquité de l'Astronomie; car ce texte dit que les Astronomes eurent ordre de bien exécuter les anciennes règles de leur emploi. On voit les Astronomes chargés des affaires de Religion et des cérémonies religieuses.

L'Empereur *Yao* (2) était petit-fils de l'Empereur *Tcheouen-hiu*. *Hi* et *Ho* furent les Astronomes de *Yao*. Selon l'ancien livre *Koue-yu*, les Astronomes étaient descendans des Princes *Tchong*, *Ly*. Les Devins entreprirent de renouveler les désordres qu'ils avaient causés au temps de *Tcheouen-hiu*. *Yao*, pour y remédier, prit les mêmes mesures que l'Empereur son grand-père avait prises. *Yao* ordonna aux Astronomes *Hi*, *Ho*, de garder les règles prescrites aux Astronomes *Tchong*, *Ly*, leurs ancêtres. Voici

(1) Dans la Chronologie, j'ai donné la notice de cet ancien livre, fait avant l'incendie des livres.

(2) Première année de son règne, l'an 2342 avant J. C. Sa Cour fut dans le pays de *Ping-yang-fou*, Ville de la province du *Chan-si*. Latitude 36° 6′ 00″, longitude 4° 56′ ouest de Pekin.

ce que le livre classique *Chou-king* (1) rapporte des ordres donnés par *Yao*.

Yao ordonne d'abord à *Hi*, *Ho*, de se ressouvenir dans leur poste du repect dû au respectable Ciel. Ensuite il enjoint à *Hi*, *Ho*, de mettre par écrit une méthode pour calculer le mouvement du soleil, de la lune et des astres. Il leur ordonne de marquer les conjonctions du soleil et de la lune dans le Ciel, et de se servir d'instrumens pour observer. Il dit de faire part avec attention aux Peuples et des calculs et des observations.

Yao entre dans le détail pour reconnaître les solstices et les équinoxes.

Yao ordonne à un de ses Astronomes d'aller à un lieu oriental voir le lever du soleil. L'équinoxe du printemps se reconnaît par l'égalité du jour et de la nuit, et par l'astre ou astérisme *Niao* (2).

Un autre Astronome fut nommé pour aller à un lieu austral. Le solstice d'été se reconnaît par le jour le plus long et par l'astre ou astérisme *Ho* (3).

Un troisième Astronome se rendit par ordre de *Yao* à un lieu occidental, pour voir le coucher du soleil. L'équinoxe d'automne se reconnaît par l'égalité de la nuit et du jour, et par l'astre ou astérisme *Hiu* (4).

---

(1) Chou-king, chapitre Yao-tien ; il y a plusieurs années que j'ai envoyé la traduction du livre *Chou-king*. Elle est entre les mains de M. de l'Isle et de nos Pères de Paris

(2) *Niao*, oiseau. Constellation, *Sing*.

(3) *Ho*, feu. Constellation, *Fang*.

(4) Constellation de ce nom.

Un quatrième Astronome fut mandé pour aller à un lieu boréal. Le solstice d'hiver se reconnaît par le jour le plus court et par l'astre ou astérisme *Mao* (1).

Yao dit enfin à ses Astronomes qu'il y a une période de 360 jours, plus six jours, et que la lune intercalaire sert pour déterminer les quatre saisons et l'année.

NOTES.

1.° Les quatre Astronomes dont on parle, étaient des familles *Hi*, *Ho*. Le respect pour le Ciel, ordonné par *Yao*, fait allusion aux désordres des Devins et aux obligations des Astronomes chargés des affaires de Religion.

2.° L'origine du respect des Chinois pour les Astronomes, et du grand cas qu'ils ont toujours fait du Tribunal d'Astronomie, vient de ce que sous les anciens Empereurs, les Chefs du Tribunal d'Astronomie étaient des Princes, et de ce qu'ils étaient chargés du soin des cérémonies, des Cultes religieux, de la doctrine ; par-là ces Astronomes étaient sur un grand pied à la Cour, et les Empereurs avaient grand soin de s'instruire des principes de la science des astres.

3.° Il faut prendre garde aux interprétations des Auteurs postérieurs qui ont expliqué les anciens textes du chapitre *Yao-tien* que j'ai rapporté : il ne faut pas confondre ces interprétations avec les textes. Quelques Européens qui ont traduit des textes Chinois sur les interprétations, n'ont pas fait assez d'attention à cela, et sans y penser, ont donné pour texte ancien, des interprétations postérieures.

4.° Il faut remarquer dans le texte le terme

(1) Constellation de ce nom. Voyez les constellations.

six jours mis après 360, et ensuite le terme de lune intercalaire pour régler les saisons et l'année.

5° L'Empereur *Tcheouen-hiu* eut pour successeur son fils *Tyco*. Il régna 65 ans. *Tyco* eut pour successeur son fils *Tchi*. *Tchi*, après 10 ans de règne, fut déposé : on proclama Empereur son frère *Iao*.

L'Empereur *Yao* suppose la connaissance des 28 constellations dont on voit le nom dans le catalogue (1). Remarquez que, divisant le nombre de 28 par 7, les constellations *Mao*, *Sing*, *Fang*, *Hiu*, se trouvent chacune au milieu de sept constellations. Le cercle Chinois est divisé en $365° \frac{1}{4}$. Divisant en 4 $365° \frac{1}{4}$, on a pour chaque quart $91° 31'$ et quelques secondes Chinoises (2). L'année est aussi divisée en 365 jours $\frac{1}{4}$, et chaque 4.e année se trouve de 366 jours. *Yao* suppose clairement la connaissance de cette année Julienne de 365 jours $\frac{1}{4}$: *Yao* veut dire que les solstices et équinoxes répondent aux quatre constellations *Mao*, *Sing*, *Fang*, *Hiu*. Chacune de ces constellations a une partie éloignée d'une partie de l'autre de $91° 31'$, etc. chacune des quatre saisons est éloignée de l'autre de 91 jours 7 heures et 30′. Cela étant du temps de *Iao*, le solstice d'hiver étant le 9.e Janvier au-lieu qu'habi-

(1) Les 28 constellations rapportées à l'équateur, selon l'ancienne méthode Chinoise, font le nombre de $365° 31'$, etc.

(2) Divisez le degré en cent parties ou minutes, et chaque minute en 100″.

tait la Cour, on voit, par l'addition de 91 jours 7 heures 30′, les jours des équinoxes et du solstice d'été ; le solstice d'hiver était donc vers le 7° de *Hiu*, l'équinoxe du printemps vers le 4° de *Mao*, le solstice d'été vers le 5° de *Sing*, et l'équinoxe d'automne vers le premier degré de *Fang*. Dans le calcul, il faut avoir égard au mouvement en ascension droite. Jusqu'à l'entrée des Jésuites au Tribunal d'Astronomie, les Astronomes Chinois ont divisé l'année civile et astronomique pour leur année lunisolaire, en quatre parties égales, donnant à chaque jour un degré Chinois et une petite partie portionnelle qu'ils gardaient pour la 4.e année de 366 jours, et en degrés 366°. Quand les Chinois connurent, bien long-temps avant la venue des Jésuites, l'inégalité des espaces des saisons, ils marquaient bien les équinoxes vrais et moyens ; mais pour leur lune intercalaire, ils calculaient les saisons comme étant égales entr'elles.

Le catalogue des 28 constellations, est très-ancien, de même que leur arrangement, et c'est sans doute un monument du temps de *Yao*.

NOTE.

On voit que le cercle étant divisé en 365° $\frac{1}{4}$, un degré Chinois comparé à un degré du cercle divisé en 360°, est de 59′ 8″ 15‴ 18⁗, à peu-près.

On ne spécifie pas dans le livre *Chou-king* l'année où *Yao* parla à ses Astronomes ; on ne sait pas au juste le degré de précision que

pouvait avoir la méthode de *Yao*. On peut dans le calcul se tromper de 2° et 3° ; et pour fixer la première année de *Yao*, il faut avoir recours à d'autres méthodes ; c'est ce que j'ai tâché de faire dans la Chronologie.

Le discours de *Yao* suppose une année solaire de 365 jours $\frac{1}{4}$, et une année lunisolaire, où, par le moyen de l'intercalation, l'année lunaire de 354 jours puisse s'accorder avec l'année solaire, et cela suppose dans *Yao* la connaissance d'une année lunaire, d'un mois lunaire, des épactes pour trouver l'année où il y a 13 lunes qui font 384 jours : une de ces 13 lunes est intercalaire. C'est sans doute pour cela que *Yao*, supposant la connaissance de l'année et du mois lunaire, parle du nombre six à ajouter au nombre 360, pour apprendre ou faire remarquer à ses Astronomes la différence de 12 mois de 30 jours, avec le nombre 365 $\frac{1}{4}$ et 366 ; de même que la différence entre le nombre de 360 qui fait 12 mois de 30 jours, avec le nombre de 354 qui fait l'année lunaire, afin que ces deux différences servent à savoir l'année qui doit avoir 13 lunes, et le quantième de ces lunes doit être l'intercalaire, sachant la différence entre le mois lunaire et le mois de 30 jours.

On verra plus bas que c'était le soir, avant le coucher du soleil, qu'on examinait les étoiles à leur passage par le méridien. Il fallait donc que *Yao* sût conclure le temps du passage par le méridien des étoiles, non-seulement au temps du solstice d'hiver, mais encore au temps des équinoxes et du sols-

tice d'été. *Yao* devait encore connaître la distance mutuelle des constellations, l'éloignement de chacune au soleil, et il devait avoir une méthode pour réduire à l'équateur les constellations qui ont quelque latitude.

Toutes ces connaissances, qui me paraissent avoir dû être dans *Yao*, sont bien différentes de celles des bergers et paysans, et je ne suis nullement du sentiment de quelques Missionnaires et de quelques Européens qui ont réduit les connaissances de *Yao* à celles des bergers et des paysans. Ce que *Yao* indique sur la lune intercalaire et sur la période de 360 plus 6 jours, me paraît démontrer le contraire.

C'est sans doute par la longueur des ombres que *Yao* voulait qu'on reconnût sur-tout le plus grand et le plus petit jour. Ayant ainsi connu à-peu-près le jour du solstice, il pouvait savoir le jour des équinoxes en ajoutant 91 jours, et le temps qui répond à nos 7 heures 30 minutes.

On sait, par les anciens monumens, que dans le calendrier de *Yao*, l'équinoxe du printemps devait être dans la 2.e lune de l'année civile; le solstice d'été devait être dans la 5.e lune, l'équinoxe d'automne devait être dans la 8.e lune, et le solstice d'hiver devait être dans la onzième lune.

Le règne *Yao* fut de 100 ans.

Remarque.

L'Empereur *Yao* avait ordonné à des Grands d'observer au pays de *Tay-yuen-fou*,

Capitale de la province du *Chan-si*, les étoiles d'*Orion*, et d'observer les étoiles du Scorpion, au pays de *Kouey-te-fou*, Ville de la Province du *Honan* : on n'a point le détail de ces observations.

Yao à la 73.e année de son règne (1), associa *Chun* à l'Empire. Cette cérémonie se fit avec éclat.

Chun fit faire un instrument pour observer les mouvemens des sept planètes. Il y avait un tube sur un axe mobile. Cet instrument, selon le texte du *Chun-tien* (2), avait des pierres précieuses. Il est inutile de rapporter des interprétations des Auteurs qui, 2000 ans et plus après le temps de *Chun*, décrivirent l'instrument de *Chun* sur des sphères ou globes faits de leur temps, et qu'ils avaient sous les yeux. On n'a pas les observations que *Chun* fit ou fit faire avec son instrument. Le chapitre *Chun-tien* dit que *Chun* à la 2e. lune visitait la partie orientale de l'Empire ; à la 5e. lune, la visite était pour la partie australe ; à la 8e. lune, la visite se fesait à la partie occidentale, et à la 11.e lune, la visite était dans la partie boréale. Le solstice d'hiver, comme on a vu, était à la 11.e lune. *Yao* l'avait fait observer au nord ; le solstice d'été était à la 5.e lune : ce solstice s'observait au sud : l'équinoxe du printemps s'observait à l'orient ; il était à la 2.e lune : l'équinoxe d'automne s'observait à l'occident ;

(1) An 2270 avant. J. C.
(2) Chapitre du livre classique *Chou-king*.

cet équinoxe était à la 8.e lune. Le chapitre *Chun-tien* donne à la 1.re lune le nom de *Tching-yue* ; c'est encore le nom Chinois de la 1.re lune de l'année civile.

On fait encore tous les ans dans la Ville impériale des cérémonies à la 2.e lune ; dans la partie orientale de la Ville, c'est au jour de l'équinoxe du printemps : à la 8.e lune, au jour de l'équinoxe d'automne, on fait des cérémonies à la partie occidentale de la Ville : à la 5.e lune, au solstice d'été, on fait des cérémonies au nord de la Ville ; on en fait au sud de la Ville, au jour du solstice d'hiver, dans la 11.e lune. Il y a de beaux et vastes emplacemens pour ces cérémonies.

Après la mort de *Yao*, *Chun* régna seul. L'an 2242 avant J. C., fut la 1.re année de son règne. L'an 2210 avant Jésus-Christ, il associa *Yu* à l'Empire. L'an 2193 fut la dernière année du règne de *Chun*. *Yu* fut son successeur.

Le chapitre *Yu-kong* (1) contient le détail des grands ouvrages que fit le Prince *Yu*, par ordre de l'Empereur *Yao*, pour réparer les dommages causés par l'inondation extraordinaire qu'on nomme le déluge de *Yao*. Ce chapitre est sans contredit un des plus sûrs et des plus curieux monumens de l'antiquité de la Monarchie Chinoise. On y reconnaît aisément la Chine, la partie de la

(1) Nom du chapitre de l'ancien livre classique *Chou-king*.

Tartarie au nord et à l'ouest de la Chine, le cours de plusieurs rivières, comme le *Hoang-ho*, le *Kiang*, le *Han*, le *Ouey*, etc. On y reconnaît la situation de plusieurs montagnes et lacs remarquables.

Le fragment (1) d'un livre fait plus de 1111 ans avant Jésus-Christ, assure que le Prince *Yu*, dans ses ouvrages, se servit de la connaissance des propriétés du triangle rectangle, quoiqu'on ne dise pas en détail les opérations de *Yu*. En conséquence de ce qu'il savait sur les propriétés du triangle rectangle, on voit assez l'usage qu'il en dut faire, pour connaître les distances, les hauteurs; pour niveler, pour observer divers angles, et autres opérations. Pour réparer les dommages de l'inondation, il fallut creuser bien des canaux, bien connaître le lit des rivières, etc. (2).

Yu fit fondre neuf grandes urnes, ou vases, ou tables de métal : on y voyait la carte de l'Empire et sa description. Ce beau monument se perdit durant les guerres le l'Empire, bien des années avant Jésus-Christ. Dans le chapitre *Yu-kong*, on parle du *li*, mesure terrestre : on la suppose connue. Un ancien Auteur qui a écrit avant l'incendie des livres, dit qu'un *li* comprend 1800 pieds; que, selon les uns, 5 pieds font un pas, et selon d'autres, un pas comprend 6 pieds.

(1) Je parlerai en son lieu de ce curieux et important fragment.

(2) Le Prince *Koen*, père de *Yu*, fut le premier Chinois qui fit des murailles aux Villes.

Ainsi, ceux qui ont dit que 300 pas font un *li*, ont parlé d'un pas de 6 pieds : ceux qui ont dit que 350 pas font un *li*, parlent d'un pas de 5 pieds. Les *li* sont plus grands ou plus petits, selon que le pied est plus grand ou plus petit ; mais de quelque grandeur que soit le pied, un *li* contient toujours 1800 pieds.

Le Père Martini, dans son Atlas, dit que *Yu* fit répondre les divers Pays de Chine à certaines étoiles, ou constellations qu'il rapporte. C'est une méprise du Père Martini : les livres Chinois dont ce Missionnaire se servit pour faire son ouvrage, après avoir dit les noms que les pays de Chine avaient au temps de *Yu*, rapportent tout de suite les noms des constellations où répondent ces Pays. Le Père Martini a pris tout cela comme un arrangement fait par *Yu ;* il fallait diviser les phrases. Cette application ou rapport des Pays aux constellations, signes célestes, est fort postérieure au temps de *Yu ;* c'est un des principaux points de l'Astrologie Chinoise. On l'appelle *Fen-ye*. Cet article a fait et fait encore perdre bien du temps aux Astrologues et Astronomes Chinois, et a fait bien du tort au progrès de l'Astronomie Chinoise, où il a mis le trouble et la confusion.

On a vu que la Cour de l'Empereur *Yao* fut dans le pays de *Ping-yang-fou*, ville du *Chan-si*. Celle de *Chun* fut à *Pont-cheou*, (1) Ville du *Chan-si*. La Cour de

(1) Latitude 34° 56′ 6″ ; longitude 6° 12′ ouest de Pekin.

Yu fut aussi dans le *Chan-si*, près de la ville *Gan-y-hien* (1).

L'année 2192 avant Jésus-Christ fut la 1.re année du règne de *Yu*. Il régna 8 ans. Son fils *Ki* fut son héritier et successeur. *Yu* rendit héréditaire l'Empire dans sa famille. Il fonda la dynastie *Hia*. Il suivit la forme du calendrier de *Yao*, pour l'année civile. Le commencement du jour civil fut vers le lever du soleil, apparemment au lever équinoxial du soleil. *Yu* détermina la grandeur du pied ; la figure s'en est conservée. Selon cette figure, le pied déterminé par *Yu*, contient 9 pouces 4 lignes et demie du pied de Roi français.

L'année 2184 avant Jésus-Christ, fut la 1.re du règne de l'Empereur *Ki*, fils de *Yu*. Ce Prince leva une armée contre un Prince dont l'état était vers le pays de *Sigan-fou*, Capitale du *Chan-si*. Un des crimes qu'on reprochait au Prince rebelle, était de ne pas suivre le calendrier de la Cour impériale. Depuis ce temps-là, on a vu à la Chine des guerres entreprises pour le même sujet.

Tay-kang, fils de l'Empereur *Ki*, fut Empereur après la mort de son père. Un rebelle s'empara de la Cour impériale, et l'Empereur *Tay-kang* fut obligé d'aller tenir sa Cour au lieu appelé aujourd'hui *Tay-kang-hien* (2), Ville du 3.e ordre, dans la province du *Honan*. *Tay-kang* eut pour

(1) Latitude 35° 7′ 60″; longitude 5° ouest de Pekin.
(2) Latitude boréale 34° 7′ ou 8′; longitude à l'est de Paris, 7 heures 30′ 30″ ou 40″.

successeur

successeur son frère *Tchong-kang*. Il tint aussi sa Cour à *Tay-kang-hien*; les rebelles étaient maîtres dans la Cour des Empereurs *Yu* et *Ki*.

La 1.re année du règne de *Tchong-kang* est l'année 2155 avant Jésus-Christ. Le chapitre *Yu-tching* (1) rapporte une éclipse de soleil au commencement du règne de *Tchong-kang*. Dans ce chapitre, il est dit que l'éclipse fut vue au 1.er jour de la 3.e lune d'automne: le texte dit que l'éclipse fut dans *Fang*. Ce texte ajoute que les Astronomes *Hi*, *Ho*, négligèrent l'observation de l'éclipse (2), et qu'au-lieu de s'acquitter de leur devoir, ils ne pensaient qu'à boire. L'Empereur *Tchong-kang* nomma un Général pour mettre à la raison *Hi*, *Ho* (3), par la voie des armes.

Tchun veut dire printemps. *Hia* signifie été. *Tsieou* est l'automne. *Tong* est l'hiver.

Meng-tchun, 1.re lune du printemps et de l'année.

Tchong-tchun, 2.e lune du printemps. *Ki-tchun*, 3.e lune du printemps.

Été.

Meng-hia, 1.re lune. *Tchong-hia*, 2.e lune. *Ki-hia*, 3.e lune.

Automne.

Meng-tsieou, 1.re lune. *Tchong-tsieou*, 2.e lune. *Ki-tsieou*, 3.e lune.

(1) Nom d'un chapitre du livre classique *Chou-king*.
(2) Voyez à la fin le calcul de cette éclipse.
(3) Ces Princes Astronomes étaient de la même famille que les Princes *Hi*, *Ho*, du temps de *Yao*, et que les Princes *Tchong*, *Ly*, du temps de *Tchouen-hiu*.

HIVER.

Meng-tong, 1.re lune. *Tchong-tong*, 2.e lune. *Ki-tong*, 3.e lune.

Voilà une expression Chinoise des 12 lunes ou mois lunaires. Le texte rapporte l'éclipse du soleil au 1.er jour de *Ki-tsieou*, c'est-à-dire, au 1.er jour de la 9.e lune (1).

On a vu que dans le calendrier des Empereurs *Yao*, *Yu*, l'équinoxe du printemps doit être dans la 2.e lune; celui d'automne, dans la 8.e lune; c'est-à-dire que, dans la 2.e et 8.e lune, le soleil doit entrer dans les signes *Aries* et *Libra*. Ainsi, dans la 9.e lune, le soleil devrait entrer dans le signe *Scorpius*.

NOTE.

Les caractères de l'éclipse de soleil dans la Chronique *Tchou-chou*, ne conviennent qu'au 13 Octobre de l'an 2128 avant J.-C. A la fin de ce Traité, voyez un éclaircissement sur cette éclipse de la Chronique *Tchou-chou*.

L'an 2154 avant Jésus-Christ, le solstice d'hiver fut à Paris vers 9 heures 43′ 56″, soir 7 Janvier. Ce solstice fut donc à *Tay-kang-hieu*, le 8 Janvier au matin.

Pour savoir le jour de l'équinoxe Chinois d'automne, comme on l'a expliqué dans l'astronomie de *Yao*; entre l'équinoxe d'automne Chinois, de l'an 2155, et le solstice d'hiver de l'an 2154, il y a 91 jours, 7 heures 30′;

(1) La chronique *Tchou-chou* marque une éclipse de soleil à la 5.e année du règne de *Tchong-kang*, 9.e lune, 1.er jour *Keng-su*; l'année est marquée *Kouey-sse*,

donc à *Tay-kang-hien* l'equinoxe fut le 8 Octobre 2155, vers les 9 heures 43′ du soir.

On a dit qu'au temps de *Yao*, l'équinoxe Chinois d'automne répondait vers le premier degré de la constellation *Fang*. Cette constellation a une petite étendue, comme on voit dans le catalogue. En vertu du texte qui rapporte le lieu du soleil à la constellation *Fang*, on voit qu'au premier jour de la lune *Ki-tsieou*, ou de la neuvième lune, le soleil avait passé depuis peu de temps l'equinoxe d'automne.

La détermination que fit *Yao* pour les solstices et équinoxes, suppose la connaissance de l'étendue de chaque constellation; le degré de la constellation *Fang* qui répondait à l'équinoxe d'automne, devait être distant du degré de *Hiu* qui répondait au solstice d'hiver, de 91° 31′ et quelques secondes Chinoises, et en temps de 91 jours 7 heures et 30′, ou temps qui répond à 7 heures, 30′ Européennes. Ainsi, sachant le jour du solstice d'hiver, on pouvait aisément savoir celui de l'équinoxe d'automne, en donnant par jour au soleil un degré Chinois de mouvement en ascension droite, selon la méthode ancienne Chinoise.

En supposant même que la détermination de *Yao* fût à la première année de son règne, l'espace entre cette première année, et l'année de l'éclipse, n'allait pas à 200 ans, et supposant encore qu'au temps de *Tchong-kang*, on n'avait pas connaissance du mouvement propre des fixes, l'erreur du calcul

pour le jour de l'équinoxe, et l'application du lieu du soleil aux constellations ne pouvait pas être fort remarquable. Quoique, selon les apparences, on ne fût pas bien en état de déterminer le moment du solstice, même à-peu-près, on ne devait guère se tromper au-delà de deux ou trois jours. Il était plus facile de conclure le jour de l'équinoxe par le solstice, que par l'observation immédiate du vrai équinoxe, et par-là du moyen Chinois.

Si on veut vérifier l'éclipse du livre classique *Chou-king*, il faut 1.° trouver une éclipse visible au pays de *Tay-kang-hien*; il faut 2.° que l'éclipse soit à la 9.e lune, dans la forme du calendrier de la dynastie *Hia*, c'est-à-dire, il faut que, dans le cours de cette lune, le soleil entre dans le signe Chinois *Scorpius*; il faut 3.° que cette éclipse représente le lieu du soleil, ou dans la constellation *Fang*, ou bien près; c'est-à-dire, que le temps de l'éclipse doit être peu éloigné de l'équinoxe Chinois d'automne, puisque la constellation *Fang*, de petite étendue, ou était encore, dans le temps de *Tchong-kang*, à l'équinoxe Chinois, ou en était très-près. On doit comparer l'ascension droite du soleil à celle de la constellation *Fang*; pour vérifier l'éclipse, il faut 4.° que l'éclipse soit dans un temps qui ne soit pas contraire à d'autres époques bien prouvées.

L'an 1111 avant Jésus-Christ, fut la première année de la dynastie *Tcheou*; cette époque est certaine. La dynastie *Chang*, qui fut avant celle de *Tcheou*, régna au-moins

600 ans. Selon les monumens historiques, la dynastie *Hia*, qui précéda la dynastie *Chang*, régna au-moins 400 ans. Ainsi, la première année de la dynastie *Hia* fut au-moins l'an 2111 avant Jésus-Christ. Le plus petit intervalle qu'on puisse mettre entre la première année de la dynastie *Hia* et la première année du règne de *Tchong-kang*, peut aller à 50 ans ou environ. C'est donc vers l'an 2060 environ, avant Jésus-Christ, qu'il faut placer la première année du règne de *Tchong-kang*. En admettant les espaces les plus petits dans la Chronologie Chinoise, dans les éclipses solaires, au-dessous de l'an 2060 avant Jésus-Christ, il n'y a point d'éclipse qui puisse être regardée comme celle dont parle le livre *Chou-king*. *Yu* fut le premier Empereur de la dynastie *Hia*. Le *Chou-king* marque clairement 150 ans entre la première année du règne de *Yu* et la première année de *Yao*. Ainsi, la première année de *Yao* est au-moins l'an 2261 avant Jésus-Christ. Je mets ici les termes les plus courts.

D'un autre côté, les plus longues durées qu'on puisse raisonnablement donner aux deux dynasties *Chang*, *Hia*, vont à près de 1100 ans. Ainsi, l'époque de l'an 1111 avant Jésus-Christ, étant supposée, l'an 2211 avant Jésus-Christ, serait la première année de la dynastie *Hia*; c'est le terme le plus long qu'on puisse assigner, selon les monumens de l'histoire; ajoutez le nombre de 150 ans pour les deux règnes de *Chun* et *Yao*, on trouvera que l'an 2361 avant Jésus-Christ,

est la première année du règne de *Yao*; c'est le terme le plus long: on pourrait peut-être faire remonter la première année de *Yao* jusques vers l'an 2400 avant Jésus-Christ. Une éclipse de soleil qu'on calculerait, et d'où il suivrait que *Yao* a régné avant l'an 2400 avant Jésus-Christ, serait clairement différente de celle du *Chou-king*. On voit donc que la vérification de l'éclipse solaire dont parle le livre *Chou-king*, est très importante dans la chronologie Chinoise.

M. Freret me fit l'honneur, en son temps, de me communiquer un calcul d'éclipse solaire, d'où M. Freret concluait, que l'an 2007 avant Jésus-Christ était une des années du règne de *Tchong-kang*. Il ajoutait que cette éclipse de l'an 2007, est celle du *Chou-king*. Je répondis à M. Freret que le calcul qu'il avait eu de M. Cassini, quoique très-exact, ne me paraissait pas donner l'éclipse dont le *Chou-king* fait mention; je rendais compte à M. Freret des raisons que j'avais pour ne pas admettre l'éclipse de l'an 2007. Depuis ce temps-là M. Freret a publié le calcul de M. Cassini dans sa nouvelle Dissertation. Dans la chronologie, j'ai dit en détail ce que j'avais à objecter contre l'époque de 2007, établie par M. Freret, comme une des années du règne de *Tchong-kang*. Je suis toujours dans le sentiment qu'en vertu du texte du *Chou-king* sur l'éclipse, l'an 2155 avant Jésus-Christ, est la première année du règne de *Tchong-kang*. Les nouveaux calculs de l'éclipse du soleil sur des

tables nouvelles, me paraissent bien prouver l'époque de l'an 2155 (1). En Europe, on sera mieux en état qu'ici de bien examiner cette époque.

Le texte du livre *Chou-king* n'exige nullement une grande éclipse; une éclipse assez visible suffit. La frayeur, ou pour mieux dire, la confusion indiquée dans le texte, ne vint pas de la quantité de l'éclipse; elle vint d'une cause clairement marquée. Les Astronomes n'avaient pas annoncé l'éclipse: à la vue du soleil éclipsé, les Mandarins, qui ne s'y attendaient pas, furent obligés de se préparer et d'aller au Palais en désordre: cette confusion dut nécessairement alarmer le Peuple qu'on n'avait pas averti, selon la règle, d'une éclipse de soleil. Dans ces occasions, les Mandarins devaient aller au Palais avec l'arc et la flèche, comme pour être au secours de l'Empereur, qui passe pour l'image du soleil. Cette cérémonie est décrite dans les anciens livres des Rits. L'intendant de la musique, qui était un aveugle, frappait un tambour: les Mandarins offraient des pièces de soie à l'honneur de l'*Esprit*: l'Empereur et les Grands gardaient un jeûne et étaient simplement vêtus: on ne s'attendait pas à faire ces cérémonies; elles ne purent être faites qu'en désordre; c'est ce qui dut causer quelque confusion. Cela indisposa l'Empereur contre les Astronomes. Les éclipses de soleil sont regardées en Chine comme

(1) Eclipse de soleil, vérifiée au 12 Octobre, l'an 2155 avant Jésus-Christ, à Tay-kang-hien

de mauvais présages et comme un avis donné par le Ciel à l'Empereur, pour examiner ses fautes, et se corriger. De là vient qu'en Chine, une éclipse de soleil a toujours été regardée comme une affaire de conséquence pour l'Etat. De là vient aussi qu'on a été toujours fort attentif au calcul et à l'observation des éclipses de soleil, et aux cérémonies à garder dans ces conjonctures.

Quelques Missionnaires peu instruits sur ces matières, ont dit que le texte du *Chou-king* ne fait aucune mention d'éclipse. Outre les circonstances du texte sur les cérémonies, et l'expression de la discorde entre le soleil et la lune, l'ancien livre *Tsot-chouen*, dont l'auteur vivait plus de 480 ans avant Jésus-Christ, cite le texte du *Chou-king* comme rapportant une éclipse de soleil, et cet ancien auteur se sert du terme formel d'éclipse de soleil. Je ne parle pas d'un ou deux autres Missionnaires qui, par un trop grand desir de voir dans le texte une éclipse conforme à leurs souhaits, ont cru voir dans le texte une éclipse entre 7 et 9 heures du matin. L'expression de la conjonction par un caractère qui est le même (1) que celui d'aujourd'hui, pour le temps de 7 à 9 heures du matin, trompa les Missionnaires. Ils ne savaient pas que le caractère *Tchin* est l'expression de la conjonction, selon ce que dit formellement le *Tsot-chouen* que j'ai cité (2). Ils ne savaient

(1) *Tchin*.

(2) Les Interprètes s'accordent à suivre la définition donnée par le *Tsot-chouen*.

pas aussi que l'usage de 12 caractères du cycle de 12 pour exprimer les heures du jour, est postérieur de bien des siècles au temps de *Tchong-kang*.

D'autres Missionnaires, et d'après eux quelques Européens, ont fait une autre objection plus spécieuse, non pas aux yeux des Chinois et des Missionnaires qui ont lu l'histoire de Chine, mais aux yeux des Européens qui ne sont pas à portée de vérifier les textes Chinois. Ces Missionnaires ont traité de fable les circonstances du texte Chinois sur l'éclipse. Une armée commandée par un Général, pour punir des Astronomes, ou négligens, ou mauvais calculateurs, a paru à ces Missionnaires un *roman*. C'est disent-ils, comme si, à l'occasion d'une éclipse mal calculée, les Cours de France, d'Angleterre, de Prusse, de Russie et autres levaient des troupes contre les Astronomes des Observatoires. De ce que la levée des troupes contre les Astronomes serait une fable, il ne s'ensuivrait pas que l'éclipse fût un trait fabuleux de l'histoire; d'ailleurs l'histoire Chinoise détruit entièrement l'objection.

Les Astronomes *Hi*, *Ho*, étaient Princes. Ils avaient des terres et des vassaux; ils ne se trouvèrent pas à la Cour au temps de l'éclipse. Ils se cantonnaient et se fortifiaient dans leurs terres, liés secrétement avec les rebelles qui avaient pris la Cour impériale du *Chan-si*, et qui, soutenus de bonnes troupes, voulaient détruire la Famille impériale.

Tchong-kang instruit de la perfidie des Princes *Hi*, *Ho*, ordonna à un Général de les attaquer ; ce que le texte dit des Lois portées par les Anciens contre les calculateurs qui représentaient, ou trop tôt, ou trop tard, les observations dans leurs calculs, fait voir une grande antiquité dans l'Astronomie Chinoise. Ces Lois étaient pour obliger les Astronomes à être attentifs. Quand, dans les Astronomes Chinois, il n'y a eu d'autre faute qu'une négligence, ou défaut dans les calculs, la peine a toujours été ou la privation des appointemens, ou la charge ôtée, ou une sévère réprimande, et choses pareilles. La peine de mort, ou d'exil, était pour d'autres crimes commis dans le poste de chef d'Astronomie.

Remarque.

Sur l'autorité de quelques abrégés d'histoire, et des Missionnaires, je croyais que la Cour de *Tchong-kang* était la même que celle des Empereues *Ki* et *Yu;* mais ayant lu exactement l'histoire, j'ai vu que la Cour de *Tchong-kang* était *Tay-kang-hien*, comme j'ai dit.

On voit aisément les connaissances astronomiques supposées dans *Yao*, ou du temps de *Yao*. La connaissance du triangle rectangle dans *Yu*, n'est pas moins remarquable. Le texte du *Chou-king*, qui fait mention de l'éclipse de soleil au commencement de *Tchong-kang*, fait bien regretter la perte des méthodes si anciennes, que le *Chou-king*

suppose pour un calcul d'éclipse de soleil, où le lieu du soleil est rapporté à une constellation. Les anciens Législateurs étaient sages et éclairés, et puisqu'avant le temps de *Tchong-kang* ils avaient porté des Lois pénales contre les Astronomes du tribunal qui calculeraient mal, on devait avoir une méthode assez sûre et bien détaillée; sans cela les Lois auraient été très-injustes : cette injustice ne peut pas être attribuée à ces anciens Législateurs.

Cette méthode pour le calcul des éclipses de soleil, dans un temps si ancien, et dans un Pays si éloigné de celui où se fit la dispersion des Nations après le déluge, est un point qui me semble bien digne de remarque et d'attention; et je crois que les Fondateurs de l'Empire avaient des premiers Patriarches, ou même de Noé, bien des connaissances sur l'Astronomie. J'ai bien de la peine à me persuader que les Chinois, (1) sur leurs propres observations et réflexions, aient pu venir à bout d'avoir les connaissances supposées dans ce que dit l'Empereur *Yao*, et dans ce que dit le *Chou-king* sur l'éclipse de soleil.

Remarques.

1.° L'époque de l'Empereur *Tchong-kang*, jointe au nombre d'années marquées dans l'ancienne chronique *Tchou-chou*, peut donner l'époque de la 1.re année de l'Empereur *Yu*, je veux dire de la 1.re année de son règne.

(1) Dans les anciens temps.

Cette époque connue donne celle de la 1.re année du règne de *Yao*; car le livre *Chou-king* compte 150 ans depuis la 1.re année du règne de *Yao*, jusqu'à la 1.re année du règne de *Yu*.

2.° Il paraît que la connaissance d'une période de 19 ans pour les conjonctions et les oppositions, est en Chine au-moins depuis le temps de *Yao*. On avait peut-être une période pour les éclipses.

C'est du temps de l'Empereur *Yu*, ou près de ce temps-là, que fut dressé un calendrier nommé *Hia-siao-tching*. Un fragment de ce calendrier s'est conservé; voici ce qu'on y lit:

Dans *Tching-yue* (1), l'année commence au commencement du crépuscule du soir. *Tsan* (2) passe au méridien; *Teou-ping* (3) est au-dessous.

Seconde lune.

Troisième lune. *Tsan* est dans les rayons du soleil.

Quatrième lune. On voit *Mao* (4) au commencement du crépuscule du soir; *Nan-men* (5) est au méridien.

Cinquième lune. On voit *Tsan*. Dans cette lune sont les longs jours, c'est-à-dire, que le solstice d'été est dans le cours de cette lune. Au commencement du crépuscule du soir, *Ta-ho* (6) est au méridien.

---

(1) Première lune dans la forme du calendrier de l'Empereur *Yu*.

(2) Constellation *Tsan*.

(3) Etoile de la grande ourse.

(4) Constellation *Mao*.

(5) Porte du Sud.

(6) Nom général des constellations *Fang*, *Sing*, *Ouy*.

Sixième lune. Au commencement du crépuscule du soir, *Teou-ping* est au méridien, au-dessus.

Septième lune. *Teou-ping* est au-dessous, près du crépuscule du matin.

Huitième lune. *Tchin* est dans les rayons du soleil.

NOTES.

1.° *Nan-men.* Ces deux caractères Chinois désignent un astérisme qui contient deux étoiles du Centaure. La plus orientale et australe de ces deux étoiles est au pied du Centaure. Cette grande étoile devait être bien visible à la Cour de l'Empereur *Yu*. Latitude boréale 35° 7′ (1).

2.° *Tchin* qu'on voit à la 8.e lune, désigne ici, selon les uns, l'épi de la Vierge (2); selon les autres, le cœur du Scorpion, ou en général, les constellations *Fang*, *Sing*, *Ouy*. Si le texte disait le matin ou le soir, on verrait lequel des deux astérismes le texte indique. Par un texte suivant, il paraît qu'il s'agit du cœur du Scorpion, ou de la constellation *Sing*.

3.° Dans le texte de la 2.e lune, le fragment a deux caractères *Ting-hay*. La 24.e place dans le cycle de 60, a ces deux caractères *Ting-hay*, et on ne voit pas à quel jour ou année ces deux caractères ont été rapportés.

Suite du texte du Hia-siao-tching.

A la neuvième lune, *Ho* (3) est sous l'horizon, c'est-à-dire, que cet astérisme se cou-

(1) Ceci dénote une grande antiquité en général.

(2) Ou pour mieux dire, la constellation *Kio* qui commence par l'épi de la Vierge.

(3) C'est *Ta-ho*.

che avant le soleil, et ne se voit pas. *Tchin* est lié avec le soleil, c'est-à-dire, qu'il est fort près du lieu du soleil. Il paraît donc qu'il s'agit ou de l'étoile *Cor Scorpii*, ou de la constellation *Sing*.

Dixième lune. Au commencement du crépuscule du soir, on voit *Nan-men :* les nuits longues sont dans cette lune. *Tchi-nu* (1) est au nord près du crépuscule du matin.

Onzième lune.

Douzième lune.

NOTES.

1.° Le caractère *Tchin* qu'on voit ici à la 9.e lune, est le même que le *Tchin* qu'on a vu à la 8.e lune. Ainsi, on voit que ce *Tchin* dénote le Scorpion, et apparemment l'étoile *Cor Scorpii*, ou la constellation *Sing*.

2.° Les Interprètes croient qu'il y a eu quelque altération, ou transposition dans le texte de la 10.e lune. On y dit les *nuits longues :* cette expression dénote le solstice d'hiver. Or, ce solstice était certainement dans la 11.e lune.

3.° Dans la 2.e, 11.e, 12.e lune, on ne voit rien, parce que le texte ne fait pas mention de quelque étoile.

4.° M. Freret (2) à qui j'avais fait communiquer ce que j'avais ramassé sur les divers catalogues Chinois d'étoiles, et en particulier le fragment *Hia-siao-tching*, a dit que dans ce fragment il s'agit du 1.er jour de la lune. Le texte ne dit rien du jour de la lune, ni de l'année où le calendrier fut fait. On peut supposer qu'il

(1) Femme ou fille brodeuse, c'est l'étoile *ucida lyræ*.

(2) Dans la nouvelle Dissertation sur la Chronologie Chinoise.

s'agit du 1.er jour de la lune : on peut supposer aussi qu'il s'agit du corps de la lune en général, ou du milieu de la lune.

5.° Il me paraît qu'il faut faire une grande différence entre le *Hia-siao-tching*, et ce qu'on a vu du chapitre *Yao-tien* sur les étoiles. Ce que dit le *Yao-tien* n'est nullement pour le simple peuple et paysan. Le *Hia-siao-tching* est un calendrier populaire.

6.° Je n'ai mis que les textes qui regardent les étoiles ; les autres n'ont point de rapport à l'Astronomie.

M. Freret, dans sa nouvelle dissertation sur la chronologie Chinoise, a ajouté bien de bonnes notes et des réflexions sur ce que je lui avais envoyé sur les étoiles Chinoises, et il donne en particulier un beau jour à ce que je lui avais indiqué sur les étoiles *Nan-men*, et les étoiles *Tien-y* et *Tay-y*. Je lui indiquais les conséquences à tirer pour le texte sur *Nan-men*, et pour *Tay-y* et *Tien-y*; étoiles que je crois avoir été les étoiles polaires en Chine, et observées comme telles en Chine.

Par le fragment *Hia-siao-tching* et le *Chou-king*, au chapitre *Yao-tien*, on voit que les Chinois avaient dans ce temps-là des noms pour les étoiles, et qu'il y avait des Astronomes qui observaient leurs lever, coucher, passage par le méridien, et lieu dans le Ciel : on voit encore, sur-tout par le texte où est l'éclipse solaire au temps de *Tchong-kang*, que les Chinois rapportaient au lieu des étoiles le lieu du Soleil. Il est hors de doute que ces Chinois astronomes obser-

vaient l'étoile polaire, et qu'ils lui donnaient un nom Chinois. Dans le *Chou-king*, chapitre *Hong-fan* (1), l'Empereur est désigné par le caractère de pôle. Cette idée de l'Empereur sous le titre de pôle, est clairement marquée par Confucius. L'Empereur est regardé en Chine de tout temps comme le fils du Ciel, et comme le Ciel même. Les caractères Chinois *Tien-y*, unité du Ciel, *Tay-y* grande unité, ont à-peu-près le même sens et expriment le Ciel. Confucius, en disant que le Ciel est *un grand*, fait clairement allusion au caractère du Ciel, *Tien* composé du caractère un — et du caractère *Ta* qui signifie grand. On peut aussi dire unité grande. Cela supposé, les étoiles *Tay-y* (2) et *Tien-y* (3) qu'on voit dans les plus anciens catalogues Chinois, et qui sont dans la queue du dragon, paraissent avoir été successivement les étoiles polaires; selon ces catalogues ces deux étoiles désignent le Souverain.

NOTES.

1.° L'an 2259 avant Jésus-Christ, l'étoile *Tay-y* fut le plus près du pôle, et était l'étoile polaire; et l'an 2667 avant Jésus-Christ, l'étoile *Tien-y* était la polaire. L'étoile *a* (4) de la queue du

(1) Grande règle.

(2) Au commencement de l'an de Jésus-Christ 1730 : longitude australe, 25° 24′ 20″ : latitude boréale, 64° 13′ 00″.

(3) Longitude méridionale, 0° 4′ 25″ : latitude boréale, 65° 21′ 38″.

(4) Longitude méridionale, 3° 37′ 40″ : latitude boréale, 66° 21′ 40″.

dragon fut avant ce temps-là la polaire (1); mais son caractère Chinois ne désigne pas une étoile polaire. Ainsi, c'est entre les ans 2259 et près de 2780 avant Jésus-Christ qu'il faut fixer le commencement des observations Chinoises de l'étoile polaire, et sans doute d'autres observations.

2.° Dans ces anciens temps, les Chinois n'ont donc pas cru une étoile fixe et immobile au pôle, comme les Chinois le crurent dans la suite.

3.° L'étoile *Tay-y* se voit à la vue simple. Je ne la vois pas dans les catalogues Européens que nous avons ici.

Par ce qu'on vient de dire sur l'étoile polaire, on doit conclure que l'an 2851 avant Jésus-Christ, temps où l'étoile de la queue du dragon était l'étoile polaire, il n'y avait pas en Chine des Astronomes observateurs des étoiles du pôle (2); car s'il y en avait eu, on aurait donné un nom convenable à cette étoile comme la polaire; le nom qu'elle a, lui a été donné ensuite.

Après la mort de *Tchong-kang*, les rebelles devinrent plus formidables que jamais; *Siang*, successeur et fils de *Tchong-kang* fut assassiné par les intrigues des rebelles; la Famille impériale fut à deux doigts de sa perte (3). *Chao-kang*, fils de *Siang*, vint enfin à bout de réduire et d'exterminer les usurpateurs; il reprit la Cour impériale de l'Empereur *Yu*. Je crois que c'est vers l'an

(1) An 2851 avant Jésus-Christ.

(2) *Note de l'Editeur.* La Chine alors n'était vraisemblablement pas peuplée.

(3) Voyez la Chronologie.

2097 avant Jésus-Christ qu'il faut placer le temps du Prince *Kong-lieou*, un des ancêtres de l'Empereur *Ou-ouang* (1), premier Empereur de la dynastie *Tcheou*. Le Prince *Kong-lieou* descendait de *Heout-si*, frère de *Yao*. Il était l'Intendant général de l'Agriculture. Les guerres civiles l'obligèrent de se retirer dans le Pays où est aujourd'hui *Si-ngan-fou*, Capitale du *Chen-si*; *Kong-lieou* y fut Prince d'un petit état; il fut toujours fidèle à la Famille impériale; par ce que rapporte le livre classique *Chi-king*, on voit que *Kong-lieou* observait les ombres du soleil; il fesait sans doute d'autres observations, mais on ne les a pas.

La 1.re année de la dynastie *Hia* fut l'an 2192 avant Jésus-Christ; la dernière année de cette dynastie fut l'an 1761 avant Jésus-Christ. Selon un système assez bien fondé, la dernière année de la dynastie *Hia* peut être placée à l'an 1738. La durée de la dynastie *Hia* devient par-là douteuse, mais elle a les deux termes entre l'année 1738 et 2192 avant Jésus-Christ, et entre l'année 1761, et 2192 avant Jésus-Christ. C'est du-moins ce qui me paraît mieux que d'autres systèmes qu'on peut faire.

On a vu que l'étoile *Tien-y* (1) avait été l'étoile polaire, et observée comme telle par les Chinois; c'est la première étoile polaire que les Chinois ont eue et observée. Le titre

(1) Première année de son règne, l'an 1111 avant Jésus-Christ.

(2) Unité du Ciel.

de *Tien-y* est celui du Prince *Tching-tang* qui détruisit la dynastie *Hia*. *Tching-tang* était Prince d'un pays de *Hon-an* où est la ville de *Kouey-te-fou* (1). C'est dans ce Pays que fut sa Cour. La première année de son règne fut l'an 1760 avant Jésus-Christ.

Tching-tang ordonna que la 12.e lune du Calendrier de *Ya* serait la 1.re lune de l'année, et que le jour serait compté au moment de midi. Le pied dont se servit la Cour de ce Prince, est, selon la figure qui s'en est conservée, au pied de Roi Français, comme 1000 est à 1016, ou 125, à 127. C'est ce pied que l'Empereur *Cang-hi* donna aux Missionnaires pour la mesure de la carte qu'ils firent des Etats de Sa Majesté. L'an passé je reçus une lettre de M. l'Abbé Sallier qui me fesait l'honneur de me demander mon avis sur une difficulté proposée à l'occasion d'un pied Chinois, le même dont on s'est servi pour la carte envoyée par le Père Parennin, Jésuite Français à Pekin, à M. de Mayran. J'ai vu quelque petite différence dans les pieds ou d'ivoire, ou de cuivre, faits au Palais. Celui que le Père Parennin envoya a pu souffrir quelque altération dans le voyage de mer; je répondis à M. l'Abbé Sallier; ma réponse était selon le pied que le Père Benoist et moi avons, et qu'on assure être le même que celui de la carte; nous en prîmes exactement la dimension, et le com-

(1) Latitude boréale, 34° 28′ 40″ : longitude, ouest de Pekin, 0° 37′ 30″.

parâmes au pied de Roi ; c'est en conséquence de cette comparaison que je fis ma réponse à M. l'Abbé Sallier, pour expliquer ce qu'on disait de la juste mesure *Li* (1), dont 200 sont marqués pour un degré de latitude. M. l'Abbé fera de ma réponse l'usage qu'il jugera à propos. On aura vu pourquoi, selon le pied envoyé par le Père Parennin, un degré de latitude a moins de 200 *Lis*. C'est véritablement une difficulté qu'il fallait éclaircir.

Remarques.

1.° Dans la forme du Calendrier de l'Empereur *Tching-tang*, la 3.e lune devait avoir l'équinoxe du printemps. Le solstice d'hiver était dans la 6.e lune, l'équinoxe d'automne était dans la 9.e, et le solstice d'hiver était dans la 12.e. L'ancien Auteur du *Tso-tchoueu* dont j'ai parlé, a parlé expressément, et plusieurs fois, de cette forme d'année établie par l'Empereur *Tching-tang*.

2.° Dans la Chronologie, j'ai rapporté ce qu'on dit de la famine qui fut au temps du règne de ce Prince.

L'Empereur *Tching-tang* régna 13 ans ; après lui, deux de ses fils régnèrent ; les deux règnes furent en tout de six ans (2) ; c'est ce que dit formellement *Meng-tse* dont l'ouvrage

(1) Mesure Chinoise terrestre : un *li* contient 1800 pieds.

(2) Le Père Couplet, d'après quelque abrégé Chinois d'histoire, a omis ces deux règnes.

Le Père Duhalde, dans sa chronique, les a aussi omis ; c'est une faute à corriger.

fait avant l'incendie des livres, est classique en Chine.

Après les six ans de ces deux règnes, *Tay-kia*, petit-fils de *T'ching-tang*, monta sur le Trône. L'année 1741 avant Jésus-Christ fut la 1.re année de son règne.

Le livre classique *Chou-king*, chapitre *Y-hiun*, dit qu'au jour *Y-Tcheou* (1) de la 12.e lune (2), *Tay-kia* fit une grande cérémonie, et ce fut comme une installation sur le Trône. Cette 12.e lune était la 12.e lune de l'année qui avait commencé dans l'année 1741. Le 20 Janvier 1740 fut le jour de la conjonction, et le 1.er jour de l'an Chinois, le solstice d'hiver, était arrivé le soir du 4.e Janvier 1740, et selon le calcul des jours Chinois, le 4e. Janvier eut les caractères *Y-Tcheou*. Cela étant, le 4.e Janvier fut dans la 12.e lune de l'année marquée dans le texte, 1.re année de *Tay-kia*, et cette 1.re année commença dans les commencemens de l'année Julienne 1741 avant J. C. Cette année peut donc être marquée l'an 1741. Le jour du solstice a toujours été en Chine un grand jour de cérémonie (3); voilà pourquoi le 4.e Janvier de l'an 1740 me paraît préférable aux autres jours *Y-Tcheou*, qu'on ne saurait trouver dans les années de ce temps-là, être dans la 12.e lune, et jour de cérémonie; il n'y a que le 4 Janvier 1717, qui puisse le disputer au 4.e Janvier 1740.

(1) Second jour du cycle de 60.
(2) De la 1.re année.
(3) J'en parlerai ensuite en parlant de Confucius.

Le 4 Janvier de l'an 1717, eut les caractères *Y-Tcheou* ; ce fut jour de solstice (1). Ce jour fut dans la 12.e lune de l'année qui commença dans l'année 1718. La nouvelle lune se trouva quelques jours après le solstice. Voilà pourquoi j'ai dit que selon un système assez bien fondé on pourrait placer la dernière année de la dynastie *Hia* à l'an 1738 avant Jésus-Christ. Je préfère l'an 1761, à à cause, 1.° que l'ancienne Chronique du livre *Tchou-chou* marque 431, ou 432 ans pour la durée de la dynastie *Ya*, et 2.° parce que je suppose la 1.re année de *Tchong-Kang* bien fixée à l'an 2155 avant J. C.

NOTES.

1.° Dans la Chronologie Chinoise j'ai fait voir les erreurs de calcul dans les Astronomes Chinois postérieurs, qui ont examiné les caractères du jour *Y-tcheou* de la 12.e lune.

2.° M. Freret a fait bien des calculs, pour tâcher de fixer l'époque de *Tay-kia*, par les caractères *Y-tcheou*, dans un jour de la 12.e lune. Il dit très-bien que, quelque système qu'on suive, le jour *Y-tcheou* doit être dans une 12.e lune du calendrier de l'Empereur *Tching-tang*.

On peut faire une objection contre le jour du solstice d'hiver. Le calcul des jours est fait dans la supposition du commencement du jour à minuit ; ainsi tout notre 4.e Janvier Julien fut *Y-tcheou*. Dans le calendrier de *Tching-tang* le jour *Y-tcheou* commença à

(1) Le solstice fut à Paris le soir 4 Janvier ; mais à la Chine, ce fut le 5 Janvier au matin.

midi de notre 3.e Janvier Julien ; et le moment de midi du 4.e Janvier, fut le commencement du jour *Ping-yn* 3.e du cycle. Le solstice fut donc dans le jour *Ping-yn* et non dans le jour *Y-tcheou*.

Je ne crois pas qu'il faille chercher dans les anciennes observations du solstice, ou plutôt dans les déterminations, la même exactitude que dans les tables d'aujourd'hui, pour le calcul des lieux du soleil ; et on ne saurait trouver dans ces temps-là, d'autres solstices au jour *Y-tcheou* qui soient en même-temps dans la 12.e lune.

L'Astronome *Ou-hien* vivait vers l'an 1620 avant Jésus-Christ, sous le règne de l'Empereur *Tay-ou*. Cet Astronome fit un grand catalogue d'étoiles. Les Chinois qui, depuis l'an 206 avant Jésus-Christ, ont fait des catalogues d'étoiles, et des recueils sur cette matière, disent tous que les étoiles de *Ou-hien* sont dans leurs catalogues. Il serait très-bon d'avoir l'original de ce que fit *Ou-hien* : les catalogues postérieurs ont marqué bien des étoiles qui n'étaient pas sans doute dans le catalogue de *Ou-hien* ; des noms ont été changés, et on ne saurait reconnaître au juste les étoiles de *Ou-hien* sous le nom et caractère de ce temps-là. L'antiquité de *Ou-hien* fait regretter la perte de son catalogue d'étoiles.

Par le livre classique *Chou-king*, il compte qu'il y a eu un catalogue des années des règnes des Empereurs de la dynastie *Chang*. Le nombre des années de quelques règnes,

s'est conservé, le reste s'est perdu. La dynastie de *Chang* eut des Astronomes et des observateurs : leurs méthodes se sont perdues.

Le dernier Empereur de la dynastie *Chang*, était *Cheou*, ou *Tcheou*, Prince vicieux qui fut détrôné par le Prince *Ou-ouang*. La dernière année de la dynastie *Chang* fut l'an 1112 avant J. C.

Ou-ouang, fils du Prince *Ou-en-ouang* fut le premier Empereur de la dynastie *Tcheou* ; la première année de son empire fut l'an 1111 avant J. C. (1)

Tcheou est le nom de la Principauté de *Ou-en-ouang* et de sa famille, dans le Pays de *Sin-gan-fou*, capitale du *Chen-si*. *Ou-ouang* étant Empereur, donna ce nom à sa dynastie.

Un fragment (2) d'un livre fait au temps de la dynastie *Tcheou*, dit qu'à la 35.e année du règne de *Ou-en-ouang*, Prince de *Tcheou* au jour *Ping-tse* (3) de la nouvelle lune, à la conjonction il y eut éclipse de lune. Le fragment ajoute qu'à la vue de l'éclipse le Prince fit la cérémonie (4), et ne dit rien ni du temps, ni des phases de l'éclipse. *Ou-en-ouang* était tributaire de l'Empire de *Chang* ; il suivait le calendrier de *Chang*. Selon ce calendrier le jour commençait au moment de midi, et la première lune était celle dans le cours de laquelle le soleil entrait dans le signe du Verseau.

---

(1) L'examen de la Chronologie fixe cette époque.
(2) Je parlerai de ce fragment.
(3) Treizième du cycle de 60.
(4) Le fragment suppose la cérémonie connue.

Le

Le 29 Janvier (1) de l'an 1137 avant Jésus-Christ, au soir, fut la conjonction ; il y eut éclipse de lune totale *cum morâ*. La table des jours du cycle suppose le commencement du jour à minuit, et selon cette supposition, le 30 Janvier commença à minuit ; ce 30.e Janvier s'appelait *Ping-tse*. La dynastie *Chang* régnait alors, le jour *Ping-tse* commença à midi du 29 Janvier. Au temps de la conjonction le soleil était dans les derniers degrés du signe du Taureau. Dans cette lune le soleil entra donc dans le Verseau : c'était donc la 1.re lune de ce temps-là. Dans les années avant et après l'an 1137, on ne trouvera pas, au-moins dans l'espace de bien des années, une éclipse de lune au jour *Ping-tse*, d'une 1.re lune dans le calendrier de la dynastie. Le livre classique *Chou-king* (2) donne à *Ouen-ouang* 50 ans de règne. L'an 1124 fut donc la 50.e année du règne de *Ou-ouang* qui lui succéda dans la Principauté.

Le livre *Chou-king* dit que *Ou-ouang* (3), à la 1.re année de son empire, comptait la 13.e année de la Principauté : dès l'année 1123, il commença donc à compter les années de la Principauté, et l'année 1123 fut comptée la première.

NOTE.

Dans la Chronique *Tchou-chou*, les caractères *Kia-tse* sont à la 37.e année du règne de

(1) Dans le cycle de 60, les caractères de cette année sont *Kia-tse*, ceux de la première année du cycle.
(2) Chapitre *Ou-y*.
(3) 1111 ans avant Jésus-Christ.

Ouen-ouang. Ainsi, par-là on corrige les nombres du fragment pour l'année ; au-lieu de 35, il a dû dire 37 : ce n'est qu'à l'année *Kia-tse* que l'éclipse de lune fut au jour *Ping-tse* de la 1.re lune. L'an avant Jésus-Christ 1124 fut donc la 50.e et dernière année du règne de *Ouen-ouang*.

Le livre classique *Chou-king* dit qu'entre la 1.re et la 4.e lune de la 1.re année de l'empire de *Ou-ouang*, il y eut une lune intercalaire ; c'est au-moins la conclusion qu'on tire en comptant l'espace entre les jours marqués dans la 1.re et 4.e lune dans le livre. Ces jours marqués dans le *Chou-king*, ne sauraient se vérifier (1) qu'à l'an 1111 avant Jésus-Christ dans la forme du calendrier de *Ou-ouang*. Les Historiens, après l'expédition de ce Prince, marquèrent les lunes dans la forme du calendrier de *Tcheou*, en partant de l'expédition de *Ou-ouang*.

Par le calcul des jours marqués dans le *Chou-king*, on voit que le 29 Novembre (2) fut le 1.er jour de la lune et le 1.er de l'année ; dans la forme du calendrier de *Ou-ouang*, que le 28 Décembre de l'an 1112 avant Jésus-Christ fut le dernier jour de la 1.re lune et le jour du solstice d'hiver. Les Astronomes de la dynastie *Chang*, négligèrent sans doute les calculs et observations du solstice. Cette erreur du solstice, qui fut le 1.er jour de l'an 1111, ne doit pas être attribuée aux Astronomes de *Tcheou*. Selon la règle de l'intercalation, on ne dut point

(1) On le voit dans l'examen de la Chronologie.
(2) An 1112 avant Jésus-Christ.

dire 1.re lune (1) intercalaire, à moins qu'on n'attendît la 2.e lune ; car les Astronomes postérieurs ont dit qu'anciennement on n'intercalait pas la 1.re lune.

NOTES.

1.° L'examen et le calcul des jours marqués dans le livre *Chou-king*, font voir que le 30 Novembre de l'an 1112, *Ou-ouang* partit de sa Cour du Chen-si pour sa grande expédition ; que le 26 Décembre 1112, il passa le fleuve *Hoang-ho* à *Meng-tsin* (2) ; que le 31 Décembre, l'armée fut rangée en bataille dans la campagne de *Mou-ye* (3) ; que le 1.er Janvier de l'an 1111, il y eut bataille ; *Ou-ouang* fut vainqueur ; *Cheou* ou *Tcheou*, dernier Empereur de la dynastie *Chang*, perdit l'Empire : il se brûla. On voit aussi qu'après le 3.e jour de la 4.e lune dans l'année 1111, *Ou-ouang* repartit pour sa Cour, et que le 14 Avril 1111, il fut salué et reconnu Empereur, avec grande pompe.

2.° Le *Chou-king* marque que, lorsque *Ou-ouang* arriva à *Meng-tsin*, c'était *Tchun* : à la lettre, c'est printemps ; mais ici, cela veut dire 1.re saison de l'année. On verra des expressions pareilles pour le temps du solstice d'hiver ; cela ne veut dire dans le livre pour ce temps-là, que le commencement de l'année, ou 1.re saison de l'année.

Le solstice d'hiver devait être dans la 1.re lune du calendrier de l'Empereur *Ou-*

(1) Cette 1.re lune intercalaire aurait dû commencer le 29 Octobre de l'an 1112.

(2) Ville du Honan : latitude boréale près de 35° 51′ ; longitude 3° 50′ ouest de Pekin.

(3) Campagne dans le district de *Ouey-hoey-fou*, Ville du Honan : latitude boréale 35° 27′ 40″ ; longitude 2° 12′ 0″ ouest de Pekin.

Université CANADIENNE Ottawa

ouang. Ce Prince ordonna que le commencement du jour serait à minuit (1).

L'Empereur *Ou-ouang* détermina la mesure du pied. Selon la figure qu'on voit de ce pied, il contient 7 pouces et un peu plus de 5 lignes du pied de Roi. C'est le plus petit pied qu'on ait employé en Chine.

On attribue à *Tcheou-kong*, frère cadet de *Ou-ouang*, de belles connaissances d'Astronomie.

Tcheou-kong fixa le solstice d'hiver à la constellation *Nu* 2° : il trouva que le signe céleste *Hiuen-hiao* commençait par *Nu* 2°. Ainsi le signe *Hiuen-hiao* commençait par le Capricorne 0° 0′ 0″. Voici les 12 signes célestes au temps de *Tcheou-kong*. On peut supposer au commencement de l'an 1111 avant Jésus-Christ (2).

1 *Hiuen-hiao*, ♑.	7 *Chun-ho*, ♎.
2 *Tseou-tse*, ♒.	8 *Chun-ouy*, ♏.
3 *Kiang-leou*, ♐.	9 *Cheou-sing*, ♐.
4 *Ta-leang*, ♈.	10 *Ta-ho*, ♑.
5 *Che-chin*, ♉.	11 *Simou*, ♒.
6 *Chun-Cheou*, ♊.	12 *Sing-ki*, ♓.

Voilà une des expressions de 12 signes Chinois ; cette expression est encore en usage pour les 12 signes, mais d'une manière différente.

Ayant le commencement du signe *Hiuen-hiao*, on a le commencement des autres signes dans les constellations, par l'addition

(1) Cet usage a duré jusqu'aujourd'hui.

(2) Cette constellation commence par l'étoile *E* du ♒

de la 12.e partie du cercle Chinois de 365° $\frac{1}{4}$. On voit dans un catalogue l'étendue équatorienne de chaque constellation ; on la peut supposer telle pour le temps de Tcheou-kong.

Les 12 signes du temps de *Tcheou-kong* sont en ascension droite, ou selon l'équateur, suivent le mouvement propre des fixes, et supposent le cercle divisé en 365° $\frac{1}{4}$. Le signe *Hiuen-hiao*, par exemple, doit toujours être, selon les idées de ce temps-là, à *Nu* 2° en ascension droite, comptant *Nu* 2° à la Chinoise. (1) Il en est de même des autres signes.

A la fin de l'année de Jésus-Christ 1689, *Nu* 1° 58′ 16″ 30‴ etc. en ascension droite répondait, selon l'écliptique, à Verseau 9° 15 ou 20′ à-peu-près : ainsi depuis la détermination de *Tcheou-kong*, le mouvement est de 39° 15′ ou 20′. Ce mouvement répond à 2826, ou 2832 ans. Entre la fin de l'an 1689 de Jésus-Christ et l'an 1111 avant Jésus-Christ il y a 2800 ans. On voit donc que *Tcheou-kong* rapporta assez-bien le solstice d'hiver à *Nu* 2° à la Chinoise. L'examen de la chronologie Chinoise fixe bien mieux l'époque de l'an 1111 avant Jésus-Christ, que la détermination de *Tcheou-kong* ; outre qu'elle ne pût pas se faire d'une manière bien exacte, je vois que dans les tables de MM. Halley, Cassini, Zanotti, etc. le mouvement des fixes pour un degré, n'est pas le même ; d'où il faut conclure que le mouvement propre

(1) Nu 2° à l'Européenne est 1° 53′ 16′ 30‴, etc. On peut négliger le reste.

des fixes pour un degré, par exemple, n'est pas encore bien constaté : le calcul que j'ai rapporté, est dans l'hypothèse de 72 ans pour un degré ; il est sur une carte céleste, et non en vertu de la Trigonométrie.

Le fragment qui rapporte l'éclipse de lune de l'an 1137 avant Jésus-Christ, rapporte la manière d'intercaler la lune. Cette doctrine était du temps de *Tcheou-kong*, et apparemment du temps de l'Empereur *Yao*. Le fragment est d'un livre fait sur les Mémoires de la dynastie *Tcheou*, et au temps de cette dynastie, avant l'incendie des livres. Le nom du livre est *Tcheou-chou*, livre de *Tcheou*. Voici ce que dit le fragment sur l'intercalation.

Il y a quatre saisons dans l'année : chaque saison a trois *Tchong-ki*.

La saison *Tchun* (printemps) a trois *Tchong-ki ; Yu-chou-y Tchun-fen* (1), *Kou-y-u*.

Il y a trois *Tchong-ki* dans la saison *Hia* (été) ; *Siao-man*, *Hia-tchi* (2), *Tachou*.

Il y a trois *Tchong-ki* dans la saison *Tsiou* (automne) ; *Tchou-chou*, *Tsieou-fen* (3), *Choang-kiang*.

La saison *Tong* (hiver) a trois *Tchong-ki*, *Siao-sue*, *Tong-tchi* (4), *Tahan*.

Les douze *Tchong-ki* des saisons ont encore le même nom et le même arrangement.

(1) Equinoxe du printemps.
(2) Solstice d'été.
(3) Equinoxe d'automne.
(4) Solstice d'hiver.

NOTE.

On voit donc que l'an 1111 avant Jésus-Christ *Tcheou-kong* supposait que les 12 signes célestes rapportés aux astres, répondaient aux 12 signes immobiles dont le commencement est un *Tchong-ki*.

Outre les 12 *Tchong-ki*, le fragment rapporte les noms de 12 *Tsie-ki;* les voici :

1 *Li-tchun.*	7 *Li-tsieou.*
2 *King-tche.*	8 *Pelou.*
3 *Tsing-ming.*	9 *Hanlou.*
4 *Li-hia.*	10 *Li-tong.*
5 *Mang-tchong.*	11 *Ta-sue.*
6 *Siao-chou.*	12 *Siao-han.*

NOTES.

1.° Le milieu de l'espace entre deux *Tchong-ki*, est appelé *Tsie-ki*. Par exemple, entre les *Tchong-ki*, *Ta-han* et *Yu-chou-y*, le milieu de l'espace est un *Tsie-ki* appelé *Li-tchun*. *Ta-han* est le commencement du signe ♒ ; *Yu-chou-y* est le commencement du signe ♓ ; le *Tsie-ki*, *Lit-chun*, commence le 16° de ♒ ; le *Tsie-ki*, *King-tche*, commence le 16° des ♓, ainsi des autres.

2.° L'espace entre deux *Tchong-ki* est la 12.e partie du cercle, et en temps la 12.e partie de l'année solaire. L'espace entre le *Tsie-ki* et le *Tchong-ki* est la 24.e partie du cercle, et en temps la 24.e partie de l'année solaire. Tous ces espaces sont égaux entr'eux. Si on réduit les lieux moyens du soleil au vrai lieu, les *Tchong-ki* et *Tsie-ki* moyens deviennent vrais *Tchong-ki* et vrais *Tsie-ki*. On ne voit dans l'Astronomie, avant l'incendie des livres, aucun livre, ni frag-

ment qui parle de la méthode pour réduire les lieux moyens aux vrais lieux.

3.° Les espaces entre les 12 *Tsie-ki* et 12 *Tchong-ki*, font les 12 signes célestes fixes et immobiles comme nos 12 signes, et font l'année julienne et solaire. Dans l'ancienne Astronomie, on ne voit pas marquée une année solaire différente de la julienne de 365 jours $\frac{1}{4}$; mais je crois qu'on connaissait, par la comparaison de plusieurs solstices d'hiver, éloignés les uns des autres, une année solaire moindre que la julienne.

Dans le calendrier de la Cour de l'Empereur *Ou-ouang*, la 1.re lune était celle dans les jours de laquelle le *Tchong-ki* dit *Tong-tchi* (solstice d'hiver) entrait à la 2.e lune, le *Tchong-ki-ta-han*, où le Lion, commencement du Verseau, devait se trouver, ainsi des autres lunes. C'est-à-dire qu'à la 1.re lune du calendrier de *Ou-ouang*, le soleil devait entrer dans le signe Caper; à la 2.e lune, le soleil devait entrer dans le signe Verseau, ainsi de suite.

Le fragment du livre cité, dit que la lune *Jun* (1) n'a point un *Tchong-ki*, c'est-à-dire, le soleil n'entre dans aucun signe, dans le cours de la lune intercalaire. La lune intercalaire ajoutée aux autres 12 lunes, fait 13 lunes; l'année qui a une lune intercalaire, a 13 lunes, et en tout 384 jours; l'année ordinaire a 12 lunes qui font 354 jours.

Par exemple, dans le calendrier de l'année Chinoise 1754 de Jésus-Christ, le jour *Sin-*

(1) Intercalaire.

kay (23 Janvier) est le 1.er jour de l'année ou de la 1.re lune ; le 10 Février de l'an 1755 (jour *Kiasu*) est le dernier jour de l'an. L'année a donc 384 jours ou 13 lunes ; il y en a donc une intercalaire, ou une lune qui n'a pas un *Tchong-ki*, selon la règle expliquée par *Tcheou-kong*. Dans le calendrier de l'an Chinois 1754, la 4.e lune est marquée intercalaire, c'est-à-dire, après la 4.e lune, qui a son *Tchong-ki* propre, vient une lune qui n'a point de *Tchong-ki*, et elle a le nom de 4.e lune intercalaire.

Le 30.e et dernier jour (1) de la 4.e lune, à une heure 58′ après midi, on marque l'entrée du soleil dans le signe des Gémeaux, c'est le *Tchong-ki-siao-man*. Le moment de minuit du 22 Mai, commence une lune, et le 22 Mai est le premier jour de cette lune. Le 29 Juin est marqué le dernier jour de cette lune. A minuit du 20 Juin, on commence à compter le 1.er jour de la 5.e lune ; depuis minuit du 22 Mai jusqu'à la fin du 19 Juin, le soleil est toujours dans le signe des Gémeaux. Dans cet espace de temps, cette lune n'a point un *Tchong-ki* ; elle est donc intercalaire ; et comme elle suit la 4.e lune, on l'appelle 4.e lune intercalaire, ou 4.e lune postérieure, ou seconde 4.e lune. Aujourd'hui on se sert des vrais *Tchong-ki* ; anciennement c'était les moyens, mais la méthode est la même. Ceux qui ont soin du calendrier

(1) Jour *Ki-y-eou*, 21 Mai.

doivent savoir le lieu du soleil dans les conjonctions de l'année, afin d'être attentifs à la lunaison, dans le cours de laquelle le soleil n'a pas un *Tchong-ki*; il fallait donc qu'au temps de *Tcheou-kong*, on sût la quantité des mois solaires et lunaires, et leurs différences de mois et d'année, afin de de savoir à quelle des douze lunes ces différences accumulées fesaient l'espace d'une conjonction, et devaient faire une lune intercalaire.

Tcheou-kong dit distinctement, comme on voit, en quoi consiste la méthode de placer la lune intercalaire; il paraît certain que dès le temps de *Yao*, cette méthode était connue dans le *Chou-king*, chapitre *Yao-tien*, *Yao* a voulu sans doute désigner cette méthode.

La méthode Chinoise, pour l'intercalation, est certainement ingénieuse. Jusqu'à l'entrée des Jésuites au Tribunal d'Astronomie, les Chinois, à l'exemple des anciens, ont constamment divisé les parties de l'année de même que le cercle, dans la supposition d'égalité entre les parties dites *Tchong-ki* et *Tsie-ki*. Le soleil était supposé faire par jour un degré Chinois: c'est ainsi qu'ayant déterminé le solstice d'hiver, par exemple, et ayant divisé l'année en quatre parties égales, et ces quatres parties en d'autres égales, ils comptaient, par l'addition des degrés diurnes du soleil relatifs aux jours, l'entrée du soleil dans les signes, dans le *Tchong-ki* et *Tsie-ki*. C'est selon cette égalité des saisons, et des

parties des saisons, que jusqu'à la venue des Jésuites, ou leur entrée au Tribunal, les Chinois ont réglé leur année et leurs lunes, pour trouver la lune intercalaire. Quand même ils ont su, bien des siècles avant la venue des Jésuites, l'inégalité des saisons, et des parties des saisons, et quand ils ont su en même-temps, la méthode, du-moins à-peu-près, pour réduire au vrai le moyen mouvement, et les *Tchong-ki* et *Tsie-ki* moyens aux vrais *Tchong-ki* et *Tsie-ki*, ils se sont contentés d'être instruits sur ce point; mais il conste que dans leurs calendriers et éphémérides, ils ont constamment rangé les saisons et parties de saisons comme si elles étaient égales entr'elles, et cet usage, constant depuis l'an 206 avant J.-C. jusqu'à l'entrée des Jésuites au Tribunal, paraît démontrer que c'était l'ancien usage, soit du temps de *Tcheou-kong*, soit du temps de *Yu* et *Yao*.

La méthode pour la lune intercalaire, paraît bien supposer la connaissance du cycle de 19 ans, où il y a 235 conjonctions dont sept sont intercalaires. Cette connaissance du cycle de 19 ans, qui est clairement expliquée par les Astronomes Chinois, plus de 105 ans avant Jésus-Christ, venait sans doute des anciens et des premiers Astronomes Chinois; les Chinois attribuent cette connaissance à *Yao*, d'autres la font remonter jusqu'au temps de *Ho-ang-ti*; elle est sans doute très-ancienne à la Chine.

Chaque lune avait son *Tchong-ki* propre, et chaque *Tchong-ki* était le commencement

des signes célestes fixes. Au temps de *Tcheou-kong*, les douze caractères *Tchi* (1) où les caractères du cycle de douze désignaient les douze signes en cet ordre, *Tse* était le Capricorne, *Tcheou* le Verseau, *Yn* les Poissons, *Mao* le Bélier, *Tchin* le Taureau, *Sse* les Gémeaux, *Ou* l'Ecrevisse, *Ou-ey* le Lion, *Chin* la Vierge, *Yeou* la Balance, *Su* le Scorpion, *Hay* le Sagittaire. Dans le cours de chaque lune, le soleil entrait dans le signe qui répondait à la lune. Par exemple, dans le cours de la lune *Tse*, le soleil entrait dans le signe Caper ou *Tse*, nom de la lune où était le solstice d'hiver. Dans le cours de la lune *Yn*, le soleil entrait dans le signe des Poissons, ou *Hay*, nom de la lune *Yn*. Durant le cours de la lune *Mao*, le soleil entrait dans le signe du Bélier, nom de la lune *Mao* : l'équinoxe du printemps devait être dans cette lune. Le solstice d'été devait être dans la lune *Ou*, nom du signe Ecrevisse et de la lune *Ou*. Dans la lune ou le cours de la lune *Yeou*, le soleil devait entrer dans le signe *Yeou*, nom du signe de la Balance, ainsi des autres. L'usage qui était au temps de *Tcheou-kong*, était sans doute plus ancien. Le solstice d'hiver dénote le Nord. Le solstice d'été dénote le Sud. Les deux caractères *Tse*, *Ou*, joints ensemble, signifient Nord et Sud. L'équinoxe du printemps dénote l'Orient. L'équinoxe d'automne dénote l'Occident. Les deux caractères *Mao*, *Yeou*, désignent l'Orient et l'Occident. Jus-

(1) Voyez la table des douze *Tchi*.

qu'aujourd'hui, les lunes de l'année ont les caractères, *Tse*, *Tcheou*, *Yn*, *Mao*, etc. et les signes célestes qui leur répondent, sont ceux que j'ai marqués. Mais depuis la réforme ou renouvellement d'Astronomie, l'an 105 avant Jésus-Christ, les signes célestes, quoique marqués par les douze caractères du cycle, n'ont pas les caractères dans l'ordre que j'ai marqué au temps de *Tcheou-kong*; les douze signes marqués par les caractères du cycle de douze, étaient des signes fixes. Aujourd'hui les douze caractères du cycle de douze, désignent les douze signes fixes en cet ordre. *Tse* le Verseau, *Hay* les Poissons, *Su* le Bélier, *Tcou* le Taureau, *Chin* les Gémeaux, *Ouey* l'Écrevisse, *Ou* le Lion, *Sse*, la Vierge, *Tchin* la Balance, *Mao* le Scorpion, *Yn* le Sagittaire, *Tcheou* le Capricorne. Il est certain qu'au temps de *Tcheou-kong*, *Tse*, *Ou*, étaient les noms des signes du Capricorne et de l'Écrevisse. Cela joint à la règle de faire répondre les signes à chaque lune, comme j'ai dit, me fait croire que les autres signes avaient les noms que j'ai rapportés. Je pourrais me tromper; il n'y a pas des textes, avant l'incendie des livres, sur tous les signes désignés chacun par les douze *Tchi*.

Les deux mots Chinois *Pe-teou* (1), désignent les étoiles de la grande Ourse. Au sud de l'équateur, il y a un astérisme nommé *Nan-teou* (2), parce que cet astérisme ap-

(1) Boisseau du Nord.

(2) Boisseau du Sud : c'est le nom d'une constellation. Voyez la table des constellations.

proche beaucoup de la figure de *Pe-teou*. Les caractères *Pe-teou* et *Nan-teou* sont fort anciens, de même que les caractères *Teou-ping*, qui désignent les étoiles de la queue de la grande Ourse.

Le nom de boisseau vient de ce que les anciens Astronomes Chinois se servaient des observations des étoiles de la grande Ourse, pour examiner et régler le mouvement des astres (1); on ne sait pas les méthodes des anciens en détail, mais on peut juger que, par les hauteurs méridiennes des étoiles de l'Ourse, et par le temps de leur passage par le méridien, soit dans la partie supérieure, soit dans l'inférieure, et par leur comparaison avec le temps du passage par le méridien dans les autres étoiles et astres, les anciens réglaient le mouvement des astres. Par les gnomons et autres méthodes, on cherchait le temps du solstice; par-là on avait le lieu du soleil dans le Capricorne et l'Écrevisse, et de là dans les autres signes; on rapportait aux étoiles les lieux du soleil, mais on examinait toujours les étoiles de la grande Ourse, sur-tout celles de la queue appelée *Teou-ping*, ou manche de *Teou*. Dans le fragment de *Hia-siao-tching*, on a vu qu'on parle du *Teou-ping*.

Les anciens ont dit que les étoiles de la grande Ourse, sur-tout celles de *Teou-ping*, servaient à régler les temps et les saisons; ils voulaient dire que par l'observation de ces

(1) C'est comme si on disait qu'avec le boisseau du Nord on mesurait les astres.

étoiles, on pouvait régler le lieu des astres, et sur-tout celui du soleil dans toutes les saisons. Le passage de la constellation *Kio* (1) par le méridien, n'est pas bien éloigné du temps du passage de *Teou-ping* par le méridien; par cette raison les anciens Astronomes firent grande attention à la constellation *Kio*, et la mirent à la tête des constellations, et dirent aussi qu'elle réglait les temps et les saisons; ils ont dit à-peu-près les mêmes choses d'Arcturus, qu'ils nommèrent le grand *Kio* à cause du rapport qu'on trouvait entre *Kio* constellation et Arcturus.

Le fragment du livre *Tcheou*, déjà cité, dit que le solstice d'hiver est dans la première lune (2). Que Teou-ping (3) érige ou établit *Tse*; c'est le nom de la lune où est le solstice d'hiver, c'est aussi le nom du signe du Capricorne (4) fixe et immobile. Le fragment ajoute qu'à la lune intercalaire, *T'ou-ping* désigne et indique l'espace entre deux lignes célestes.

Le fragment veut dire que par les observations de *Teou-ping*, on peut conclure l'entrée du soleil dans les signes célestes; que par le calcul fait sur ces observations, on sait le temps de la première lune, c'est-à-dire, celui où le soleil entre dans le signe du Capricorne *Tse;* que par le même calcul, on sait le temps

(1) Constellation : l'épi de la Vierge en est le commencement.

(2) C'est la forme d'année dans le calendrier de l'Empereur *Ou-ouang*.

(3) Etoiles de la queue de la grande Ourse.

(4) C'était le nom au temps de *Tcheou-kong*.

où, dans le cours d'une lune, le soleil n'entre dans aucun signe et parcourt un espace qui est tout dans le même signe, et que la fin de la lune précédente, et le commencement de la suivante, sont deux *Tchong-ki*, et qu'ainsi cet espace étant sans *Tchong-ki*, est la lune intercalaire, selon la règle de *Tcheou-kong* rapportée en termes exprès par le fragment.

Les Astronomes Chinois postérieurs, et sur-tout les Astrologues, ont débité bien des fables sur cette propriété attribuée à *Teou-ping*, pour régler les temps et les saisons, et sur-tout pour faire déterminer la lune intercalaire.

Tcheou-kong observa l'étoile polaire; on n'a pas les observations qu'il fit, mais il paraît certain que les Chinois, vers l'an 1111 avant Jésus-Christ, regardaient la *Lucida-humeri*, de la petite Ourse, comme la polaire. Cette étoile a le nom de *Ti* (1); on dit que c'est le siége de la grande unité, expressions qui désignent en Chine le pôle, ou l'étoile polaire, quand il s'agit des étoiles qui sont, ou ont été près du pôle. L'an 1113 avant Jésus-Christ, cette étoile fut dans l'Écrevisse 0° 0′ 0′, en supposant un degré de mouvement pour 72 ans; elle fut donc dans sa plus grande proximité du pôle. L'étoile *X* de la queue du dragon pourrait être regardée comme la polaire Chinoise vers ce temps-là; mais le nom Chinois de l'étoile *X* ne désigne nullement une étoile polaire; ce

(1) *Ti*, souverain Empereur.

qu'on dit de cette étoile ne dénote en nulle façon le pôle, ou l'étoile du pôle; c'est ce qui me fait juger que la *Lucida-humeri* de la petite Ourse, était l'étoile polaire que *Tcheou-kong* observa.

Remarque.

1.° Entre le temps de *Tcheou-kong*, et celui où on a vu que l'étoile *Tay-y* était la polaire Chinoise, il n'y a aucune autre étoile qui ait un nom Chinois, qui convienne à une étoile polaire; on ne dit rien aussi d'aucune autre étoile qui dénote le pôle, ou l'étoile polaire. Il paraît donc que l'étoile *Tay-y* fut long-temps la polaire chinoise, et qu'après que *Tay-y* cessa d'être polaire, la *Lucida-humeri* de la petite Ourse fut la polaire Chinoise.

2.° Dans les fragmens ou livres anciens, ni dans les catalogues Chinois qui subsistent, on ne voit aucun fondement de croire que l'étoile *X* de la queue du Dragon ait eu le nom d'étoile polaire, ou que les Chinois ont changé le nom de polaire qu'a pu avoir l'étoile *X*. Peut-être dans ces temps anciens l'étoile *X* ne se voyait pas bien, ou étant vue, était regardée moins considérable que les étoiles *Tay-y* et la *Lucida-humeri*.

Tcheou-kong, de même que son père le Prince *Ouen-ouang*, et un de ses ancêtres le Prince *Kong-licou*, dont on a parlé, aimaient à observer les ombres des Gnomons. A la ville de *Tching-tcheou* (1), il traça une

(1) Honan-fou du *Honan*, ou bien près de cette Ville; latitude boréale 34° 43′ 15″; longitude, ouest de Pekin, 4° 0′ 50″.

méridienne avec soin, il nivela le lieu de l'observation, il mesura l'ombre avant midi, après midi ; la nuit, il observa l'étoile polaire. Ce Prince fit faire aussi des observations à des lieux à l'Ouest, à l'Est, au Nord, au Sud de *Tching-tcheou*.

A la Ville *Tching-tcheou*, un Gnomon de 8 pieds donnait au midi du jour du solstice d'été, une ombre d'un pied 5 pouces (1). La déclinaison du soleil étant supposée de 23° 29′, l'observation de *Tcheou-kong* donne une latitude bornée de 34° 22′ 3.″ Le centre de la Ville de *Honan-fou* a été observé (2) à la hauteur de 34° 43′ 15″ avec un instrument de *Cha-pou-tot*, par plusieurs hauteurs du soleil. Différence de l'observation des Missionnaires, avec celle de *Tcheou-kong*, 21′ 10″, dont *Honan-fou* serait plus boréal, que selon l'observation de *Tcheou-kong*. Quoiqu'on ne puisse pas savoir au juste l'emplacement de la Ville *Tchong-tcheou*, il paraît certain que la différence avec *Honan-fou*, ne saurait donner une différence de 21′ 10″. Le défaut d'exactitude dans les observations, sur-tout du Gnomon, pourrait produire une bonne partie de la différence. Les Missionnaires supposaient une déclinaison de l'écliptique de 23° 29′; ils se servaient des réfractions, parallaxes, diamètre du so-

(1) Le pied était divisé en 10 pouces, le pouce en 10 lignes, etc.

(2) Dans le mois de Juin 1712, selon une observation, 34° 52′ 8″; selon une autre, 34° 46′ 15″: celle de 34° 43′ 15″ est préférable.

leil, selon les nouvelles tables de M. de la Hire, et ils se croyaient assurés de la vérification de l'instrument. La différence peut venir aussi de quelque changement dans l'obliquité de l'écliptique.

NOTES.

1.° Le texte ancien Chinois exprime la méridienne par *Ti-tchong*; à la lettre, c'est *milieu de la terre* (1); mais c'est sûrement dans le texte, méridienne. Sur cette idée de *Ti-tchong* pour *Honan-fou*, ils ont dit que ce lieu est le milieu du monde.

2.° *Tcheou-kong* fit bâtir la ville *Tching-tcheou* : il y fit bâtir un beau Palais Impérial et de grands faubourgs. Selon l'ancien fragment cité du livre *Tcheou*, une des faces des murailles de la Ville, avait 17,300 pieds; la Ville était carrée dans la direction du nord au sud : elle avait de circuit 69,200 pieds.

3.° A *Teng-fong* (2), Ville du *Honan*, on fait voir des vestiges anciens qu'on dit être des restes de l'Observatoire de *Tcheou-kong*. Près de la ville de *Jouning-fou* (3) du *Honan* est la petite montagne *Tien-tchong-chan*. On dit que c'est un des lieux où *Tcheou-kong* avait un Observatoire.

Selon la tradition Chinoise, *Tcheou-kong* connaissait la propriété de l'aimant, pour faire connaître le Nord, et on ajoute en par-

(1) On peut aussi dire *milieu du terrain*, *lieu*, *emplacement*, etc.

(2) Latitude 34° 30′ 10″; longitude 30° 27′ 10″ ouest de Pekin.

(3) Latitude 33° 1′ 0″; longitude 2° 7′ 30″ ouest de Pekin.

ticulier qu'il avait l'usage de la Boussole. On dit qu'il apprit ce secret à des Envoyés d'un Pays au sud de la province du *Yun-nan*. Ce Pays devait être entre Siam, Camboge, et la province de *Yun-nan*. Par le moyen de la Boussole, les Envoyés retournèrent facilement dans leur Pays, et dans bien moins de temps qu'ils n'avaient employé pour aller de leur Pays à la Cour de l'Empereur de Chine (1).

Selon une autre tradition, l'Empereur *Hoang-ti* avait l'usage de la Boussole, et il s'en servit utilement à la poursuite du mauvais Prince *Tchi-y-eou*. La guerre de l'Empereur *Hoang-ti* contre *Tchi-y-eou* et la défaite de celui-ci est un fait attesté par l'ancien livre *Tso-tchouen*, et le livre *Chou-king* (2). Ce qu'on dit des Envoyés d'un Pays au sud du *Yun-nan*, est un trait d'histoire qui n'a rien qui ne puisse être vrai ; mais pour l'usage de la Boussole au temps de *Hoang-ti*, et de *Tcheou-kong*, je n'oserais pas assurer le fait ; je le voudrais voir clairement marqué, ou au-moins indiqué dans ce qui reste de livres faits avant l'incendie des livres ; tout se réduit peut-être à la connaissance des étoiles du Nord, que *Tcheou-kong* apprit aux étrangers, ou à la méthode de connaître le Nord et le Sud par une ligne méridienne, ou par les étoiles, sur-tout les

(1) Voyez la Chronologie au temps de *Hoang-ti* et *Tcheou-kong*.

(2) Chapitre Lu-hing : il faut dire que ce chapitre indique le fait rapporté par *Tso-tchouen*.

polaires de ce temps-là, et celles de la grande Ourse.

Une autre connaissance attribuée à *Tcheou-kong* est mieux prouvée, c'est celle de la propriété du triangle-rectangle. On la voit dans le fragment d'un ancien livre fait avant l'incendie des livres, et ce beau monument n'est pas révoqué en doute : je donne ici la notice de ce fragment.

Textes du Livre, ou Fragment du Livre Tcheou-pey.

Premier texte. Anciennement *Tcheou-kong* interrogea *Chang-kao* (1), et dit : J'ai ouï dire que le grand *(Vous)* est habile dans les nombres (dans le calcul) ; on dit que *Pao-hi* (2) donna des règles pour mesurer le Ciel.

Second texte. On ne peut pas monter au Ciel, on ne peut pas avec le pied et le pouce mesurer la terre ; je vous prie de me dire les fondemens de ces nombres (de ce calcul).

Troisième texte. Chang-kao répondit : les fondemens des nombres (du calcul) ont leur source dans le *Yu-en* (3), et le *Fang* (4).

Quatrième texte. Le *Yu-en* (rond) vient du *Fang*.

Cinquième texte. Le *Fang* vient du *Ku*.

Sixième texte. Le *Ku* vient de la multiplication de 9 par 9 : cela fait 81.

Septième texte. Si on sépare (5) le *Ku* en

(1) Nom d'un Grand de la dynastie *Chang*.
(2) C'est l'Empereur *Fou-hi*.
(3) Rond.
(4) Carré, ou figure dont les côtés font un angle droit : c'est aussi un polygône régulier.
(5) on dit aussi *si on divise*.

deux, on fait le *Keou* large de trois, et un *Kou* long de quatre. Une ligne *King*, joint les deux côtés *Keou*, *Kou* fait des angles, le *King* est de cinq.

NOTES.

1.° *Chang-kao* fait clairement allusion, dans le septième texte, à l'ancienne figure d'un triangle-rectangle dont un côté est 4, un autre 3 et la base 5. Cette figure s'appelle *Keou-kou*. En Chine, ces deux noms sont fameux, à cause que, par ces deux mots, on désigne le triangle-rectangle, et parce que ceux qui passent pour bien savoir le *Keou-kou*, ont la réputation de posséder une science sublime et profonde.

2.° Ni dans ces sept textes, ni dans les suivans, on ne trouve pas la réponse de *Chang-kao* sur les connaissances d'Astronomie dont *Tcheou-kong* avait entendu parler, et qu'on attribuait à l'Empereur *Fou-hi*.

3.° La propriété essentielle du triangle-rectangle, est dans le septième texte. Le nombre 5 (1) attribué à la base du triangle-rectangle, est une conclusion tirée de deux côtés qui font un angle droit; 3, 4, 5, font trois nombres qu'on prend pour rendre sensible la propriété. On veut donc dire que, si un des côtés est 4 et l'autre 3, la base doit nécessairement être 5, c'est-à-dire, que si on carre chaque côté, les deux carrés ensemble sont égaux au carré de la base $4 \times 4 = 16$, $3 \times 3 = 9$. Ces deux carrés $= 25$, dont la racine carrée est la base ou 5; or $5 \times 5 = 25$.

4.° Le nombre 9 est le dernier et le plus grand des nombres célestes impairs d'un à dix: on prend son carré 81 pour exemple du carré.

(1) Ce nombre 5 n'est pas un nombre mis arbitrairement.

Suite des textes du Tcheou-pey.

Huitième texte. Voyez la moitié du *Fang*.

Neuvième texte. Le *Fang* ou le plat (1) fait les nombres 3, 4, 5.

Dixième texte. Les deux *Ku* font un long *Fang* de 25 ; c'est le *Tsi-ku*, total des *Ku*.

Onzième texte. C'est par les connaissances des fondemens de ces calculs, que *Yu* (2) mit l'Empire en bon état.

NOTES.

1.° Le caractère *Ku* (3) exprime une équerre, ou deux lignes ou côtés, qui font un angle droit. Ce caractère veut aussi dire un nombre ou une ligne multipliée par elle-même. 4×4 est un *Ku* de 4 ; 3×3 est le *Ku* de 3 ; 5×5 est le *Ku* de 5 ; le *Ku* de 4 et de 3 est 25 ; le *Ku* de 5 est aussi 25. Tous ces *Ku* font le nombre 50 : nombre de tout temps regardé en Chine comme un nombre qui indique de grandes connaissances.

2.° 4×3 fait un parallélogramme qu'on peut appeler *Fang* : ce *Fang* est de 12, dont la moitié est 6.

3.° $3 \times 4 = 12$. Ce *Fang* de $12 =$ aux 3 nombres du triangle-rectangle 3, 4, 5 : un côté multiplié par la moitié de l'autre, égale $\frac{12}{2} = 6$: un côté multiplié par l'autre, fait un parallélogramme de 12 : le triangle-rectangle fait par la diagonale, est la moitié du parallélogramme.

Dans le onzième texte on fait allusion aux grands travaux que *Yu* fit au temps du règne

(1) C'est la traduction du caractère Chinois.

(2) C'est le Prince *Yu* qui fut le premier Empereur de la dynastie *Hia*.

(3) *Ku* exprime aussi un compas.

de l'Empereur *Yao*, pour réparer les dommages causés par la grande inondation qu'on a nommée le déluge de *Yao*. Il faut joindre à ce texte les suivans qui comprennent des connaissances plus détaillées pour l'usage du triangle-rectangle.

Suite des textes du Tcheou-pey.

Douzième texte. Tcheou-kong dit : voilà qui est grand ; je souhaite savoir comment se servir du *Ku*. *Chang-hao* répondit : le *Ku* applani ou uni, est pour niveler (ou peut dire pour régler) le niveau.

Treizième texte. Le *Yen-ku* est pour voir le haut ou les hauteurs.

Quatorzième texte. Le *Fou-ku* est pour mesurer le profond.

Quinzième texte. Le *Go-ku* est pour savoir l'éloigné.

Seizième texte. Le *Ouan-ku* est (1) pour le rond.

Dix-septième texte. Le *Ho-ku* (2) est pour le *Fang* (figure de quatre côtés à angles droits).

Dix-huitième texte. Le *Fang* est du ressort de la terre. Le *Yu-en* est du ressort du

(1) On veut parler de la mesure des angles par la mesure des arcs de la circonférence du cercle qu'on peut mesurer en fesant courir le compas, ou une branche d'une équerre mobile, sur son centre, sur la circonférence du cercle.

(2) Le caractère *Ho* désigne l'union : joignez deux équerres, ou deux *Ku* semblables, on en fait par cette union un *Fang*, ou figure de quatre côtés à angles droits. *Fang* veut aussi dire poligône régulier.

Ciel.

ciel. Le ciel est *Yu-en*. La terre est *Fang*.

Dix-neuvième texte. Le calcul du *Fang* est Tien. Du *Fang* vient le *Yu-en*.

NOTES.

1.° Les Chinois ont anciennement divisé les nombres en célestes et terrestres : comptez d'un à dix, 1, 3, 5, 7, 9 sont les cinq nombres célestes : ils ne sauraient se diviser exactement en parties ou nombres égaux, non plus que leurs carrés ; 2, 4, 6, 8, 10 sont les cinq nombres terrestres. On peut les diviser en parties égales, de même que leurs carrés. Le caractère *Tien* du dix-neuvième texte exprime une mesure divisible en deux parties égales. Dans le dix-neuvième texte, de même que dans le quatrième texte, on veut dire que la mesure d'une circonférence de cercle, se doit chercher dans le carré. On prétend dire que le cercle n'est qu'un polygone qu'on peut connaître par le *Keou-kou*, ou triangle-rectangle, c'est-à-dire, en carrant la base du triangle, pour savoir les côtés.

2.° Puisque par le triangle-rectangle on peut connaître, selon les textes, le haut, l'éloigné, le profond, on indique et suppose la méthode de déduire dans un triangle-rectangle, ce qui n'est pas connu par ce qui est connu ; et cela suppose que *Chang-kao* savait que les trois angles d'un triangle-rectangle sont égaux à deux droits ; cela suppose anssi que *Chang-kao*, par la propriété des triangles-rectangles semblables, de ce qu'on connaissait dans le triangle, on déduisait ce qui n'était pas connu. Sans ces deux connaissances, on n'aurait pas pu dire qu'on pouvait connaître l'éloigné, le haut, etc. La seule connaissance que les carrés de deux côtés = le carré de la base, n'aurait pas pu donner très-souvent le haut, le loin, etc.

Suite des textes du Tcheou-pey.

Vingtième texte. La figure *Ly* est pour représenter, décrire, observer le Ciel. On désigne le Ciel par une couleur brune et noire. La terre est désignée par une couleur mêlée de jaune et d'incarnat.

Les nombres et le calcul pour le Ciel sont dans la figure *Ly*. Le Ciel est comme une enveloppe ; la terre se trouve au-dessous de cette enveloppe, et cette figure ou instrument sert à connaître la vraie situation du ciel et de la terre.

Vingt-unième texte. Celui qui connaît la terre s'appelle sage et habile. Celui qui connaît le ciel, s'appelle *Ching* (1). La connaissance du *Keou-kou* donne la sagesse ; on connaît par-là la terre ; par cette connaissance de la terre, on parvient à la connaissance du ciel, et on est fort sage et sans passions, on est *Ching*. Les côtés *Keou* et *Ku* ont leurs nombres ; la connaissance de ces nombres procure celle de toutes choses.

Vingt-deuxième texte. Tcheou-keng dit : il n'est rien de mieux.

NOTES.

1.° Le caractère *Ly* exprime la figure d'un demi-cercle, comme par exemple une calotte : c'est donc dans le texte la représentation du Ciel visible sur l'horizon ; il paraît qu'on parle d'un globe ou demi-globe sur lequel on représentait le Ciel, c'est-à-dire, le cours des astres, et tout

(1) Fort sage, sans passions.

ce qui était décrit dans le ciel se rapportait à la terre. Je laisse aux Lecteurs à examiner les connaissances qu'indique le vingtième texte; je dis la même chose des autres textes : je ne dois que bien expliquer les textes Chinois.

2.° Ce que dit le vingt-unième texte doit se lier avec ce que d'autres textes ont dit, que le rond vient du carré. Ce qu'on voit dans les vingt-unièmes textes qui restent du *Tcheou-pey*, fait bien regretter la perte des livres et méthodes qu'on avait sans doute au temps de *Chang-kao*.

3.° L'instrument *Ly* est peut-être l'instrument dont on a parlé en parlant du livre *Chou-king*, chapitre *Chun-tien*.

4.° Le premier nombre céleste ou impair est 1 : le contour d'un cercle dont le diamètre est 1, est 3. Les anciens Chinois ont désigné le Ciel par 1 et par 3. Le premier nombre terrestre (1) est 2 ; son carré est 4. C'est pour cela que le *Tcheou-pey* a pris pour les côtés du triangle les nombres 3, 4. La base est 5. Ce nombre 5 est nécessairement, et par une conclusion nécessaire, celui que doit avoir la base, si les côtés 4, 3 font un angle droit.

On voit encore une ancienne figure qui était du temps de Confucius, et dont il parle dans les appendices à son commentaire, sur le livre classique *Y-king*. Dans cette figure, on voit les carrés des côtés *Keou-kou* et de la base *King* joints ensemble ; cela fait 50 petits carrés. Au milieu de la figure, on voit un carré qu'on retranche du nombre de 50 carrés, reste 49 carrés. Cette figure est avec celle du triangle-rectangle, et toutes les

(1) C'est le nombre pair.

deux étaient sans doute du temps de *Tcheou-kong*, et de *Chang-kao*. Confucius donne de grands éloges à cette figure de 50 carrés, dont, dit-il, on ôte un carré dans l'usage ; il appelle le nombre de ces 50 carrés, le nombre de la grande expansion ou étendue (1), à cause des grandes connaissances que donne celle du triangle-rectangle.

NOTE.

Confucius me paraît ici indiquer une proposition que voici :

Soit le triangle 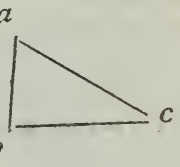

dont la différence des côtés soit *d*.

Le double du carré de chaque côté, moins le carré de *d*, = le carré de la somme de deux côtés, *ab*, *bc*.

Dans les Mémoires que j'avais envoyés sur l'Astronomie, j'avais dit (2) que par l'ombre du Gnomon, les Chinois pouvaient connaître la hauteur du pôle, et savoir, tous les jours de l'année, la déclinaison du soleil. C'était en conséquence du triangle-rectangle fait par le rayon du soleil, le Gnomon, et la longueur de l'ombre. Cela donne l'angle au Zénith, et par conséquent l'éloignement

(1) *Yen.*
(2) P. E. Souciet dans ses Recueils, second Tome, page 8.

du soleil au pôle, et à l'équateur. Car les Chinois, au temps dont je parlais, savaient que l'équateur est éloigné du pôle de la 4.e partie de 365° $\frac{1}{4}$. Ils savaient qu'aux solstices d'été et d'hiver, ou ils supposaient qu'aux solstices d'hiver et d'été, le soleil était éloigné au Sud, et au Nord, de l'équateur, de 24° Chinois. Puisque la connaissance du triangle-rectangle, selon le texte du *Tcheou-pey*, connu des Chinois, dont je parlais, donne la connaissance du haut ou hauteur, du profond, du loin, etc. la hauteur du Gnomon, l'angle droit, la longueur de l'ombre, trois élémens connus, devaient donner l'angle au Zénith et par-là la distance du soleil au pôle et à l'équateur. Quelques personnes ont cru que ce que je disais était contradictoire à ce que j'assurais, que les Chinois, avant le temps de *Co-cheou-king* (1), ne savaient pas la Trigonométrie.

Je parlais de la Trigonométrie sphérique, et non des fondemens de la Trigonométrie des triangles-rectangles (2). D'ailleurs, dans le fait en question, on savait que la route du soleil était du Nord au Sud, entre les espaces où le soleil a 24° Chinois de déclinaison; on avait des cercles du méridien gradués; on savait que les degrés du cercle sont la mesure des angles; on avait des compas. On marque, pour ce temps-là, que (3)

(1) Vers 1277 après Jésus-Christ.

(2) Rectangles, rectilignes; les Chinois ont toujours assez su ces fondemens depuis Tcheou-kong.

(3) Indépendamment de cette pratique, la hauteur

sur un terrain de niveau, on attachait un fil délié sur le terme de l'ombre qui allait au bout du Gnomon; par-là on avait un triangle-rectangle; et indépendamment de la méthode du *Tcheou-pey*, pour connaître l'angle au Zénith, on pouvait machinalement mesurer un angle, sans connaissance même des principes pour connaître un des angles obliques du triangle-rectangle, dont on connaît l'angle droit et les deux côtés. Il est vrai que les Chinois qui fesaient ces observations au temps dont je parlais, n'étaient pas bons observateurs; mais ils pouvaient toujours savoir, quoique grossièrement, et la hauteur du pôle, et la déclinaison du soleil. On savait que le Gnomon prolongé allait au Zénith, que le rayon du soleil avec le Gnomon fesait l'angle du Zénith au soleil.

Par l'éclipse de lune dont on a parlé et par ce que dit le livre *Chou-king* des années des règnes de *Ou-en-ouang* et *Ou-ouang*, comme Princes du pays de *Tcheou*, on a vu qu'on déterminait assez sûrement la première année de l'Empire de *Ou-ouang*, premier Empereur de la dynastie *Tcheou*, à l'an 1111

---

du Gnomon et la longueur de l'ombre étant connues avec l'angle droit, on pouvait carrer ces quantités connues : on savait que les carrés de ces deux quantités = le carré de la base, ou de l'espace entre l'extrémité de l'ombre et le bout du Gnomon ; on savait tirer la racine carrée : on connaissait donc en pieds et en pouces cet espace. Ensuite il était bien facile de faire sur le papier un triangle-rectangle dont les deux côtés et la base eussent les mêmes quantités en pieds et pouces, et on pouvait sans peine avec un cercle ou demi-cercle, savoir les deux angles obliques.

avant Jésus-Christ. *Ou-ouang* régna sept ans. Ainsi la première année de *Tching-ouang*, fils et successeur de *Ou-ouang*, fut l'an 1104 avant Jésus-Christ, et la septième année fut l'an 1098. On peut voir, dans la Chronologie, le calcul que j'ai fait de plusieurs jours du cycle, marqués dans des chapitres du *Chou-king* aux règnes de l'Empereur *Tching-ouang*, et de son fils *Kang-ouang*, pour démontrer que la septième année de *Tching-ouang*, est l'an 1098 avant J. C., et la dernière année est l'an 1068 avant J. C.; de même, par la même voie, j'ai démontré que l'année 1056 est la douzième année du règne de l'Empereur *Kang-ouang*.

NOTES.

1.° M. Freret, dans sa nouvelle et seconde Dissertation, a adopté la conclusion que je tirais pour les époques des Empereurs *Kang-ouang*, *Tching-ouang*. Il a confirmé cette conclusion, par ses propres calculs, sur les textes Chinois du *Chou-king*, que je lui avais envoyés. Il a vu la nécessité d'une correction de 60 ans à ajouter à la Chronique du livre *Tchou-chou*, pour la dynastie *Tcheou*, correction à laquelle il ne pouvait pas penser dans sa première Dissertation, faute de Mémoires détaillés.

2.° Dans des pièces antiques qui étaient au Palais à la mort de l'Empereur *Tching-ouang*, on en trouve une qui a les caractères *Tien-kieou*. Les Interprètes se contentent de dire que c'était une belle ou ancienne pierre précieuse. Les deux caractères *Tien-kieou* expriment un globe, une boule céleste, et le caractère latéral de *Kieou* est celui de pierre précieuse. Il est très-probable

que ce *Tien-kieou* est un ancien instrument dans le genre du *Ly* dont parlent les textes de l'ancien livre *Tcheou-pey*. Le caractère de pierre précieuse à côté du caractère *Kieou*, paraît désigner une sphère, ou globe céleste, ou autre semblable à l'instrument de l'Empereur *Chun* dont on a parlé. Les plus anciens textes pour la latitude du lieu de la sphère, marquent 36 degrés Chinois. Ces textes ne remontent pas plus haut que les temps voisins de l'époque de Jésus-Christ. Il n'y a que le lieu de la Cour de l'Empereur *Chun*, qui convienne à cette latitude Chinoise, et ce qu'on dit de cette sphère montée pour la latitude de 36° Chinois, paraît être un vestige assez authentique d'une sphère au temps de l'Empereur *Chun*.

L'histoire marque un météore de brillantes couleurs, qui parut l'an 1002 (1) avant J. C. dans la partie du Ciel, où les étoiles sont toujours sur l'horizon. La chronique du livre *Tchou-chou* dit que c'était une comète; elle la marque dans la même partie du Ciel, et dit que c'était dans la saison du printemps; mais selon cette chronique non corrigée, ce fut l'an 963 avant Jésus-Christ; et selon la correction de 60 ans à ajouter à cette chronique pour ce temps-là, l'année est 1023 avant Jésus-Christ.

Les Astronomes et Astrologues Chinois ont désigné l'étoile delta de Céphée par les deux caractères *Tsao-fou*. C'est le nom d'un Prince

(1) Selon la chronique corrigée, c'est la 40.e et dernière année du règne de l'Empereur *Tchao-ouang* : le météore pourrait bien être une aurore boréale.

de la Cour de l'Empereur *Mou-ouang* (1). *Tsao-fou* avait le secret de faire aller le char de l'Empereur avec une vitesse incroyable. Du temps de *Mou-ouang*, l'Astrologie judiciaire était en vogue à la Chine ; à la Cour, on commençait à donner dans les idées de ce qui fut depuis appelé Secte de *Tao*, qui cherchait l'immortalité. *Mou-ouang* fit beaucoup de voyages dans diverses parties de l'Empire, soit pour faire la guerre à des Barbares tributaires peu obéissans, soit pour la chasse. Le voyage qu'il fit dans les pays à l'ouest de la province du Chan-si, entre le Thibet et le pays de Coconor, est fameux ; il alla peut-être plus loin (2). Ce voyage est le sujet d'une espèce de Roman, fait avant l'incendie des livres ; on y voit les visites que l'Empereur reçut d'un Prince du pays d'Occident (3), les conférences qu'ils eurent ensemble, les repas qu'ils se donnèrent ; ce Prince étranger est représenté comme un homme qui cherchait l'immortalité, et même comme un immortel ; des auteurs postérieurs ont placé son Pays dans celui entre la mer Caspienne, la Méditerranée, et autres voisins, comme la Judée, etc.

---

(1) Première année de son règne 1001 avant Jésus-Christ ; il régna 55 ans

(2) Les connaissances astronomiques sur le soleil, les étoiles, le feu, pourraient bien être venues des pays occidentaux en Chine, sous le règne de l'Empereur *Mou-ouang*.

(3) Nommé *Sy-ouang-mou* ; j'en ai parlé dans la Chronologie.

Remarques.

1.° L'Empereur *Mou-ouang*, fit faire de beaux règlemens pour les procédures criminelles. C'est le sujet d'un chapitre (1) du livre *Chou-king*.

2.° Sous le règne de l'Empereur *Chi-tsou* (2) de la dynastie *Yu-en*, il y avait à la Cour de Chine d'habiles Persans; à la Cour de Perse, il y avait aussi d'habiles Chinois. Les Persans prétendaient que du temps de *Mou-ouang*, *Tsao-fou* fit un voyage en Perse.

L'année 827 (3) avant Jésus-Christ fut la 1.re année du règne de l'Empereur *Su-en-ouang*; ce Prince négligea la cérémonie Chinoise, de labourer la terre au printemps: là-dessus, un Grand lui offrit un très-beau Placet. L'ancien livre *Kou-eyen*, a conservé le précis de cette remontrance. C'est un beau monument de l'antiquité. Le Grand Chinois dit dans son Placet qu'anciennement on observait soigneusement le matin, le passage de la constellation *Fang* (4) par le méridien, et l'entrée du soleil et de la lune, dans la constellation *Ché*. Par ces observations, on était instruit du temps où devait être le printemps; on en avertissait l'Empereur dans

(1) Le nom est *Lu-hing*. Ce chapitre indique le règne de *Ho-angti* et la guerre contre le Prince *Tchi-y-eou*.

(2) C'est l'Empereur Mogol *Koublay-han*: il mourut le 23 Février 1294 de Jésus-Christ.

(3) C'est l'année *Kia-su*, onzième du cycle de 60.

(4) Voyez la Table des Constellations.

une supplique. L'Empereur fesait alors tout disposer pour la cérémonie du labourage ; il fesait lui-même avec respect cette cérémonie, après avoir gardé le jeûne. Le Mandarin disait qu'un Prince qui négligeait cette cérémonie, risquait de perdre l'Empire. Quelque temps après, l'armée Impériale fut défaite près du champ que l'Empereur aurait dû labourer au printemps. On regarda la perte de la bataille comme une punition du Ciel, parce que l'Empereur avait négligé la cérémonie du labourage.

NOTES.

1.° Les anciennes observations Chinoises de la constellation *Fang* à son passage par le méridien au matin (1), ont donné occasion à l'opinion Chinoise qui subsiste encore aujourd'hui, que la constellation *Fang* a du rapport à l'agriculture. Il conste que depuis environ 2,500 ans, cette constellation a le titre d'étoile du labourage. On est encore attentif au temps où la lune passe au milieu, ou au nord, ou au sud de cette constellation ; et de ce passage on tire de bons ou de mauvais augures pour la récolte. Les *Mongous*, ou Tartares Mogols, voisins de la grande muraille de Chine, ont des terres qu'ils cultivent, ou font cultiver par des Chinois. Ils ont soin de s'informer du tribunal Chinois d'Astronomie sur ces passages de la lune par la constellation *Fang*, au nord, au sud, pour savoir

(1) Du temps des Empereurs *Yao* et *Yu*, on a vu qu'on observait cette constellation au méridien, au crépuscule du soir. Elle indiquait le temps de l'équinoxe d'automne : l'observation se fesait dans le cours de la lune où était le solstice d'été.

ce qu'ils ont à craindre, ou à espérer pour la récolte.

2.° Le Prince *Ki*, frère de l'Empereur *Yao*, avait le titre de *Heou-tsi*, parce qu'il fut nommé pour présider à l'agriculture. Ce Prince *Heou-tsi* est la tige des Empereurs de la dynastie *Tcheou*: par cette raison, les Princes de cette famille s'étaient toujours fait de l'agriculture une affaire d'Etat, et l'Auteur de la remontrance insiste fort là-dessus.

Le livre classique *Chi-king* (1) dit dans une Ode: *Kiao* de la 10.e lune, conjonction du jour *Sin-mao* (2), éclipse de soleil.

Cette Ode est du temps de *Yeou-ouang*, Empereur de la dynastie *Tcheou*; sa cour fut à Sin-gan-fou, Capitale du *Chen-si* (3).

La chronique de *Tchou-chou* rapporte cette éclipse à la 6.e année de l'Empereur *Yeou-ouang*, au jour *Sin-mao*, 1.er de la 10.e lune. Dans le livre *Y-tcheou* (4), sont les caractères de l'année.

Le caractère Chinois *Kiao*, exprime les nœuds de la lune; selon la règle de l'ancienne Astronomie Chinoise, si, à la conjonction, la lune se trouve dans le *Kiao* ou près du *Kiao*, il y a éclipse de soleil. Le texte du *Chi-king* fait allusion à cette règle, et veut dire qu'il y a éclipse de soleil, parce qu'à la conjonction, la lune se trouve dans le *Kiao*, ou fort près du *Kiao*.

On a vu que dans le calendrier de la dynas-

(1) Dans la Chronologie j'ai parlé de ce livre.
(2) Vingt-huitième jour du cycle de 60.
(3) Latitude boréale 34° 16′ ouest de Pekin 7° 33′ 40″.
(4) Second du cycle de 60: c'est l'an 776 avant J. C.

tie *Tcheou*, la 10.e lune est la 8.e lune du calendrier de la dynastie *Hia*; ainsi dans le cours de cette lune, le soleil devait entrer dans le signe de la Balance, ou bien, dans le cours de cette lune, était le *Tchong-ki-tsicou-fen*, ou équinoxe d'automne. Les caractères du jour de la conjonction et de la lune, ne conviennent, pour le temps de l'Empereur *Yeou-ouang*, qu'au 6.e Septembre, l'an 776 avant Jésus-Christ. La conjonction fut le 6.e Septembre à *Sin-gan-fou* (1); ce jour eut les caractères *Sin-mao*; le soleil était vers le 5° de *Virgo* (2). Tous ces caractères ne conviennent qu'au 6 Septembre de l'an 776 avant Jésus-Christ. Dans la Dissertation que je fis sur cette éclipse, il y a quelques années (3), j'avais marqué 47′ de lat. bor. J'ai averti de cette erreur; la latitude était au-moins de 52′ et peut-être 53′. Il y eut bien éclipse, mais très-petite à *Sin-gan-fou*; elle fut ailleurs plus grande vers le Nord. L'éclipse rapportée par le *Chi-king*, n'est peut-être que le calcul des Astronomes du Tribunal, offert à l'Empereur selon la coutume; ce que le texte dit de ce qu'il y a de hideux, et de mauvais présage dans l'éclipse, a pu se dire par le Poète, auteur de l'Ode, sur un calcul publié, comme sur une observation; quoiqu'il en soit, les seuls caractères de la conjonction du jour

(1) Conjonction au matin vers les 9 heures.

(2) Donc le soleil entra dans la Balance dans le cours de la lune.

(3) P. E. Souciet, second Recueil, ou tome second.

de la lune, étant des Astronomes contemporains, pourraient fixer l'époque de l'an 776, pour la 6.e année de l'Empereur *Yeou-ouang*; on a d'ailleurs d'autres preuves et d'autres fondemens pour assurer cette époque.

Le livre *Chi-king* parle des constellations Nu, Teou, Pi, Ki, Che, des étoiles du Scorpion, de la voie Lactée, de la Lyre. En parlant de la Lyre, le livre rapporte en termes difficiles à bien expliquer, l'arc diurne qu'elle parcourt sur l'horizon. Il parle encore des ombres du Gnomon; il parle aussi de l'observation de la constellation *Che* au méridien, pour la construction d'un Palais. Cette constellation devait être observée alors, ou du-moins on croyait utile de l'observer au méridien: quand on voulait construire un Palais, outre la méridienne qu'on traçait, on observait l'étoile polaire; et pour que tout fût dans l'ordre, on voulait encore observer l'étoile *Che* au méridien.

Le règne de l'Empereur *Ly-ouang*, père de *Su-en-ouang*, fut malheureux. *Su-en-ouang* avait de grandes qualités, il sut se faire respecter des Princes tributaires; son fils *Yeou-ouang* mit l'Empire et sa famille à deux doigts de leur perte. L'Empereur fut tué dans une bataille; après sa mort, les Princes tributaires ne le furent que de nom. L'Empereur *Ping-ouang*, fils de *Yeou-ouang*, était un Prince timide et peu éclairé; il ne sut pas se faire respecter des Princes feudataires, il se fit haïr de ses Grands et de ses Sujets, en abandonnant sa Cour du

Chen-si, pour la transporter à la Ville qu'on appelle aujourd'hui *Ho-nan-fou* du *Ho-nan*. C'est selon les Chinois l'époque de la ruine des Sciences et sur-tout de l'Astronomie ; les bons Astronomes se dispersèrent ; plusieurs allèrent au Pays des Barbares, du Nord et de l'Ouest (1) ; on négligea les observations et les calculs ; les Historiens n'étaient pas exacts à marquer les fastes ; on négligeait le calendrier, et l'étude de l'Astronomie fut comme abandonnée.

Remarque.

Des Chinois Astronomes ayant vu avec douleur les Chinois obligés de recourir aux Européens pour l'Astronomie dont ils avaient perdu la vraie méthode, ont cherché à diminuer la gloire qu'ils croyaient en revenir aux Européens. Ces Chinois ont dit que les Européens ont eu leur Astronomie des Mahométans, ceux-ci de Ptolemée, et que Ptolemée l'a eue des anciens Chinois. On cite l'époque de la dispersion des Astronomes Chinois, dans les Pays occidentaux, vers le temps de l'empire de *Ping-ouang*. On dit que ces Chinois furent les maîtres de ceux dont Ptolemée eut les connaissances de la vraie Astronomie. L'Empereur *Cang-hi* a dit que l'Empereur *Yao* apprit l'Astronomie à tous les Peuples Chinois et étrangers ; que c'est de ceux-ci que les Européens l'ont eue,

(1) On a dit depuis ce temps-là que ces Astronomes et Savans Chinois communiquèrent aux Pays étrangers leurs méthodes et les Sciences Chinoises.

et qu'ils ont été plus soigneux que les Chinois à cultiver ce qui venait de *Yao;* par-là l'Empereur *Cang-hi* a voulu instruire ses Sujets, que l'Astronomie Européenne était la vraie ancienne Astronomie Chinoise, qui avait passé de Chine aux Pays occidentaux, et que les Européens n'ont fait que rendre aux Chinois ce qu'ils en avaient reçu. L'Empereur *Yong-tching*, fils de *Cang-hi*, a dit que l'Empereur son père a mis dans un ordre très-clair et très-méthodique, ce que les Européens ont dit d'une manière qui n'était pas assez claire et intelligible.

L'Empereur *Ping-ouang* mourut l'an 720 avant Jésus-Christ, le quatre d'Avril, à la 51.e année de son règne. C'était la 3.e année du règne de *Yn-kong*, Prince de *Lou*. Les Princes de *Lou* étaient descendans du Prince *Tcheou-kong*. La Principauté de *Lou* était dans la province de *Chan-tong*, dans le Pays où est la ville de *Yen-tcheou-fou*.

C'est par la 1.re année (1) du règne du Prince *Yn-kong*, que Confucius commence son histoire du *Tchun-tsieou*. Cette histoire comprend les règnes de douze Princes de *Lou*, depuis l'an 722 jusqu'à l'an 481, 14.e année du règne de *Gai-kong*, 12.e Prince de *Lou*. Les Historiens continuèrent cette histoire jusqu'à l'année 497, année de la mort de Confucius. *Tso-kieou-min*, Historien public contenporain de Confucius, fit un commentaire sur le livre *Tchun-tsieou*; c'est ce

(1) Année 722 avant Jésus-Christ.

qu'on appelle *Tso-tchouen*, ou tradition de *Tso*. L'éclipse solaire de l'an 481 n'est pas dans le livre de Confucius ; c'est dans le commentaire de *Tso-kieou-min* qu'on la voit.

Si on avait marqué, même à-peu-près, le temps et les phases des éclipses du soleil, rapportées dans le *Tchun-tsieou*, elles seraient d'une grande utilité pour les Astronomes, mais on se contente de dire qu'il y eut éclipse de soleil ; il y en a de marquées totales, il y en a de marquées observées, d'autres ne sont que des calculs du Tribunal ; cette histoire du *Tchun-tsieou* apprend qu'on calculait les éclipses de soleil : on avait donc une méthode ; mais on ne trouve rien de cette méthode dans ce qui reste de monumens astronomiques, avant l'année 206 avant Jésus-Christ. Les éclipses du *Tchun-tsieou* fixent la Chronologie de ce temps-là (1).

Confucius mit en ordre les livres classiques *Y-king*, *Chou-king*, *Chi-king*, *Ly-ki*. Il composa l'histoire du *Tchun-tsieou*, et fit un beau commentaire sur les textes du Prince *Ouen-ouang*, et de son fils *Tcheou-kong*. Ces textes concis, et souvent énigmatiques, expliquent les figures, ou *Koua* attribuées à l'Empereur *Fou-hi*. Confucius dit encore quelque chose sur les figures *Ho-tou*, *Lo-chou*. *Lo-chou* a, dit-on, pour auteur l'Empereur *Yu*, et l'Empereur *Fou-hi* passe pour auteur du *Ho-tou*.

Confucius en rangeant et mettant en ordre

(1) Voyez la Chronologie.

les livres classiques, rejeta beaucoup d'articles qui lui parurent suspects ou fabuleux, et par-là fit sans doute beaucoup de tort à l'ancienne histoire, et à la vraie Religion; car les Chinois étant si près du temps du déluge, et ayant tant de connaissances, marquèrent sans doute ce qui regardait la création du monde, les premiers Patriarches, le déluge, la dispersion des Nations; il est certain qu'ils firent leur histoire, et qu'elle existait au temps de Confucius; on attribue à l'incendie des livres la perte de beaucoup d'anciens monumens (1). Une partie de la perte doit s'attribuer à la critique de Confucius; une partie doit aussi s'attribuer à la grande négligence des Historiens Chinois, depuis le temps de l'Empereur *Ping-ouang* jusqu'à celui de l'incendie des livres, et aux guerres de ce temps-là qui troublèrent toute la Chine, éteignirent presqu'entièrement l'amour de l'étude et des Sciences, et introduisirent ou affermirent les fausses Sectes.

Confucius, dans ses commentaires sur les textes de *Ouen-ouang* et *Tcheou-kong*, a fait beaucoup d'attention à ce que disent ces deux Princes, d'une ancienne révolution de 7 jours (2), dont le septième est pour penser à s'examiner et à se corriger. Confucius ajoute

(1) La Géographie, l'Astronomie, l'Histoire souffrirent un grand dommage : on voit donc pourquoi tant d'anciens livres Chinois se sont perdus.

(2) Les Chinois, sur-tout dans leurs cérémonies pour les morts, usent encore du caractère *Tsi* 七, pour désigner une semaine : ils disent un *Tsi*, 2 *Tsi*, 3 *Tsi*, 4 *Tsi*, etc., pour dire une, 2, 3, 4 semaines, etc.

à ces textes qu'anciennement les jours des solstices étaient des jours d'une grande fête, qu'on n'exerçait pas la justice, qu'on ne fesait pas le commerce, et qu'un septième jour n'était employé qu'à examiner ses fautes, à s'en corriger, etc. Un habile Juif Chinois, au temps de l'Empereur *Cang-hi*, offrit à ce Prince un Placet où il expliquait les dogmes de sa Religion, qu'il prétendait être conforme à l'ancienne Religion Chinoise; il assure que ce que *Ouen-ouang*, *Tcheou-kong* et Confucius disent de la révolution de sept jours est la sanctification du Sabat. Les noms de Soleil, Lune, Mars, Mercure, Jupiter, Vénus, Saturne, pour les sept jours de la semaine, ne sont connus et introduits à la Chine, que depuis *Tay-tsong*, deuxième Empereur de la dynastie *Tang* (1).

Les Princes de *Lou* avaient un Tribunal chargé d'écrire l'histoire, et de ce qui regarde les calculs et les observations astronomiques; ils avaient un Observatoire. Les Princes des autres Etats tributaires qui étaient de l'Empire Chinois, avaient aussi dans leur Cour un Observatoire, un Tribunal pour l'astronomie et pour écrire l'histoire. Les Princes de *Lou* suivaient la forme du calendrier de l'Empereur *Ou-ouang*; c'est-à-dire, que le moment de minuit commençait le jour, et que le solstice d'hiver devait être dans la première lune de l'an civil. L'Empereur est traité dans le *Tchun-tsieou*, de fils du Ciel,

(1) Première année du règne de *Tai-tsong*, 627 après Jésus-Christ.

de Roi céleste, et ordinairement de *Ouang*, ou Roi. Confucius n'approuvait pas la forme d'année de la dynastie *Tcheou*; il aurait voulu que l'année fût dans la forme de la dynastie *Hia;* il croyait cette forme d'année plus conforme au Ciel. C'est pour cela qu'au commencement des années, il met ordinairement lune du Roi, pour faire entendre que, selon le Ciel, on aurait dû marquer autrement les lunes; c'est pour cela aussi qu'il a affecté de mettre le caractère *Tchun*, printemps, à la lune du solstice d'hiver, comme voulant dire que le printemps de la dynastie *Tcheou* n'est pas le printemps du Ciel. C'est par cette raison qu'il a eu soin de dire dans le *Chou-king*, que lorsque *Ou-ouang* fut à *Meng-tsin* pour passer le fleuve *Hoang-ho*, et attaquer l'Empereur de la dynastie *Chang*, c'était *Tchun*, ou printemps, quoique ce fût le fort de l'hiver. L'auteur du *Tso-tchouen* était dans les mêmes sentimens que Confucius, sur la forme d'année.

On a vu la méthode Chinoise de ranger les douze lunes de l'année civile et de déterminer la lune intercalaire; il faut bien faire attention au jour que les Chinois ont marqué le solstice d'hiver, parce que c'est du jour de ce solstice qu'ils commençaient leurs calculs; et que pour déterminer les jours ou heures, ou momens de l'entrée du soleil dans les *Tchong-ki* et *Tsie-ki*, ayant divisé l'année en parties égales, ils commençaient par le moment du solstice d'hiver à compter ces parties égales. C'est la méthode qu'ils ont

constamment tenue jusqu'à l'entrée des Jésuites au Tribunal d'Astronomie, temps où on commença à marquer, dans les éphémérides, l'entrée du soleil dans les signes selon le mouvement vrai, et par-là les *Tchong-ki* et *Tsie-ki* qui contenaient des espaces égaux de temps, devinrent des *Tchong-ki* et *Tsie-ki*, qui contenaient des espaces inégaux de temps. Ce n'est pas selon les règles introduites par les Jésuites dans le calendrier, qu'il faut examiner les lunes marquées dans l'histoire, et sur-tout dans le *Tchun-tsieou*, mais selon les règles de la méthode Chinoise que j'ai expliquées. En suivant cette méthode, on voit clairement que dans les éclipses solaires du livre *Tchun-tsieou*, il y a des lunes mal marquées. Cette erreur est venue quelquefois des Astronomes, qui, n'ayant pas fait attention aux règles pour le jour de l'entrée du soleil dans les signes, ont mal déterminé la première lune. Quand on lit le *Tchun-tsieou*, on voit que dans les cas de cette erreur, on la corrigeait dans quelques lunes suivantes. L'erreur des lunes mal marquées, est quelquefois la faute de ceux qui copièrent et publièrent le *Tchun-tsieou*; ils n'étaient pas en état de bien juger des fondemens du calendrier Chinois (1).

(1) Le P. E. Souciet dans ses Recueils, tome 3, a publié le catalogue des éclipses du *Tchun-tsieou*, avec quelques-unes de mes notes et mes calculs. Je n'avais pas fait ces calculs dans une exactitude rigoureuse; cela n'était pas nécessaire pour ce que je me proposais; savoir, si l'année marquée avant Jésus-Christ était bien marquée, et s'il y avait eu éclipse. Cela suffisait pour la

A la troisième année du Prince *Yn-Kong*, on voit une éclipse marquée à la 2.e lune, au jour *Kisse*. Le calcul des jours fait voir que c'est le 22 Février de l'an 720 avant Jésus-Christ. Par le calcul du lieu du soleil, on voit qu'on aurait dû marquer, non 2.e lune, mais 3.e lune, dans le calendrier qu'on suivait. En lisant le *Tchun-tsieou*, on voit un jour *King-su* à la 3.e lune; à la 4.e lune, un jour *Sin-mao;* à la 8.e lune, un jour *King-tchin;* à la 12.e lune, un jour *Kouey ou-ey*. Ces jours suivent l'erreur du jour *Kisse* de la 2.e lune. Mais à la quatrième année, on voit à la 2.e lune, un jour *King-su*; ce jour *King-su* n'a pu être marqué à la 2.e lune de l'année quatrième, que dans la supposition que la 1.re lune de l'année quatrième fût bien marquée; on corrigea donc l'erreur de la 2.e lune marquée à la troisième année.

Remarque.

L'erreur de la 2.e lune de la troisième année n'infirme en rien l'époque de l'an 720, fixée en vertu de l'éclipse de soleil. Dans toutes les années avant et après l'an 720, il n'y a pas eu d'éclipse de soleil dans les 1.res lunes qui ait eu les caractères du jour *Kisse*;

Chronologie que j'examinais. J'avais prié le P. E. Souciet de communiquer à MM. Maraldi et Cassini, et autres Gens bien versés en ces matières, non-seulement le Recueil des éclipses du *Tchun-tsieou*, mais encore tout ce que je lui adressais sur l'Astronomie Chinoise. Je priais le Père de ne rien publier qu'après que ces MM. auraient tout vu et corrigé. J'ai vu que le Père n'avait pas fait tout ce dont je l'avais prié.

et puisque le 22 Février 720 fut *Kisse*, et jour d'éclipse, cette éclipse du 22 Février 720, est certainement l'éclipse dont le livre parle. Les Chinois ont pu d'abord errer d'une lune, mais non de deux ou trois.

Riccioli marque une éclipse de soleil le 17 Juillet de l'année 709 avant Jésus-Christ. Le 17 Juillet eut en Chine les caractères *Gin-tchin*, (29.e du cycle). Le livre *Tchun-tsieou*, marque une éclipse de soleil totale au jour *Gin-tchin*, 1.er de la 7.e lune, à la troisième année du règne de *Hoang-kong*, Prince de *Lou*, successeur du Prince *Yn-kong*. Les caractères *Gin-tchin* pour ce temps-là, ne conviennent qu'au 17.e Juillet de l'an 709. Le Prince *Yn-kong*, à la onzième année de son règne, au jour *Gin-tchin* (1), mourut. L'an 720 étant le troisième du règne, l'an 712 fut le 11. L'an 711 fut donc le premier du règne de son successeur, et l'an 709 fut le troisième. Le jour *Gin-tchin*, marqué 1.er de la 7.e lune, avec la 7.e lune à la 3.e année, le *Tchun-tsieou* démontre cette époque de *Hoan-kong* : au temps de la conjonction le soleil était vers l'Écrevisse, 16° 2′ ou 3′ dans cette lune. Le soleil entra donc dans le signe *Leo* ; ce fut dans la 8.e lune et non la 7.e C'est donc une erreur du livre pour les lunes, mais l'époque est toujours sûre ; l'erreur des lunes peut bien être d'une lune, mais non de deux ou trois, et dans ce temps-là, le seul jour 17 de

(1) 18 Octobre.

Juillet a pu être réuni à la conjonction de la lune, et être jour d'éclipse de soleil, et avoir les caractères *Gin-tchin*. (29.e du cycle.)

A l'année, avant Jésus-Christ, qui répond à l'an 695, le *Tchun-tsieou* marque une éclipse de soleil à la 10.e lune. 1er jour. On ne marque pas les caractères Chinois pour le jour, et l'Auteur du *Tso-tchouen* reproche cette négligence aux Astronomes du Tribunal. Cette 10.e lune est mal marquée encore dans le calendrier de *Lou*. L'équinoxe devait être dans la 10.e lune. Il y eut éclipse de soleil le 10 Octobre (1); au temps de la conjonction le soleil était entre le 9.e et 10.e du signe Balance. En calculant à la Chinoise, l'automne, l'équinoxe Chinois d'automne était passé. Cette lune fut donc la 11.e et non la 10.e de l'année Chinoise.

Au jour qui répond au 23 Mars de l'an 687 avant Jésus-Christ, on rapporte que la nuit on ne vit pas les étoiles qu'on doit voir. Le Tso-chouen ajoute que la nuit on voyait clair. Confucius ajoute que les étoiles paraissaient tomber comme de la pluie, au milieu de la nuit. Voilà tout ce qu'on rapporte de ce phénomène qui paraît être quelque aurore boréale.

NOTE.

A la fin de ces Mémoires on verra un éclaircissement sur l'éclipse de soleil, marquée par

(1) Le 10 Octobre dut avoir les caractères du cycle *Ken-gou*.

Tchun-tsieou

le *Tchun-tsieou* à la 3.e lune de la dix-huitième année de *Tchoang-kong*, Prince de *Lou*; c'est l'an 676 avant Jésus-Christ.

Le *Tchun-tsieou* marque une éclipse de soleil au jour *Sin-ouey*, 1.er de la 6.e lune, à la vingt-cinquième année de *Tchoang-kong*, Prince de *Lou*. La suite des règnes, depuis celui du Prince *Yn-kong*, fait voir que cette vingt-cinquième année est l'an 669 avant J. C., et les caractères d'éclipse de soleil, et *Sin-ouey* pour le jour, ne peuvent convenir qu'au 27 *Mai* (1) de l'an 669. L'éclipse est marquée observée, et on fit les cérémonies dont j'ai parlé au règne de *Tchong-kang*, Empereur de la dynastie *Hia*. Les Astronomes postérieurs, depuis la dynastie *Han*, (2) ont supposé que le solstice d'été fut le 25.e Juin. De là ils ont prétendu que le *Tchun-tsieou* aurait dû dire 7.e lune, parce que le solstice d'été doit se trouver dans la 5.e lune de la dynastie *Hia* et dans la 7.e de la dynastie *Tcheou*, dont le calendrier est celui du *Tchun-tsieou*. Du système faux de ces Astronomes, il suit que la lune suivante aurait dû être la 7.e lune intercalaire. Puisque le *Tchun-tsieou* a marqué la 6.e lune, le solstice d'été ne fut pas marqué dans cette lune, et il ne dût pas l'être. Le solstice ne fut pas

(1) Premier de la 6.e lune, le soleil au temps de la conjonction, vers le 27° du Taureau.

(2) L'an 206 avant Jésus-Christ fut le premier de cette dynastie.

même marqué le 26 Juin (1) ; car si cela eût été, la 6.e lune aurait été marquée 6.e lune intercalaire ; car, selon la règle, si un *Tchong-ki* est au premier jour d'une lune, la lune précédente est intercalaire ; et si le *Tchong-ki* est au dernier jour de la lune, c'est la lune suivante qui est intercalaire.

Les mêmes Astronomes Chinois dont je viens de parler, prétendent que l'équinoxe Chinois d'automne fut le 25 Septembre, l'an 664, trentième du Prince *Tchoang-kong*. De là ils concluent que le *Tchun-tsieou*, à cette année-là, aurait dû marquer à la 10.e lune et non à la 9.e lune, au jour *Ken-gou* (2), l'éclipse du soleil. Au temps de la conjonction, le soleil était au 27° du Lion, puisqu'on marqua 9.e lune. Le 25 Septembre ne fut pas l'équinoxe dans le calendrier. Cet équinoxe ne fut pas même marqué le 26 Septembre ; car s'il avait été marqué le 26 Septembre, ce jour-là étant l'équinoxe, la lune suivante aurait dû être marquée intercalaire. L'équinoxe d'automne devait être dans la 10.e lune du calendrier du *Tchun-tsieou* ; et selon le système des Astronomes cités, le 26 Septembre, on aurait dû dire, 1.er jour de la 10.e lune intercalaire, puisque, selon eux, l'équinoxe devait être marqué le 25 Septembre, dernier de la lune. Il suit encore de là que le solstice d'hiver ne fut pas marqué

(1) De là il s'ensuit que le solstice d'hiver Chinois ne fut pas marqué le 25 Décembre, ce qu'il faut remarquer.

(2) 28 Août.

cette année-là le 25 Décembre, ce qu'il faut remarquer.

La 5.e année de *Hi-kong*, Prince de *Lou*, commença vers la fin de Décembre de l'an 656 avant Jésus-Christ. Selon le texte du *Tso-tchouen*, le premier jour de la 1.re lune de cette 5.e année, fut le jour *Sin-hay* (1), et le solstice d'hiver est marqué dans ce livre, ce même jour *Sin-hay*, premier de la 1.re lune. Le calcul des jours démontre que ce jour *Sin-hay* fut le 25 Décembre de l'an 656. On marque à cette 5.e année une éclipse de soleil, au jour *Ou-chin*, premier de la 9.e lune. Ce jour *Ou-chin* fut le 19 Août de l'an 655 avant Jésus-Christ. Ce que le *Tso-tchouen* marque encore dans cette 5.e année, doit être examiné.

Le *Tso-tchouen*, à la cinquième année de *Hi-kong*, dit que le jour *Pin-tse* (2) fut le premier de la 12.e lune; que le Prince de *Tsin*, assiégeant une Ville à la 8.e lune, voulut savoir d'un Astronome et Astrologue le succès du siége. L'Astronome calcula le lieu du soleil et de la lune pour les deux lunes suivantes, de même que le passage du signe céleste *Chun-ho* par le méridien. Il trouva que le jour *Pin-tse* serait le premier de la 10.e lune; que le soleil dans cette conjonction, serait dans la constellation *Ou-y* (3);

(1) Le solstice ne fut que le 28 Décembre; la conjonction fut le 26: ainsi voilà deux erreurs.
On parlera ensuite de ce solstice.
(2) 15 Novembre.
(3) Voyez la Table des Constellations.

que la lune serait à l'étoile *Tche*, au crépuscule du jour *Pin-tse*, et qu'alors le signe *Chun-ho* passerait par le méridien.

La Ville qu'on nomme présentement *Tay-yu-en-fou* (1), Capitale du *Chan-si*, était la Cour du Prince de *Tsin* dont on parle. Dans cet état on suivait la forme du calendrier de la dynastie *Hia*, selon ce que rapporte le *Tso-tchouen*. Dans le temps qu'à la Cour de l'Empereur, et à celle des Princes de *Lou*, on disait 12.e lune, à la Cour de *Tay-yu-en-fou*, on disait 10.e lune. Dans le calendrier de *Hia*, le temps, vers les six heures du matin, commençait le jour civil. Ainsi, le jour *Pin-tse* commença à *Tay-yu-en-fou*, le 15 Novembre à six heures du matin, et finit le 16 avant le temps de six heures du matin; et ce qu'on dit crépuscule, était le temps du 16 Novembre au matin; on peut dire aussi à l'aurore, à la première aurore, aussi-bien que crépuscule. Le caractère Chinois du texte exprime tout cela; même quelque peu de temps avant l'étoile *Tche*, est l'étoile *Fou-y-ue* nébuleuse dans le Scorpion. A la fin de l'an de Jésus-Christ 1629, le Père Adam Schall plaçait cette étoile dans le Sagittaire 22° 30′; latitude australe 13° 15′. On a vu qu'au temps de *Tcheou-kong*, l'an 1111 avant Jésus-Christ, le signe *Chun-ho* était le signe de l'Ecrevisse: au temps du Prince *Hi-kong*, ce signe Chinois mobile s'était, comme les

(1) Latitude boréale 37° 53′ 30″; 3° 55′ 30″ ouest de Pekin.

étoiles, avancé à l'Orient de quelques degrés.

La conjonction fut à *Tay-yu-en-fou* le matin du 16 Novembre, vers trois heures 45 minutes, lieu du soleil et de la lune, vers le Scorpion, 17° 1′ ou 2′; latitude australe de la lune, près de 4° 59′. Au-lieu de la lune, ajoutez, si vous voulez, 32′ 33″ pour le mouvement horaire, afin d'avoir le temps Chinois qui répond à l'aurore, ou première pointe du jour, savoir, 4 heures 45 minutes du matin; et la lune aurait près de 4° 59′ 10″, latitude australe, ascension droite de la lune, 223° à-peu-près et quelques minutes. Le texte du *Tso-tchouen*, en disant que la lune serait à l'étoile *Tche*, entend l'ascension droite qui serait la même dans la lune et dans l'étoile. Le texte ne rapporte qu'un calcul, et n'en dit pas les circonstances. On ne dit pas le lieu du soleil par rapport aux *Tchong-ki*. L'expression du lieu du soleil à la constellation *Ou-y*, désigne un lieu trop vague, à cause de l'étendue de cette constellation. Le lieu de la lune, rapporté à l'étoile *Tche*, est plus précis; mais on ne dit rien du temps qu'on calculait pour la conjonction, ni du lieu qu'on calculait pour la lune, soit par rapport aux étoiles, soit par rapport aux *Tchong-ki*. Si on croit un peu important le calcul de l'Astronome Chinois, 655 ans avant Jésus-Christ, on peut exactement, par observation, savoir la longitude et latitude de l'étoile *Tche*. Ce calcul fait toujours voir que, dans ce temps-là, on devait avoir des catalogues d'étoiles, et qu'on

avait d'assez bonnes connaissances sur le mouvement de la lune : on ne devait pas ignorer la latitude des étoiles ; sans cette connaissance, comment rapporter son lieu à l'équateur, et assez bien pour ce temps-là ?

L'étoile *Tche* est l'étoile *Fou-y-ue* (1), nom d'un célèbre Ministre Chinois de *Ou-ting*, Empereur de la dynastie *Chang*. Ce Ministre était natif du pays où est la ville de *Pinglo-hien* (2), dans le *Chan-si*. C'est cette Ville que le Prince de *Tsin* assiégeait ; ainsi, dans le temps de ce Prince, cette étoile devait passer pour avoir quelque rapport avec le Ministre *Fou-y-eu*, et apparemment dès ce temps-là l'étoile *Tche* en portait le nom comme aujourd'hui.

NOTES.

1.° *Tcheou-kong* marque distinctement le solstice d'hiver à la constellation *Nu* 2° Chinois (3), qu'on peut rapporter à l'équateur. Ici on ne dit pas clairement le temps de la conjonction de l'étoile *Tche* avec la lune, en ascension droite ; mais on marque que c'était un temps qui répond ou au crépuscule du matin, ou au commencement de l'aurore. Dans les livres d'Astronomie Européenne, on n'a point de lieux d'étoiles de cette antiquité bien constatés. Si les lieux du soleil, marqués au temps de *Yao* et au temps du fragment *Siao-tching*, étaient rap-

(1) Dans ce que j'envoyai sur les étoiles, je marquais que l'étoile *Fou-y-ue* ne portait pas le nom de l'ancien Ministre ; je me trompais.

(2) Latitude boréale 34° 48′ 5° 25′ ouest de Pekin.

(3) *Nu* est le nom de la constellation qui commence par l'étoile *E* du Verseau.

portés clairement à un degré déterminé d'une constellation, on pourrait par-là peut-être, à cause de l'antiquité, déterminer le mouvement annuel des fixes, et voir quel est celui qu'on doit choisir des Tables de MM. Cassini, Halley, Zanotti et autres Astronomes célèbres.

2.° *Chun-ho* étant signe céleste, comprend une douzième partie du cercle. Ce signe Chinois était l'Ecrevisse au temps de *Tcheou-kong*. Il est facile de voir à quel degré de l'Ecrevisse commençait *Chun-ho*, l'an 655 avant Jésus-Christ, et par-là le temps de son passage par le méridien. La constellation *Ou-y*, le signe *Chun-ho*, le temps de la 10.e lune, etc. devaient avoir dans l'Astrologie de ce temps-là bonne place pour les Astrologues. Les lettres Chinoises pour le jour, étaient aussi examinées.

3.° Il y a de fortes raisons pour soupçonner de quelque altération le texte du *Tso-tchouen* sur le solstice réuni à la conjonction; c'est ce qu'on examinera ensuite.

4.° Puisqu'au pays de *Tsin* on avait su conserver la forme du calendrier de *Yao* et de l'Empereur *Yu*, pendant un si long espace de temps, le système de M. Freret sur les changemens des commencemens de l'année Chinoise, souffre une grande difficulté. Quand il me communiqua ce système, je lui dis ma pensée, et je lui opposai la forme du calendrier du pays de *Tsin*. Le pays d'un autre *Tsin* (1) dans le *Chen-si*, des Princes dans le *Hou-quang*, dans le Honan et ailleurs, avaient toujours conservé la forme du calendrier de l'Empereur *Yu*; aux Cours de *Lou*, de l'Empereur et quelques autres Pays, on suivait la forme du calendrier de *Ou-ou-ang*.

(1) Les caractères Chinois sont différens.

Il y avait des cérémonies réglées pour les éclipses de soleil ; j'ai oublié la principale qui était d'immoler un bœuf. Cette cérémonie était, dans d'autres occasions, pour l'honneur des ancêtres ; dans les éclipses de soleil, c'était pour honorer le Ciel. Le caractère Chinois *Avertir* (1) est composé du caractère bœuf, *Nieou*, et du caractère bouche, *Keou*. Dans les cérémonies au Ciel, aux ancêtres, on se servait et on se sert encore du mot Chinois *avertir*, et c'est par un bœuf égorgé et immolé, que se fesait cette cérémonie, ou cet avertissement au Ciel et aux ancêtres. Tous les premiers jours de la lune, il y avait aussi des cérémonies ; c'est ce qu'on appelait avertir du premier jour. Dans une grande salle pour les cérémonies, il y avait douze places pour chaque lune. A la lune intercalaire, la cérémonie se fesait à la porte : le caractère Chinois *Jun* intercalaire est composé du caractère *Ou-ang*, Roi, Empereur, Prince souverain, et du caractère *Men*, porte. Le *Tso-tchouen*, à la cinquième année du Prince *Hi-kong*, remarque qu'aux jours des solstices, des équinoxes et autres parties de l'année, ou saisons où il y avait des cérémonies, ou des fêtes, les Princes montaient à l'Observatoire, jetaient les yeux sur l'horizon, en examinaient tout, et l'on en tenait un Registre exact ; c'est-à-dire, qu'à ces jours le Prince examinait tout lui-même, voyait les Registres des calculs et des observations, et

(1) En Chinois *Kao*.

fesait mettre tout au net et en état. L'Auteur du *Tso-tchouen* parle de ce qui aurait dû se faire selon ce qui était prescrit par les Rits ; mais dans ce temps-là on négligeait bien ces anciennes coutumes.

L'éclipse du soleil du 3 Février 626 avant Jésus-Christ, est marquée à la première année de *Ouen-kong* (1), avec les caractères du jour *Kouey-hay* (2). C'est une erreur pour la lune ; car le soleil étant dans le Verseau, entre le 7.° et 8.°, dans cette lune il entra dans les poissons ; c'était donc le 1.er jour de la 3.e lune. Le 3 Février on corrigea cette erreur par une lune intercalaire extraordinaire contre les règles de l'intercalation ordinaire. Dans la 4.e lune de cette première année *Ouen-kong*, on voit un jour *Ting-sse* (3). En comptant les jours du cycle, l'espace entre le jour *Kouey-hay* et le jour *Ting-sse*, exige entre deux une lune intercalaire ; c'est ce qu'on dut faire pour réparer la faute faite.

Le *Tso-tchouen* nous apprend que ce fut la 3.e lune qu'on intercala ; c'était contre les règles de l'intercalation. Cet Auteur se récrie contre la négligence ou ignorance des calculateurs. A cette occasion le *Tso-tchouen* parle des règles de l'intercalation, et on entend aisément ce qu'il veut dire, après qu'on a su ce

(1) Prince de *Lou*.

(2) Soixantième jour du cycle.

(3) Cinquante-quatrième du cycle de 60, 29 Mars : le premier de la 5.e lune fut *Sin-y-cou*, cinquante-huitième du cycle, 2 Avril.

qui est dit dans le fragment du livre *Tcheou-chou* (1).

Il dit que, sous les anciens Princes, pour régler les temps, on calculait bien un commencement, ou point fixe; ensuite on déterminait le *Tchong* (2). Les restes étaient réservés pour la fin. Puisque le *Tso-tchouen* se récrie contre l'intercalation faite contre les règles; il prétend donner les règles de la vraie intercalation, qui consistent à bien fixer le lieu du soleil et de la lune, au 1.er jour de la 1.re lune de l'année; ensuite bien marquer les *Tchong-ki* propres de chaque lune; en troisième lieu, retenir les différences entre les mois lunaires et solaires, et en faire une lune intercalaire, lorsque ces différences sont égales à un mois lunaire. Dans la notice du fragment du livre *Tcheou-chou*, on a parlé de ces règles.

A la 7.e lune de l'an 613 avant J. C., on vit une comète vers les étoiles de la grande Ourse. On peut entendre que la comète entra dans l'Ourse; on peut aussi entendre que la comète cessa de paraître dans l'Ourse: c'est tout ce qu'on dit de cette comète; on ne dit pas le jour de la 7.e lune.

Les cérémonies observées au jour *Sin-tcheou* (3), 1.er de la 6.e lune, à la quinzième année du Prince *Ouen-kong*, pour l'éclipse du soleil, marquée à ce jour dans le *Tchun-*

(1) Livre *Tcheou-chou*.
(2) Milieu: c'est le *Tchong-ki*.
(3) 38.e du cycle de 60: 28 Avril, année 612 avant Jésus-Christ.

tsieou, font voir que l'éclipse fut observée. Le 27 Avril fut le dernier jour de la 5.e lune: en remontant vers le temps de la 1.re lune, on trouve que le 2 Décembre de l'an 613 avant Jésus-Christ, fut le 1.er de la 1.re lune: la seizième année de *Ouen-kong* dut donc avoir 13 lunes; car sans cela la 1.re lune de cette seizième année n'aurait pas pu avoir le solstice d'hiver.

Le *Tso-tchouen* à l'année 564 (1) avant J.-C., indique les cérémonies où le Président ou Mandarin du feu (2) présidait. Ce titre de Mandarin était dès le temps de l'Empereur *Tchouen-hiu*. Ce Mandarin était aussi un des Chefs du Tribunal d'Astronomie; on l'appelait aussi *Nan-tching*, ou Président du Sud. Ce Mandarin fut chargé dans la suite des temps, des cérémonies aux étoiles du Scorpion, désignées par le nom de *Ta-ho*, grand feu; il fesait aussi des cérémonies aux étoiles du *Lion*: un des noms de ce signe était *Tchou* (3). Le caractère *Tchou* désigne la couleur rouge (4). Au temps du règne du Prince *Siang-kong*, et au temps de *Tcheou-kong*, les étoiles du Scorpion étaient ou dans les rayons du soleil, ou sous l'horizon à la 9.e lune du calendrier de *Hia*, ou 11.e lune de celui de *Tcheou*, à la 3.e lune du calendrier de *Hia*, ou 5.e de celui de

(1) C'est la neuvième année de *Siang-kong*, Prince de *Lou*.

(2) *Ho*, feu, *Tching*, Président.

(3) Ce caractère exprime le bec et le cri des oiseaux.

(4) Les étoiles du Lion étaient représentées sous la figure d'un oiseau rouge.

Tcheou. Les étoiles du Lion passaient au méridien vers le soir. A cette 3.e lune, le Peuple fesait des feux, comme des feux de joie ; à la 9.e lune, on défendait ces feux. *Yao* ordonna à *Y-pe*, un de ses frères, d'observer au pays de *Kouey-te-fou* du *Honan*, les étoiles du Scorpion, et à *Che-ching*, un autre de ses frères, d'observer les étoiles d'Orion, au pays de *Tay-yu-en-fou*, Capitale de *Chan-si* aujourd'hui. Dans la suite on fit des cérémonies à ces étoiles, et même aux deux frères de l'Empereur *Yao*, comme Esprits des étoiles du Scorpion et d'Orion. Le *Tso-tchouen* qui instruit de ces usages, parle en général des Mandarins qui gouvernaient le Peuple depuis les premiers jusqu'aux derniers, et il y en avait un qui veillait sur cinq familles, d'autres sur 10, 100, 1000, etc. Par le nombre de ces familles, on distinguait les Hameaux, Villages, Bourgs, Villes, Pays, Provinces, etc. Le Mandarin qui présidait au *feu*, devait avoir soin sur-tout de prévenir les incendies, ou d'y faire apporter un prompt remède, et on avait soin de faire des visites par-tout. Le pays de *Kou-ey-te-fou*, qui était un Etat d'un Prince tributaire, passait dans le temps du Prince *Siang-kong* et avant, comme étant dépendant des étoiles du Scorpion. Celui de *Tay-yu-en-fou* passait pour être comme de la juridiction des étoiles d'Orion ; la Cour et les Cours des Princes tributaires, et généralement tous les pays de Chine, avaient chacun des étoiles qui leur répondaient : ces

étoiles, ou leur esprit, étaient censées présider à ces Pays. Les Chinois, en conséquence de l'idée que le Ciel est le lieu où il faut examiner la terre, transportèrent au Ciel tout ce qui regarde leur Pays (1), leur Cour, leurs Princes, leurs Tribunaux. C'est au Ciel qu'ils cherchaient par l'étoile polaire et autres étoiles qui passaient au méridien, la distance du Pays Nord et Sud. Ils la cherchaient aussi par les Gnomons, pour savoir la hauteur méridienne du soleil, et par-là la hauteur du pôle. On ne voit pas dans l'ancienne Astronomie Chinoise des règles pour chercher les distances terrestres d'Orient en Occident; mais les rhumbs de vent, et les termes pour exprimer le *no sudo*, *ne*, *se*, etc. en parlant des lieux, étaient très-familiers aux Chinois. Dans cette même année 564, le *Tso-tchouen* parle d'une révolution de Jupiter; elle est marquée de 12 ans.

Le *Tchun-tsieou* parle d'une éclipse totale du soleil, au jour *Kiasse* (2), premier de la 7.e lune, à la 24.e année de la Principauté de *Siang-kong*, Prince de Lou; ces caractères sont ceux du 19 Juin de l'an 549 avant Jésus-Christ.

Il y a plus de cent ans que le fameux

(1) Au temps dont il s'agit pour le règne de *Siang-kong*, et avant, on voit par le *Tso-tchouen* qu'on cherchait dans les figures ou *Koua* du livre *Y-king*, dans l'apparition des comètes, dans toutes les parties du Ciel, éclipses, lieux des astres, de quoi régler les Peuples; on cherchait des présages: les Astrologues étaient fort consultés.

2) Premier du cycle, 19 Juin.

Père Adam Schall vérifia cette époque; il trouve une éclipse totale après-midi à la Chine.

A la lune suivante, au jour *Kouesse* (1), 1.er de la lune, le *Tchun-tsieou* marque encore une éclipse de soleil. Le *Tchun-tsieou* marque encore deux éclipses de soleil à deux lunes de suite, l'une au 20 Août de l'an 552, et l'autre au 1.er jour de la lune suivante.

Le même Père Adam Schall trouve une éclipse de sept doigts Chinois, ou 8° 24′ à l'Européenne, à la Chine vers les 8 heures du matin, le 13 Octobre de l'année 546 avant Jésus-Christ. C'est l'éclipse rapportée par le *Tso-chouen* au jour *Y-hay*, 1.er de la 11.e lune (2), à la 27.e année du règne du Prince *Siang-kong*.

Dans ce que dit le *Tso-tchouen*, cette année 546, on voit l'usage de marquer les signes célestes, ou les douze lunes (3), par les caractères du cycle de douze, et on voit dans les Astronomes de ce temps-là beaucoup de négligence.

Le Père Adam Schall, dont je viens de parler, est un Jésuite Président du Tribunal d'Astronomie, à *Pekin*. Dans les relations de Chine, on voit ce qu'il a fait et souffert pour la Religion. L'Astronomie complète qu'il a rangée en Chinois, avec d'autres Jé-

(1) Trentième du cycle de 60, 18 Juillet.

(2) Le *Tchun-tsieou* marque 12.e lune. Le *Tso-tchouen* corrige cette erreur.

(3) Je n'oserais décider: je crois pourtant que c'est et des signes et des lunes qu'il parle.

suites, et d'habiles Chinois, est un très-bel ouvrage (1). Cet ouvrage dut coûter bien du temps et de la peine, pour l'habiller à la Chinoise, d'une manière claire et méthodique. Il y a quantité de belles recherches sur les différentes parties de l'Astronomie Européenne, et sur la Chinoise, en usage dans ce temps-là. Ce n'est pas à moi à m'étendre beaucoup sur les éloges de la Science astronomique du Père Adam Schall, et de ses Compagnons; mais ces Missionnaires, respectables d'ailleurs par ce qu'ils ont souffert pour la Religion, ne méritent nullement les termes méprisans, dont plusieurs Européens se sont servis, en parlant de ce que le Père Adam et ses Compagnons savaient en Astronomie: l'illustre Kepler n'en jugeait pas de même, sur ce qu'il avait su, quoiqu'en général, de ce qui se fesait à *Pekin*.

NOTE.

On voit le calcul du Père Adam *Schall* dans un livre Chinois qu'il fit, et dont le titre est: *Examen des éclipses anciennes et nouvelles.* Il examine et calcule dans ce livre les éclipses solaires, rapportées dans les livres classiques *Chou-king*, *Chi-king*, les deux du *Tchun-tsieou* dont j'ai parlé, et plusieurs autres des dynasties *Han* et suivantes; il y en a de la dynastie passée *Tay-ming*. Ce Père voulut donner aux Chinois des preuves sensibles de la bonté des Tables d'Europe, et le fait à son ordinaire d'une manière fort claire et très-intelligible. Outre ses

(1) On a cet ouvrage en divers lieux d'Europe; je suppose qu'on l'a à la Bibliothèque royale.

livres d'Astronomie, ce Père fit d'excellens livres en Chinois sur la Religion; et ceux qui, en Europe, ont fait part au Public des livres des Jésuites en Chinois, sur les Sciences, sans dire un seul mot de ceux qu'ils ont faits en Chinois pour la Religion, auraient bien pu parler de ces derniers livres; mais ils avaient leurs raisons pour n'en rien dire : d'autres que des Jésuites l'ont fait, et ont reconnu que les Jésuites en Chine, ont fait leur capital de tâcher de remplir les devoirs de l'état de Missionnaire.

La lune, dans le cours de laquelle arriva le solstice d'hiver en Décembre de l'année 546 avant Jésus-Christ, fut la 1.re lune de la vingt-huitième année du règne de *Siang-kong*, Prince du *Lou*. Cette lune fut la première de l'an Chinois 545. Le *Tso-tchouen* dit qu'au commencement de cette vingt-huitième année de *Siang-kong*, Jupiter qui devait être dans le signe *Sing-ki*, passa tout-à-coup, et contre les règles qu'on supposait pour le lieu de Jupiter, dans le signe *Hiuen-hiao*. Le *Tso-tchouen* ajoute que la constellation *Hiu* est au milieu du signe *Hiuen-hiao*.

NOTES.

1.° Le *Tso-tchouen* suppose que 12 ans sont la révolution de Jupiter; et il ne dit rien de fixe sur le lieu de cette planète. L'Auteur de ce livre, en disant quelquefois le lieu de Jupiter, se contente de dire en général le signe, sans faire connaître comment il désigne ou détermine ce lieu en général. Les Chinois postérieurs qui assurent qu'avant l'incendie des livres, il y avait des méthodes pour les calculs astronomiques,

avouent que dans ces anciens temps, on ne savait pas les fondemens des calculs pour les rétrogressions et stations des planètes de Saturne, Jupiter, Mars, Vénus et Mercure.

2.° On a vu l'ordre et le nom de douze signes *Sing-ki*; *Hiuen-hiao*, etc. Des Chinois postérieurs ayant voulu expliquer la raison du nom *Sing-ki* (Chronique des étoiles, ou Ciel), ont dit que ce signe portait ce nom à cause du solstice d'hiver où est le commencement de ce signe: que tous les calculs commencent par le premier degré du Capricorne, ou par le solstice, et que tous les mouvemens des planètes se rapportent à ce commencement du Capricorne. Ces Chinois ont tenu ce langage dans un temps où le solstice d'hiver était vers les premiers degrés du signe *Sing-ki*, ou du-moins dans ce signe. Ils n'ont pas fait attention au mouvement propre des fixes que ce signe suit. Plusieurs d'entr'eux n'ont pas été au fait sur ce mouvement, et ils n'ont pas pensé au temps de *Tcheou-kong*. Quand ce Prince Astronome vit que le solstice d'hiver était à la constellation *Nu* 2°, et que le solstice était le commencement du signe *Hiuen-hiao*, le signe *Sing-ki* était notre signe du Sagittaire. Ce n'est donc pas le solstice d'hiver qui a fait donner le nom de *Sing-ki*. Les Astronomes antérieurs ne pouvaient tirer ce nom du solstice d'hiver, puisque le solstice n'était pas dans *Sing-ki*. Ceux qui, les premiers, donnèrent ce nom, avaient donc un autre principe de cette dénomination.

3.° Dans le catalogue des constellations, on voit l'étendue équatorienne de la constellation *Hiu*, et par quelle étoile elle commence, puisque le signe *Hiuen-hiao* commence par la constellation *Nu* 2°. Quand le *Tso-tchouen* dit que *Hiu* est au milieu du signe *Hiuen-hiao*, il parle

de *Hiu* 5°, et un peu plus de 31′ Chinoises dont 100 font un degré Chinois. Voyez dans la Table l'étendue équatorienne des constellations *Nu* et *Hiu*.

4.° On fait le temps entre *Tcheou-kong* et la vingt-huitième année du Prince *Siang-kong*. On voit donc par où commençait et finissait le signe *Hiuen-hiao* au temps de *Siang-kong*.

L'an 543 (1) avant Jésus-Christ, au jour *Kou-ey-ouey* (2) de la troisième lune, on voulut savoir l'âge d'un vieillard du pays de *Tay-yu-en-fou* (3), dans le Chan-si. Il se trouvait alors dans le pays de *Lou*. Ce vieillard dit qu'il ne savait pas compter comme on comptait au pays de *Lou*; mais que le jour de sa naissance fut le jour *Kia-tse*, premier de la lune; que depuis ce jour *Kia-tse* jusqu'au jour *Kouey-ouey*, il comptait 444 cycles de 60 jours, et 20 jours du 445.e cycle. Cette somme de jours fait 73 ans juliens, moins cinq jours, en comptant le jour *Kouey-ouey*. Ainsi, le vieillard naquit le 11 Février de l'an 616 avant Jésus-Christ. Le 11 Février fut un jour *Kia-tse*. Dans le pays de *Tsin*, le jour *Kia-tse* commença le 11 Février, vers les six heures du matin, et finit à la fin du temps qui répond à la fin de cinq heures du matin, le jour suivant. Le jour *Kia-tse* fut la conjonction. C'était sur la fin du jour *Kia-tse*, au pays de *Tsin*:

(1) Trentième année du Prince *Siang-kong*. (*Tso-tchouen*.)
(2) Vingtième du cycle, septième Février.
(3) C'est le pays qu'on appelait *Tsin*.

au pays de *Lou*, le jour suivant *Y-tcheou* commença à minuit. Au pays de *Tsin*, on suivait la forme d'année de la dynastie *Hia*. Au temps de la conjonction, le soleil était entre le 14 et le 15° du Verseau. Dans cette lune, le soleil entra dans le signe des Poissons; c'était donc la première lune du calendrier de *Tsin*, et la troisième du calendrier de *Lou*.

Le vieillard voulut faire voir sans doute, que, quand on compte les années de son âge, et quand on veut savoir au juste son âge, il faut se servir de l'an solaire, et non de l'année lunaire, ou lunisolaire.

Supposons un Chinois, né le 3 Décembre 1715, c'est l'an 54 (1) du règne de *Cang-hi*; c'était le huitième jour de la onzième lune. L'an 1754 a dans le cycle de 60 les caractères *Kia-su*, c'est la dix-neuvième année du règne *Kien-long*. Le huitième de la onzième lune, est le 21 Décembre. Le Chinois, né le 3 Décembre 1715, fait le 21 Décembre 1754 l'anniversaire de sa naissance. Il compte la cinquante-quatrième année de *Cang-hi* pour la première année de sa naissance, et la dix-neuvième année *Kien-long*, pour la quarantième; en sorte que dès la première lune de cette année dix-neuvième de *Kien-long* 1754, il dit qu'il a 40 ans. Il n'a cependant réellement que 39 ans, le 3 Décembre 1754. Le vieillard de *Chan-si* voulait sans doute faire

(1) Dans le cycle de 60, c'est l'année *Y-ou-ey*.

voir le défaut du compte ordinaire pour l'âge en Chine.

NOTE.

1.° A cette année 543, le *Tso-tchouen* après avoir parlé du jour *Kisse* de la septième lune (1), dit que Jupiter était, selon un calcul, dans le signe *Kiang-leou*, et selon un autre, dans le signe *Tseou-tse*.

2.° L'an 542, le *Tso-tchouen* dit que l'Empereur *Yao* fit aller son frère *Che-ching* au pays *Tay-yu-en-fou* (2), pour y observer les étoiles d'Orion. Le signe céleste *Che-ching* est désigné par les mêmes caractères, *Che-ching*, que le frère de *Yao*. On peut dire que le nom du frère de *Yao* lui fut donné, parce qu'il observait le signe *Che-ching*. On peut aussi dire que le nom Chinois du signe *Che-ching* vient du nom du frère de *Yao*. Les étoiles d'Orion sont fort remarquables, et sont les principales du signe céleste *Che-ching*.

Le Prince qui régnait au pays de *Tay-yu-en-fou* du *Chan-si*, voulut savoir, l'an 535 avant Jésus-Christ, l'explication du texte de l'éclipse solaire du *Chi-king*; on lui répondit que les éclipses de soleil sont des malheurs, ou indiquent des malheurs pour punir les Princes qui gouvernent mal. Les questions du Prince furent à l'occasion d'une éclipse de soleil le 18 Mars (3). On voit que les dix

(1) 23 Juillet.

(2) Ce pays s'appelait *Tahia* anciennement; on l'appela depuis *Tsin*.

(3) Cette éclipse est dans le *Tchun-tsien*, septième année du règne de *Tcheou-kong*, Prince de *Lou*, jour *Kia-tchin*, premier de la quatrième lune.

caractères appelés *Kan* dans le cycle, étaient alors un cycle de dix jours.

A la onzième lune de l'an 534, on voit dans le *Tso-tchouen*, une tradition qui portait que la planète Jupiter était au signe céleste *Chun-ho*, à la mort de l'ancien Empereur *Tchouen-hiu*. A cette onzième lune de l'an 534, on place Jupiter dans le signe céleste *Simou*, au lieu appelé le Gué de *Simou*. C'est un lieu de la voie lactée, qu'on représente comme un grand fleuve.

On ne voit pas bien s'il s'agit d'une étoile nouvelle, ou d'une étoile, ou d'une comète qu'on aperçut à la première lune, dans la constellation *Nu;* plusieurs dirent que dans cette comète, ou étoile nouvelle, était l'esprit d'un ancien Prince, et on en tira des présages. On dit que Jupiter était dans le signe *Hiuen-hiao*.

L'an 525, le calcul fait voir une éclipse de soleil, le vingt-deuxième Août au temps de la conjonction, le soleil vers 21° 26′ du Lion; c'était donc la neuvième lune dans le calendrier de *Tcheou*, ou la septième dans celui *Hia*. Le 22 Août a les caractères Chinois *Kia-su* dans le cycle, et il n'y eut pas dans ce temps-là, avant et après l'an 525, une éclipse de soleil à un jour *Kia-su*. C'est donc l'éclipse de soleil marquée dans le *Tchun-tsieou* à la dix-septième année (1) du Prince *Tchao-kong*. Au jour *Kia-su*, premier de la sixième lune, il y a eu quelque

(1) Année 525 avant Jésus-Christ.

dérangement ou faute des copistes dans le caractère de la lune. L'éclipse fut observée, et à l'occasion de l'éclipse, les Savans citèrent le texte du livre *Chou-king*, où on parle des cérémonies en usage au temps des éclipses de soleil. Ces Savans voyaient donc une éclipse de soleil dans le texte du *Chou-king*. Quelque temps après l'éclipse, on aperçut une comète à l'ouest du Scorpion, ou des étoiles du Scorpion. Le texte peut aussi-bien s'expliquer, en disant que la comète s'étendait jusqu'à la voie lactée, qu'en disant qu'elle alla par son mouvement jusqu'à la voie lactée. Le *Tso-tchouen* dit que la constellation *Hiu* désigne de grandes eaux. Le signe céleste *Hiuen-hiao* a le nom de la constellation *Hiu*, et les deux caractères Chinois *Hiuen-hiao* expriment des eaux très-profondes.

NOTE.

Dans l'éclipse de l'an 525, on voit l'utilité du cycle de 60 jours. Dans les textes qui rapportent les éclipses et les phénomènes sur les textes du Père Couplet pour les éclipses de soleil, M. Cassini (1) a dit qu'on ne pouvait faire aucun fonds sur le calendrier Chinois. Le Père Couplet, en rapportant sans choix, sans critique et sans caractères, des jours pour les éclipses, a donné lieu à la remarque de M. Cassini. Si cet illustre Astronome avait vu les fondemens du calendrier Chinois pour régler l'année et la lune intercalaire, il aurait porté un autre jugement.

(1) Règles de l'Astronomie Indienne.

Un Savant qui se disait descendant de l'Empereur. *Chao-hao*, dit l'an 526, que les Empereurs *Tay-hao* (1), *Y-enti* (2), *Hoang-ti* avaient donné des titres à leurs Mandarins. Il dit en particulier que l'Empereur *Tchouen-hiu* avait nommé un Grand pour présider au calendrier ; que d'autres Grands ou Mandarins calculaient les solstices, les équinoxes et les autres parties de l'année ; d'autres Mandarins avaient soin des mesures, etc. (3). Il rapporte le nom de ces Mandarins ; le *Tso-tchouen* qui instruit de ce détail, ajoute que Confucius fut charmé du discours du Savant, et en fit l'éloge.

Il y a eu du dérangement ou altération dans les textes pour le calendrier de l'an 522, vingtième année du règne du Prince *Tchao-kong*.

On marque dans la seconde lune le jour *Ki-tcheou* (4), jour du solstice d'hiver. Le solstice d'hiver était toujours dans la première lune. Le premier de la septième lune, est marqué *Ou-ou*, et dans la onzième lune on voit un jour *Sin-mao*. Ces jours font voir qu'entre les deux, il y eut une lune intercalaire. Elle fut contre les règles ordinaires, et cette lune intercalaire fut nécessairement

(1) C'est un titre de l'Empereur *Fou-hi*.

(2) C'est un titre de l'Empereur *Chin-nong*.

(3) Cette année 526, le 5 Novembre, on vit une comète ; on n'en dit ni le lieu, ni combien de temps elle fut vue.

(4) Le jour *Ki-tcheou* fut nécessairement le 25 Décembre 523. La seconde lune n'eut pas de jour *Ki-tcheou*, 26.e du cycle de 60.

placée pour remettre les lunes dans l'ordre, selon les règles du calendrier. L'année suivante, on voit une éclipse de soleil au jour *Gin-ou*, premier de la septième lune. Ce jour *Gin-ou* fut le 10 Juin de l'an 521. Il y eut éclipse au temps de la conjonction : le soleil fut entre le 11 et le 12° des Gémeaux ; ce fut donc la septième lune, et le solstice d'été fut dans cette lune ; les lunes furent donc bien marquées. Le 25 Décembre ne fut pas le jour du solstice d'hiver de l'an 523. Ce solstice fut avant midi, le 27 Décembre, au pays de *Lou*.

Outre l'altération qui paraît avoir été faite au texte du *Tso-tchouen* pour l'expression des textes, pour l'ordre des lunes au commencement de la vingtième année de *Tchao-kong*, je crois en particulier que le texte original du livre n'a pas eu pour les solstices d'hiver des années 656 et 523 avant J. C., les caractères qui désignent le 25 Décembre pour le jour du solstice. On a vu par l'examen de quelques jours, que le *Tchun-tsieou* et le *Tso-tchouen* plaçaient le solstice d'hiver même au-dessus du 26 Décembre (1). D'ailleurs, si le 25 Décembre de l'an 656 avant Jésus-Christ, premier jour de la première lune de la cinquième année de *Hi-kong*, avait été jour de solstice et premier de la lune, la douzième lune précédente aurait été marquée intercalaire. Or, cette douzième lune ne fut pas marquée intercalaire : on

(1) On le verra encore dans la suite.

trouve

trouve même un jour *Ou-chin* marqué à la douzième lune de la quatrième année du Prince *Hi-kong*. Or, ces caractères *Ou-chin* (1) sont certainement ceux du 22 Décembre de l'an 656 avant Jésus-Christ. Dans le temps on retrouva l'ancien livre *Tso-tchouen*, au temps de l'Empereur *Outi*, de la dynastie de *Han* avant Jésus-Christ. Ceux qui rangèrent ce livre dans la suite, tenaient pour indubitable que le jour du solstice d'hiver était toujours au jour qui répond à notre 25 Décembre julien. Ces Chinois étaient les Astronomes et les Historiens; en vertu de leur système de l'année julienne de 365 jours $\frac{1}{4}$, qu'ils ne distinguaient pas de l'année solaire, ils placèrent, en remontant jusqu'au règne de *Tay-kia*, Empereur de la dynastie *Chang*, les solstices d'hiver au 25 Décembre, c'est-à-dire, à un jour qu'on voit, par un calcul aisé, répondre au 25 Décembre julien. Ayant cru voir vers leur temps un solstice d'hiver à minuit du 25 Décembre, réuni à la conjonction de la lune et du soleil, ils firent une suite de ces solstices réunis à la conjonction, jusqu'au temps de l'Empereur *Tay-kia* de la dynastie *Chang*. On voit dans leur Recueil les solstices marqués ainsi pour les vingtièmes années de *Tchao-kong*, et la cinquième année de *Hi-kong*, Princes de *Lou*. Ces solstices étaient selon eux les premières années d'un cycle de 19 ans. Je suis très-porté à croire que ces Auteurs, voyant

(1) Quarante-cinquième jour du cycle de 60.

dans l'original du *Tso-tchouen* les caractères du jour du solstice, qui ruinaient leur système, substituèrent les caractères qui favorisent le leur. Ils ne pensèrent pas à changer les textes des autres années où sont les caractères des jours pour des éclipses et autres évènemens, et ils ne pensaient pas qu'en combinant ces caractères on pouvait voir aisément que le *Tchun-tsieou* et son Commentateur *Tso-kieoumin*, Auteur du *Tso-tchouen*, mettaient et supposaient le solstice même au-dessus du 26 Décembre.

NOTES.

1.° Les solstices de la cinquième année de *Hi-kong* et vingtième année de *Tchao-kong*, ont pour expression les deux mots Chinois *Nan*, *Tchi*, dont les caractères signifient terme de la route du sud. Ce terme Chinois désigne fort bien le solstice d'hiver; ce terme est ancien. Le solstice d'été devait donc s'exprimer par le terme *Pe-tchi*, ou terme de la route du nord. C'était les termes de la route du soleil, et ils désignaient par-là l'écliptique. La déclinaison du soleil de 24° Chinois que les Astronomes Chinois supposaient l'an 105 avant Jésus-Christ, et avant, n'était pas l'effet de leurs observations et de leurs recherches. Ils supposaient fort ancienne cette déclinaison du soleil aux deux solstices, et la donnaient comme un vestige de l'ancienne Astronomie, de même que la connaissance du triangle-rectangle, et l'usage des cercles gradués d'est à l'ouest et du nord au sud, placés sur le méridien pour observer le passage des astres par le méridien et la différence de ces passages.

2.° Plusieurs Astronomes Chinois, avant la

venue des Missionnaires, n'ont pas fait difficulté de traiter d'erreur les solstices d'hiver marqués au 25 Décembre, aux années 523 et 675 avant Jésus-Christ. D'autres au-contraire, et des plus habiles, comme *Cocheou-king* (1) et autres, quoique bien instruits sur la quantité de l'année solaire et l'espace entre leur temps et celui des Princes *Ili-kong* et *Tchao-kong*, regardant les textes du *Tso-tchouen* comme livres sacrés, et n'osant les contredire, ont admis ces anciens solstices au 25 Décembre julien, et pour cela ont déterminé, seulement pour le cas des anciens solstices; des équations bizarres et sans fondement pour l'année solaire, et en cela ils ne sont pas excusables. Ce n'est pas ici le lieu de parler de ces équations et de leur principe.

3.° On a vu quelques raisons des erreurs dans l'arrangement des lunes: en voici une autre. Au temps du *Tchun-tsieou* les Astronomes du tribunal avaient des instrumens de laiton, soit anciens, soit faits de leur temps, qui fesaient voir l'ordre des lunes et l'année où il fallait intercaler. Ces sortes d'instrumens étaient souvent peu exacts; les Astronomes, par négligence et pour s'épargner la peine du calcul, et de bien ajuster leurs intrumens, fesaient trop vîte les éphémérides pour l'année courante. Les jours des solstices fesaient bientôt voir l'erreur; c'est pour cela qu'on voit, comme j'ai dit, l'erreur des lunes corrigée. D'autres fois les Astronomes de *Lou*, sans penser d'abord à la différence des calendriers, se servaient, par exemple, de celui d'un état voisin, appelé *Song*. La Cour de ces Princes *Song*, descendans de l'Empereur *Tching-*

(1) Je crois que ce qu'on attribue à *Cocheou-king*, doit être attribué à ceux qui rangèrent ce qu'on trouva de son Astronomie.

tang, fondateur de la seconde dynastie Impériale *Chang*, était à *Kouey-te-fou*, Ville du *Ho-nan*. Le calendrier du pays de *Song* était celui de l'Empereur *Tching-tang*. Dans ce calendrier, la première lune de la dynastie *Tcheou* était la douzième de l'année : la troisième lune était celle qui avait l'équinoxe du printemps, etc. Ce que je dis ici sur ce dernier point, comme source de l'erreur des lunes dans le calendrier de *Lou*, n'est qu'une conjecture que je fais ; je la mets ici, parce qu'elle me paraît bien fondée.

4.° Dans ce que dit le *Tso-tchouen* (1) de plusieurs distances dans quelques Pays, quelques Savans Chinois ont cru voir que ces distances donnaient pour un degré de latitude, 225 *Lis*. Cette règle ne pouvait pas être générale, parce que, dans différens Pays le *pied* était différent ; le nombre des *Lis* devait donc être différent : comme 1800 pieds font un *Li*, on voit combien de *Lis* font un degré, en se servant du pied (2) de l'Empereur *Ou-ouang*. Cette recherche particulière me paraît inutile ; on ne voit pas dans ces anciens temps des distances itinéraires marquées en vue d'examiner combien de *Lis* doivent être dans un degré.

Dans le mois de Décembre 522 avant Jésus-Christ, fut la première lune de la vingt-unième année du Prince *Tchao-kong*. Le *Tso-tchouen* dit que c'est le temps où l'Empereur *Kin-ouang*, fit fondre des cloches. L'ancien livre *Koue-yu* rapporte (3)

(1) *Tso-tchouen*, première année du règne de *Tchao-kong*, Prince de *Lou*.

(2) J'ai dit la mesure de ce pied.

(3) Règne de *Kin-ouang*.

que l'Empereur, avant la fonte des cloches destinées à l'usage de la musique de la Cour impériale, interrogea un Savant en Musique, en Astrologie et en Astronomie. Ce Savant fit un grand étalage de sa science dans cette occasion : le *Koue-yu* fait quelque détail du discours de ce Savant.

Ce Savant rappelle à l'Empereur le souvenir de l'expédition de l'Empereur *Ou-ouang*, décrite dans le livre *Chou-king*. Il s'agit de l'année où *Ou-ouang* partit de sa Cour dans le *Chen-si*, passa le fleuve *Hoang-ho* dans le *Honan*, et après avoir remporté la victoire sur le dernier Empereur de la dynastie *Chang*, fut déclaré et reconnu Empereur de la Chine.

Le Savant dit que dans cette expédition de *Ou-ouang*, la planète Jupiter était dans le signe céleste *Chun-ho*, le soleil dans la partie de la voie lactée qui est près du signe *Sy-mou*; que la lune fut dans la constellation *Fang*; que la conjonction de la lune et du soleil fut au manche de la constellation *Teou* (1), et que Mercure fut au signe *Hiuen-hiao*. Il fait remarquer l'espace depuis *Hiuen-hiao* jusqu'au signe *Sy-mou*, à la constellation *Nieou* et aux étoiles *Kien-sin*; que le signe *Hiuen-hiao*, est la place du nord. Par l'Astrologie judiciaire, l'As-

(1) Etoiles Lamda, Mu, dans le Sagittaire. On veut qu'on fasse attention aux sept signes, *Hiuen-hiao*, *Sing-ki*, *Sy-mou*, *Tsho*, *Cheou-sing*, *Chun-ouy*, *Chun-ho*: on examine bien ce nombre sept, et on le compare à un nombre sept pour la Musique.

tronome ou Astrologue fait voir que ces lieux du soleil, de la lune, de Jupiter et de Mercure, conviennent au Pays de la Cour de *Ouou-ang*, à ses ancêtres, etc. Il veut dire que c'est l'image de la grandeur de la famille Impériale *Tcheou*, et de la perte de la famille de *Chang*.

NOTES.

1.° On a vu que l'étoile *Fang*, ou constellation *Fang*, était la constellation *Fang*. *Heou-tsi*, tige de la famille Impériale de *Tcheou*, était frère de l'Empereur *Yao*, et il eut l'intendance de l'Agriculture. J'ai fait remarquer l'attention des Chinois au passage de la lune par cette constellation. Le pays de *Tcheou* dans le *Chan-si*, était assigné aux étoiles du signe céleste, *Chun-ho*. Les Princes attendaient fort l'année où Jupiter devait entrer dans le signe céleste où leur état était assigné.

2.° L'Auteur du *Koue-yu* suppose connu ce qu'il rapporte du signe *Hiuen-hiao*, comme ayant rapport à la famille Impériale, de même que le lieu où fut la conjonction du soleil et de la lune. Il ne dit pas le temps où Mercure fut dans *Hiuen-hiao*, où la lune fut dans *Fang*, où se fit la conjonction. Les lieux de Jupiter et de Mercure, assignés en général aux signes, sont une expression bien vague. On avait la connaissance du cycle de 19 ans; on pouvait ainsi calculer les conjonctions. On supposait 12 ans pour une révolution de Jupiter: on savait le mouvement de la lune dans un jour: on avait sans doute quelque révolution pour calculer les lieux de Mercure.

3.° L'Auteur du *Koue-yu* suppose un rapport des nombres des calculs astronomiques,

aux nombres des tons, sons, accords, aux nombres des parties pour toutes sortes d'instrumens de Musique, et leurs diverses dimensions. Je ne suis pas en état de bien exprimer ce que les Chinois ont dit sur ces rapports.

On voit dans le *Tchun-tsieou* une éclipse de soleil au jour *Ping-yn* de la onzième lune, à la douzième année du règne de *Ting-kong*, Prince de *Lou*. C'est l'an 498 avant J.-C. Plusieurs années avant et après l'an 498, on ne trouve d'éclipse de soleil à un jour *Ping-yn*, que l'éclipse de soleil qu'on trouve par le calcul le 22 Septembre de l'an 498. Au temps de la conjonction le soleil était dans Virgo 21° à-peu-près. C'était donc la dixième lune, c'est-à-dire, celle qui avait l'équinoxe d'automne. Cette éclipse du 22 Septembre est nécessairement celle du *Tchun-tsieou*. Le caractère marqué de la onzième lune, ne peut convenir à aucune des formes du calendrier Chinois de ce temps-là. Dans plusieurs pays de Chine, on suivait le calendrier de *Hia*; dans ce calendrier, l'éclipse est à la huitième lune. Dans d'autres pays, on suivait le calendrier de la dynastie *Chang*; dans ce calendrier, l'éclipse serait à la neuvième lune. La Cour Impériale et le pays de *Lou* avaient le calendrier de *Ououang*. Dans ce calendrier, l'éclipse est à la dixième lune. A la Chine, il n'y avait pas de calendrier différent de ces trois. L'éclipse au jour *Ping-yn*, 22 Décembre de l'an 498, est réelle; il faut conclure qu'il s'est glissé

quelque erreur dans les caractères qui désignent la lune.

Le 14 Novembre de l'an 511 avant Jésus-Christ, on trouve par le calcul une éclipse visible dans le pays de *Lou*. C'était la trente-unième année du règne de *Tchao-kong*, Prince de *Lou*. Le jour a les caractères *Sin-hay*. A la conjonction, le soleil était dans la Vierge, près de 16°; c'était donc la douzième lune Chinoise. Le *Tchun-tsieou* marque une éclipse observée au jour *Sin-hay*, premier de la douzième lune, à la trente-unième année du règne de *Tchao-kong*. C'est, comme on voit, l'éclipse du 14 Novembre de l'an 511. Si on compte les jours et les lunes, en remontant jusqu'à la première lune de cette année, on trouvera que le solstice d'hiver fut après le 26 Décembre dans le *Tchun-tsieou*, et cela fait voir que dans ce temps-là on ne marquait pas au 25 Décembre le solstice, ce qui fortifie bien les soupçons que j'ai proposés en parlant des solstices d'hiver des années 523 et 656 avant J.-C. Ces soupçons sont encore bien confirmés par la vérification de l'éclipse marquée par le *Tchun-tsieou*, au jour *Keng-tching* (1), premier de la huitième lune, à la quinzième année de *Ting-kong*, Prince de *Lou*. En comptant les jours des lunes, en remontant, on trouve la conjonction à la première lune

(1) 22 Juillet vers 11 heures du matin; conjonction dans l'Ecrevisse, 21° 35′ 25″, nœud ascendant de la lune dans l'Ecrevisse, 22° 31′ 2″, l'an 194 avant J. C.

le 27 Décembre (1), dans le *Chan-tong*. Le solstice d'hiver fut donc dans cette lune ; donc il ne fut pas le 25 Décembre. Le 27 Décembre fut le jour du solstice dans le calendrier de *Lou*. La lune précédente fut donc la douzième lune intercalaire de la quatorzième année du règne du Prince *Ting-kong*. Selon le calcul, l'an 495, le solstice fut après minuit du 27 Décembre, dans le *Chan-tong*, temps moyen ; et en temps moyen, la conjonction fut dans le *Chan-tong* le 27 Décembre, près de trois heure après-midi. En Chine, depuis l'an 1111 avant Jésus-Christ, l'on a compté le premier jour de la lune dès le moment de minuit, qui commence le jour de la conjonction quand même cette conjonction serait à 10 heures, à 11 heures, à 11 heures $\frac{1}{2}$ du soir.

L'année 482 avant Jésus-Christ fut la treizième année du règne de *Gai-kong*, Prince de *Lou*. Cette année on marque une comète vue vers l'Orient. On ne dit rien sur le temps, ni le lieu, ni le cours de la comète.

Le Père Riccioli rapporte une éclipse de soleil le 19 Avril de l'an 481 avant Jésus-Christ. C'est l'éclipse rapportée par les Historiens de la Cour de *Lou*, au jour *Keng-chin*, premier de la cinquième lune, à la quatorzième année du Prince *Gai-kong*, c'est-à-dire, l'an 481 avant Jésus-Christ. Le calcul des jours fait voir que les caractères *Keng-chin* sont ceux du 19 Avril, et le soleil

(1) Année 495 avant J. C.

étant, au temps de la conjonction, vers midi, dans le Bélier 22° et plus de 47′: on voit que ce fut la cinquième lune Chinoise de la Cour de *Lou*. Le nœud ascendant de la lune étant alors la Balance 22° et près de 27, on voit qu'il y eut éclipse. Scaliger rapporte aussi une éclipse de soleil, le 19 Avril de l'an 481 avant Jésus-Christ.

NOTES.

1.° Le *Tchun-tsieou*, fait par Confucius, finit à la quatorzième année (1) du règne de *Gai-kong*. Il commence à la première année (2) du règne de *Yn-kong*. Les Historiens de *Lou* continuèrent le *Tchun-tsieou* jusqu'au temps de la mort de Confucius arrivée l'an 479, le 14 Avril (3). Confucius naquit l'an 551 avant Jésus-Christ, le 4 Octobre (4).

2.° L'Auteur du *Tso-tchouen* finit son livre à la vingt-septième année (5) du règne de *Gai-kong*. Il y parle d'un jour *Ki-hai* (6) de la quatrième lune. *Tso-kieoumin*, Auteur du *Tso-tchouen*, était Historien public; il était connu et estimé de Confucius.

3.° *Tso-kieoumin* passe pour Auteur du livre *Koue-yu*: ce livre *Koue-yu* est au-moins d'un Auteur de ce temps-là, et apparemment des Historiens publics. Ce livre finit à l'an 453 avant Jésus-Christ, seizième année du règne de l'Empereur *Tchingting-ouang*. Supposé que *Tso-*

(1) An 481 avant Jésus-Christ.
(2) An 722 avant Jésus-Christ.
(3) Quatrième lune, jour *Y-tcheou*.
(4) Jour *Keng-tse* dans la onzième lune.
(5) An 479 avant Jésus-Christ.
(6) 16 Mars.

kieoumin ait travaillé à ce livre, on le continua après sa mort jusqu'à l'an 455. Le *Koue-yu* est presqu'égal en autorité au *Tso-tchouen*, et tous les deux sont livres très-nécessaires à tous ceux qui veulent bien savoir les vraies antiquités Chinoises. Le *Tso-tchouen* est généralement plus estimé que le *Koue yu*, et tient le premier rang après les livres classiques.

4.° Dans les livres classiques appelés *Sse-chou*, on voit un passage où Confucius compare l'Empereur au pôle, ou à l'étoile polaire. Il parle d'un point immobile et fixe. S'il a eu en vue l'étoile polaire, il croyait qu'une étoile est fixe et immobile au pôle. Il paraît que bien des Chinois ont eu cette idée. Ce que je dis du pôle d'après les *Sse-chou*, fut dit par des Disciples de Confucius.

La première année du règne de l'Empereur *Ling-ouang*, fut l'an 571 avant Jésus-Christ. La dernière année fut l'an 545.

La première année de la principauté du Prince *Ouen-ouang*, père de l'Empereur *Ou-ang*, fut l'an 1173 avant Jésus-Christ, et la dernière fut l'année 1124.

Le fragment du livre de *Tcheou* passe pour contenir ce qui regarde cet intervalle de temps. Cependant celui qui a rédigé le livre dont on a le fragment, doit avoir été plus récent par ce qu'il dit du solstice d'hiver. Dans ce fragment, on voit le solstice d'hiver au commencement de la constellation *Nieou* (1). Le commencement de cette constellation est

(1) Indépendamment du solstice, on sait certainement que ce qu'on voit dans le fragment, est un monument avant le temps de l'incendie des livres.

l'étoile de Caper, qui, au commencement de 1700 de Jésus-Christ, était dans le Capricorne 29° 51′ 48″, latitude boréale 4° 37′ 2″. En supposant 72 ans pour un degré de mouvement propre dans les fixes, l'Auteur du livre serait de l'an 450 avant Jésus-Christ, à-peu-près. Il ne s'agit pas ici d'avoir une époque fixe ; il suffit de voir en général l'antiquité du livre.

On ne sait pas si bien l'antiquité d'une espèce de Dictionnaire Chinois, appelé *Enlya* ; mais il est avant le temps de l'incendie des livres (1), et bien des Chinois croient que le Prince *Tcheou-kong* en est l'Auteur, ou du-moins que ce qui y est rapporté, est pris des Mémoires de *Tcheou-kong*.

On voit dans ce qui reste de ce livre, qu'on avait alors l'usage du cycle de 60 ans. On y voit que les 10 caractères dits *Kan*, fesaient un cycle particulier de 10 jours.

Le pôle est appelé *Pe-ki* et *Pe-tchin*. On ne dit pas quelle étoile était la polaire.

Les constellations *Kio*, *Kang* sont marquées dans le signe céleste *Cheou-sing* (2). Les Constellations *Fang*, *Sin*, *Ouy*, sont placées dans le signe *Ta-ho* qu'on appelle aussi *Ta-tchin*.

Le signe *Sy-mou* est désigné par le carac-

(1) L'Auteur du livre était sans doute instruit du solstice d'hiver, fixé par le Prince *Tcheou-kong*, à la constellation *Nu* 2° ; on était donc alors instruit sur le mouvement propre des fixes.

(2) Voyez les constellations et les signes ; il paraît que *En'ya* met aussi la constellation *Ti* dans le signe *Cheou-sing*.

tère *Tsin* (1), qui signifie un gué de rivière, et on place ce gué dans *Han-tsin*, qui désigne la voie lactée, et ce *Han-tsin* est mis entre les constellations *Ki* et *Teou*.

Les constellations *Teou*, *Nieou* sont dans le signe *Sing-ki*.

Par la constellation *Hiu*, on désigne le signe *Hiuen-hiao*. On donne aussi le nom de l'Empereur *Tchouen-hiu* à la constellation *Hiu*. On dit que cette constellation désigne le Pays du Nord, ou le Nord ; on veut dire que c'est le lieu des anciens solstices d'hiver.

Les constellations *Che* et *Tong-pi* sont dans la bouche, *Keou*, (quadrilatère du signe *Tseou-tse*.) On désigne la figure des deux étoiles qui sont les commencemens de ces constellations, et dont la figure est une figure de quatre côtés.

Les constellations *Kou-cy*, *Leou* sont dans le signe *Kiang-leou*.

Par la constellation *Mao*, on désigne le signe *Ta-tsang* ; et par la constellation *Lieou*, on désigne le signe *Chun-ho* : on ne voit pas les signes *Chun-ouy*, *Chun-cheou* et *Che-ching*.

L'espace de temps entre la fin du *Tchun-tsieou*, et l'an 249 avant Jésus-Christ est appelé *Tchen-koue*, deux caractères qui signifient guerres entre les Royaumes, parce que tous les Pays de Chine, gouvernés par

(1) Aux années 206 et 105 avant Jésus-Christ, et plusieurs années après, on voit les Astronomes Chinois supposer que le solstice d'hiver était à la fin de la constellation *Teou*.

des Princes tributaires de l'Empereur de la dynastie *Tcheou*, étaient désolés par les guerres de ces Princes qui n'étaient tributaires que de nom. L'Empire fut dans le trouble ; les Sciences et les Arts souffrirent beaucoup. L'ancienne doctrine des livres classiques fut presque anéantie ; quelques Lettrés la soutenaient encore : beaucoup de Sectes contraires à cette doctrine se fortifièrent. C'est dans ces temps de trouble et de confusion, que deux Astronomes (1) firent chacun un catalogue d'étoiles. Les Astronomes postérieurs disaient que leurs catalogues contenaient les étoiles de deux Astronomes, aussi-bien que celles de *Ou-hien* dont on a parlé ; mais ces Astronomes postérieurs n'ont pas fait le détail des noms anciens et nouveaux pour les étoiles (2). L'Astrologie judiciaire était en vogue, et on cherchait encore des mystères et des présages dans les figures *Koua*, attribuées à l'Empereur *Fou-hi*.

C'est dans le temps du *Tchen-koue* que vivait le Philosophe *Mong-tse*, natif de la province du *Chan-tong*, grand zélateur pour la doctrine de Confucius et de ses Disciples. Le livre de ce Philosophe est réputé classique en Chine ; il était fort estimé vers l'an 333 avant Jésus-Christ, et quelques années avant et après. Dans un endroit de son livre,

(1) Un s'appelait *Kan*, l'autre se nommait *Ché*.

(2) Il y a long-temps que j'ai envoyé en France ces catalogues, avec quelques remarques et explications.

Mong-tse dit : *Le Ciel est bien élevé, les étoiles, astres et lieux des conjonctions du soleil et de la lune sont fort éloignés de nous : cependant sans peine on peut savoir un solstice de* 1000 *ans.*

On voit que dans ce texte il ne s'agit nullement d'une ancienne observation de solstice réuni à la conjonction, à une année et un jour d'un règne d'un ancien Empereur. On peut seulement conclure qu'au temps de *Mong-tse*, on avait une méthode qu'on croyait aisée pour calculer un ancien solstice quelconque, réuni à la conjonction, et rapporté aux étoiles : par ce texte on ne saurait fixer quelqu'ancienne époque (1). M. Freret qui m'écrivait fort sagement qu'il aurait grand soin de distinguer les interprétations postérieures des Chinois, et les textes Chinois des livres anciens, sans y penser, a pris des interprétations postérieures pour le texte de *Mong-tse* que je viens de rapporter, et c'est de ces interprétations et non du texte de *Mong-tse*, qu'il a tâché de conclure son époque de *Hoang-ti*, époque qu'on doit chercher par une autre voie, si on peut bien établir quelque époque vers le temps de l'Empereur *Tchon-kang*, ou autre ancien ; on peut assez bien établir celle de *Hoang-ti*, en remontant par les années marquées pour *Chun* et *Yao* que *Tchou-chou* met au-dessus du temps de *Yao*.

---

(1) Voyez la nouvelle Dissertation de M. Freret.

L'arrangement qu'on va voir ici, est dans le livre du *Lu-pou-ouey*. Il ne marque pas l'année ; il ne dit pas le jour de la lune ; il n'assigne pas les degrés des constellations. Cet Auteur écrivait plus de 148 ans avant Jésus-Christ.

	Lieu du soleil dans les constell.	Passage des constellat. au méridien soir au crépus.	Passage des constellat. au méridien matin au crépus.	
PRINTEMPS.	constell.			
Pr.e lune.*	CHE.	TSAN.	OUY.	
Sec. lune.	KOU-EY. 15.e cons.		Etoile KIEN SING.	Equinoxe du print. dans cette lune.
Trois. lune.	OU-EY. 17.e cons.	SING.	NIEOU.	
ÉTÉ.				
Pr.e lune.	PI 19.e cons.	Y.	NU.	
Sec. lune.	TSING.	KANG.	OUEY 12.e cons.	Solstice d'été dans cette l.
Trois. lune.	LIEOU.	SIN.	KOUEY 15.e cons.	
AUTOMNE.				
Pr.e lune.	Y.	TEOU.	PI.	
Sec. lune.	KIO.	NIEOU.	19.e cons TSE.	Equin. d'automne dans cette lune.
Trois. lune.	FANG.	HIU.	LIEOU.	
HIVER.				
Pr.e lune.	OUY.	OUEY.	SING.	
Sec. lune.	TEOU.	PI.	TCHIN.	Solst. d'hiver dans cette l.
Trois lune.	NU.	LIEOU.	TI.	

* Dans cette lune, le grand Historien doit bien examiner l'état des livres, soit livres classiques, soit autres, soit ceux qui regardent l'Astronomie.

La Table des 28 constellations est prise du livre de *Lu-pou-ouey*. Dans la chronologie j'ai donné une notice du livre ; son nom est *Luchi-tchun-tsieou*.

Dans chaque lune, on marque les cérémonies à observer, la musique dont on devait se servir à chaque lune et les autres usages et coutumes, selon la saison.

Les lunes sont selon la forme du calendrier de la dynastie *Hia*. *Lu-pou-ouey* assure qu'on examinait exactement la méthode pour trouver le premier et le dernier jour de la lune : on examinait donc la quantité du mois lunaire. *Lu-pou-ouey* dit que sous l'équateur, à midi, le soleil ne donne pas d'ombre ; qu'au pôle, il y a alternativement des temps sans nuit et sans jour.

Il dit encore qu'au jour *Y-mao* de la seconde lune du printemps, au temps de l'Empereur *Hoang-ti*, le soleil était dans la constellation *Kou-ey* : c'est la quinzième constellation. On voit bien qu'on ne peut faire aucun fonds sur cette observation, ou calcul ; on ne marque pas une année déterminée de règne ; on ne dit pas le quantième de la lune était le jour *Y-mao*. Quoique on n'ait pas une époque précise pour une des années du règne de *Hoang-ti*, on sait qu'il a régné environ 3360 ans avant Jésus-Christ (1). A la seconde lune est l'équinoxe du printemps ; et au temps de *Hoang-ti*, le soleil n'a pu

(1) *Note de l'Editeur.* C'est reculer ce règne au-delà de toute vraisemblance, et calculer sans point fixe et d'après des données incertaines.

être dans aucun des degrés de la constellation *Kou-ey*. Pour faire usage du texte de *Lu-pou-ouey*, et le faire convenir au temps de *Houng-ti*, il faudrait supposer une forme du calendrier qui représentât pour ce temps-là le lieu du soleil dans la constellation *Kou-ey*, à la seconde lune du printemps, et ce serait sans nul fondement.

Lu-pou-ouey, de riche Marchand qu'il était, s'éleva jusqu'à la dignité de Prince et de Ministre d'Etat. Il devint suspect à l'Empereur *Tsin-chi-houng*. *Lu-pou-ouey* fut exilé, et il s'empoisonna, allant au lieu de son exil. C'était un homme fort savant, fort attaché à la Secte de *Tao*. Il fit de grandes dépenses pour avoir des Mémoires de Savans, et d'anciens livres et monumens. De ces vastes Recueils il fit son livre, qui n'est pas aujourd'hui en entier. Ce sont des Mémoires sur quantité de sujets : un peu plus d'ordre et de critique rendrait ce livre bien plus utile; mais tel qu'il est, il est très-utile pour connaître l'antiquité Chinoise, les familles des Princes, les Lois du Gouvernement, les cérémonies civiles et religieuses ; et, dans tous les articles, sur ces différens sujets, il y a des traits de l'ancienne Histoire.

La dynastie de *Tsin*, dont la première année est marquée l'an 248 avant Jésus-Christ, fesait, à la dixième lune (1) du calendrier de *Hia*, les cérémonies du premier jour de l'année ; mais le calendrier comptait les lunes

(1) Au premier jour.

comme celui de *Hia*. Les Princes de cette dynastie régnaient dans le *Chen-si* ; c'est là qu'était leur Cour. Avant d'être maîtres de tout l'Empire, ils suivaient le calendrier de la dynastie *Hia*.

Entre les années 436 avant Jésus-Christ et l'année 248 avant Jésus-Christ, on voit quelques éclipses de soleil et une de lune. Il n'y a point de temps marqué pour les phases ; les textes de ces éclipses ne donnent aucune lumière distincte qui puisse être de quelque utilité pour avoir connaissance de l'Astronomie de ce temps-là. On peut en faire usage pour la chronologie de cet espace de temps ; mais on a cette chronologie d'une manière aussi sûre par la suite des années des règnes marqués par les Historiens publics. Cette suite d'années se joint aux années du *Tchun-tsieou* dont les époques sont démontrées, soit pour la somme totale des années, soit pour chaque année en particulier.

L'an 219 avant Jésus-Christ, on marqua à *Sigan-fou* (1), Capitale du *Chen-si*, le solstice d'hiver au jour *Y-tcheou* (2), premier de la onzième lune dans le calendrier de la dynastie *Hia*, qu'on suivait ; mais on retint l'usage établi par *Ou-ouang* pour le commencement du jour à minuit. On ne dit pas le temps du solstice, ni de la conjonction. Selon la règle, on dut intercaler la dixième lune. Le calcul fait bien voir le solstice d'hiver et

(1) Cette Ville était alors Capitale de l'Empire.

(2) 25 Décembre.

la conjonction au 25 Décembre (1), à *Sigan-fou*; mais ce ne fut pas au moment de minuit, qui fut le commencement du 25 Décembre, que le solstice se trouva réuni à la conjonction, comme l'ont prétendu les Astronomes et Historiens de la dynastie *Han* avant Jésus-Christ. Dans le Recueil de leurs solstices réunis à la conjonction au moment de minuit, ils n'ont pas fait mention de celui-ci. On voit pourtant qu'ils s'en sont servis pour époque de ces solstices qu'ils appellent *Tsou-tan*. Ce sont les commencemens des cycles de 19 ans. M. Freret, dans sa nouvelle Dissertation, parle du solstice et de la conjonction au 25 Décembre de l'an 219, et relève fort bien l'ignorance des Astronomes Chinois, sur leur système d'une période de 1520 ans, qui ramenait la conjonction au même point du jour, au même lieu du soleil, et au même jour du cyle de 60. De cette fausse supposition, ils conclurent un espace de 1520 ans entre l'an 219 et la première année de l'Empereur *Tay-kia* de la dynastie *Chang*, parce qu'ils supposaient sans fondement, 1.° qu'au moment de minuit du jour *Y-tcheou*, l'an 219, fut le solstice d'hiver et la conjonction; 2.° que le *Chou-king*, au chapitre *Y-hiun*, marque le solstice d'hiver réuni à la conjonction, au jour *Y-tcheou* de la douzième lune de la première année de

(1) Le moment du solstice ne fut pas le temps de la conjonction; il y eut quelque intervalle: M. Freret rapporte le calcul qu'il a fait et du solstice, et de la conjonction.

l'Empereur *Tay-kia*. Cependant le *Chou-king* ne parle ni de solstice, ni de conjonction ; il se contente de dire jour *Y-tcheou* de la douzième lune, première année de *Tay-kia*. Outre cela, au temps de *Tay-kia*, le solstice ne pouvait pas être au 25 Décembre.

L'an 213, *Tsin-chi-hoang* ordonna de brûler les livres : dans l'Histoire on voit les motifs qui portèrent ce Prince à porter cet Arrêt : dans la chronologie j'en ai parlé. Il faut faire attention aux livres qui furent brûlés, à ceux qui furent conservés, à ceux qu'on retrouva dans la suite, et à la manière dont on s'y prit pour tâcher de réparer la perte des livres perdus. Les Chinois attribuent à cet incendie la perte de leurs anciennes méthodes d'Astronomie. Il est certain que, supposé que les anciens livres eussent une bonne méthode pour l'Astronomie, la perte fut très-grande et presqu'irréparable : supposé que les anciens Chinois eussent tenu registre de leurs observations depuis qu'ils commencèrent à observer les astres, la perte des livres où étaient ces observations, fut inestimable ; cette longue suite d'observations, quand même elles auraient été faites sans une grande exactitude, était capable de former de bons Astronomes : on a vu que la négligence des Astronomes fit beaucoup de tort à l'Astronomie, et les vestiges qui restent, indiquent bien qu'on avait quelque méthode ; mais aussi ils font voir des Astronomes peu habiles au temps du *Tchun-tsieou*. Ce que M. Fcarmont a dit sur l'in-

cendie, a besoin de quelque réforme, et cela n'est pas surprenant; ceux même qui ont été long-temps en Chine, et qui ont étudié le Chinois, font souvent des fautes, en parlant des livres Chinois, et de ce qu'ils contiennent.

Par ce qui reste de l'ancienne Astronomie, et par ce qui reste des livres sur d'autres sujets, on voit que l'étude de l'Astrologie devait nécessairement arrêter les progrès de la vraie Astronomie. Outre cela, il fallait joindre l'étude de l'Astronomie à celle de la Musique. On supposait un grand rapport entre la Musique et l'Astronomie, et cela est évident par ce qui reste de l'ancienne Musique. Les Chinois, sur-tout les Astronomes, en cherchaient la théorie. Ils cherchaient les fondemens des nombres pour les instrumens, les tons, les sons, les accords. Chaque saison avait sa musique, ses instrumens: on y trouvait une intercalation, et on cherchait ce rapport avec la lune intercalaire. Ces nombres pour la musique étaient supposés relatifs aux nombres de l'année solaire, de la lunaire, du mois lunaire, du mois solaire et de la différence entre les mois lunaires et solaires: on cherchait ce même rapport des nombres de la musique avec les nombres de diverses périodes et cycles. La Musique, de même que l'Astronomie, était une affaire importante, selon les Chinois, pour l'Etat, la Religion, le Gouvernement. Le Père Amiot, Jésuite Français, a bien étudié la musique ancienne des Chinois; il a tâché d'en décou-

vrir la théorie. Il envoie ce qu'il a fait là-dessus, et cela me paraît digne d'être communiqué aux Savans.

Un habile Critique Chinois du temps de l'Empereur *Cang-hi*, fit des remarques sur l'Histoire, les anciens livres, les usages et dénominations Chinoises, les anciens tombeaux des Princes et autres points; le tout est traité bien clairement, d'une manière concise et instructive (1). Ce Critique dit qu'on ne voit pas bien, avant l'année 206 avant Jésus-Christ, l'usage des caractères pour les cinq veilles de la nuit (*Ou-keng*), et pour les douze heures (*Che-eultchi*). Il dit que cet usage des cinq veilles est venu d'Occident.

Ce Savant prouve bien que le terme formel de *Che-eultchi* pour les douze heures est nouveau; mais il ne démontre pas qu'avant l'année 206 avant Jésus-Christ les Chinois n'avaient pas l'usage de 12 parties pour diviser le jour. Il paraît que les 12 *Tchi* pour le cycle 12, étaient les caractères qui expriment les 12 parties du jour, ou les 12 heures. On s'en servait aussi pour exprimer les 12 signes célestes et les 12 lunes, ou mois lunaires.

On voit que, du-moins depuis le temps de *Tcheou-kong*, on divisait en 100 parties (2) le jour. Au moment de minuit on commençait à compter. On avait pour cela

(1) Le nom du livre est, *Getchi-lou*; il fut fait l'an 34 du règne de *Cang-hi*, de J. C. 1695.

(2) Ces parties s'appelaient *Ke*.

des clepsydres et des horloges de sable. Un Mandarin était préposé pour marquer les 100 *Ke* et leurs parties. Il y avait pour cela des catalogues, et chacun pouvait savoir la nuit et le jour le nombre de *Ke*; depuis minuit, on en avertissait le Peuple.

On avait des pièces de métal ou de bois, qu'on frappait de temps-en-temps. On disait outre cela : le soleil se lève, se couche, passe au méridien; le soleil est entre le lever et le midi, entre le midi et le coucher; c'est le temps du repas du matin, du repas du soir, la pointe du jour, le crépuscule du matin, le crépuscule du soir, la moitié de la nuit, les divers chants du coq. On désignait le temps de la nuit, selon les saisons, par les étoiles, à leur lever, leur coucher, leur passage par le méridien. On choisissait sur-tout les étoiles de la grande Ourse, surtout la dernière de la queue, la Lyre, Arcturus, l'épi de la Vierge, les étoiles du Lion, Orion, celles du Scorpion, la constellation *Che* et autres étoiles remarquables. On avait l'usage des méridiennes; un bout avait le caractère *Ou* pour le sud ou midi; l'autre avait le caractère *Tse* pour le nord ou minuit. Plusieurs Chinois, en disant que les 12 heures, ou pour mieux dire, l'usage des 12 heures est venu d'Occident, ont voulu sans doute parler de 12 heures divisées en 96 quarts qu'on nomma *Ke* en Chine. Chaque heure avait huit *Ke*. Cet usage pour 96 *Ke*, fut introduit en Chine par les Occidentaux, plus de 300 ans après le temps de Jésus-Christ;

Christ ; mais il ne fut guère suivi : quelques Astronomes s'en servirent pour leurs calculs.

On parle d'un Auteur (1) qui vivait au temps appelé temps du *Tchen-koue*. Cet Auteur disait que le soleil allait d'Orient en Occident : le commencement de son mouvement était à la constellation *Nicou*. Il disait que la terre allait d'Occident en Orient, et le commencement de son mouvement était aux constellations *Pi*, *Mao*.

L'Auteur Chinois (2) qui rapporte ce que je viens de dire, ajoute que, selon un Auteur qu'il cite, une des cérémonies de la Secte de *Tao*, était pour la terre (c'est-à-dire, son esprit), comme commençant son mouvement aux constellations *Pi*, *Mao*, c'est-à-dire entre les deux constellations.

On voit dans un fameux Astronome Chinois appelé *Tching-hiuen*, qui écrivait quelque temps après Jésus-Christ, quelque vestige de connaissance ou tradition sur un mouvement de la terre ; mais cela est si confus, qu'on ne voit pas bien ce qu'il veut dire. Ce que dit l'Auteur *Chi-kia* du mouvement du soleil et de la terre, pourrait s'entendre de deux mouvemens dont l'un est réel, et l'autre apparent ; mais le détail manque dans ce qu'on fait dire à cet Auteur.

---

(1) Son nom était *Chi-kia* ; il était avant l'incendie des livres.

(2) C'est l'Auteur du livre *Tien-yuen-lili* ; j'en ai parlé dans la Chronologie : il écrivait sous le règne de *Cang-hi*.

Dans ce que j'ai vu de livres (1) ou fragmens de livres, avant l'incendie des livres, je n'ai rien trouvé de particulier sur l'Arithmétique. On suppose toujours connu l'Art des nombres pour l'addition, la soustraction, la multiplication et la division ; le tout divisé en 10, en 100, en 1000, en 10000. On savait tirer les racines carrées et cubiques en nombres ; et en multipliant un nombre en 100, 1000, 10000, etc. on avait un nombre approchant de la racine des nombres qui ne sont pas carrés ou cubiques. On voit l'usage d'élever un nombre jusqu'à la cinquième, sixième et septième puissance, etc. J'ai dit que les anciens Chinois ont voulu chercher en nombres les proportions de leurs cinq tons ; on verra tout cela dans ce que le Père Amiot envoie sur l'ancienne Musique. L'instrument Chinois, appelé *Souan-pan*, passe pour un monument de la prem ière antiquité. Je ne crois pas devoir parler de cet instrument ; il est connu depuis long-temps en Europe. Avec cet instrument, les Chinois font, avec beaucoup de facilité, les calculs ordinaires, non-seulement pour le commerce et les règles de trois, mais aussi pour la mesure des terres, etc.

Avant de finir ces Mémoires sur l'ancienne Astronomie Chinoise, je crois devoir rapporter ce que dit *Hoay-nantse* sur une rétrogression ancienne du soleil. Il dit que du temps du *Tchun-tsieou*, un Prince du pays

(1) Sur l'Arithmétique Chinoise.

de *Lou*, combattit avec un Général du pays de *Han*; le fort du combat fut vers le temps du coucher du soleil : alors le Prince leva son sabre comme pour donner un signal au soleil, et le soleil rétrograda de trois *Che* (1). *Che* exprime le mouvement propre de la lune dans un jour. Ainsi, la rétrogression du soleil fut de 39 à 40 degrés Chinois.

Hoay-nantse vivait du temps de *Outi* (2), Empereur de la dynastie *Han*. *Hoay-nantse* était de la Famille impériale; il avait dans son Palais beaucoup de Savans; il était lui-même fort savant, et ramassait toutes les anciennes traditions et traits historiques : il les fesait chercher dans les anciens livres dont il fit des recherches avec de grandes dépenses. Du temps de *Hoay-nantse*, il y avait beaucoup de Juifs en Chine : ces Juifs étaient entrés dans l'Empire au temps de la dynastie *Tcheou*, et ce fut, selon les apparences, entre le temps de la fin du *Tchun-tsieou* (3), et l'an 248 avant Jésus-Christ. Les Chinois eurent des conférences avec ces Juifs étrangers sur leurs coutumes et surtout sur leurs livres : ces Juifs et de Savans Chinois comparèrent la chronologie (4) des

(1) Les 28 constellations sont aussi dites les 28 *Che*. Les Chinois ont divisé le mois lunaire en 28 parties dites *Che*, hospice, logement.

(2) Première année de son règne, l'an 134 avant Jésus-Christ; dernière année, l'an 87.

(3) 479 ans avant Jésus-Christ.

(4) Dans la chronologie, j'ai parlé du passage de Hoay-nantse : les Pères Bouvet et d'Entrecolles, anciens

deux Nations. Il est hors de doute que les Chinois apprirent des Juifs beaucoup de choses sur l'ancien temps, et il n'est pas surprenant que *Hoay-nantse* ait eu quelque connaissance des miracles que l'Ecriture rapporte au temps de Josué et au temps du Roi Ezéchias. *Hoay-nantse* réduit à un seul évènement les deux rapportés dans la sainte Bible.

NOTES.

1.° Le *Tchun-tsieou*, dont j'ai souvent parlé, est celui que fit Confucius, et que l'Auteur du *Tso-tchouen* commenta. Les Princes de cet Etat avaient une Histoire appelée *Tchun-tsieou*; elle commençait par le Prince *Tcheou-kong*, premier Prince de *Lou*. Cette Histoire s'est perdue; ou par tradition, ou par fragment, on avait un catalogue des noms et des années des Princes de *Lou*, depuis *Tcheou-kong*. On les voit dans l'Histoire Chinoise. L'Histoire du *Tchun-tsieou*, qui s'est perdue, est celle que *Hoay-nantse* indique.

2.° Je ne sais pas au juste où était alors un pays appelé *Han*; il devait être ou dans le *Honan*, ou dans le *Chan-si* sur les limites du *Chan-tong*.

3.° Au temps de la dynastie *Tcheou*, les Juifs étant venus en Chine par terre, du pays de la Bactriane et voisins, il y avait sans doute d'autres personnes qui vinrent de ce pays-là en Chine; et des uns et des autres, les Chinois purent avoir des connaissances sur l'Astronomie

---

Missionnaires Jésuites Français en Chine, avaient depuis long-temps envoyé en France ce passage. Dans la chronologie, j'ai rapporté ce qui reste de la comparaison que les Juifs firent de leur chronologie avec la Chinoise.

et les temps anciens. Les Savans Chinois reconnaissent sans peine que leur origine vient du Pays occidental. Dans les anciens caractères Chinois, il y en a un qui m'a toujours paru remarquable, c'est le caractère *Yn*. Ce caractère exprime le respect intérieur et la pureté de cœur, requise dans les cérémonies religieuses; c'est ce qu'ont toujours dit les Chinois, en expliquant cet ancien caractère. Il désigne la cérémonie faite au Ciel, et sur-tout aux ancêtres morts. Ce caractère composé en a trois : un est *Chi*; il veut dire, voir, regarder. Un est *Sy*; il veut dire, Occident. Un est *Tou*; il veut dire, terre, Pays, etc. C'est donc comme si on disait, dans les cérémonies religieuses, ayez les yeux sur le pays occidental.

Il peut se faire que les anciens Chinois, Auteurs de ce caractère, avaient en vue un pays de Chine, où on honorait la mémoire de quelque ancien Prince ou Sage, pays occidental par rapport à celui où on fesait la cérémonie *Yn*. Il peut se faire aussi que les anciens Chinois ont eu en vue le pays occidental d'où sont venus les premiers Princes et Législateurs Chinois, comme si on avait voulu laisser un monument de l'origine des Chinois.

On a reproché, avec quelque justice, à quelques Missionnaires, l'abus qu'ils ont fait de l'analyse de quelques anciens caractères; mais il est certain qu'il y a quelques caractères Chinois anciens qu'on peut décomposer assez sûrement; les Savans Chinois l'ont fait de tout temps. Dans l'ancien temps, il n'y avait pas tant de caractères qu'aujourd'hui. Les premiers inventeurs des caractères Chinois ont voulu exprimer leurs idées simples et composées, et les caractères Chinois ont été d'abord composés de signes

d'institution, pour exprimer les idées ; mais en voilà assez : il ne faut pas être ennuyeux. On peut, si on veut, retrancher tout ce que j'ai cru pouvoir dire sur le caractère *Yn*, étranger à l'Astronomie. Je ne l'ai fait qu'à l'occasion de mes conjectures sur ce que les Chinois ont pu anciennement savoir d'Astronomie, par le moyen des Juifs et autres venus en Chine au temps de la dynastie *Tcheou*.

ADDITIONS ET ÉCLAIRCISSEMENS.

1.° *Sur le mouvement propre des fixes.*

Quoique, dans le *Yueling*, *Lu-pou-ouey* ne marque point les degrés des constellations où était le soleil à la seconde, quatrième, huitième et onzième lunes de l'année, ces lunes étant celles où étaient les équinoxes et les solstices, on voit qu'il a fixé les équinoxes et les solstices dans un des degrés des constellations *Kou-ey*, *Teou*, *Kio*, *Tsing* : et parce qu'il faut, dans le système de ce temps-là, que les espaces entre les équinoxes et les solstices soient égaux pour le temps et pour les degrés (1), *Lu-pou-ouey* dut fixer les solstices vers l'an 248 avant Jésus-Christ, vers *Teou* 24° et *Tsing* 29°, et les équinoxes vers *Kio* 8°, et vers la fin de la constellation *Kouey*.

Lu-pou-ouey pouvait aisément savoir la

(1) Chaque espace de temps de 91 jours est le temps qui répond à 7 heures 30 minutes.

Chaque espace en degrés 91° 31′ et quelques secondes Chinoises ; la somme de quatre espaces, 365 jours $\frac{1}{4}$, en temps, en degrés 365° $\frac{1}{4}$, à la Chinoise.

fixation antérieure du solstice d'hiver au commencement de la constellation *Nieou* ; la fixation du même solstice à la constellation *Nu* 2°. Par les étoiles du *Yao-tien*, il pouvait voir ce solstice dans la constellation *Hiu*. Ce Savant, outre cela, était sans doute instruit de diverses étoiles qui avaient été successivement les polaires. De tout cela, il paraît qu'il faut conclure qu'au temps de *Lu-pou-ouey*, on avait des connaissances sur le mouvement propre des fixes. Ce que je dis pour le temps de *Lu-pou-ouey*, doit s'appliquer au temps où le solstice fut fixé au commencement de la constellation *Nieou* et au temps de *Tcheou-kong*, de même qu'au temps où on commença à prendre l'étoile *Tay-y* pour la polaire, après que l'étoile *Tien-y* cessa d'être polaire.

On peut objecter que, quoique tout cela fût connu, ou pût être connu du temps de la dynastie des *Han* antérieur à J. C., les Astronomes assuraient positivement que les étoiles fixes étaient sans mouvement propre, et qu'ils calculaient les lieux des étoiles fixes pour le temps, par exemple, de *Tcheou-kong*, comme pour leur temps 900 et 1000 ans après *Tcheou-kong*. Je réponds à cela que ces Astronomes de *Han* s'étaient fait des systèmes, sans presque nul principe bien réel (1) d'Astronomie, et qu'on voit qu'ils

(1) Ils fesaient de mauvaises observations ; ils n'étaient sûrs sur presque aucun fondement de calcul : on peut bien accuser les Astronomes de négligence avant l'incendie des livres, mais non de telle ignorance.

n'examinaient pas trop exactement les choses. Quelques années après Jésus-Christ, les Astronomes ayant mieux examiné, trouvèrent du mouvement propre dans les fixes ; mais ils n'en surent pas encore bien les règles. Ce qui démontre l'ignorance et le peu d'attention des Astronomes des *Han* antérieurs, c'est 1.° qu'ils avaient devant les yeux des figures où le solstice d'hiver répondait autrefois à la constellation *Hiu* ; c'est 2.° que les signes célestes qu'ils employaient, étaient, selon leurs livres, avancés vers l'Orient de la moitié d'un signe, depuis le temps de *Tcheou-kong*.

2.° *Sur les caractères de* 12 *heures Chinoises.*

On a vu une éclipse de soleil le 13 Octobre 546 avant Jésus-Christ : cette éclipse fut observée. L'Auteur du *Tsu-tchouen* reproche, dans cette éclipse, deux fautes au Directeur du calendrier ou des éphémérides ; la première, d'avoir marqué le *Tchin* (1) à *Chin* (2) ; la seconde, de s'être trompé pour l'intercalation.

Le texte du *Tchun-tsieou* marquait douzième lune ; il fallait dire onzième lune, comme le marque le *Tso-tchouen*, et cette erreur des éphémérides venait clairement de n'avoir pas fait attention à la méthode prescrite pour l'entrée du soleil dans les signes,

(1) Signe céleste ou conjonction d'une lune.
(2) Neuvième *Tchi* dans les douze *Tchi*.

et par-là savoir l'arrangement des lunes, et savoir quelle est celle qu'on doit intercaler. L'autre faute est d'avoir placé le *Tchin* à *Chin*; or, il me paraît que le *Chin* est ici l'heure de trois à cinq après midi.

Tous conviennent qu'au temps du *Tchun-tsieou*, les douze *Tchin* étaient les douze lunes de l'année, les douze signes célestes: le caractère *Tchin* en particulier, veut dire la conjonction du soleil et de la lune: les douze conjonctions dans une année s'appelaient aussi les douze *Tchin*: les douze *Tchin* sont aussi les douze caractères *Tchi* du cycle de 60.

On a vu l'ordre et le nom des signes célestes; on ne peut pas expliquer le *Chin* par le caractère *Chin*, pour un signe céleste. On ne peut pas dire aussi que ce *Chin* soit le caractère de la lune, puisque le *Tso-tchouen* marque expressément l'erreur dans l'intercalation ou dans l'ordre des lunes. On ne peut pas dire que *Chin* puisse s'expliquer par le caractère qui est dans le cycle de 60 jours ou 60 années. Il paraît donc qu'il s'agit de l'heure Chinoise *Chin* de trois à cinq heures après midi. Au Pays (1) où l'éclipse fut observée, la conjonction fut vers les neuf heures 11′ ou 12′ du matin. Le fort de l'éclipse fut plus d'une heure avant le temps de la conjonction; c'était donc une grande erreur d'avoir assigné l'heure *Chin* pour le

(1) *Yen-tcheou-fou* dans le Chan-tong, latitude boréale 35° 41′; à l'orient de Pekin 0° 30′.

temps de l'éclipse. Malgré ce que je dis sur l'heure *Chin*, les Interprètes ne disent rien de cette erreur pour *Chin*. Ils n'ont pas cru que, dans le texte du *Tso-tchouen*, il s'agisse de *Chin*, comme signifiant l'heure de trois à cinq heures après midi. Ces Interprètes disent que le calendrier de *Lou* était si fautif, que la lune qui aurait dû être *Su*, se trouvait *Chin*, et qu'ainsi le calendrier avait une erreur de deux lunes. Cette interprétation me paraît fausse : cette année 546, le calendrier marquait douzième lune, au-lieu de onzième lune. Selon d'autres, l'erreur de deux lunes n'était pas véritablement dans les éphémérides de l'an 546 : elle était dans un instrument du Tribunal d'Astronomie à la Cour de *Lou*. Cet instrument était destiné à marquer l'ordre des lunaisons dans le calendrier de *Lou*, et cet instrument marquait pour l'an 546, non la onzième lune, mais la neuvième du calendrier, à cause de l'interprétation des Chinois, contraire à celle que je propose sur le caractère *Chin*. Je n'oserais assurer que mon explication est la vraie, et qu'en conséquence il faille regarder comme sûr que l'an 546 avant Jésus-Christ, les douze caractères *Tchi* servaient pour les douze heures. Un autre passage Chinois me paraît faire voir cet usage.

L'an 522 avant Jésus-Christ, on a vu le passage du livre *Koue-yu* sur l'expédition de *Ou-ouang*. Dans ce passage, on voit que le jour que le Prince *Ou-ouang* rangea son armée, ou fit disposer tout pour donner ba-

taille, était *Kouey-hay* (1) de la seconde lune. On voit encore que c'était la nuit, et que le *Tchin* était sur *Su*. *Su* ici ne peut avoir que le sens de sept à neuf heures du soir, temps désigné par le caractère *Su* (2). Ce *Su* exprime la onzième lune du calendrier de *Tcheou:* ici il ne saurait avoir ce sens. *Su* exprime un des signes du Zodiaque, ou le signe du Sagittaire, selon l'ancienne méthode, au temps du *Tchun-tsieou* et de *Tcheou-kong*, comme je le crois; selon la méthode, depuis la dynastie de *Han*, jusqu'à aujourd'hui, *Su* exprime le signe *Aries*. Ainsi, dans le passage, le caractère *Su* ne peut pas s'exprimer par un des douze signes célestes; il ne peut donc s'entendre que du temps *Su*, dont le caractère dénote l'heure de sept à neuf heures du soir. On voit dans la Chronologie et dans ce que j'ai dit au temps du règne de *Ou-ouang*, que le 31 Décembre de l'an 1112 avant Jésus-Christ, eut les caractères *Kouey-hay*, et que c'était dans la seconde lune. Pour ce qui regarde le passage cité de *Koue-yu*, on doit prendre garde 1.° que ce qu'il dit du lieu de la conjonction de la lune et du soleil, des lieux de Jupiter, de la lune, du soleil et de Mercure, est le calcul particulier d'un Astronome de l'an 522 avant Jésus-Christ; 2.° que

(1) Soixantième jour du cycle de 60.

(2) Voyez les Tables. Dans ce que j'ai rapporté à l'an 522, j'avais omis ces circonstances du passage du *Koue-yu*.

Les douze caractères *Tchi* du cycle ont le nom général de douze *Tchin*.

ce qu'il dit du jour *Kouey-hay* de la seconde lune, est pris ou conclu clairement du texte du *Chou-king* qui rapporte l'expédition de *Ou-ouang*.

En parlant de l'éclipse solaire du *Chou-king*, l'an 2155 avant Jésus-Christ, j'ai dit qu'en ce temps-là on n'avait pas l'usage de douze *Tchi* pour exprimer les douze heures (1); je le croyais ainsi sur l'autorité du critique Chinois que j'ai cité; mais ayant examiné ce qui est dit aux années 522, par le *Koue-yu*, et 546, par le *Tso-tchouen*, je crois voir qu'en ce temps-là les douze *Tchi* marquaient les douze heures: était-ce de même l'an 2155 avant Jésus-Christ? cela me paraît douteux. Quoi qu'il en soit, il est certain que le caractère *Tchin* du passage du *Chou-king* qui rapporte l'éclipse, n'est pas le *Tchin* de sept à neuf heures du matin, et que là il exprime la conjonction du soleil et de la lune.

3.° *Sur l'année de l'éclipse de lune de l'an 1137 avant Jésus-Christ.*

L'éclipse de lune, marquée à un jour du cycle *Ping-tse*, n'a pu être dans ce temps-là qu'à l'an 1137, et c'est certainement l'année de l'éclipse dont le livre *Tcheou-chou* parle. Ce livre n'a pas des caractères cycliques pour les années. On voit que les caractères cycliques sont très-utiles et importans

(1) Si, dans le passage du *Chou-king*, *Tchin* exprimait le temps de sept à neuf heures, la phrase aurait les caractères rangés autrement.

pour la détermination des années et des jours pour les époques.

Les caractères *Kia-tse* conviennent à l'an 1137 ; ces caractères de l'année ne peuvent convenir que 60 ans avant ou après, et ainsi de suite, avant et après, pour toutes les années.

Le livre marque l'éclipse de lune à la trente-cinquième année de la Principauté de *Ouen-ouang*. Si le livre avait désigné cette trente-cinquième année ou une année de celles de *Ouen-ouang*, ce serait bien mieux pour assurer cette époque. La chronique du *Tchou-chou* a mis les années du règne de *Ouen-ouang* avec les caractères du cycle. Ce livre fait régner *Ouen-ouang* 52 ans. Le *Chou-king* marque ce règne de 50 ans ; et comme l'autorité du *Tchou-chou* est moindre que celle du *Chou-king*, la critique Chinoise exige qu'on s'en tienne au *Chou-king*, livre classique. La chronique du *Tchou-chou* marque la trente-septième année du règne de *Ouen-ouang* par les caractères du cycle *Kia-tse*. Ainsi, il est mieux de dire que l'année 1137 est l'année trente-septième du règne de *Ouen-ouang* : par conséquent le *Chou-king* lui donnant 50 ans de règne, l'an 1124 sera la cinquantième année de son règne, et l'année 1123 sera la première année de la Principauté de *Ou-ouang* ; l'an 1111 avant Jésus-Christ sera donc la treizième année de la Principauté de *Ou-ouang*, et la première de son Empire. Le *Chou-king* dit que la première année de l'Empire de *Ou-*

ouang était la treizième année, c'est-à-dire, la treizième année de sa Principauté.

4.° *Sur la lune intercalaire.*

Dans ce que j'ai dit à l'an 1112 et 1111 avant Jésus-Christ, j'ai marqué que le calcul des jours fesait voir que le 28 Décembre de l'an 1112 fut marqué dans le calendrier, jour du solstice d'hiver ; c'était le dernier jour de la première lune. Ainsi, selon la règle, on aurait dû dire, première lune intercalaire, au-lieu de dire, seconde lune, comme il conste qu'on dit le 29, 30, 31 Décembre de l'an 1112 avant Jésus-Christ, premier Janvier et suivans de l'an 1111 : la raison de cela vient, comme je l'ai indiqué, d'une exception à la règle de l'intercalation, quand cela regardait la première lune. On ne disait pas première lune intercalaire ; quand le cas arrivait, on intercalait la seconde lune. Je croyais que ce qu'on disait de cette exception pour l'intercalation de la première lune, n'était pas assez bien fondé. J'ai vu depuis que cela est bien fondé, et j'en ai vu nouvellement des exemples dans des lunes, depuis le temps de Jésus-Christ.

5.° *Sur une observation de la Planète de Mars.*

Lu-pou-ouey, dont j'ai parlé, dit dans son ouvrage qu'au temps du règne de *Kin-kong*, Prince de *Song*, la Planète de Mars se trouva à *Sin ;* c'est le nom Chinois de l'étoile *Antares :* c'est aussi le nom d'une

constellation appelée *Sin* (1). *Lu-pou-ouey* ne dit pas s'il s'agit de l'étoile *Sin*, ou de la constellation du nom *Sin*.

On a vu que les Princes de l'Etat de *Song* étaient descendans de l'Empereur *Tching-tang*, premier Empereur de la dynastie *Chang*. La Cour des Princes de *Song* était dans le *Ho-nan*, au Pays où est *Kouey-tefou*, Ville de cette Province.

Dans les annales de ce temps-là, on voit que le Prince *Kin-kong* régna 37 ans, et que la trente-septième année de son règne répond à la quinzième année du règne de *Gai-kong*, Prince de *Lou*. L'examen des éclipses du *Tchun-tsieou*, fait voir que la quatorzième année de *Gai-kong* est l'an 481 avant Jésus-Christ; c'est une époque démontrée. La trente-septième année de *Kin-kong*, Prince de *Song*, est donc l'an 480 avant Jésus-Christ, et la première année de son règne est l'an 516. C'est à la trente-septième année du règne de *Kin-kong*, c'est-à-dire, à l'an 480 avant Jésus-Christ, que *Sse-matsien* (2), dans ses annales, rapporte l'observation de Mars à l'étoile ou constellation *Sin*; car il ne fait pas la distinction. Il ajoute que Mars fut vu stationnaire, et, de même que *Lu-pou-ouey*, il ne rapporte ni le mois, ni le jour. Cette apparition de Mars, qui désigne le feu, de même que l'étoile et la constellation *Sin*, fit peur au Prince *Kin-*

(1) Voyez le catalogue des constellations.

(2) Historien fameux; il vivait l'an 105 avant Jésus-Christ. Ses annales sont fort estimées.

kong. Les étoiles du Scorpion étaient, comme j'ai dit, dans le département du pays de *Song* (1); le Prince en était instruit, et il y fit grande attention : dans la crainte où il était, il consulta un de ses Mathématiciens ou Astrologues. Celui-ci suggéra au Prince plusieurs expéditions, pour éviter le malheur dont il se croyait menacé. Le Prince, dans cette occasion, fit trois réflexions qui dénotaient un Prince qui aimait son Peuple, et qui avait beaucoup de probité. L'Astronome, ou Astrologue (2) assura le Prince que ces trois sages réflexions étaient un présage certain de bonheur pour son règne, et à cette occasion, il indiqua une révolution de la Planète de Mars, qui se fait dans 21 ans; selon lui, et dans 21 ans, on devait revoir Mars au même lieu. Si on juge cette observation de Mars de quelque utilité, quoique exprimée en termes si vagues, on peut l'examiner dans l'espace de temps entre les années 516 et 480 avant Jésus-Christ.

Lu-pou-ouey, dans ce qu'il dit de l'observation, rapporte une fable; c'est que le soir même du discours de l'Astronome, Mars quitta le lieu de *Sin*, et s'en éloigna de près de quarante degrés Chinois. Il l'avait, dit *Lu-pou-ouey*, assuré au Prince, et s'offrait à mourir, si cela n'arrivait pas. L'Historien *Sse-matsien* n'a pas cru devoir mettre dans

(1) Voyez ce que j'en ai dit dans l'histoire de l'Astronomie pour le temps du *Tchun-tsieou*.

(2) L'Astronome Chinois ne prétendait pas parler d'une révolution exacte.

ses annales cette fable de *Lu-pou-ouey*. Au-reste, *Lu-pou-ouey* fait dire à l'Astronome que le Ciel avait entendu le discours du Prince, et que le Ciel le récompenserait bien.

Les Chinois avaient soin d'observer les retours de la lune et des planètes aux mêmes étoiles. Ces observations les dirigaient pour déterminer les mouvemens et les révolutions de la lune et des planètes. On tenait registre de tout, et on ne saurait trop regretter tant de catalogues perdus, d'une si longue suite d'anciennes observations Chinoises.

6.° *Sur une éclipse de soleil, marquée dans le* Tchun-tsieou *à la troisième lune de la dix-huitième année du règne de* Tchoang-koug, *Prince de* Lou; *c'est l'an* 676 *avant Jésus-Christ.*

Le *Tchun-tsieou* ne marque pas les caractères du jour; il ne marque pas non plus le caractère Chinois qui exprime la conjonction et le premier jour de la lune. Ni ce livre, ni le commentaire *Tso-tchouen* ne donnent aucune lumière sur cette éclipse. Dans le troisième Recueil du Père E. Souciet, il est fait mention de cette éclipse, et on y voit qu'il paraît que le texte de l'éclipse rapporte un faux calcul : ce qui a besoin d'explication.

Le 15 Avril (1) de l'an 676 fut jour de

(1) Les caractères Chinois de ce jour sont, *Ging-tse*, quarante-neuvième jour du cycle.

conjonction, et la conjonction fut écliptique: le soleil était dans le dix-huitième degré du signe *Aries;* c'était donc la cinquième lune du calendrier de la Cour de *Lou*. J'ai fait plusieurs calculs pour cette éclipse, et quoique ces calculs représentent une éclipse considérable, mais de peu de durée, avant le coucher du soleil, à la Cour de *Lou* (1), je n'oserais assurer qu'avant le coucher du soleil, qui fut après six heures 20 minutes, on put voir l'éclipse : selon un de ces calculs, on put voir presque toute l'éclipse, et elle fut de $8' \frac{1}{2}$; mais je n'ose l'assurer.

L'Auteur d'un commentaire du *Tchun-tsieou*, nommé *Kouleang-tchouen*, ou *Tradition-Kouleang* vivait du temps des Disciples de Confucius. Cet Auteur parle (2) de l'éclipse de soleil, marquée à la troisième lune, et il dit que la nuit il y eut éclipse, et que le Prince en fit la cérémonie au soleil (3). Il traite cette éclipse d'éclipse de nuit, c'est-à-dire, d'éclipse qui ne fut pas vue, et qui arriva après le coucher du soleil. Cet Auteur n'a pas l'autorité de celui du commentaire *Tso-tchouen ;* mais il n'était pas éloigné du temps de Confucius, et il

(1) Cette Cour était dans le Pays où est aujourd'hui *Yen-tcheou-fou*, Ville de la province du *Chantong*. Latitude boréale, 35° 41′ 30″ à l'orient de Pekin ; ainsi, c'est à l'orient de Paris, en temps, 7 heures 38 minutes.

(2) *Kouleang-tchouen*, dix-huitième année du Prince *Tchoang-kong*.

(3) Cette cérémonie dut se faire au lever du soleil, le 16 Avril ; c'est ce que disent les interprètes.

pouvait savoir le trait d'histoire de l'éclipse. S'il était bien constaté que l'éclipse ne fut pas vue à *Yen-tcheou-fou*, on pourrait juger sûrement des calculs sur le temps de la conjonction du 15 Avril. La lune étant si près du nœud, on ne peut pas douter s'il y eut éclipse de soleil; mais fut-elle visible? cela dépend de la vraie conjonction. Il paraît encore certain que, supposé qu'à *Yen-tcheou-fou*, l'éclipse ne fut pas vue au coucher du soleil, il s'en fallait de bien peu. J'ai déjà dit que si les éclipses de soleil étaient marquées dans le *Tchun-tsieou*, avec plus de détail pour le temps et les phases, elles seraient bien utiles pour examiner les fondemens des tables astronomiques. J'ai mis cette addition, parce que peut-être quelque habile calculateur se donnera la peine d'examiner le temps de la conjonction, le 15 Avril julien, et pourra nous assurer ici si l'éclipse fut visible ou non à *Yen-tcheou-fou*.

Quoique la lune ne soit pas marquée dans la forme du calendrier de *Lou*, il paraît hors de doute que l'éclipse du 15 Avril est celle que rapporte le *Tchun-tsieou*. Dans la copie du livre, on aura mis le caractère de trois, au-lieu du caractère cinq pour la lune. On peut encore avoir pris cette éclipse d'un calendrier de la forme de la dynastie *Hia*. Ce calendrier de *Hia* était suivi dans les Etats des Princes des Pays où sont les Provinces du *Chen-si* et *Chan-si*, etc. Dans ces Etats, il y avait des Astronomes et des Oservatoires, au-moins dans le *Chan-si*.

L'Astronome *Kocheou-king* qui a tant écrit sur l'Astronomie, et a fait beaucoup d'observations dans le temps du règne de *Yuen-Chitsou* (1), assure qu'il y eut éclipse le 15 Avril, et que la conjonction fut à *Chin* (2). Au-contraire, d'autres calculateurs Chinois assurent qu'il n'y eut pas d'éclipse.

7.° *Sur des observations célestes rapportées par quelques Auteurs ou Astronomes postérieurs au temps de quelques anciens Empereurs Chinois.*

Quelques abrégés d'Histoire, et quelques Astronomes, depuis l'an 206 avant J. C., ont rapporté une ancienne conjonction du soleil, de la lune et de cinq planètes dans la constellation *Che*, au temps de l'Empereur *Tchouen-hiu*, au jour de *Lit-chun* (3).

Cette conjonction ne se trouve ni dans aucun monument avant l'incendie des livres, ni dans les premiers Historiens Chinois de la dynastie *Han*. Cette conjonction est l'époque feinte de plusieurs millions d'années, ou au-moins d'un grand nombre de siècles avant le temps de *Tchouen-hiu*, selon la méthode d'un calendrier qui portait le nom de *Tchouen-hiu*, et qui fut fait ou peu de temps après l'an 206 avant Jésus-Christ, ou quelque temps avant (4). Au temps de *Tchouen-*

(1) C'est l'Empereur Mogol *Koublay*. Il mourut à Pekin, l'an de J. C. 1294, le 23 Février.

(2) Temps de 3 heures à 5 heures après midi.

(3) C'est au milieu du signe du Verseau.

(4) Il me paraît que le Père E. Souciet n'aurait pas

hiu, quelque système de Chronologie probable qu'on suive, on ne saurait trouver une conjonction des planètes de Saturne, de Jupiter, de Mars, de Vénus et de Mercure dans la constellation *Che*, et il implique que dans ce temps-là le soleil et la lune fussent en conjonction au temps du *Lit-chun*, dans la constellation *Che*, puisque le lieu de cette constellation était bien éloigné du lieu du *Lit-chun*. Les Historiens et Astronomes ne sont pas d'accord dans ce qu'ils disent de cette conjonction, et elle a été regardée par les vrais Astronomes Chinois, comme une conjonction systématique d'un temps très-éloigné, et non comme une conjonction historique, au temps de *Tchouen-hiu*.

Plusieurs Astronomes Chinois, en conséquence de leurs systèmes sur le mouvement propre des fixes et du temps où ils ont fait vivre *Yao* avant l'an 2300 avant J. C., ont dit qu'au temps de *Yao*, le solstice d'hiver était au premier degré de la constellation *Hiu*, au septième degré, au dernier degré, ou à une autre constellation. Ce qu'ils disent, est le résultat de leurs calculs, et non une observation qu'ils rapportent. Il est inutile d'indiquer d'autres calculs de quelques Astronomes ou Astrologues postérieurs, donnés pour d'anciennes observations; il est aussi inutile de faire mention de ce que

---

dû mettre dans ses fastes aux années 2112 et 1852 avant Jésus-Christ, les deux époques Chinoises qu'on y voit; la fausseté de ces deux époques est démontrée.

Dissertation du Pere E. Souciet; Paris, 1726.

des Auteurs postérieurs à l'an 206 avant J. C., ont dit de l'Astronomie, aux temps fabuleux, avant l'Empereur *Fou-hi* : ce n'est qu'un tissu de fables dont l'Astronomie ne peut tirer aucun avantage. Après le temps du *Tchun-tsieou*, plusieurs Chinois mettaient entre leur temps et celui de *Fou-hi* des 100000, et 200000 ans et davantage ; cela donna, dans la suite, occasion à faire des époques qui remontaient à des millions d'années, pour placer les conjonctions de toutes les sept planètes, au *Lit-chun*, au solstice d'hiver, à une certaine année et jour du cycle de 60.

8.° *Sur la division des parties de l'année solaire Chinoise.*

J'ai dit que les Chinois ont toujours, dans leur calendrier, divisé l'année solaire en parties égales, jusqu'au temps de l'entrée des Jésuites au Tribunal d'Astronomie.

Dans le fragment de l'ancien livre *Tcheou-chou* que j'ai cité, on voit les douze *Tchong-ki* et les douze *Tsie-ki* qui font vingt-quatre parties de l'année solaire de 365 jours $\frac{1}{4}$. On y voit ces vingt-quatre parties divisées également, ensorte que chacune d'elles est de 15 jours, 5 heures, 15′.

Dans les éclipses du livre *Tchun-tsieou*, en examinant les jours, on peut conclure que, dans l'arrangement des douze lunes de l'année, tantôt de 354 jours, tantôt de 384 jours, les espaces entre les solstices et les équinoxes étaient comptés égaux.

Dans les calendriers des années de la dynastie *Han* (1), avant qu'on eût connu quelque inégalité entre les intervalles des quatre saisons de l'année, les douze lunes sont clairement marquées dans la supposition de cette égalité. Ensuite, après que les Astronomes Chinois eurent connu l'inégalité des espaces, ils distinguèrent les équinoxes vrais et moyens. Ils commençaient toujours par le moment du solstice d'hiver, et rapportaient, comme les anciens, le lieu du soleil aux constellations. On avait des catalogues des degrés de chaque constellation, et la somme de ces degrés était de $365^{\circ}\ \frac{1}{4}$. Dans l'arrangement de douze lunes, malgré la connaissance de l'inégalité des espaces, on comptait les jours de l'année comme étant divisée en parties égales, et sans employer aucune équation, on donnait par jour au soleil un degré Chinois, et on commençait par le moment du solstice : comme l'année solaire fut connue moindre que la julienne, la division pour chacune des vingt-quatre parties se trouve dans ces calendriers d'un peu moins de 15 jours 5 heures 15 minutes. Je pourrais rapporter beaucoup d'exemples, je me contente de quelques-uns.

L'an de Jésus-Christ 637, à *Sin-gan-fou*, Capitale du *Chen-si*, le solstice d'hiver était supposé arriver le 19 Décembre, entre quatre heures et cinq ou six heures du matin. Il ne s'agit pas ici de voir si ce calcul est juste ou

(1) Première année de cette dynastie, 206 avant J. C.

faux ; il suffit de savoir cette supposition.

L'année 638 , on marque (1) le vingt-unième Mars , premier jour de la seconde lune intercalaire ; donc selon la règle , le 20 Mars , dernier de la seconde lune , fut l'équinoxe. L'intervalle entre le solstice d'hiver est clairement supposé de 91 jours au-moins. On ne marque pas l'heure du 20 Mars où fut l'équinoxe : on savait alors que le vrai équinoxe était au-moins deux jours avant cet équinoxe du 20 Mars dans le calendrier.

l'Astronomie Chinoise rapporte une éclipse de soleil le 21 Mars de l'année 638 : M. Cassini , dans ses Elémens de l'Astronomie Indienne , rapporte une éclipse de soleil au 21 Mars ; il parle d'un équinoxe moyen au 20 Mars.

NOTE.

L'Astronomie Chinoise marque l'éclipse au jour *Keng-tchin* (dix-septième du cycle de 60) ; par les règles du calcul des jours Chinois , ce jour *Keng-thin* fut le 21 Mars. Le calcul de l'éclipse fait par M. Cassini au 21 Mars , fait voir que la méthode pour rapporter les jours Chinois aux jours juliens , est bonne et sûre : on peut la vérifier par beaucoup d'autres exemples.

L'an de Jésus-Christ 1049 , les Astronomes Chinois supposaient le solstice d'hiver arriver à *Cai-fong-fou* (2) , peu de temps après minuit , le 16 Décembre. Ces Astronomes marquèrent dans le calendrier l'équinoxe du

(1) Astronomie Chinoise.
(2) Capitale du *Honan*.

printemps

printemps au jour *Kimao* (1) de la seconde lune (2) : on ne trouve pas l'heure de l'équinoxe. Les jours du solstice et de cet équinoxe font voir un espace de 91 jours au-moins entre le solstice d'hiver et l'équinoxe du printemps. On avait des règles pour réduire cet équinoxe du 12 Mars dans le calendrier au vrai équinoxe qu'on savait arriver plus de deux jours avant l'équinoxe du calendrier.

On a encore des éphémérides Chinoises, depuis l'an 1576 de Jésus-Christ, jusqu'à l'entrée des Jésuites au Tribunal d'Astronomie (3) : ces éphémérides publiées à Pekin dans ce temps-là, sont faites pour le méridien de Pekin. Elles démontrent ce que j'ai dit, comme on va le voir ; cela achèvera d'éclaircir ce que j'ai dit à l'occasion de l'éclipse de soleil de l'an 2155 avant Jésus-Christ, année quatrième du règne de *Ouan-ly* (4). Le vingt-deuxième jour de la onzième lune, jour *Keng-su* (5), solstice d'hiver à 8 heures du soir. Le soleil dans le 4° de la constellation *Ki* (6).

Douzième lune, grande (de 30 jours), premier jour *Ki-ouey* (20 Décembre), conjonction vraie après midi, 1 heure 28′48″;

(1) 17 Mars.

(2) De l'an 1050.

(3) Le commencement du jour, au moment de minuit ; depuis l'an 1111 avant Jésus-Christ, jusqu'à aujourd'hui, on a gardé ce commencement.

(4) *Ping-tse*, treizième du cycle de 60, année de Jésus-Christ 1576.

(5) Quarante-septième du cycle de 60, 11 Décembre.

(6) Voyez les constellations.

c'est par le moment de minuit qu'on commence à compter le lieu du soleil.

Année cinquième du règne de *Ouan-ly*. (1577), première lune, grande, premier jour *Ki-tcheou* (1), vraie conjonction, matin, 7 heures, 43′ 12″.

Deuxième lune, petite (de 29 jours), premier jour *Ki-ouey* (18 Février), conjonction vraie après minuit, 2 heures 28′ 48″; au jour *Ginou* (13 Mars) équinoxe du printemps, après minuit, 3 heures 28′ 48″.

Troisième lune, grande, premier jour *Ou-tse* (19 Mars), vraie conjonction, soir 8 heures 28′ 48″.

Quatrième lune, grande, premier jour *Ou-ou* (18 Avril), vraie conjonction, matin 11 heures 43′ 12″.

Cinquième lune, petite, premier jour *Ou-tse* (18 Mai), vraie conjonction après minuit, 43′ 12″.

Au jour *Gin-tse* (2) (11 Juin), vingt-cinquième de la cinquième lune, solstice d'été à 11 heures du matin.

Sixième lune, petite, premier jour *Ting-sse* (16 Juin), vraie conjonction, matin 10 heures 43′ 12″.

Septième lune, grande, premier jour *Ping-su* (15 Juillet), vraie conjonction, soir 7 heures 28′ 48″.

Huitième lune, petite, premier jour

(1) 19 Janvier.

(2) C'est une erreur du livre; on la corrige dans la suite; le jour est *Kouey-tcheou*, 12 Juin.

Ping-tchin (14 Août), vraie conjonction, matin 4 heures.

Au jour *Kia-chin* (11 Septembre), vingt-neuvième de la huitième lune ; équinoxe d'automne, soir 6 h. 28′ 48″.

Huitième lune intercalaire, petite, premier jour *Y-yeou* (12 Septembre), vraie conjonction, 14′ 24″ après midi.

NOTE.

Les Calculateurs des éphémérides avaient pour époque du lieu du soleil le solstice d'hiver, déterminé l'an de Jésus-Christ 1280, à Pekin, après minuit, 1 heure 26′ 24″, le 14 Décembre. Ce solstice fut déterminé à Pekin par beaucoup d'observations faites avant et après le solstice, avec beaucoup de soin, par un Gnomon de 40 pieds Chinois. On marque qu'on avait soin de prendre le centre de l'image du soleil, qu'on prenait le niveau, et qu'on mesurait exactement.

Suite des Ephémérides de la cinquième année du règne de Ouan-ly, *de Jésus-Christ* 1577.

Neuvième lune, grande, premier jour *Kia-yn* (11 Octobre), vraie conjonction, soir 9 heures 14′ 24″.

Dixième lune, petite, premier jour *Kia-chin* (10 Novembre), vraie conjonction, matin 7 heures 43′ 12″.

Onzième lune, grande, premier jour *Kouey-T'cheou* (9 Décembre), vraie conjonction, soir 8 heures 28′ 48″.

Au jour *Ping-tchin* (12 Décembre),

quatrième de la onzième lune, solstice d'hiver, matin 1 heure 57′ 36″.

Douzième lune, grande, premier jour *Kouey-ouey* (8 Janvier de l'an 1578), vraie conjonction, matin 11 h. 14′ 24″.

Trentième jour de la douzième lune *Gin-tse* (6 Février de l'an 1578) (1).

NOTES.

1.° J'ai réduit au temps Européen le temps exprimé en caractères Chinois, pour les heures et les parties d'heure.

2.° On a vu le lieu du soleil marqué l'an 1576 au solstice d'hiver rapporté au quatrième degré de la constellation *Ki*. Ensuite, jour par jour, on ajoute un degré Chinois dans les constellations, jusqu'au solstice d'hiver de l'an 1577. On avait alors des règles pour les équations qui réduisaient au lieu vrai les lieux moyens : on n'en parle pas dans les éphémérides ; les lieux moyens suffisaient pour l'arrangement de 12 lunes, et pour savoir la lune qui devait être intercalaire. Cette méthode est clairement énoncée dans les Astronomies Chinoises, depuis le temps de *Ouan-ly*, jusqu'à l'an 206 avant Jésus-Christ; on la donne comme celle qui était en usage avant l'incendie des livres. Les conjonctions vraies de la lune et du soleil sont marquées telles depuis qu'on savait la méthode de réduire au lieu vrai les lieux moyens de la lune et du soleil ; car aux années 206, 105 avant Jésus-Christ et plusieurs années après, on marquait les conjonctions moyennes. Les Tartares *Kitan*, dits *Leao*, ont été

(1) Les premiers Missionnaires Jésuites n'entrèrent en Chine qu'aux années 1581 et 1583.

long-temps maîtres de la Tartarie occidentale et orientale et de quelques Provinces boréales de Chine. Leur Cour fut à Pekin. Ils ont une histoire et Astronomie Chinoise ; leurs Astronomes Chinois ont marqué les lettres cycliques du premier jour de la lune intercalaire, depuis l'an de Jésus-Christ 913 jusqu'à l'an 1125 de Jésus-Christ. On voit que ces Astronomes rangeaient aussi leurs 12 lunes dans la supposition des intervalles égaux entre les solstices et équinoxes ; ils avaient des règles pour réduire les équinoxes moyens aux vrais.

5.° Selon la méthode du calendrier des éphémérides, du temps de *Ouan-ly*, l'année solaire était de 365 jours 5 heures $49'$ $12''$. Par des équations fautives, introduites pour le calcul des solstices, on fesait cette année tantôt plus courte, tantôt plus longue ; mais on gardait toujours à peu de chose près l'égalité des intervalles.

4.° Outre le lieu du soleil au moment de minuit dans les éphémérides, on y marque le lieu de la lune et celui des Planètes de Saturne, de Jupiter, de Mars, de Vénus et de Mercure, celui des nœuds de la lune et celui de la progression de la lune. Il serait à souhaiter qu'on eût en détail des éphémérides plus anciennes ; on n'en trouve pas de telles.

8.° *Sur une éclipse de soleil, au mois d'Octobre, l'an* 2128 *avant J. C.*

La chronique *Tchou-chou* marque les caractères cycliques *Ki-tcheou* (1) à la première année du règne de *Tchong-kang*, quatrième Empereur de la dynastie *Hia*.

(1) Vingt-sixième du cycle de 60.

Cette chronique dit : *à la cinquième année du règne de* Tchong-kang, *en automne, à la neuvième lune* (1), *au premier jour* Keng-su (2), *éclipse de soleil. L'Empereur ordonna au Prince* Yn *de se mettre à la tête d'une armée pour punir* Hi, Ho.

La première année de *Tchong-kang* ayant les caractères *Kit-cheou* du cycle, la cinquième année doit nécessairement avoir les caractères cycliques *Kouey-sse* (3). Les caractères pour le jour *Keng-su*, premier jour de la neuvième lune, et les caractères *Kouey-sse* pour l'année, joints ensemble, ne conviennent qu'à l'année 2128 avant J. C., 13 Octobre. Dans nulle autre année, bien des siècles avant ou après l'an 2128, on ne saurait trouver une année *Kouey-sse* qui ait un jour *Keng-su*, premier de la neuvième lune, et jour d'éclipse.

L'année *Kouey-sse* étant l'an 2128, l'année *Ti-tcheou* est nécessairement l'an 2132 avant Jésus-Christ.

NOTES.

1.° Selon la chronique, *Tchong-kang* succéda à *Tay-kang*. *Tay-kang* mourut à la quatrième année de son règne. La première année de ce règne a les caractères cycliques *Kouey-ouey* (4); c'est donc l'an 2138 avant J. C. *Tay-kang* succéda à *Ki*. *Ki* mourut à la seizième année de son règne, et la première

(1) Il s'agit de la forme du calendrier de la dynastie *Hia*; on en a parlé.
(2) Quarante-septième du cycle de 60.
(3) Trentième du cycle de 60.
(4) Vingtième du cycle de 60.

année de ce règne a les caractères *Kouey-hay* (1); c'est donc l'an 2158 avant J. C.

Ki succéda à *Yu*, premier Empereur de la dynastie *Hia*. *Yu* mourut à la huitième année de son Empire. La première année de cet Empire a dans la chronique les caractères *Gin-tse* (2); c'est donc l'an 2169 avant Jésus-Christ, qui fut la première année de l'Empire de *Yu* et de la dynastie *Hia*. Selon la chronique *Tcheou-chou*, c'est par les caractères cycliques (3) de l'année, qu'il faut voir à quelle année julienne avant Jésus-Christ répondent les premières années des règnes des Empereurs *Tchong-kang*, *Tay-kang*, *Ki*, *Yu*.

2.° La chronique met la Cour de *Tchong-kang* et de *Tay-kang* au lieu où est aujourd'hui la ville de *Tay-kang-hien* dans le *Honan*.

3.° Le texte de la chronique pour la cinquième année de *Tchong-kang*, fait manifestement allusion à ce que le livre classique rapporte au temps de *Tchong-kang* (4) d'une éclipse de soleil, vue le premier jour de la neuvième lune. Le texte de la chronique ne met pas, comme le *Chou-king*, le caractère *Fang*, nom de la constellation où le lieu du soleil est rapporté dans le *Chou-king*, au temps de la conjonction.

Par les tables de M. Mounier on voit au 13.e Décembre de l'an 2128, une éclipse visible à *Tay-kang-hien*, d'un peu plus de

(1) Soixantième du cycle de 60.

(2) Quarante-neuvième du cycle de 60.

(3) Le *Tcheou-chou* met un intervalle de temps entre la mort des Empereurs *Yu*, *Ki*, *Tay-kang*, et la première année de leurs successeurs pour le deuil.

(4) Voyez ce qui est dit de cette éclipse à l'an 2155 avant Jésus-Christ.

quatre doigts ; par celles du Père Grammatici (1), l'éclipse fut de trois doigts, et bien visible. Selon les tables de M. Halley, l'éclipse fut visible à *Tay-kang-hien*, mais seulement d'un doigt $\frac{1}{3}$ ou $\frac{1}{2}$ (2).

On nous a avertis ici d'une équation à ajouter au mouvement du soleil pour les temps antérieurs ; et selon ce qu'on en a dit, les calculs des éclipses de l'an 2155 et de l'an 2128, feraient voir des éclipses considérables ; mais je ne sais si cette équation proposée par M. Euler dans un nouveau livre, est bien constatée ; mais quand même il faudrait la diminuer, elle serait toujours très-favorable pour l'éclipse Chinoise de l'an 2155, et apparemment aussi, pour l'éclise Chinoise de l'an 2128.

Le livre classique *Chou-king* ne parle que d'une éclipse de soleil au temps de *Tchong-kang*. Si l'éclipse de l'an 2155 est celle dont le *Chou-king* parle, celle de l'an 2128 ne saurait être celle du *Chou-king*. S'il conste bien que l'éclipse de l'an 2128 est réelle, elle serait préférable à celle de l'an 2155 ; car outre qu'elle répond bien aux circonstances et caractères marqués dans le *Chou-king*, comme l'éclipse de l'an 2155, elle a l'avantage de désigner nettement et le jour

(1) Je parle ici des Tables de ce Père, rédigées à Pekin par le Père Kogler, pour l'usage du Tribunal Chinois d'Astronomie. Le Père Kogler eut des éclaircissemens du Père Grammatici et de quelques Jésuites d'Ingolstad qui étaient en possession des écrits du Père Grammatici.

(2) A la fin voyez les calculs et le type de l'éclipse.

et l'année de l'éclipse. J'attends la réponse de M. de l'Isle sur ce que je pensais de cette éclipse de l'an 2128, en cas qu'elle fût bien constatée, et je lui proposais un système, selon lequel on pouvait très-bien se servir des éclipses de l'an 2155 et de l'an 2128. L'autorité des Tables de M. Halley me paraît d'un grand poids pour rejeter l'éclipse de l'an 2128, ou du-moins pour faire voir qu'on doit s'en tenir à l'éclipse de l'an 2155; comme celle du *Chou-king*, on peut admettre celle de l'an 2128; mais avant de prendre mon parti, je crois devoir attendre les éclaircissemens que j'ai demandés à M. de l'Isle.

C'est l'an de Jésus-Christ 279 (1) qu'on trouva dans un tombeau d'un Prince de *Ou-cy* dans la province dù *Honan*, la chronique *Tchou-chou* et le livre *Tcheou-cheou* dont j'ai parlé dans ce que j'ai dit de l'Astronomie, au temps de la dynastie *Tcheou*. Dans les livres trouvés il y avait des endroits avec des lacunes et des caractères ou effacés, ou difficiles à reconnaître; c'étaient d'anciens caractères.

Chin-yo (2), Historien de la petite dynastie *Leang*, fit une édition de la chronique *Tchou-chou*. Il y joignit une courte explication qu'on distingue du texte du *Tchou-chou*. *Yu-ko*, Astronome estimé, était

(1) Il y en a qui placent le temps de cette découverte peu d'années après.

(2) Il était en grande réputation peu de temps après l'an 504 de Jésus-Christ.

contemporain de *Chin-yo*. Il prétendit que l'année de l'éclipse de soleil, conformément au texte du *Chou-king*, devait être marquée non à la cinquième année, mais à la première année du règne de *Tchong-kang*. *Lieou-hiuen* (1), fort savant dans la littérature Chinoise, assure que quelque temps avant lui, des Astronomes trouvaient une éclipse de soleil (2) au jour *Keng-su*, premier de la neuvième lune de l'année *Kouey-sse*, cinquième année du règne de *Tchong-kang*. *Lieou-hiuen* ne parle pas là de ces caractères, comme étant du livre *Tchou-chou*; mais comme le résultat des Astronomes pour une éclipse solaire, au temps qui répond au 13.e d'Octobre de 2128 avant Jésus-Christ.

Les Astronomes dont parle *Lieou-hiuen* pour l'éclipse de l'an 2128, ne peuvent pas être bien au-dessus de l'an 463 avant Jésus-Christ; car ce n'est que depuis cette année 463, qu'on voit dans les Astronomes Chinois un mois synodique et un mois dragonitique très-approchans de ceux des meilleures Tables d'aujourd'hui. Ainsi, ces Astronomes pouvaient trouver pour le 13 Octobre de l'an 2128 une conjonction moyenne et en général écliptique; mais ces Astronomes n'étaient nullement en état d'assigner, pour des temps si anciens, en détail, la quantité

(1) Il vivait et écrivait vers l'an 600 de Jésus-Christ.

(2) Lieou-Hiuen ajoute que ces Astronomes trouvaient au temps de la conjonction le soleil à deux degrés Chinois, au nord de la constellation *Fang*.

et le temps des phases d'une éclipse de soleil pour un lieu assigné. Aussi, tout ce qu'on peut conclure de ce que dit *Lieou-hiuen*, c'est que les Astronomes trouvaient par leur calcul une conjonction moyenne, et en général une éclipse le 13 Octobre de l'an 2128. Dans ce qui reste des Astronomes avant le temps de *Lieou-hiuen*, jusqu'à l'an de Jésus-Christ 463, il y a bien des articles qu'on ne saurait bien déchiffrer ; mais on voit clairement qu'on n'était pas assez au fait sur les parallaxes et sur les équations, pour réduire juste aux vrais les lieux moyens de la lune et du soleil. Du temps de *Lieou-hiuen* et quelque temps avant, plusieurs Astronomes connaissaient assez bien le mouvement propre des fixes ; ils pouvaient trouver au temps de l'éclipse de l'an 2128, le soleil à deux degrés Chinois, nord de la constellation *Fang*. Cela ne saurait regarder ni l'Astronome *Tsou-tchong* (1) en 463, ni l'Astronome *Yu-ko* (2) ; cela regarde apparemment quelques Astronomes peu avant *Lieou-hiuen*, parce qu'ils admettaient un mouvement propre des fixes qui pouvait décrire le lieu du soleil, rapporté aux fixes.

Dans les premiers examens que je fis des éclipses solaires des années 2155 et 2128 avant Jésus-Christ, je rejetais comme fausse l'éclipse de l'an 2128. Les Tables que nous

(1) Il mettait moins de 50 ans pour le mouvement d'un degré des fixes.

(2) Il assignait plus de 100 ans pour un degré des fixes.

avions ici, donnaient bien une éclipse, en général, le 13 Octobre; mais elle n'était visible qu'aux Pays plus boréaux que la Cour de l'Empereur *Tchong-kang*. Cela me fit penser que dans le *Tchou-chou*, on aurait bien pu après coup mettre les caractères cycliques de l'an et du jour, conformes au calcul pour le 13 Octobre de l'an 2128. Ce que dit *Lieou-hiuen*, fortifiait ce soupçon, mais il paraît sans fondement; car depuis l'édition du livre, publiée par *Chin-yo*, les Astronomes Chinois, même ceux qui rejettent l'éclipse de l'an 2128, regardent les caractères cycliques *Keng-su* pour le jour, et les caractères *Kouey-sse* pour la cinquième année de *Tchong-kang*, de même que les caractères d'automne et de premier jour de la neuvième lune, comme caractères du livre *Tchou-chou*, et non comme un calcul fait après coup: d'ailleurs, si l'Astronome *Tsou-tchong*, l'Astronome *Yu-ko*, ou autres Astronomes ou Historiens, avaient pour confirmer leur calcul, ajouté ces caractères, à ce que dit le *Tchou-chou*, à la cinquième année de *Tchong-kang*, ils auraient corrigé les autres dates du livre, et qui y ont été laissées avec leur défaut manifeste. Comme il y avait, dans le livre trouvé, bien des caractères ou qui manquaient, ou qui étaient effacés, ou peu lisibles, il y eut nécessairement des années ou mal exprimées, ou mal mises dans les années des règnes. Ces défauts peuvent se corriger par les caractères cycliques qui restent pour les jours et pour les

années. Dans la chronique, par exemple, en comptant à la rigueur le nombre des années du livre, on trouve que l'année *Kouey-sse* pour la cinquième année de *Tchong-kang*, jointe aux caractères *Keng-su* pour le premier jour de la neuvième lune, désigne le 28 Octobre de l'an 1948 avant Jésus-Christ ; mais comme on marque le jour *Keng-su*, premier de la neuvième lune, on trouve que cela ne peut convenir qu'au 13 Octobre de l'an 2128. De là il est évident que, depuis le temps de *Tchong-kang*, en descendant, les caractères qui manquent, ou qui étaient effacés, contenaient 180 ans de plus. L'addition de 60 ans, en conséquence des caractères cycliques marqués dans la chronique pour la dynastie *Tcheou*, est évidente, comme je l'ai dit dans la Chronologie. Il n'y a pas d'addition à faire pour la dynastie *Hia* : les autres 120 ans à ajouter, sont donc démonstrativement à ajouter aux années de la chronique pour la dynastie *Chang* dont *Tching-tang* fut premier Empereur. On voit tout cela expliqué dans la chronologie que j'ai envoyée.

NOTE.

Ce que je dis ici sur le temps de l'Empereur *Tchong-kang* et de l'éclipse du soleil, selon le *Tchou-chou*, dérange bien le système de M Freret, développé dans sa nouvelle Dissertation sur la Chronologie Chinoise ; mais ce que je dis, ne diminue en rien la gloire qu'il s'est acquise. En développant, d'une manière si précise et si claire, son système dans cette nouvelle Dissertation et dans les précédentes, si un Savant, de ce caractère, avait fait quelque sejour en Chine, et vu par lui-même les livres Chinois, il aurait infailliblement fait les plus intéressantes et utiles découvertes dans l'antiquité Chinoise.

Cycle de 60 années avant Jésus-Christ.

ANNÉES Avant Jésus-Christ.		ANNÉES Avant Jésus-Christ.	
1.	777. *Kia-tse.*	31.	747. *Kia-ou.*
2.	776. *Y-tcheou.*	32.	746. *Y-ouey.*
3.	775. *Ping-yn.*	33.	745. *Ping-chin.*
4.	774. *Ting-mao.*	34.	744. *Ting-yeou.*
5.	773. *Ou-tchin.*	35.	743. *Ou-su.*
6.	772. *Ki-sse.*	36.	742. *Ki-hay.*
7.	771. *Keng-ou.*	37.	741. *Keng-tse.*
8.	770. *Sin-ouey.*	38.	740. *Sin-tcheou.*
9.	769. *Gin-chin.*	39.	739. *Gin-yn.*
10.	768. *Kouey-yeou.*	40.	738. *Kouey-mao.*
11.	767. *Kia-su.*	41.	737. *Kia-tchin.*
12.	766. *Y-hay.*	42.	736. *Y-sse.*
13.	765. *Ping-tse.*	43.	735. *Ping-ou.*
14.	764. *Ting-tcheou.*	44.	734. *Ting-ouey.*
15.	763. *Ou-yn.*	45.	733. *Ou-chin.*
16.	762. *Ki-mao.*	46.	732. *Ki-yeou.*
17.	761. *Keng-tchin.*	47.	731. *Keng-su.*
18.	760. *Sin-sse.*	48.	730. *Sin-hay.*
19.	759. *Gin-ou.*	49.	729. *Gin-tse.*
20.	758. *Koue-youey.*	50.	728. *Kouey-tcheou.*
21.	757. *Kia-chin.*	51.	727. *Kia-yn.*
22.	756. *Y-yeou.*	52.	726. *Y-mao.*
23.	755. *Ping-su.*	53.	725. *Ping-tchin.*
24.	754. *Ting-hay.*	54.	724. *Ting-sse.*
25.	753. *Ou-tse.*	55.	723. *Ou-ou.*
26.	752. *Ki-tcheou.*	56.	722. *Ki-ouey.*
27.	751. *Keng-yn.*	57.	721. *Keng-chin.*
28.	750. *Sin-mao.*	58.	720. *Sin-yeou.*
29.	749. *Gin-tchin.*	59.	719. *Gin-su.*
30.	748. *Kouey-sse.*	60.	718. *Kouey-hay.*

Cycle de 60, pour 60 jours et 60 années.

1. Kia-tse.	甲子	21. Kia-chin.	甲申	41. Kia-tchin.	甲辰
2. Y-tcheou.	乙丑	22. Y-yeou.	乙酉	42. Y-sse.	乙巳
3. Ping-yn.	丙寅	23. Ping-su.	丙戌	43. Ping-ou.	丙午
4. Ting-mao.	丁卯	24. Ting-hay.	丁亥	44. Ting-ouey.	丁未
5. Ou-tchin.	戊辰	25. Ou-tse.	戊子	45. Ou-chin.	戊申
6. Ki-sse.	己巳	26. Ki-tcheou.	己丑	46. Ki-yeou.	己酉
7. Keng-ou.	庚午	27. Keng-yn.	庚寅	47. Keng-su.	庚戌
8. Sin-ouey.	辛未	28. Sin-mao.	辛卯	48. Sin-hay.	辛亥
9. Gin-chin.	壬申	29. Gin-tchin.	壬辰	49. Gin-tse.	壬子
10. Koney-yeou.	癸酉	30. Kouey-sse.	癸巳	50. Kouey-tcheou.	癸丑
11. Kia-su.	甲戌	31. Kia-ou.	甲午	51. Kia-yn.	甲寅
12. Y-hay.	乙亥	32. Y-ouey.	乙未	52. Y-mao.	乙卯
13. Ping-tse.	丙子	33. Ping-chin.	丙申	53. Ping-tchin.	丙辰
14. Ting-tcheou.	丁丑	34. Ting-yeou.	丁酉	54. Ting-sse.	丁巳
15. Ou-yn.	戊寅	35. Ou-su.	戊戌	55. Ou-ou.	戊午
16. Ki-mao.	己卯	36. Ki-hay.	己亥	56. Ki-ouey.	己未
17. Keng-tchin.	庚辰	37. Keng-tse.	庚子	57. Keng-chin.	庚申
18. Sin-sse.	辛巳	38. Sing-tcheou.	辛丑	58. Sin-yeou.	辛酉
19. Gin-ou.	壬午	39. Gin-yn.	壬寅	59. Gin-su.	壬戌
20. Kouey-ouey.	癸未	40. Kouey-mao.	癸卯	60. Kouey-hay.	癸亥

Les 12 *Tchi*, 支.

1.	子	Tse.
2.	丑	Tcheou.
3.	寅	Yn.
4.	卯	Mao.
5.	辰	Tchin.
6.	巳	Sse.
7.	午	Ou.
8.	未	Ou-ey.
9.	申	Chin.
10.	酉	Y-eou.
11.	戌	Su.
12.	亥	Hay.

Les 10 *Kan*, 干.

1.	甲	Kia.
2.	乙	Y.
3.	丙	Ping.
4.	丁	Ting.
5.	戊	Ou.
6.	己	Ki.
7.	庚	Keng.
8.	辛	Sin.
9.	壬	Gin.
10.	癸	Kou-ey.

Les 12 *Tchi* s'appellent les 12 *Tchin*, 辰.

On les nomme aussi 12 *Tse*, 子.

Le Cycle de 60 est composé, comme on voit, par l'union des 12 *Tchi* avec les 10 *Kan*. Les 10 *Kan* étaient anciennement un cycle de 10 jours.

Les 12 *Tchi* feraient autrefois, de même qu'aujourd'hui, un cycle particulier de 12 années.

Les 12 *Tchi* expriment les 12 mois, ou lunes Chinoises.

Yn, première lune. *Mao*, seconde lune. *Tchin*, troisième lune.	du Printemps.
Sse, première lune. *Ou*, seconde lune. *Ou-ey*, troisième lune.	de l'Été.
Chin, première lune. *Y-eou*, seconde lune. *Su*, troisième lune.	de l'Automne.
Hay, première lune. *Tse*, seconde lune. *Tcheou*, trois. lune.	de l'Hiver.

Les 12 *Tchi* expriment les 12 heures.

Après minuit.	*Après midi.*
Tse, de 11 heures à une h.	*Ou*, de 11 heures à une h.
Tcheou, d'une heure à 3.	*Ou-ey*, d'une heure à 3.
Yn, de 3 à 5.	*Chin*, de 3 à 5.
Mao, de 5 à 7.	*Y-eou*, de 5 à 7.
Tchin, de 7 à 9.	*Su*, de 7 à 9.
Sse, de 9 à 11.	*Hay*, de 9 à 11 h. du soir.

Commencement des cycles de 60 *ans avant J. C.*

57.	717.	1377.	2037.	2697.	3357.
117.	777.	1437.	2097.	2757.	3417.
177.	837.	1497.	2157.	2817.	3477.
237.	897.	1557.	2217.	2877.	3537.
297.	957.	1617.	2277.	2937.	3597.
357.	1017.	1677.	2337.	2997.	3617.
417.	1077.	1737.	2397.	3057.	3677.
477.	1137.	1797.	2457.	3117.	3737.
537.	1197.	1857.	2517.	3177.	
597.	1257.	1917.	2577.	3237.	
657.	1317.	1977.	2637.	3297.	

1810 V. 26

Les 28 Constellations Chinoises, supposées connues dans ce qu'on envoie sur l'ancienne Astronomie Chinoise.

A placer entre les pag. 230 et 231 du Tome 26.

CARACTÈRES CHINOIS.		NOMS CHINOIS DES CONSTEL.	ÉTENDUE selon L'ÉQUATEUR.	ÉTOILE par où com. la CONSTEL.	LONGIT. au com. de l'an de J. C. 1700.	LATITUDE.
角	1.	Kio.	—— 12 *degrés Chin.*	*Spica Virginis.* . .	♎ 19° 40′ 3″. . .	2° 1′ 49″ *a.*
亢	2.	Kang.	—— 9	*ν. in ♍.*	♍ 0 19 41. . .	2 55 58. *b.*
氐	3.	Ti.	—— 15	*α. in lanco austr.*	♍ 10 54 28. . .	0 21 52. *b.*
房	4.	Fang.	—— 5	*π. in ed. ped. 2ª.*	♍ 28 44 58. . .	5 26 42. *a.*
心	5.	Sin.	—— 5	*σ. occ. propè cor Scorpii.*	♐ 3 55 48. . .	3 5 10. *a.*
尾	6.	Ou-y.	—— 18	*μ. in 2.° cingulo.*	♐ 11 5 0. . .	14 50 0. *a.*
箕	7.	Ki.	—— 11	*γ. in cuspide ♐.*	♐ 27 4 18. . .	6 36 37. *a.*
斗	8.	Teou.	—— 26	*ρ. in ♑.*	♑ 5 59 48. . .	3 54 23. *a.*
牛	9.	Ni-eou.	—— 8	. . . . .	♑ 29 51 48. . .	4 57 2. *b.*
女	10.	Nu.	—— 12	*ε. in ♒.*	♒ 7 54 30. . .	8 10 15. *b.*
虛	11.	Hiu.	—— 10	*β. in ♒.*	♒ 19 13 17. . .	8 38 20. *b.*
危	12.	Ou-ey.	—— 17	. . . . .	♒ 29 11 15. . .	10 39 40. *b.*
室	13.	Che.	—— 16	*Prima ala Pegas.*	♓ 19 17 3. . .	19 24 58. *b.*
壁	14.	Pi.	—— 9	*Ala extrema.* . . .	♈ 4 57 15. . .	12 36 30. *b.*
奎	15.	Kou-ey.	—— 16	*In sn. Brachandr.*	♈ 16 31 0. . .	17 48 20. *b.*
婁	16.	Le-ou.	—— 12	*β. in ♈.*	♈ 29 46 15. . .	8 38 55. *b.*
胃	17.	Ou-ey.	—— 14	. . . . .	♉ 12 47 36. . .	11 8 29. *b.*
昴	18.	Mao.	—— 11	*Lucid. pley.* . . .	♉ 25 47 8. . .	4 1 3. *b.*
畢	19.	Pi.	—— 16	*Oc taurib.*	♊ 4 14 59. . .	2 36 21. *a.*
參	20.	Tsan.	—— 9	*δ. orion.*	♊ 18 9 43. . .	23 36 0. *a.*
觜	21.	Tse.	—— 2	*λ. in ori ex. 3. Ber. in capite.* . .	♊ 19 30 38. . .	13 25 2. *a.*
井	22.	Tsing.	—— 33	*μ. in ♊.*	♋ 1 4 30. . .	0 53 30. *a.*
鬼	23.	Kou-ey.	—— 4	. . . . .	♌ 1 31 58. . .	0 48 8. *a.*
柳	24.	Li-eou.	—— 15	. . . . .	♌ 6 7 30. . .	12 27 0. *a.*
星	25.	Sing.	—— 7	*Cor hydræ.* . . .	♌ 23 6 23. . .	22 25 20. *a.*
張	26.	Tchang.	—— 18	. . . . .	♍ 1 30 0. . .	26 12 0. *a.*
翼	27.	Y.	—— 18	. . . . .	♍ 19 33 0. . .	22 41 0. *a.*
軫	28.	Tching.	—— 17	. . . . .	♎ 6 34 18. . .	14 25 0. *a.*

Le Catalogue qu'on voit ici pour l'ordre des Constellations et leur étendue, est ce qu'on a de plus ancien avant le temps de J. C., temps relatif aux Mémoires qu'on envoie. Il serait inutile de rapporter les arrangemens postérieurs ; cela ne servirait de rien.

La somme des degrés des Constellations = 365° : sans doute on a négligé le $\frac{1}{4}$ de degré, et on n'a pas mis les fractions pour quelques Constellations. Le cercle Chinois était de 365° $\frac{1}{4}$, et il faut y avoir égard, si l'on veut rapporter les degrés Chinois aux 360° Européens.

C'est à ces 28 Constellations et à leur étendue équatorienne, qu'on rapportait les lieux du Soleil et de la Lune, etc. Il est facile de réduire le tout à l'écliptique ; il faut distinguer tout cela dans l'ancienne Astronomie.

Noms du jour Chinois, du premier Janvier julien, dans une période de 80 ans juliens avant Jésus-Christ.

ANNÉES.			Noms du premier Janvier.
1.	*biss.*	721.	*Sin-ouey.*
2.		720.	*Ting-tcheou.*
3.		719.	*Gin-ou.*
4.		718.	*Ting-hay.*
5.	*b.*	717.	*Gin-tchin.*
6.		716.	*Ou-su.*
7.		715.	*Kouey-mao.*
8.		714.	*Ou-chin.*
9.	*b.*	713.	*Kouey-tcheou.*
10.		712.	*Ki-ouey.*
11.		711.	*Kia-tse.*
12.		710.	*Ki-sse.*
13.	*b.*	709.	*Kia-su.*
14.		708.	*Keng-tchin.*
15.		707.	*Y-yeou.*
16.		706.	*Keng-yn.*
17.	*b.*	705.	*Y-ouey.*
18.		704.	*Sin-tcheou.*
19.		703.	*Ping-ou.*
20.		702.	*Sin-hay.*
21.	*b.*	701.	*Ping-tchin.*
22.		700.	*Gin-su.*
23.		699.	*Ting-mao.*
24.		698.	*Gin-chin.*
25.	*b.*	697.	*Ting-tcheou.*
26.		696.	*Kouey-ouey.*
27.		695.	*Ou-tse.*
28.		694.	*Kouey-sse.*
29.	*b.*	693.	*Ou-su.*
30.		692.	*Kia-tchin.*
31.		691.	*Ki-yeou.*

	ANNÉES.		Noms du premier Janvier.
52.		690.	*Kia-yn.*
53.	*biss.*	689.	*Ki-ouey.*
54.		688.	*Y-tcheou.*
55.		687.	*Keng-ou.*
56.		686.	*Y-hay.*
57.	*b.*	685.	*Keng-tchin.*
58.		684.	*Ping-su.*
59.		683.	*Sin-mao.*
60.		682.	*Ping-chin.*
61.	*b.*	681.	*Sin-tcheou.*
62.		680.	*Ting-ouey.*
63.		679.	*Gin-tse.*
64.		678.	*Ting-sse.*
65.	*b.*	677.	*Gin-su.*
66.		676.	*Ou-tchin.*
67.		675.	*Kouey-yeou.*
68.		674.	*Ou-yn.*
69.	*b.*	673.	*Kouey-ouey.*
70.		672.	*Ki-tcheou.*
71.		671.	*Kia-ou.*
72.		670.	*Ki-hay.*
73.	*b.*	669.	*Kia-tchin.*
74.		668.	*Keng-su.*
75.		667.	*Y-mao.*
76.		666.	*Keng-chin.*
77.	*b.*	665.	*Y-tcheou.*
78.		664.	*Sin-ouey.*
79.		663.	*Ping-tse.*
80.		662.	*Sin-sse.*
81.	*b.*	661.	*Ping-su.*
82.		660.	*Gin-tchin.*
83.		659.	*Ting-yeou.*
84.		658.	*Gin-yn.*
85.	*b.*	657.	*Ting-ouey.*
86.		656.	*Kouey-tcheou.*

ANNÉES.			Noms du premier Janvier.
67.		655.	*Ou-ou.*
68.		654.	*Kouey-hay.*
69.	*biss.*	653.	*Ou-tchin.*
70.		652.	*Kia-su.*
71.		651.	*Ki-mao.*
72.		650.	*Kia-chin.*
73.	*b.*	649.	*Ki-tcheou.*
74.		648.	*Y-ouey.*
75.		647.	*Keng-tse.*
76.		646.	*Y-sse.*
77.	*b.*	645.	*Keng-su.*
78.		644.	*Ping-schin.*
79.		643.	*Sin-yeou.*
80.		642.	*Ping-yn.*

Commenc. des périodes de 80 ans av. J. C.			Commenc. des périodes de 80 ans après J. C.		
1.	961.	1921.	80.	1040.	
81.	1041.	2001.	160.	1120.	
161.	1121.	2081.	240.	1200.	
241.	1201.	2161.	320.	1280.	
321.	1281.	2241.	400.	1360.	
401.	1361.	2321.	480.	1440.	
481.	1441.	2401.	560.	1520.	
561.	1521.	2481.	640.	1600.	11 Jan. *gr.*
641.	1601.	2561.	720.	1680.	11 Jan. *gr.*
721.	1681.	2641.	800.	1760.	12 Jan. *gr.*
801.	1761.	2721.	880.		
881.	1841.		960.		

Dans toutes ces années juliennes, le 1.er Janvier julien a les caractères *Sin-ouey* ; dans les années communes, les caractères Chinois du 1.er Janvier reviennent les 2 Mars, 1.er Mai, 30 Juin, 29 Août, 28 Octobre, 27 Décembre.

Aux années bissextiles, les caractères Chinois du 1.er Janvier *Su* se retrouvent un jour plutôt, les 1.er Mars, 30 Avril, 29 Juin, 28 Août, 27 Octobre, 26 Décembre.

DE L'USAGE DE LA PÉRIODE DE 80 ANS JULIENS, POUR RAPPORTER LES JOURS CHINOIS.

Du cycle de 60 jours juliens de l'année julienne de 365 jours $\frac{1}{4}$.

Après avoir divisé les jours juliens de 4 ans juliens par 60, il reste 21 jours.

Après 12 ans, il reste donc 3 jours; après 16 ans, il reste 24 jours; après 20 ans, il reste 45 jours; 80 ans juliens donnent donc, après toutes les divisions par 60 jours, le nombre de 180 jours : ce reste se divise exactement par 60. Ainsi, divisant le nombre des jours de 80 ans juliens, par 60, il ne reste rien : donc, les caractères Chinois des jours du cycle de 60, reviennent les mêmes aux mêmes jours de l'année julienne, après 80 ans juliens.

Si on a donc les caractères Chinois du 1.er Janvier de chaque année julienne, dans la période de 80 ans, on a tous les jours de 12 mois juliens dans la période de 80 ans. On voit, dans la table, tous les jours de l'année julienne qui ont les caractères Chinois du 1.er Janvier julien.

Dans quelqu'année que ce soit, avant ou après Jésus-Christ, on veut savoir les caractères du jour Chinois qui répondent au jour

julien assigné : il faut voir la place de l'année proposée dans la période de 80 ans ; à côté on trouve les caractères Chinois du premier Janvier, et par-là on a tous les caractères Chinois des jours Chinois qui répondent aux jours juliens.

Premier exemple.

Scaliger rapporte une éclipse de soleil, le 19 Avril de l'an 481 avant Jésus-Christ ; on veut savoir les caractères Chinois de ce 19 Avril.

L'an 481 commence une des périodes de 80 ans ; tous les commencemens de ces périodes de 80 ans ont les caractères Chinois *Sin-ouey* (1). L'année est bissextile ; les caractères du premier Janvier se retrouvent au premier Mars, 30 Avril, etc. En suivant les jours du cycle de 60, dans la Table du cycle de 60, on trouve les caractères *Keng-chin* (2) pour le 19 Avril. Le livre *Tchun-tsieou* rapporte une éclipse de soleil, l'an 481 avant Jésus-Christ, au jour *Keng-chin*, premier de la cinquième lune du calendrier Chinois de ce temps-là : c'est la même éclipse dont parle Scaliger ; et quand même il y aurait de l'erreur dans le calendrier Chinois pour l'ordre des lunes, *Keng-chin* désignerait toujours le 19 Avril dans l'année 481 avant Jésus-Christ. Avant et après, il n'y a

(1) Huitième jour du cycle de 60.

(2) Cinquante-septième jour du cycle de 60.

pu avoir d'autre éclipse de soleil au jour *Keng-chin*.

Second exemple.

On veut savoir les caractères Chinois qui répondent au 1.er Janvier de l'an 1111 avant Jésus-Christ; cette année 1111 est la onzième année de la période de 80 ans, dont le commencement fut le 1.er Janvier de l'an 1121 avant Jésus-Christ. A côté de cette onzième année, on voit dans la Table les caractères *Kia-tse* (1): ce sont les caractères du 1.er Janvier de l'an 1111 avant Jésus-Christ. Je crois inutile de donner d'autres exemples; on voit la méthode. Dans l'histoire de l'Astronomie, je parle souvent des jours du cycle de 60, et j'y suppose la méthode pour calculer ces jours (2).

NOTES.

1.° L'an 1111 avant Jésus-Christ, l'Empereur *Ou-ouang* ordonna que le commencement du jour civil serait au moment de minuit; cela s'est observé depuis ce temps-là jusqu'aujourd'hui. La Table pour les jours de la période de 80 ans est faite dans la supposition du commencement du jour à minuit. Dans les occasions, je parle dans l'Histoire des commencemens du jour à midi, et au lever du soleil, dans la forme des calendriers avant l'an 1111 avant Jésus-Christ.

(1) Premier jour du cycle de 60.

(2) M. Alphonse de Vignoles, en examinant les jours Chinois, avec leurs caractères et quelques dates, a trouvé la période de 80 ans et son usage pour le calcul des jours Chinois. *Miscell. Berol. tom. 4. Berol. ann.* 1734.

2.° Les Astronomes Chinois qui ont écrit vers l'an 105 avant Jésus-Christ, ont eu connaissance de la période de 80 ans juliens, et fesaient usage de cette période pour calculer les jours des années antérieures ; ils ne s'attribuent pas cette connaissance, ni cet usage, et les Chinois antérieurs avaient sans doute cette connaissance et cet usage : ils employaient l'année julienne.

MÉMORIAL

Envoyé en Europe par le P. Thomas, vice-Provincial des Jésuites en Chine.

Cet Ecrit simple et fidèle renferme le récit de ce qui s'est passé à Pekin dans tout le temps de la visite de l'illustrissime Seigneur Charles-Thomas Maillard de Tournon ; il nous a paru propre à éclairer le Public sur un évènement aussi intéressant.

Article premier.

Lorsque M. de Tournon eut été nommé Légat à la Chine, il écrivit de Rome au Père Grimaldi, pour le prier de lui obtenir la permission d'aborder dans un des Ports de cet Empire ; il invita même ce Missionnaire à l'aider de ses conseils. La Lettre du Légat était du 7 Février de l'année 1702. Le Père Grimaldi répondit à M. de Tournon par plusieurs voies différentes. Ses lettres furent adressées à Fokien et à Canton, et il y parlait au Légat avec sincérité sur ce qu'on avait à craindre ou à espérer dans sa légation.

Quand M. le Patriarche fut arrivé à Canton, le 8 Avril 1705, il prit conseil des plus anciens Missionnaires du Pays, et il résolut de cacher sa dignité jusqu'au temps qu'il serait à propos de la découvrir. Il fit cependant écrire aux Missionnaires de Pekin qu'il allait prendre sa route vers Nankin, et qu'ils pourraient lui adresser leurs lettres dans cette Ville. Cette résolution changea bientôt, à la persuasion de quelques personnes qu'il écouta, contre l'avis commun. Il écrivit aux Missionnaires de Pekin d'annoncer sans réplique à l'Empereur que le Patriarche d'Antioche, etc. était arrivé pour faire la visite de toutes les Missions, avec un plein pouvoir de Sa Sainteté. Depuis ce temps-là, M. le Patriarche ne demanda plus conseil à aucun Missionnaire de Pekin, si ce n'est qu'il écrivit au Père Grimaldi, pour le prier de lui donner sincèrement les avis qu'il jugerait à propos. On sentit bien qu'après avoir donné l'ordre d'exécuter ses commandemens sans réplique, il n'était guère en disposition de croire ce qu'on lui manderait de contraire aux idées et aux sentimens qu'on lui avait inspirés. Il demanda aussi qu'on lui présentât un Jésuite pour être Vicaire Apostolique à Nankin. Il n'ignorait cependant pas que nous étions dans l'impossibilité de répondre sur cela aux desirs qu'il nous témoignait.

Pour obéir au premier ordre de M. le Patriarche, nous écrivîmes deux fois en Tartarie à l'Empereur, qui y était alors : nous demandâmes qu'on permît à M. le Patriarche

d'user à la Chine de ses pouvoirs. On ne fit point de réponse déterminée à nos deux premières lettres : on nous refusa son entrée à la Cour à la troisième ; enfin, on la permit à la quatrième. L'Empereur ordonna de faire prendre au Légat un vêtement à la Tartare, et le fit défrayer jusqu'à son arrivée à Pekin. Par-là on ferma, ou du-moins on dut fermer la bouche à ceux qui répandaient le bruit dans Rome et ailleurs que les Missionnaires établis à la Cour de l'Empereur de la Chine, empêcheraient le Légat d'entrer dans ce Royaume.

M. de Tournon partit de Canton le 9.e Septembre, et fut reçu par-tout avec de grands honneurs. Cependant la grandeur et la pesanteur des bateaux qu'on lui avait donnés pour le transporter à Pekin, retarda un peu son arrivée et le desir que les Missionnaires avaient inspiré à l'Empereur de voir un homme revêtu d'une aussi éminente dignité que celle de Légat du Saint Siége : nous en avions donné une très-haute idée à Sa Majesté Chinoise. Vers la mi-Novembre, l'Empereur envoya exprès dans la Province de Canton, pour étudier le Légat, sous le prétexte de faire hâter son voyage. Le 25 du même mois, il fit partir son fils *Cum-yo*, et le fils du vice-Roi, pour aller au-devant du Légat. Un Missionnaire de chacune des trois Eglises accompagna ces deux Mandarins. Ils trouvèrent le Patriarche à 24 lieues de Pekin, embarrassé à continuer son voyage, parce que le fleuve était glacé. Ils le con-

duisirent par terre à la Capitale, où il arriva le 4.me Décembre. M. de Tournon fut loger dans celle des maisons des Missionnaires que l'Empereur leur avait bâtie dans l'enceinte de son Palais. Ce fut afin qu'il fût plus à portée de recevoir les faveurs de la Cour. En effet, on assigna au Légat des provisions de bouche, aux frais de l'Empereur, pour tout le temps de son séjour à Pekin. Un des domestiques du Patriarche étant venu à mourir, l'Empereur, à la prière du Légat, lui donna un champ pour sa sépulture : de là la grande espérance que conçut le Prélat d'établir une maison de Missionnaires Italiens à Pekin. On appelait déjà ce Cimetière le Cimetière des Italiens. Il aurait été peut-être plus convenable d'accepter une portion de celui qui était destiné aux anciens Européens. On l'offrit au Patriarche ; mais il en voulut un nouveau, et montra par-là une espèce de séparation de nous à un Prince très-pénétrant.

L'Empereur cependant fesait observer par des espions si l'on ne changerait rien aux cérémonies accoutumées des Chrétiens dans l'enterrement du défunt. Il apprit qu'il y avait eu de la différence. Il en fut fâché, mais sans rien faire éclater. Au-contraire, il envoya au Patriarche deux faisans destinés pour la table Impériale. Il lui permit même de se faire transporter à son audience, tout malade qu'il était, faveur qui n'avait point encore eu d'exemple. L'Empereur reçut donc le Légat dans un jardin peu éloigné de la

première

première porte du Palais, pour ne lui point donner la peine de traverser avec fatigue de grandes cours et de longs appartemens. Ce fut le 31 Décembre que M. de Tournon fut admis pour la première fois en la présence de l'Empereur. Il était suivi de toute sa maison et de tous les Missionnaires de Pekin. Les différentes cohortes au milieu desquelles il lui fallut passer, avaient ordre de le dispenser des cérémonies Chinoises en considération de sa personne et de sa maladie. Il salua donc Sa Majesté Impériale par ces sortes de génuflexions que l'on traite en Europe d'adoration. L'Empereur fit asseoir le Légat sur un monceau de coussins : il lui demanda des nouvelles de la santé du Pape, et il fit tout cela d'un air de bonté et de familiarité qui nous ravit. Une réception de la sorte est ordinaire en Europe ; mais à la Chine, elle fut regardée comme un miracle de faveur. Les bontés de l'Empereur pour le Patriarche parurent de toutes les manières : on lui fit présenter du thé par les plus grands Seigneurs de la Cour : l'Empereur lui-même lui mit en main une coupe pleine de vin ; enfin, on lui servit une table couverte de 36 plats d'or : l'Empereur n'y avait presque pas touché. Cette table fut envoyée au Patriarche dans son logis. On s'entretint de choses agréables après le dîner ; enfin, l'Empereur invita le Patriarche à s'expliquer sur le sujet de sa légation. Il l'entendit discourir assez longtemps, et le redressa avec bonté, lorsqu'il s'égarait. Enfin il fit tout pour l'engager

à avoir de la confiance dans sa personne Impériale.

On peut protester que dans toutes les Histoires de la Chine, on ne trouvera pas d'exemple d'une réception faite à aucun Ambassadeur, qui égale celle de M. le Patriarche. Si les Européens nouveaux venus ne peuvent se le persuader, parce qu'ils ignorent les usages de cette Cour, tous les Tartares et tous les Chinois en sont convaincus, et le Prince, héritier de la Couronne, l'a témoigné. Avec le commencement de l'année chrétienne, on vit recommencer les bontés de l'Empereur pour Monsieur de Tournon. Le 1.er de Janvier, l'Empereur promit qu'il enverrait des présens au Pape, et le second de Janvier il les fit délivrer. Il nomma aussi le Père Bouvet pour les présenter de sa part à Sa Sainteté, et M. le Patriarche nomma M. Sabini pour aller à Rome en son nom. Le Père Bouvet et M. Sabini ne furent chargés que des présens les moins considérables, parce qu'on apprit à Pekin que les vaisseaux allaient partir pour l'Europe. L'Empereur se réserva d'envoyer les plus précieux par le même navire qui reporterait M. le Patriarche.

Cependant Sa Majesté alla prendre le plaisir de la chasse d'hiver, et comme M. le Patriarche ne crut pas qu'il fût de la bienséance d'accompagner l'Empereur dans ce voyage de plaisir, on le pria de nommer quelqu'un de sa part qui pût être témoin de ce magnifique divertissement. On ordonna à

des Mandarins de porter de trois en trois jours des provisions à M. le Légat, qui était indisposé.

Le commencement de l'année Chinoise approchait, lorsque nous commençâmes à craindre que la libéralité de la Cour ne se refroidît à l'égard de M. le Patriarche, et surtout qu'on ne le traitât pas avec toute la distinction que nous souhaitions, dans la distribution des présens que fait l'Empereur au renouvellement de chaque année. Notre crainte augmenta lorsque nous vîmes que le dernier jour de l'année était arrivé sans qu'il parût aucun vestige de présens de la part de l'Empereur. Enfin, Sa Majesté ordonna qu'on apportât à M. le Patriarche un esturgeon d'une grandeur prodigieuse; il était accompagné d'autres poissons, avec des cerfs, des sangliers, des faisans, et une table, plus riche encore par une belle garniture d'argent, que par les mets dont on devait la couvrir. Rien ne fut plus magnifique que l'appareil avec lequel on conduisit au Prélat les présens de la Cour.

Le 26 Février, l'Empereur invita M. le Patriarche à prendre sa part du spectacle d'un beau feu d'artifice qui devait être tiré dans une maison de campagne appartenante à Sa Majesté. Comme M. de Tournon était toujours indisposé, l'Empereur le fit transporter à travers ses jardins; on lui assigna une place commode; on lui fit entendre un concert d'Eunuques, qu'on ne fait chanter que dans l'appartement des femmes; enfin

on le fit coucher la nuit dans un appartement de la maison Impériale à la campagne, et deux Mandarins furent toute la nuit de garde à sa porte.

Au commencement du printemps, l'Empereur alla dans la Province de *Pé-Tche-li*, pour y prendre le divertissement d'une chasse de certains oiseaux aquatiques qui s'y assemblent en quantité. C'est un amusement de la belle saison, que l'Empereur prend d'ordinaire avant que d'aller en Tartarie passer les grandes chaleurs de l'été. M. le Patriarche reçut du Prince héritier, pendant l'absence de l'Empereur, les mêmes présens et les mêmes distinctions qu'il avait reçus de l'Empereur. Les chaleurs du mois de Mai invitèrent M. le Patriarche à prendre les bains d'eau chaude qu'on lui croyait nécessaires pour sa santé. Il y alla accompagné d'un Mandarin qui lui fit préparer un logement commode. Souvent l'Empereur s'informa de sa santé; et enfin, vers le 10.e jour de Juin, il le fit inviter à venir prendre son audience de congé. La maladie de M. le Patriarche étant augmentée, il ne put paraître devant l'Empereur. Deux Mandarins du troisième rang eurent ordre de ne point quitter M. le Patriarche, et de donner souvent de ses nouvelles à la Cour. Aussitôt que l'Empereur eut appris sa convalescence, il lui envoya un présent (car c'est la coutume à la Chine d'en faire aux convalescens); c'étaient 15 pièces de brocard et une livre de la précieuse racine de *Ginsem*.

Sur la nouvelle qu'eut M. de Tournon du prochain départ de l'Empereur pour la Tartarie, il ne voulut pas laisser échapper l'occasion d'avoir encore une audience de Sa Majesté. Il fut admis dans une maison Impériale hors de la Ville, et il y fut conduit par des Mandarins avec pompe. L'Empereur, ayant toujours égard à son incommodité, lui permit de se faire servir à sa manière, par ses Officiers. On le mena ensuite dans une salle intérieure où, après avoir fait les neuf génuflexions du cérémonial, soutenu par les Pères Gerbillon et Pereira, il s'assit en présence de l'Empereur. Le Prince héritier se trouva à l'audience, avec le neuvième et le treizième fils de l'Empereur et peu d'autres courtisans. Après qu'il eut remercié l'Empereur de ses bontés, il fut invité à voir le lendemain la maison de campagne de l'Empereur et les jardins du Prince héritier.

M. le Patriarche fut reçu dans l'une et dans les autres avec toute la distinction possible. Le Prince héritier le conduisit lui-même dans ses jardins. Il avait fait préparer deux barques pour se promener sur le canal, l'une pour le Patriarche, et l'autre pour le Prince. Tantôt la barque du Prince précédait le Légat, comme pour le conduire, tantôt elle le côtoyait pour pouvoir l'entretenir. Enfin, le Prince régala M. de Tournon d'un rafraîchissement de liqueurs délicieuses; ensuite le Légat prit congé et sortit aux applaudissemens de toute la Cour, surprise de la réception que les Missionnaires du

Palais avaient procurée à un étranger : plusieurs même murmuraient de la familiarité avec laquelle, disaient-ils, l'héritier d'un grand Empire s'était ravalé.

Il est vrai que le Seigneur a lui-même fléchi le cœur de l'Empereur en faveur de M. de Tournon ; mais on peut dire que les Pères de Pekin n'ont pas peu contribué à attirer en sa personne à l'Eglise tant de marques de considération. Les Infidèles par-là sont disposés à embrasser une Religion honorée jusque dans les Cours de la Gentilité. Plût à Dieu que l'Empereur eût continué à traiter M. le Patriarche avec la même distinction ! mais tout choqué qu'il a été contre lui pendant deux mois, il ne lui a pas cependant refusé les marques de sa libéralité : on lui a toujours fourni gratuitement des provisions, et c'est aux frais de l'Empereur qu'il a été reconduit à Canton.

ARTICLE II.

Sur les Controverses en matière de Religion.

NOUS nous contenterons, pour cet article, de dire que quand M. de Tournon arriva à Pekin, et qu'il y insinua aux Missionnaires qu'il y trouva, que le Décret qui décidait les contestations fâcheuses qui les divisaient, avait été porté à Rome ; ils supplièrent Son Excellence de le leur faire connaître, et même de le leur signifier, protestant qu'alors ils sacrifieraient à l'obéissance due à

l'Eglise tous les intérêts de la Mission, et jusqu'à leur propre vie; qu'ils abandonneraient même la Chine, si le souverain Pontife l'ordonnait ainsi.

Nous supprimons les autres détails relatifs à ces controverses, parce que nous nous fesons une loi de respecter et d'obéir aux ordres des souverains Pontifes, qui défendent d'en parler ni directement, ni même indirectement.

Article III.

Conduite de M. le Patriarche dans différentes négociations qu'il traita à la Cour de Pekin.

Le 25 Décembre de l'année 1705, l'Empereur fit demander au Patriarche la cause de sa légation. L'Empereur, parfaitement instruit de tout ce qui se passe dans son Empire, n'ignorait pas le sujet de nos divisions. Ainsi, quand il vit arriver un Commissaire Apostolique, il conçut assez qu'il ne venait que pour rétablir la paix entre les Missionnaires d'Europe. Il fit donc dire à M. le Légat par des Mandarins, qu'une navigation de 6000 lieues n'avait été entreprise que pour un grand dessein, et qu'il lui importait d'en être informé. Le Patriarche répondit qu'il venait seulement à la Chine pour rendre grâces à Sa Majesté, au nom du Pape, de la protection qu'elle voulait bien donner à la Religion chrétienne et aux Missionnaires qui l'annonçaient. M. le Patriar-

che se serait expliqué plus nettement sur les véritables motifs de sa légation ; mais les sieurs Sabini et Appiani l'en empêchèrent. Enfin, il résolut de les faire savoir à l'Empereur, mais en secret, par le canal des Mandarins.

Le 26 Décembre, il mit entre les mains des Mandarins un Mémoire pour l'Empereur, écrit en Italien ; et dans une conférence secrète, il déclara aux Mandarins qu'il venait faire la visite des Pères de Pekin. Nous sûmes le soir, du Patriarche lui-même, que l'Empereur avait répondu à Son Excellence de la bonne conduite et de la régularité des Pères de sa Cour, et qu'il lui avait permis seulement d'aller visiter ceux qui étaient répandus dans les Provinces. Tout cela se fit avant qu'on eût traduit en Chinois le Mémoire Italien du Légat : nous en parlerons bientôt.

Le 27 Décembre, les Mandarins dirent à Son Excellence que l'affaire était terminée. Ce mot d'*affaire terminée* donna bien de la joie au Patriarche. Il crut que l'Empereur lui accordait tout ce qui était renfermé dans son Mémoire. Le Père Kiliani et les autres Pères crurent devoir rabattre un peu de sa joie, et lui apprendre que l'expression des Chinois ne voulait dire autre chose, sinon que son affaire allait son chemin. D'ailleurs ils lui firent comprendre que son Mémoire n'ayant pas encore été traduit, il était difficile que l'Empereur eût sitôt consenti à toutes ses demandes : voici les propres ter-

mes du Mémoire, fidellement traduits de l'Italien.

« Pour obéir aux ordres de Votre Majesté Impériale, je lui dirai que Sa Sainteté a un si grand zèle pour le salut de son ame, qu'elle desire ardemment d'avoir une correspondance éternelle avec cette Cour, et de savoir sans cesse des nouvelles de sa royale personne; de lui faire part de toutes choses; de la prévenir sur tout ce qui pourra lui faire plaisir : pour cela, Sa Sainteté souhaiterait établir ici une personne d'une grande prudence, d'une grande intégrité, d'une éminente doctrine, en qualité de Supérieur-général de tous les Européens. Ce Supérieur satisfera tout-à-la-fois aux desirs Sa Sainteté, aux prétentions de Votre Majesté et au bon gouvernement de la Mission que la protection, l'exemple et les bons avis de Votre Majesté honorent si fort. »

L'Empereur eut tant d'impatience de voir ce Mémoire, qu'il se le fit apporter, quoiqu'il ne fût qu'à demi-traduit en Tartare. Lorsqu'il l'eût lu tout entier : ce ne sont là que des demandes frivoles, dit-il : le Patriarche n'a-t-il rien autre chose à négocier ici? Les Courtisans furent surpris de la pénétration de l'Empereur.

Le 28 Décembre, les Mandarins rapportèrent au Patriarche que l'Empereur jugeait à propos que ce Supérieur-général des Missions fût un homme connu à sa Cour, qui y eût au-moins demeuré dix ans, et qui en connût les manières. Ils fortifièrent ce sen-

timent du Prince de très-bonnes raisons. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour le Patriarche. Il s'écria d'un air de vivacité et d'émotion, qu'on voulut bien attribuer à sa maladie, qu'on lui avait tout accordé la veille, et qu'on lui refusait tout aujourd'hui; qu'il fallait bien que l'Empereur eût reçu de nouvelles inspirations par certains canaux. Le Père Pereira, qui prévit les suites de cette émotion, pria humblement M. le Patriarche de ne rien laisser échapper qui pût contrister l'Empereur; qu'après tout, ce Prince ne lui avait rien accordé la veille, et qu'il ne lui refusait rien aujourd'hui; qu'il ne fesait que proposer ses conditions, en vue d'exécuter sa demande. Le Patriarche prit mal l'avis du Père Pereira, et dit qu'il ne prétendait pas être interrompu lorsqu'il parlait. Il ajouta qu'il voulait qu'on traduisît ce qu'il venait de dire, et qu'on le portât à l'Empereur. Les Pères Gerbillon et Pereira prirent donc le parti de se taire, quoiqu'ils comprissent le mauvais effet que devait produire le discours du Patriarche. M. Appiani donna donc par écrit sa réponse aux Mandarins. Aussitôt qu'ils la lurent, la colère et la douleur parurent sur leur visage; ils s'écrièrent qu'on manquait de respect à leur Maître, le plus grand Prince de l'Univers: ils se plaignirent qu'on l'accusait de légèreté d'esprit, en le taxant de défaire le lendemain ce qu'il avait fait la veille. Pour se plaindre plus à l'aise, ils se retirèrent dans un autre appartement. Cependant les Pères Pereira et Gerbillon,

restés seuls avec M. le Patriarche, lui remontrèrent modestement qu'il fallait en cette Cour une manière plus modérée de négocier. A ces mots le Patriarche ne se contint plus; il éclata en reproches contre le Père Pereira: il lui dit, avec mépris, que depuis 30 ans il fesait le métier de vil artisan auprès de l'Empereur. Enfin, il le fit examiner par son Auditeur, après l'avoir obligé par serment à dire la vérité. Le Père plus froid que le marbre se préparait à s'excuser, lorsque l'Auditeur le prit par le bras, et le conduisit ailleurs.

L'Empereur apprit, lorsqu'il était à la chasse, par un Eunuque, tout ce qui s'était passé chez M. le Patriarche, et dès le soir, il fit faire au sieur Appiani une bonne réprimande qui retombait sur le Légat: ainsi avorta la première négociation.

Le 29 Décembre, l'Empereur dit tout haut à sa Cour: notre nouveau venu d'Europe s'est imaginé que les anciens Européens de mon Palais ont brigué la nouvelle dignité dont il parle dans son Mémoire; il se trompe très-certainement: car, outre qu'une commission de la sorte n'a parmi nous ni rang, ni prérogatives, ce serait pour eux une charge bien pesante. Les Romains voudraient absolument rendre comptable leur Agent de tous les mauvais succès de leurs négociations à Pekin. Je connais nos anciens Européens, et je suis sûr qu'aucun d'eux ne voudrait se charger d'un pareil fardeau. D'ailleurs j'estimerais bien peu quiconque d'entr'eux pren-

drait une commission semblable. L'Empereur nous ordonna au même-temps de présenter à l'Auditeur du Patriarche une protestation sur tout ce qui s'était passé sur l'affaire du Supérieur de la Mission. Nous déclarions, par cette protestation, 1.° que nous n'avions en aucune manière empêché l'Empereur d'accorder à M. le Patriarche ce qu'il souhaitait; 2.° nous ajoutions que, quand bien même l'Empereur nous obligerait sous les plus grandes peines d'accepter la supériorité sur toutes les Missions de la Chine, nous la refuserions. Le Patriarche reçut notre protestation avec toutes les cérémonies de Légat Apostolique: nous étions tous à genoux devant lui. Il entendit lire la protestation, et après l'avoir entendue, il ajouta qu'il était sûr que quelques-uns, ou du-moins quelqu'un de nous, avait détruit sa négociation auprès de l'Empereur; que nous prissions garde à ne point nous opposer aux intentions du souverain Pontife et de l'Eglise; que son dessein avait été d'établir une bonne correspondance entre la Cour de Rome et celle de Pekin, pour le bien de la Mission. Nous entendîmes ce discours du Patriarche, et nous nous retirâmes tous en silence.

Une seconde négociation fut une suite de la première. Les Pères Gerbillon et Pereira avaient entendu dire à M. le Patriarche que le saint Père souhaitait qu'on établît un homme à Pekin, pour être l'entremetteur entre les deux Cours. Ils prirent la résolution d'en parler à l'Empereur, espérant que le

Prince aurait moins de peine à souffrir à Pekin un Agent qu'un Supérieur-général de toute la Mission. Ils en firent porter la parole à l'Empereur par son grand Chambellan : Sa Majesté en parla le lendemain à M. le Patriarche lui-même, dans une audience qu'il lui donna. En effet, le 31 Décembre, le Patriarche s'étant fait porter chez l'Empereur, proposa de la part du Pape un Agent, pour porter à l'Empereur les lettres de Rome, et pour envoyer à Rome celles de la Cour de Pekin. L'Empereur répondit que la chose était facile, et qu'on pouvait donner cette commission à quelqu'un des anciens Européens de son Palais. Le Patriarche répliqua qu'il était plus à propos que ce fût un homme de confiance, connu en Cour de Rome, et qui en sût le style et les manières. Que voulez-vous dire par cet homme de confiance, répondit l'Empereur ? nous ne parlons point ainsi à la Chine. Tout Sujet est pour moi un homme de confiance, et je compte sur la fidélité d'eux tous. J'ai à ma Cour et à mon service des Mandarins de trois ordres différens : je dis indifféremment à quelqu'un d'eux d'exécuter mes volontés, et qui d'entr'eux oserait y manquer ? supposé que je vous accordasse un Agent tel que vous souhaitez, ce nouveau venu pourrait-il m'entendre et se faire entendre ? Il faudrait un Interprète, et de là des soupçons et des défiances comme on en a aujourd'hui. Le Patriarche témoigna qu'il avait en vue un homme appliqué, qui nuit et jour allait travailler à apprendre le

Chinois. L'Empereur refusa de l'accepter, et cette affaire fut terminée.

La troisième négociation de M. le Patriarche ne fut pas plus heureuse. M. de Tournon, fondant de grandes espérances sur les marques de distinction qu'il avait reçues de la Cour, oublia le double refus qu'il venait de recevoir. Il écrivit donc au Madarin *Kan-kama*, qu'il avait des affaires secrètes à lui communiquer pour l'Empereur. *Kan-kama* se rend chez M. le Patriarche. Il apprend de lui qu'il avait envie d'acheter à ses frais une maison à Pekin ; qu'il ne s'agissait plus que d'en obtenir la permission de la Cour. *Kan-kama* avait souvent entendu dire à l'Empereur que le Patriarche paraissait avoir du chagrin contre les anciens Européens de son Palais. Ainsi, pour le sonder, cet adroit Mandarin lui représenta l'affaire comme aisée à obtenir. Seulement il lui demanda pourquoi il ne se servait pas du canal des Pères pour demander la grâce qu'il souhaitait. Il s'informa ensuite du Patriarche s'il avait des sujets de se défier d'eux, et sur qui en particulier tombaient ses défiances. L'habile Tartare trompa le Romain. Il tira de lui les sujets vrais ou faux de la défiance qu'il avait conçue, et le nom de ceux dont il se défiait. Celui-ci rapporta le tout à l'Empereur. Cependant *Kan-kama* entretint M. le Patriarche dans l'espérance qu'il ferait son affaire auprès de l'Empereur, quand il aurait trouvé le moment favorable. Enfin, le 4 Février, il lui parla de la sorte:

vous souhaitez une maison dans Pekin, il est également facile à l'Empereur de vous permettre d'en acheter une, et de vous la donner (*Kan-kama* parlait ainsi de concert avec l'Empereur); vous voyez ce qu'il a fait pour les Pères; il est prêt à en faire autant pour vous, si vous vous servez de leur organe pour demander ce que vous desirez. Faites donc paraître un esprit de paix et d'union; joignez-vous à ces anciens Européens, agissez d'accord avec eux : ils sont les seuls qui disent du bien de vous à l'Empereur. Qui vous reconnaîtrait ici pour un homme considérable en Europe, s'ils n'avaient rendu bon témoignage de vous? Sachez qu'ils ont ici du crédit, et que vous ne réussirez que par leur moyen. M. le Patriarche sut gré au Mandarin de son avis. Le lendemain il fit venir les Pères Grimaldi, Gerbillon, Thomas et Pereira. L'Empereur sut que le Patriarche avait vu ces Pères, et leur ordonna de venir lui rendre compte de leur conversation avec Son Excellence. Les Pères comptaient déjà qu'on leur accorderait ce qu'ils allaient demander pour M. le Patriarche. Cependant l'Empereur, qui était informé de tout par *Kan-kama*, fit entendre à ces Pères que son intention n'avait pas été d'accorder, par leur moyen, la demande du Patriarche. Le Patriarche, leur ajouta-t-il, prétend que je ferais grand plaisir au Pape, et que par-là je rendrais mon nom illustre dans toute l'Europe; mais que sais-je, continua Sa Majesté, de quelles gens on la rem-

plira cette maison ? On ne me dit pas de quelle Nation ni de quel Ordre seront ceux qui l'habiteront. Le Patriarche dit, continua l'Empereur, que la vie de ceux qu'il a destinés à habiter la nouvelle maison, est différente de celle des anciens Européens ; mais sa conséquence va trop loin. Il faudra donc que j'en accorde à tous ceux qui ne seront pas de même institut que celui des Pères de mon Palais; ce qui serait incommode, et pourrait être un sujet de désordre, ou du-moins de discorde ; car enfin, j'aime l'uniformité. *Kan-kama* osa dire qu'on pourrait accorder la nouvelle maison, à condition qu'elle serait commune à tous. C'est un projet impraticable, répondit l'Empereur, et alors il renvoya les Pères. Après notre départ, Sa Majesté dit à ses courtisans : ne voyez-vous pas par quels degrés le Patriarche est venu à me demander une maison dans Pekin ? il voulait d'abord un Supérieur-général de toutes les Missions ; il se réduit ensuite à demander un Agent entre la Cour de Rome et moi ; enfin, il est venu à demander une maison dans Pekin, et cela pour remonter, par degrés, à demander un Agent, après avoir obtenu une maison, et un Supérieur-général, après avoir obtenu un Agent. Enfin, il déclara aux Jésuites, qu'il leur défendait d'insister désormais sur cette demande. Les Pères en parurent affligés. L'Empereur eut la bonté de leur faire dire qu'ils pouvaient solliciter encore pour cette maison ; mais qu'il ne la

leur accorderait pas. Le Patriarche apprit, par d'autres que par eux, que la négociation n'avait pas réussi ; il en eut du chagrin, et conçut de violens soupçons contre les Jésuites.

La quatrième entreprise du Patriarche fut au sujet des présens que l'Empereur envoyait au Pape. Le succès n'en fut pas heureux pour lui. Sa Majesté lui avait permis de choisir quelqu'un pour les conduire, et pour les présenter à Sa Sainteté. M. de Tournon jeta les yeux sur M. Sabini, son Auditeur. Le Mandarin qui devait conduire M. Sabini jusqu'au port de Canton, représenta à Sa Majesté qu'il n'entendait point le sieur Sabini, et qu'il n'en était point entendu ; qu'ainsi il était à propos de leur donner quelqu'un des Pères qui leur servît d'Interprète. L'Empereur fit quelque chose de plus : il considéra qu'il était plus décent de joindre à ses présens un Envoyé de sa part, que de les laisser conduire, et de les faire présenter par un domestique de M. de Tournon : il jeta donc les yeux sur les Pères de son Palais, et nomma le Père Bouvet pour aller à Rome en son nom. Les présens ayant donc été apportés à M. le Patriarche, on en recommanda le soin au Père Bouvet et à M. Sabini. Le Mandarin qui portait la parole pour l'Empereur, ne s'adressa qu'au Père Bouvet. Ainsi, personne ne doutait à la Cour que le Père Bouvet ne fût le seul Député de la part de l'Empereur, et que M. Sabini ne devait être que comme le Député de M. le Pa-

triarche ; car enfin, personne ne peut avoir le titre d'Envoyé que par la députation du Prince. Dans l'audience qu'eurent le Père Bouvet et M. Sabini, l'Empereur n'adressa la parole qu'au Père, et ne recommanda qu'à lui seul de saluer le Pape de sa part. Il y eut plus : M. Sabini ayant demandé des lettres de créance, on les lui refusa, et l'on donna au seul Père Bouvet des lettres de députation. Les Jésuites le dirent à M. le Patriarche, qui ne fit pas semblant de les entendre. Ainsi, nous ne savons pas ce qu'il pensait de la députation du Père Bouvet : on sait seulement qu'il écrivit dans les Provinces que le Père Bouvet avait été donné pour adjoint à M. Sabini par l'inspiration de quelqu'un. On peut croire que de bonne foi il était persuadé que le Père Bouvet n'allait point à Rome en qualité de Député : il le manda même au Pape. Peut-être croit-il que l'acte de députation du Père était informe, puisqu'il l'avait accepté à son insçu, et qu'étant le Supérieur des Missionnaires, ils ne pouvaient recevoir de commission de l'Empereur qu'avec sa permission. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'il n'ait pas voulu se faire instruire de la députation de ce Père, quoiqu'elle fût publique, et que tout le monde en parlât.

Il songeait à procéder sur cela, par la voie de fait et de sa propre autorité, dans un Pays éloigné et dans une Cour jalouse de ses droits. Le Tribunal *Pim-pin* ayant fait emballer les présens, n'en donna les clefs qu'au seul Père Bouvet. Le Patriarche les lui

demanda ; celui-ci obéit, et les remit entre les mains de Son Excellence. Il les lui redemanda ensuite jusqu'à six fois, en présence de témoins, et le Patriarche ne lui fit point de réponse. Enfin, il fallut partir. M. de Tournon donna les clefs à M. Sabini, avec défense de les remettre aux mains du Père qu'en cas qu'il vînt à mourir dans le voyage. Quand on fut arrivé à Canton, et que le Mandarin, leur conducteur, fut déjà prêt à repartir pour la Cour, M. Sabini lui demanda la lettre de députation qui avait été expédiée pour le Père Bouvet ; on la lui montra. Le Père déclara alors à M. Sabini que puisqu'il ne pouvait ignorer sa qualité, en ayant reçu le témoignage de la main du Mandarin, il devait lui donner les clefs des présens, de peur que le Mandarin ne rendît à la Cour des témoignages désavantageux de M. Sabini. M. le Patriarche fut bientôt instruit des prétentions du Père Bouvet. Il en fut très-mécontent, et écrivit à M. Sabini de jeter plutôt les présens à la mer, que d'en donner la clef au Père Bouvet, et qu'il allait enjoindre au Père Gerbillon, Supérieur du Père Bouvet, d'ordonner à ce dernier de se démettre de sa commission.

En effet, le Père Gerbillon, quoiqu'il n'ignorât pas en quel danger il allait se jeter, avant même qu'il eût reçu l'ordre du Patriarche, écrivit au Père Bouvet de remettre les présens à M. Sabini, et lui promit que lui et les Pères du Palais allaient s'efforcer d'appaiser l'Empereur. Le Père Ger-

billon fit savoir au Patriarche les ordres qu'il venait d'envoyer au Père Bouvet.

La cinquième affaire qu'eut M. le Patriarche en cette Cour, se passa de la sorte : il déclara au Mandarin *Kan-kama* qu'il était dans l'impatience d'avoir une audience particulière de l'Empereur, et de lui ouvrir son cœur sans réserve. C'était ce que Sa Majesté souhaitait depuis long-temps. Le jour de l'audience fut fixé au premier Juin ; mais de grandes incommodités empêchèrent le Patriarche d'y aller. L'Empereur fit donc dire au Patriarche qu'il pouvait confier à un Mandarin ce qu'il avait à dire. Le Patriarche le refusa jusqu'à deux fois, et protesta que les affaires qu'il avait à traiter avec Sa Majesté, étaient des plus importantes ; qu'il ne s'agissait ni des intérêts du Pape, ni de ceux de sa Mission, mais de l'intérêt de l'Empereur même et de la famille Impériale ; qu'ainsi il ne s'expliquerait sur cela qu'à une personne commise expressément par Sa Majesté. Ces refus réitérés du Patriarche choquèrent l'Empereur. Il fut étonné qu'un homme vînt de si loin lui communiquer des affaires qui le regardaient personnellement et sa famille. Un peu ému, il prit le pinceau à la main, marqua au Patriarche dans un billet les sujets de plaintes qu'il avait à faire de ses procédés, et sur la fin il lui ordonna de s'expliquer sans détours.

Le Patriarche se trouvant pressé par l'ordre de l'Empereur, en notre présence et en présence des Mandarins, déclara que les af-

faires qui touchaient personnellement l'Empereur, étaient : 1.° que le Père Bouvet se donnait pour son Député à Rome ; 2.° que les Portugais empêchaient les autres Nations de venir à la Chine. Nous conçûmes tous quelle tempête le Patriarche allait exciter, et personne de nous ne voulut, sur le dernier article sur-tout, servir d'interprète à Son Excellence. M. Appiani fit donc entendre aux Mandarins ce que M. le Patriarche voulait faire savoir à l'Empereur. Ceux-ci refusèrent de rapporter de bouche à Sa Majesté des affaires si importantes. On les leur donna par écrit. Cependant on amusa ces Mandarins chez nous, et on ne les fit partir que fort tard, pour retourner au Palais. Dans l'intervalle, on engagea M. l'Evêque de Pekin à représenter à M. le Patriarche les dangers de la déclaration qu'il allait faire porter à l'Empereur. Les Ecclésiastiques même de sa suite firent des instances pour l'en détourner. M. de Tournon ne fit d'autre réponse sinon, qu'il fallait obéir au Saint Siége. Le Mémoire donc de M. le Patriarche fut écrit en Italien, cacheté et mis entre les mains des Mandarins. M. Appiani leur dit en leur délivrant le papier, qu'il y avait là deux articles bien fâcheux ; que le premier était une plainte de ce que le Père Bouvet, qui n'avait été donné que pour Adjoint et en qualité d'Interprète à M. Sabini, prétendait prendre la qualité de Député de l'Empereur ; que le second était une autre plainte contre les Portugais, qui ne voulaient laisser

entrer personne à la Chine qui n'eût passé par leur Pays, et qui ne se fût soumis aux Lois de leur Nation.

On attendait à la Cour la déclaration du Patriarche, avec une impatience incroyable. On l'envoya à l'Empereur en sa maison de campagne. Dès que le fils aîné de l'Empereur l'eut lue, il s'écria : de quoi se mêle cet étranger ? Le Père Bouvet est véritablement notre Envoyé ; le domestique du Patriarche peut-il lui en disputer la qualité ? l'aurions-nous choisi pour en faire notre Ambassadeur ? Le Prince porta ensuite la déclaration de M. le Patriarche à l'Empereur son père. Sa Majesté, après avoir lu l'écrit, en parut extraordinairement choqué, et demanda aux anciens Missionnaires si en Europe, et M. le Patriarche et le sieur Sabini sur-tout, ne seraient pas jugés dignes de la plus grande punition, pour une pareille conduite. L'Empereur répondit de sa main à M. de Tournon. 1.° Il justifia le Père Bouvet ; 2.° il l'avertit qu'en qualité de Légat du Saint Siége, il ne devait se mêler que des affaires de la Religion ; 3.° qu'il ne parlait que de couper la racine des discordes, quoiqu'il en semât en tous lieux ; 4.° que les Européens s'étaient jusque-là bien conduits dans ses Etats, et qu'ils n'étaient brouillés que depuis son arrivée ; 5.° il le menaça de ne recevoir plus de Missionnaires dans l'étendue de son Empire sans les avoir fait examiner dans ses Ports.

Les Pères prièrent M. Appiani de préve-

nir M. le Patriarche sur la dureté de la réponse qu'il allait recevoir de l'Empereur, afin qu'il se modérât quand il la recevrait, et qu'il édifiât par sa douceur les Mandarins qui l'apporteraient. M. le Patriarche profita du conseil de M. Appiani. Il fit remercier l'Empereur des bons avis que Sa Majesté lui donnait. L'Empereur demanda aux Mandarins, à leur retour, si le Patriarche commençait à reconnaître que son Auditeur n'était pas l'Envoyé Impérial?

Il écrivit un second ordre plein de menaces; mais il défendit qu'on le donnât à M. le Patriarche, s'il ne montrait de l'obstination ou de l'empressement à le voir. Les Pères, qui eurent vent de ce nouvel écrit de l'Empereur, en firent avertir Son Excellence par M. Appiani. Ainsi, quand les Mandarins revinrent, le Patriarche témoigna qu'il acquiesçait aux ordres de l'Empereur, et ne montra point d'empressement pour recevoir le nouvel écrit dont les Mandarins étaient porteurs. M. de Tournon, interrogé s'il jugeait à propos qu'on rappelât le Père Bouvet, comprit le danger qu'il y aurait à le faire révoquer; car enfin, dans ce système, M. Sabini ne serait pas parti seul avec commission de porter les présens, ce qui aurait encore retardé leur départ. A la proposition des Mandarins, M. le Patriarche ne put retenir ses larmes. Jamais il n'en versa de plus à propos. Les Mandarins lui en demandèrent le sujet: c'est, dit-il, que le souverain Pontife m'imputera la faute du retardement des présens

qu'il doit recevoir de Sa Majesté Impériale, et que si le Père tarde à partir, les présens arriveront trop tard. Ce qui l'engageait à parler ainsi, c'est qu'il avait fait savoir des nouvelles de ces présens au Pape par la voie de Manille. Il supplia donc Sa Majesté qu'on laissât partir les présens et le Père Bouvet.

La sixième affaire que M. le Patriarche s'attira, fut à l'occasion d'un mécontentement qu'il avait donné à l'Empereur, et pour lequel on exigea qu'il fît quelques excuses. La moindre satisfaction en termes vagues et généraux, lui aurait suffi. M. le Patriarche s'obstina à n'en point faire. Par-là M. de Tournon s'attira toute la colère du Prince. Il reçut coup-sur-coup des ordres de la Cour très-durs et bien peu convenables à sa dignité. Enfin, il fut obligé de se plaindre qu'on violait son caractère de Légat Apostolique. Dans une Cour profane, on n'a guère d'égard à un titre si respectable. Quoi qu'il en soit, on lui déclara qu'on aurait égard à son caractère de Légat; mais on lui demanda sa lettre de créance et le monument de sa légation. On le pressa de les montrer, s'il en avait. M. le Patriarche produisit seulement deux lettres écrites de Rome, l'une à M. l'Evêque de Pekin, l'autre à M. l'Evêque de Conon, qui rendaient témoignage à sa légation. Cependant ces Prélats eux-mêmes ne les jugeaient pas suffisantes, dans un Pays sur-tout qui n'était point fait au style de la Cour de Rome. M. le Patriarche ayant sans doute

doute de fortes raisons de ne point montrer ses pouvoirs, s'en abstint, et l'Empereur songea à le faire partir de Pekin, non pas en lui en donnant un ordre positif, mais en lui fesant défense de prolonger le temps marqué pour son départ. On manda aussi de faire revenir à la Cour le Père Bouvet et M. Sabini, avec les présens. On se réserva à les envoyer par quelqu'autre Légat qui montrerait des pouvoirs en forme.

D'abord ce projet ne fut annoncé à M. de Tournon que comme une menace, afin de le ramener à ce que desirait l'Empereur. M. le Patriarche ne prit nulles mesures pour appaiser la Cour. Ainsi, on exécuta le projet de renvoyer M. de Tournon en Europe. Un Mandarin eut ordre d'aller en poste à Canton déclarer au Père Bouvet et à M. Sabini qu'ils eussent à revenir à Pekin, et qu'on reconduisît les présens. Le Décret impérial qui leur était adressé, portait que *Tolo*, c'était le nom Chinois de M. le Patriarche, n'était pas muni de pouvoirs suffisans pour être reconnu comme Légat du Saint Siége; qu'à la vérité les anciens Européens rendaient témoignage à sa députation; mais qu'on n'était pas obligé de les croire.

Il est vrai que nous n'avons rien omis pour remettre M. de Tournon dans les bonnes grâces de l'Empereur, et pour sauver ici l'honneur du Saint Siége. Nous avons représenté que la punition de M. le Patriarche ne devait pas retomber sur le Saint Père, à qui l'on avait mandé par la voie de Tartarie

et de Manille, qu'on fesait partir de la Chine des présens pour Sa Sainteté. Nous n'avons rien obtenu. Nous envoyons en Europe l'original de nos Requêtes présentées à l'Empereur, pour y prouver que nous n'avons cessé d'intercéder à la Cour en faveur de M. le Patriarche, que quand nous en avons reçu la défense la plus expresse. Ce qui nous touche le plus, c'est de voir nos grandes espérances renversées. L'Empereur lui-même avait témoigné à M. de Tournon qu'il n'avait rien de plus à cœur que de voir tous ses Etats convertis au Christianisme. Il lui reprocha ensuite que, par son entêtement, il allait tout renverser. Enfin, Sa Majesté ordonna à M. le Patriarche d'écrire au Saint Père, qu'il n'avait pas tenu à Elle que le Christianisme n'eût fait de grands progrès dans ses Etats.

Ce qui nous console un peu dans ce désastre, c'est que l'Empereur a fait reconduire M. le Patriarche avec les mêmes honneurs qu'il l'avait fait venir, et que par-là les insultes ont été arrêtées. On peut dire encore qu'au milieu des mécontentemens qu'on a eus de M. le Patriarche, on a toujours respecté le souverain Pontife. Des courtisans s'étant émancipés à dire qu'il fallait juger du Pape par son Légat, l'Empereur leur imposa silence, et leur dit: c'est un défaut assez commun aux Députés de traiter les affaires de leurs Maîtres à leur fantaisie: on fait le petit Souverain lorsqu'on est revêtu de l'autorité d'un puissant Prince. Ainsi, à

juger sainement des choses, la Cour de Rome n'a point ici perdu beaucoup de son crédit.

Ce qui augmente encore notre douleur, c'est la détention de M. l'Evêque de Conon, de M. Guetti et du Catéchiste de M. de Conon. L'Empereur se plaignait que M. de Conon lui avait parlé peu respectueusement, ce qui n'était sûrement pas le projet de ce Prélat.

Pour M. Guetti, d'Horloger, il avait été fait Prêtre à la Chine, et conduit ensuite à Pekin, pour y exercer son talent. Il fut appelé en Tartarie lorsque M. de Conon y parut devant l'Empereur, et il fut retenu pour travailler à des montres pour l'Empereur. Tandis qu'il était occupé de la sorte, M. le Patriarche envoya à l'Empereur son Médecin Italien, nommé Borghesios, pour tenter de l'établir à la Cour. Le Médecin se chargea de quelques lettres pour le sieur Guetti. Jusques-là M. Guetti n'était point en faute; mais ces lettres lui causèrent une affaire. L'Empereur, attentif à tout, lui demanda s'il en avait reçu. M. Guetti avoua franchement que le Médecin Borghesios lui en avait apporté deux. L'Empereur lui ordonna de les lui montrer. Le sieur Guetti dit qu'il les avait laissées dans sa cassette. On apporte la cassette, M. Guetti en déchire une, et cache l'autre dans un endroit où il ne crut pas que personne s'avisât de les chercher. Le Mandarin qui vit le manége de M. Guetti, porta les fragmens de la lettre au Prince héritier, et celui-ci à l'Empereur. On se

récria contre la tromperie de l'Européen ; on l'obligea de rassembler les morceaux de la lettre déchirée, et de produire celle qu'il avait cachée. M. Guetti obéit : ni l'une, ni l'autre ne contenaient des choses fort importantes. Dans la première on lisait ces paroles : *Ces gens*, c'était des Jésuites qu'on parlait, *feront tout l'imaginable pour vous faire sortir de la Cour* ; et ces autres mots : *M. le Patriarche souhaiterait fort que vous pussiez vous établir auprès de l'Empereur ; mais il faut prendre garde d'en parler.* Dans la seconde, on ne trouva que des nouvelles domestiques : tout cela était léger. L'imprudence de M. Guetti fut d'avoir voulu le dérober à la connaissance de l'Empereur par un mauvais artifice. Il s'attira par-là bien de la confusion. Pour réparer sa faute, il promit de mourir plutôt que de mentir.

ARTICLE IV.

L'état de la Religion à la Chine, depuis le départ de M. le Patriarche.

1.° L'EMPEREUR regrette d'avoir prodigué ses faveurs à M. le Patriarche, et reproche tous les jours aux Missionnaires de son Palais les instances qu'ils ont faites à Sa Majesté pour obtenir l'entrée de ce Prélat à la Chine et jusqu'à sa Cour.

2.° Le même Prince prétend qu'on lui a manqué de respect ; il menace de s'en venger ; et il a donné des marques de son indignation en révoquant ses présens, et en renvoyant M. le Patriarche.

3.° On s'est imaginé à la Cour que les dissentions des Missionnaires ne pouvaient naître que de quelques grands desseins d'ambition. Dans cette vue, le Prince héritier a fait faire des informations secrètes dans les Provinces. Il a même engagé un de ses domestiques à prendre le Baptême, afin d'être informé par son moyen du mystère de nos assemblées. C'est à ce dessein encore qu'on a intimidé M. Guetti, et qu'on lui a fait dire tout ce qu'il savait des Jésuites.

4.° On commence à invectiver contre le Christianisme en présence de l'Empereur, ce que personne n'avait osé faire jusqu'ici. Le Prince héritier est un des plus animés. Bien des Mandarins veulent obliger leurs femmes, leurs enfans et leurs esclaves à renoncer au Christianisme, par la seule raison que le Chef de cette Religion, ou du-moins son Représentant a irrité l'Empereur.

5.° Les Bonzes triomphent et annoncent certaines réponses de leurs Dieux qui pronostiquent notre ruine.

6.° Notre Religion commence à devenir suspecte : elle s'était beaucoup accrue par le témoignage que l'Empereur rendait à Sa Sainteté et à la probité des Missionnaires. Maintenant qu'ils les voient accusés sur des articles essentiels, ils ne savent qu'en penser.

7.° L'autorité du souverain Pontife, que nous avions si fort exaltée, commence à diminuer dans les Eglises de la Chine. On est étonné de voir que ceux qui doivent le plus à ses bienfaits, ne songent qu'à ra-

baisser les autres. On est étonné qu'on commence par prêcher son autorité et ses pouvoirs, avant que de prêcher Jésus-Christ, et qu'on veuille s'attirer du respect par des rangs dans la Religion, de ceux mêmes qui ne l'ont pas encore embrassée.

8.° La réputation des Missionnaires a souffert une furieuse atteinte.

9.° Il n'en est pas ici comme dans les Cours d'Europe, où l'on rit impunément aux dépens des Jésuites : on y sait à quoi s'en tenir, mais ici c'est aux dépens du salut des ames qu'on les décrédite. Cependant, nous croyons pouvoir l'assurer, personne ne travaille ici plus qu'eux, et personne ne souffre plus qu'eux.

ARTICLE V.

Réponse aux plaintes que M. le Patriarche prétend avoir à faire des Jésuites.

1.° IL dit que nous n'avons pas envoyé nos Pères à son arrivée, pour le recevoir, et pour l'aider.

Réponse. Il n'y a ici que deux Ports : celui de Canton et celui de Fokien. Fallait-il envoyer un Jésuite de Pekin dans l'un et dans l'autre, à plus de 400 lieues de la Capitale, pour attendre M. le Patriarche une ou deux années entières ? L'Empereur qui ne leur permet pas de s'éloigner de Pekin plus de deux jours, leur aurait-il permis de faire le voyage de Canton, ou de Fokien ? S'ils étaient allés au-devant de M. le Patriarche,

auraient-ils fait cesser les murmures ? N'aurait-on pas dit qu'ils allaient le prévenir, l'obséder et lui ôter la liberté de faire les informations nécessaires ?

2.° Les Jésuites n'ont pas procuré que les ballots de M. le Patriarche et des personnes de sa suite, fussent exempts des tributs et des douanes.

Réponse. M. le Patriarche convient lui-même, dans une lettre au P. Grimaldi, que nous nous y sommes employés avec zèle : elle est datée du 8 de Mai 1705. Si nous n'avons pas réussi, en sommes-nous responsables ? Que pourraient les lettres de recommandation du Recteur des Jésuites de Rome, ou du Prieur de la Minerve, auprès d'un avide Douanier, pour faire exempter un Mandarin du premier ordre, des tributs qu'on paye à la douane de Rome, sur-tout si le Mandarin ou ses gens venaient chargés des plus riches marchandises de l'Asie ?

3.° Les Jésuites n'ont point écrit à M. le Patriarche pendant l'espace de cinq mois qu'il a demeuré à Canton.

Réponse. M. le Patriarche ne les avait-il pas fait avertir par le Père Beauvoillier, leur Procureur à Canton, qu'il allait en partir pour Nankin, et qu'on lui écrivît là ? Il est vrai qu'il révoqua cet ordre le 8 Mai ; mais ces Pères ne purent en être instruits que sur la fin de Juin, et alors il aurait été inutile de lui envoyer à Canton des lettres qu'il n'y aurait pas reçues. Depuis ce temps-là, les Jésuites ont-ils manqué à leur devoir ?

4.° Les Jésuites n'ont pas procuré qu'on envoyât de la Cour un Député pour conduire M. le Patriarche de Canton à Pekin.

Réponse. On nous soupçonnait d'abord de vouloir empêcher que M. le Patriarche ne fût reçu à la Cour. On vit que nous avions obtenu sa réception non sans peine. On nous fit aussitôt un crime de ne lui avoir pas fait députer un Mandarin pour le conduire. Les desirs des hommes sont sans bornes. Au-reste, la plainte est si frivole, que M. le Patriarche lui-même, par une lettre au Père Grimaldi, du 4 Septembre, lui mande *qu'il a de la joie de n'avoir point de Mandarin pour conducteur; qu'il en serait gêné.*

5.° Le Père Grimaldi n'a rien répondu à M. le Patriarche qui lui demandait un Jésuite pour être Vicaire Apostolique à Nankin.

Réponse. 1.° Nos constitutions défendent à nos Supérieurs de proposer aucun Jésuite pour des dignités ecclésiastiques. 2.° Le Primat des Indes avait déjà nommé à ce poste. 3.° Il ne nous convenait point de prendre parti dans un procès encore pendant en Cour de Rome, sur les droits de l'Archevêché de Goa.

6.° Le Père Grimaldi n'a rien répondu sur la soumission qu'il fallait rendre aux Vicaires Apostoliques.

Réponse. M. le Patriarche écrivit au Père Grimaldi en ces termes : *j'espère que votre Révérence avertira les Pères de Pekin de recevoir MM. les Vicaires Apostoliques avec toute l'attention que mérite le Décret du*

Saint Siége. 1.° Son Excellence ne demandait point de réponse, mais l'exécution du Décret. 2.° M. le Patriarche n'ordonnait pas, mais il avertissait, et le Père Grimaldi manqua-t-il en conséquence d'avertir ses confrères? 3.° Le Père Grimaldi répondit en quelque sorte au Patriarche sur la réception des Vicaires. Il lui manda que, quand Son Excellence serait arrivée, ils conféreraient sur cela en particulier.

7.° Les Pères n'ont pas engagé le vice-Roi de Canton à venir en personne visiter M. le Patriarche; il s'est contenté d'y envoyer son fils.

Réponse. Aucun des Pères de la Cour ne connaît ce Mandarin : c'est un homme qui a toujours été élevé à Canton, et employé dans les Provinces. Il ne fesait que d'être nommé au Mandarinat de Canton.

8.° Les présens que les Mandarins ont fait aux gens de la suite de M. le Patriarche ont été de peu de valeur.

Réponse. En sommes-nous la cause? L'objection ne vaut pas la peine d'y répondre. Ces plaintes de M. le Patriarche se sont trouvées dans les lettres qu'il a écrites, ou qu'il a fait écrire en Europe. Il a fait les suivantes de bouche.

9.° Les Pères de Pekin n'ont pas reçu M. de Tournon à genoux.

Réponse. Voici ce qui nous en a empêché : l'Empereur avait ordonné que M. le Patriarche prît un habit Tartare, et qu'on ne lui rendît d'honneurs que selon le cérémonial

de la Chine. Cependant certaines gens qui ne trouvent aucuns genres d'honneurs civils tolérables que ceux qui viennent d'Europe, usaient du cérémonial d'Italie à l'égard de M. le Patriarche déjà vêtu à la Tartare. Ils se prosternaient à ses pieds, ils embrassaient ses genoux, et le Patriarche imposait la main sur leurs têtes, tandis qu'il leur parlait. Ils contraignaient les Chrétiens Chinois de les imiter. Nous ne savions rien de tout cela à Pekin : l'Empereur en était parfaitement informé, et l'avait appris des espions qu'il avait auprès de M. le Patriarche. Il s'en plaignit à nous : est-ce ainsi, disait-il, qu'on oblige mes Sujets de rendre à un étranger des honneurs qui ne sont dus qu'à moi ? On sait la délicatesse des Chinois sur le cérémonial. Enfin, il nous défendit absolument de fléchir le genou devant M. le Patriarche. Nous fîmes savoir à M. le Patriarche les ordres que nous avions reçus de la Cour; mais nous ne fûmes pas exempts de ses soupçons. Il ne put se persuader que l'Empereur regardât ces sortes d'honneurs comme des actes de juridiction temporelle dans celui qui les reçoit. Nous eûmes beau représenter à ce Prince que cet honneur ne se rendait au Légat que comme au Ministre de Jésus-Christ : le caractère spirituel ne fait point d'idée sensible dans l'esprit des Gentils, avec quelque vivacité qu'on le leur présente. Du-reste, lorsque nous avons pu sans crainte parler à Son Excellence à genoux, nous l'avons fait sans répugnance.

10.° Les Pères de Pekin n'ont pas fait assez exactement leur cour au Légat Apostolique.

Réponse. Tandis que M. le Patriarche a demeuré dans notre Maison, nous lui avons tenu compagnie autant que nous avons pu. Lorsqu'il eut pris une Maison éloignée de la nôtre, nous lui avons rendu de moins fréquentes visites. Nous n'étions alors que six Jésuites à Pekin. Le Père Grimaldi gardait la chambre à cause d'une infirmité habituelle. Un autre vieillard ne sortait plus depuis trois ans. Le Père Pereira fut deux mois en Tartarie avec l'Empereur. Les autres étaient souvent appelés auprès du Prince, sans compter les occupations de notre ministère. M. le Patriarche en a été convaincu par ses yeux, et l'on ne peut croire qu'il ait conservé sur cela aucun ressentiment contre nous.

11.° Les Pères n'ont pas aidé le Légat de leurs conseils.

Réponse. Nous prenons Dieu à témoin que nous lui en avons donné de salutaires, et qui n'ont point été écoutés. Nos avis lui étaient suspects; il n'en demandait à personne de nous; il s'en moquait. Nous en prenons encore à témoin les personnes de la suite du Patriarche et M. l'Evêque de Pekin. C'est sans nous consulter, qu'il a demandé à la Cour un Supérieur-général, un Agent, une maison à acheter dans Pekin. Ce n'est pas de notre avis qu'il nous contraignit de demander sans réplique sa prompte réception à la Cour; qu'il nous fit aller à l'enterrement

de son domestique, revêtus de surplis dans les rues de Pekin ; qu'il méprisa le conseil du Père Grimaldi sur la demande d'un nouveau cimetière pour la sépulture du mort ; qu'il traita mal le Père Kiliani qui le suppliait de ne faire paraître aucun emportement en présence des Mandarins ; qu'il prit des airs d'une extrême hauteur à l'égard du Père Pereira ; qu'il méprisa le rapport de M. l'Evêque de Pekin et du Père Gerbillon, au sujet de l'indignation que l'Empereur commençait à montrer contre lui ; enfin, c'est M. le Patriarche lui-même que nous prenons à témoin. Combien de fois a-t-il dit qu'il suffisait aux Jésuites d'exécuter ses ordres, sans vouloir entrer dans ses affaires ; qu'il n'en devait rendre compte qu'à Dieu et au Saint Siége ?

12.° Les Jésuites ont détourné l'Empereur d'accepter le Médecin que M. le Patriarche voulait introduire à la Cour.

Réponse. Il s'en faut bien que cela soit vrai : ces Pères présentèrent à Sa Majesté un écrit de conjouissance sur l'arrivée d'un Médecin Européen à la Chine. Il était même difficile que les Jésuites pussent lui préjudicier. Pour peu qu'il eût fait voir d'habileté, dans la disette où l'on est ici de bons Médecins, on n'eût écouté personne à son désavantage : c'est donc par un malheur qu'il est arrivé qu'on n'ait pas assez connu son mérite. Voici les raisons qui lui ont fait tort : 1.° il paraissait trop jeune ; 2.° il n'avait pas apporté assez de livres de Médecine : l'Empereur

jugea par-là qu'il était peu appliqué à étudier son art ; 3.° l'Empereur l'ayant invité à lui tâter le pouls, il ne toucha l'artère qu'un moment, et prononça sur l'état de ce Prince. Cet air de précipitation fut un mauvais augure de son attention sur ses malades ; 4.° ayant une ordonnance à faire, on s'aperçut qu'il la transcrivait dans un livre ; 5.° il avait laissé mourir un domestique de M. le Patriarche, sans connaître son mal, et assurant que la maladie n'était pas dangereuse ; 6.° il avait fait dans le voyage l'office de pourvoyeur dans la maison du Patriarche ; il était entré à la Chine mal vêtu, rendant à M. de Tournon les services des plus vils domestiques. L'Empereur qui se fesait informer de tout, jugea qu'un homme de la sorte ne pouvait pas être un Médecin de considération en Europe. Quelle part les Jésuites ont-ils à tout cela ?

13.° Les Jésuites ont empêché que M. le Patriarche ne réussît dans ses négociations.

Réponse. Plus l'accusation est sérieuse, plus elle demande de preuves. Peut-on aisément le penser de Prêtres, de Religieux attachés au Saint Siége, et les soupçons de leurs adversaires suffisent-ils pour les rendre coupables ? Où sont les témoins qui le déposent, et sur quel fondement le déposent-ils ?

14.° Ce sont les Jésuites qui ont empêché que M. le Patriarche ne fît dans les formes la visite de leur Maison de Pekin.

Réponse. M. le Patriarche n'ignore pas

que les Jésuites, en demandant à l'Empereur son entrée à la Cour, déclarèrent qu'il venait pour être le Visiteur-général de toutes les Missions et de tous les Missionnaires : était-ce pour l'empêcher de les visiter? Si les Jésuites avaient appréhendé la visite, ils n'avaient qu'à s'en tenir au refus que l'Empereur avait fait d'abord de laisser venir M. le Patriarche à Pekin. Cependant ils réitérèrent leur demande jusqu'à quatre fois, et elle fut enfin écoutée. Il est vrai que M. le Patriarche ayant déclaré à quelques Mandarins qu'il allait commencer d'informer sur la conduite des Pères, et que ces Mandarins l'ayant redit à l'Empereur, il ne jugea pas à propos de permettre qu'on fît des perquisitions sur la conduite et sur les mœurs de gens qui vivaient sous ses yeux, dans l'enceinte de son Palais. Il eut donc la bonté, sans que nous le sussions, de répondre de l'innocence de nos mœurs et de la régularité de notre conduite. Cependant on verra assez à Rome, par les dépositions de M. le Patriarche contre nous, qu'il a fait quelque chose de plus que de nous visiter. Il est constant ici, et M. de Pekin peut l'attester aussi-bien que les personnes les moins passionnées de la suite de M. le Patriarche, qu'on a tâché d'engager des Chrétiens et des Gentils à rendre témoignage contre nous. On s'est efforcé même de les gagner par des présens. Nous le savions, et nous n'avons jamais fait le moindre mouvement pour l'empêcher.

15.° Les Jésuites ont parlé peu respectueusement de M. le Patriarche.

Réponse. Si quelqu'un d'eux peut être convaincu d'avoir parlé avec peu de considération de Son Excellence, nous consentons qu'il soit sévèrement puni. Il est vrai qu'il ne fut pas possible de disconvenir de la vivacité que fit paraître M. le Patriarche, lorsqu'il foula aux pieds les Requêtes des Chrétiens. Nous avons parlé encore des soupçons qu'il avait donnés à l'Empereur contre la Nation Portugaise. L'affaire était trop sérieuse pour s'en taire. Il s'agissait du mal commun que nous crûmes en conscience devoir détourner, en détrompant l'Empereur.

16.° Les Jésuites n'ont pas arrêté la révolte des Chrétiens.

Réponse. Qu'entend-on par ces expressions, *arrêter la révolte?* Veut-on dire que les Jésuites n'ont pas exhorté les Chrétiens à obéir aux ordres de M. le Patriarche? On a tort en ce sens de se plaindre de nous: nous n'avons cessé de leur prêcher la vénération et l'obéissance qu'ils lui devaient. Si nous ne les avons pas empêchés de présenter des Requêtes, et d'exposer leurs raisons, peut-on dire que nous ne les ayons pas excités à le faire avec modération et avec respect? On sait ici que nous avons empêché les suites fâcheuses qu'allaient avoir les vivacités de M. de Tournon, lorsqu'il foula ces Requêtes à ses pieds: prouvera-t-on le contraire?

17.° Les Pères n'ont pas fait rendre à la

Cour plus d'honneur au caractère épiscopal qu'on a coutume d'en rendre au commun des Missionnaires Européens.

Réponse. Voici le fait: MM. les Evêques de Pekin et de Conon vinrent à la Capitale: on ordonna de leur faire rendre par les Chrétiens et par les Gentils les respects dus à leur caractère. On sait avec quel zèle nous imprimâmes à nos Chrétiens des idées sublimes de la prééminence épiscopale. A l'égard des Gentils, nous ne fûmes pas assez heureux pour leur faire concevoir tout le respect que nous aurions voulu leur inspirer pour un caractère purement spirituel. L'homme animal ne conçoit point ce qui ne s'aperçoit pas par les sens. Ils étaient choqués d'entendre dire que les Jésuites n'étaient destinés, dans le vaisseau de l'Eglise, qu'à faire la manœuvre; que leurs fonctions se réduisaient à enseigner les ignorans et les petits enfans; qu'il fallait traiter les Evêques avec toute une autre considération. Ces discours ne persuadèrent point la Cour, parce que les degrés ecclésiastiques ne parurent point respectables à un Prince Gentil. La science et les talens extérieurs frappent plus les sens que des prérogatives d'un caractère invisible. Si l'Empereur a bien voulu distinguer nos anciens services, et nous traiter en hommes plus considérables que nous ne le sommes, Dieu nous est témoin que nous avons fait tous nos efforts pour lui faire comprendre la prééminence de l'état épiscopal.

18.° Les Jésuites n'ont pas fait leurs efforts

pour obtenir de la Cour la délivrance et le départ de M. de Conon.

Réponse. Nous nous y sommes employés si vivement, que l'Empereur en a marqué contre nous de l'indignation. Il nous a fait des reproches de réitérer si souvent des harangues capables de l'émouvoir à compassion en faveur d'un Prélat qui nous paraissait si opposé. En vain nous avons tâché de lui faire entendre qu'on pouvait s'aimer et penser différemment; que d'ailleurs un des points de notre Religion était de rendre le bien pour le mal, et que M. de Conon n'avait sûrement point prétendu nous faire du mal, en soutenant un sentiment différent du nôtre. L'Empereur ne goûta point nos raisons; et quand nous en vinmes à M. Guetti, il nous défendit de parler jamais en sa faveur. Il en a déjà coûté cher à cet Ecclésiastique d'avoir parlé avec si peu de mesure contre nous. Le malheur est que l'Empereur fait faire des informations pour notre justification, et pour convaincre M. Guetti de calomnie. Nous déclarons que nous ne sommes pas responsables de la nouvelle tempête qui va peut-être bientôt fondre sur sa tête, et nous desirons bien pouvoir la prévenir, et l'en garantir.

19.° Les Jésuites de Pekin ont exercé des violences contre leurs créanciers, et ils ont fait des contrats usuraires.

Réponse. Les Procureurs que nous avons députés en Europe, y portent sur ces deux points les actes les plus authentiques de no-

tre justification. Ce Mémoire abrégé ne souffre point une si longue discussion.

20.° Ce sont les Jésuites qui ont fait nommer le P. Bouvet à la députation de Rome.

Réponse. C'est un fait que nos adversaires avancent sans preuves, et dont ils ne fourniraient jamais de témoins. Au-reste, qu'y aurait-il d'étonnant qu'ils eussent autant d'empressement à faire députer un de leurs frères à Rome, que M. le Patriarche en a eu à y faire envoyer un de ses domestiques?

21.° Les Jésuites n'ont pas empêché que la dignité de M. le Patriarche ne tombât quelquefois dans le mépris.

Réponse. M. le Patriarche ne l'a pas empêché lui-même. D'ailleurs les deux caractères différens de M. de Tournon et de l'Empereur de la Chine ont été les seules causes des mortifications que M. le Légat a essuyées à la Cour de Pekin. Les Jésuites n'y ont eu d'autre part que de travailler, tant qu'ils ont pu, à adoucir l'Empereur. La vivacité de M. de Tournon et le flegme joint à la fermeté de l'Empereur, rendaient celui-là peu propre à négocier auprès de celui-ci. Le Mandarin *Chao* en avertit M. le Patriarche, en lui fesant le portrait de l'Empereur. *Il épargne le satin*, lui dit le Mandarin, *et il brise les diamans.* Trop de résistance vous fera traiter avec rigueur, et si vous savez plier, vous fléchirez le cœur du Prince. Le narré fidèle que nous venons de faire, convaincra toutes les personnes équitables que M. de Tournon est la seule cause du mau-

vais succès de sa négociation. Les Journaux que les personnes de sa suite ont faits en particulier, prouveront les résistances brusques et réitérées du Légat aux volontés de l'Empereur. Le moindre manque de respect pour le Souverain, est un crime irrémissible à la Chine; qu'aura donc dû produire une habitude continuelle d'opposition à ses desirs et un manque soutenu de complaisance? Nous avons pu empêcher quelquefois les mécontentemens du Prince d'éclater; mais l'avons-nous pu toujours? Ce que nous avons obtenu par un effort de crédit, c'est que la libéralité du Prince ne manquât jamais à M. de Tournon, et qu'il fût reconduit de Pekin aux frais de la Cour, comme il avait été défrayé en venant ici de Canton.

EXTRAIT

De la Relation de la persécution qu'a essuyée M. Gleyo, Missionnaire Apostolique du Séminaire des Missions étrangères, dans la Province de Sut-chuen *en Chine. Cette persécution a duré depuis le* 30 *Mai* 1769 *jusqu'au* 29 *Juin* 1777, *et le récit en a été fait et écrit par lui-même après son élargissement dont nous avons déjà donné la Relation dans le Tome XXIV de ce Recueil.*

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

1.° IL y a en Chine des Villes de trois ordres : celles du premier embrassent dans leur Gouvernement plusieurs autres Villes du second et du troisième ordre. Celles du second sont des Villes dont le Gouverneur a autorité et inspection sur trois ou quatre petites Villes. Celles du troisième ordre n'ont qu'un district ou territoire d'environ 15 lieues de diamètre. Telle est celle de *Yun-tchong* où j'ai été arrêté : elle est située dans la partie orientale de la Province dépendante de *Tchon-kin-son*, Ville du premier ordre.

2.° Dans les Villes du quatrième ordre, il n'y a que quatre Mandarins ; le premier

est le Gouverneur appelé *Tai-ye*. Le second, qui est à-peu-près comme un Exempt de Maréchaussée, s'appelle *Pa-ye*. Le troisième, qui a inspection sur les Lettrés et sur les Nobles, se nomme *Sam-ye*. Le quatrième, qu'on nomme *Lao-ye*, est comme le Lieutenant ou vice-Gérant du Gouverneur. Le Gouverneur d'une Ville du premier ordre, s'appelle *Tou-thai-ye*.

3.° Chaque partie principale de la Province a encore un autre Gouverneur supérieur appelé *Tao-ye*; il a autorité sur toutes les Villes et les Gouverneurs de cette partie-là. Le *Tao-ye* de la partie orientale où j'ai été pris, était beau-père de l'Empereur actuel. Il était exilé dans cette Province, parce qu'on le trouvait à la Cour d'un caractère trop inquiet.

4.° Les instrumens dont j'ai à parler, sont 1.° le *Kia-kouen*, qui est une machine composée de trois ais d'un bois fort dur, fortement liés par un bout, et qui s'ouvrent dans leur largeur. On y insère les chevilles des pieds pour les serrer. Il y a des cavités creusées dans le bois pour enclaver les chevilles des pieds. Dans un des côtés de celle où je fus serré, les cavités ne se correspondaient pas, ce qui augmenta mon tourment. 2.° L'instrument pour les soufflets est composé de deux semelles de cuir de bœuf, semblables à celles de nos souliers d'Europe, cousues par le talon, et détachées dans le reste de la longueur : celui qui donne les soufflets, le tient à la main par le talon. 3.° Les bam-

bous sont de gros roseaux d'environ deux pouces de diamètre ; on les fend dans la longueur de cinq à six pieds en trois ou quatre parties. Celui qui frappe, prend une de ces parties, et avec le bout de la racine, qui est fort noueux, il frappe à grands coups sur le derrière des cuisses à nu. Quand on a frappé des coups de bâton sur les chevilles des pieds, on les appuie d'un côté sur une pierre, et on frappe sur l'autre avec un bâton long d'environ un pied, et de l'épaisseur en carré d'un pouce et demi.

5.° La Capitale de cette Province s'appelle *Tchen-tou*. Le Gouverneur de toute la Province qu'on appelle *Tsong-tou*, y fait sa résidence. Il a au-dessus de lui un grand Mandarin qu'on appelle *Ngan-tcha-ssou* (Lieutenant-Criminel). Les coupables de délits considérables sont conduits devant eux de toutes les parties de la Province. Ensuite les procès-verbaux sont envoyés à Pekin, afin que les sentences de mort ou d'exil y soient confirmées, avant que d'être mises en exécution.

6.° Ceux que j'appelle satellites sont des hommes qui suivent le Gouverneur, et font les fonctions à-peu-près de ceux qu'on appelle en Europe Sergens de Justice. Ils servent par quartier, et sont distribués en bandes ou brigades, dont j'appelle les Chefs Brigadiers, n'ayant pas d'autres termes.

7.° Il y a dans cet Empire une Secte de rebelles, ennemis de la dynastie actuelle, qui fermente sourdement et éclate par inter-

valle en différens endroits. Il n'y a point de supplices dont on ne les punisse. Ils sont accusés d'horribles sortiléges ; on les appelle *Pelen-kiao*.

RELATION

De la persécution et de la délivrance de M. Cleyo, *Missionnaire Apostolique.*

EN 1769, première année de mon administration, étant dans le District de la ville *Ngan-yao*, je fus averti que, dans un Village des environs, demeurait un Ouvrier en cuivre ; que de trois apprentis qu'il avait, le plus jeune, âgé d'environ 17 ans, était très-disposé à embrasser la Religion chrétienne, et avait une maladie de langueur qui le menaçait d'une mort prochaine. A cette nouvelle, je me rends, le soir même, chez le jeune homme. Je le fis apporter dans la chambre qu'on me donna, afin de lui parler plus à loisir et dans la pensée que je n'avais à parler qu'à lui ; mais les deux autres apprentis voulurent aussi me venir entendre, et leur Maître se joignit à eux. Je leur parlai environ une heure et demie pour leur montrer la vanité des Idoles, leur faire connaître l'existence de Dieu, créateur de toutes choses et juge de tous les hommes ; et la nécessité de l'adorer et de le servir pour parvenir au bonheur du Ciel, et éviter les

tourmens éternels. Après que j'eus fini, je demandai au malade ce qu'il pensait de ce que j'avais dit; il me répondit qu'il n'en avait pas perdu un mot, et qu'il voulait être absolument Chrétien. Je restai auprès de ce cher enfant, pour en prendre soin. Je l'ai assisté jusqu'à sa mort, et sa docilité, son empressement pour s'instruire, m'a comblé de consolation. Quelques jours après avoir reçu le Baptême, il mourut dans les sentimens les plus chrétiens.

L'Ouvrier en cuivre et un des apprentis se convertirent aussi. Il y en eut deux autres qui, l'ayant su, voulurent s'instruire de notre Religion, et l'embrassèrent après les instructions et les épreuves accoutumées. Je partis ensuite de cet endroit, pour aller visiter d'autres Chrétiens plus éloignés.

Revenu à *Ngan-yao*, après trois mois d'absence, j'appris que l'Ouvrier en cuivre n'y était plus, et qu'il s'était retiré dans sa famille qui demeurait dans le District de la ville de *Yun-tchang*. J'envoyai chercher cet homme dont j'avais la conversion fort à cœur. Il vint me trouver, et me dit qu'il ne s'agissait pas de lui seul, mais de toute sa famille qui consistait en cinq grandes personnes et plusieurs petits enfans. Il les avait instruits de son mieux, et m'assurait que si je voulais aller chez lui, comme il m'en priait avec les plus vives instances, ils se feraient tous Chrétiens. Je desirais plus que lui d'aller à leur secours; mais pour ne point faire de démarches inutiles, je lui demandai quel était

était celui de qui il affermait le terrain qu'il occupait : il me répondit que c'était d'un de ses parens, instruit de sa conversion, et qu'il n'y avait rien à craindre de ce côté-là, ni même du côté des voisins ; qu'il avait tout examiné, et que je pouvais le suivre : il se trompait en cela ; mais sur sa parole, je me décidai à y aller avec lui.

J'avais avec moi un écolier, âgé de 17 ans, nommé André *Yang*, fils d'un Chrétien qui m'avait appris la langue du Pays. J'emmenai aussi deux autres Chrétiens, l'un nommé *Oang-tse-koui*, l'autre *Thang-pe-kouen*, pour servir de parrains à ceux que je devais baptiser. Deux autres voulurent aussi m'accompagner. Nous partimes tous ensemble de la ville de *Ngan-yao*, et nous arrivâmes à la Ville de cet Ouvrier, le 24 Mai, la veille de la Fête-Dieu.

Peu après notre arrivée, le maître du terrain, dont on ne se méfiait pas, vint, sous prétexte de visite, pour savoir qui nous étions, et ce que c'était que notre Religion. Les Chrétiens lui répondirent ce qu'ils jugèrent à propos ; car je m'abstins de paraître devant lui. Il demanda si nous n'avions point de livres de Religion ; on lui présenta un cahier imprimé en Chinois contre le culte des Idoles. Il le prit, l'emporta, en disant qu'il reviendrait bientôt, et que peut-être il embrasserait aussi notre Religion.

Il revint effectivement le Mardi matin, 30 Mai, avec quatre ou cinq Païens qu'il avait rassemblés. Ils nous prirent, et nous

lièrent, pour nous conduire à la ville d'*Yun-tchan*, disant qu'ils voulaient savoir du Gouverneur si notre Religion était bonne, ou si elle était superstitieuse. Ils arrêtèrent aussi avec nous l'Ouvrier en cuivre, son frère et son beau-frère, tous trois prosélytes. Je baisai la corde qu'on me mit au cou; je voulus en même-temps sauver mon crucifix, en le cachant dans un de mes bas (qui sont fort larges dans le Pays); mais ils s'en aperçûrent, me l'arrachèrent avec fureur, et le gardèrent pour servir de pièce d'accusation contre moi. Il ne me resta plus de choses saintes qu'une boîte de reliques et celle des saintes huiles, que je portais dans une bourse qu'ils n'aperçûrent pas.

Etant arrivés à la Ville sur le soir, notre affaire fut portée devant le *Lao-ye*, dans l'absence du Gouverneur. Pendant que nos accusateurs dressaient leur procès-verbal, nous fûmes gardés dans une auberge où nous eûmes à essuyer les importunités et les moqueries des Païens qui s'assemblaient en foule autour de nous. Environ deux heures après, on vint nous prendre pour nous mener devant le *Lao-ye*. Alors le maître du terrain et un de ses parens se présentèrent, et firent leur déposition contre nous. Le *Lao-ye* répondit qu'il leur savait bon gré de leur zèle pour le bien public; qu'ils avaient fait très-sagement de lui déférer des gens comme nous; qu'assurément notre Religion était la même que celle des *Pelen-kiao*. Il cita ensuite devant lui l'Ouvrier en cuivre, et lui demanda compte

de notre doctrine et de nos prières : il voulut enfin savoir qui l'avait instruit. Pour m'épargner et ne me pas compromettre, l'Ouvrier en cuivre, lui répondit que c'était un Chinois appelé *Oang-thien-sio* : on appela aussitôt ce Chinois qui dit au *Lao-ye* que l'Ouvrier en cuivre, demeurant chez lui, il lui avait effectivement parlé de la Religion chrétienne, et expliqué notre doctrine. Alors le *Lao-ye* fit frapper ce pauvre Chinois de vingt soufflets ; ensuite s'adressant à moi, il me demanda d'où j'étais : je lui répondis que j'étais Européen. Qu'êtes-vous venu faire ici, m'ajouta-t-il ? Je suis venu, lui dis-je, prêcher la Religion chrétienne, et ce n'est pas, comme vous le pensez, la Secte des *Pelen-kiao*. Notre Religion est connue de l'Empereur ; il y a jusques dans sa Cour des Européens qui l'enseignent tout comme moi : ils ont dans Pekin des Eglises ouvertes, où l'on fait publiquement les exercices de notre sainte Religion : l'Empereur *Cang-hi* a été sur le point de l'embrasser ; il y a des Chrétiens dans toutes les Provinces de l'Empire, et ceux qui connaissent leur doctrine, ne l'ont jamais confondue comme vous, Seigneur, avec la Secte infame des *Pelen-kiao*.

Le *Lao-ye* me demanda pour lors de quelle utilité pouvait donc être notre Religion ; je lui répondis qu'elle préservait ceux qui l'embrassaient et la pratiquaient, de la damnation éternelle, et qu'elle les conduisait au bonheur du Ciel. Il me demanda aussi si nous n'adorions pas des Idoles : ayant ré-

pondu à cette question avec indignation et de manière qu'il n'eut pas un mot à me répliquer ; il me dit : mais à t'entendre, ta Religion est bien nécessaire ? oui, lui dis-je, indispensablement nécessaire. Quel intérêt, ajouta-t-il, as-tu de venir de si loin pour prêcher ta Religion dans cet Empire ? Point d'autre, lui répondis-je, que l'amour que je dois avoir pour Dieu, et pour les hommes à cause de Dieu. As-tu ton père et ta mère ? Ma mère seule vit encore. Pourquoi n'es-tu pas resté pour l'assister ? Comment regarder comme bonne une Religion qui autorise ceux qui l'embrassent à abandonner leurs parens ? Ma mère, lui répondis-je, n'a pas besoin de mon secours ; elle a été très-contente que je vinsse ici, pour faire connaître ma Religion. Alors prenant mon crucifix, il me demanda l'explication de cette image. La lui ayant donnée le mieux qu'il me fut possible, il voulut savoir en combien de lieux j'avais été pour prêcher cette doctrine, et combien j'avais de Disciples. Je nommai la famille *Toan* et quelques autres, mais d'une manière générale ; j'aurais peut-être mieux fait de ne nommer personne ; mais je crus qu'il convenait de parler ainsi, pour n'avoir pas l'air de gens de rebellion, et qui refusent de nommer ceux qu'ils fréquentent et avec qui ils sont liés d'amitié ou d'intérêt. Nous devions, à ce qu'il me semblait, montrer la simplicité qui convient à des personnes qui sont sûres de leur innocence, et qui ne craignent pas de se faire connaître. Je dis

ceci pour déclarer ce que j'ai dans le cœur, et non pas pour me disculper. Si j'ai mal répondu en cette occasion, je prie ceux qui liront cette Relation, de m'en obtenir de Dieu le pardon ; déclarant au-reste que mon dessein n'est pas moins de rapporter ici mes fautes, que les grâces dont Dieu m'a favorisé : voilà tout ce que je puis me rappeler de mon premier interrogatoire.

Après moi, on cita le jeune André *Yang*, qui m'avait suivi par-tout, et quoique je ne me souvienne pas de toutes ses réponses, je me rappelle qu'elles revenaient à ce que j'avais dit moi-même : après cela, le *Lao-ye* ordonna de nous traîner en prison.

Le lendemain 31 Mai, il alla avec ses satellites dans l'endroit où j'avais été pris, pour faire la recherche de mes effets. Il y trouva toute ma chapelle, à l'exception du calice qu'on avait eu soin de cacher. Quand il vit les ornemens sacerdotaux, il me crut plus que jamais de la Secte des *Pelen-kiao*. La chasuble était mon manteau royal ; le devant d'autel, l'ornement de mon trône ; le fer à hostie, l'instrument pour battre monnaie ; mes livres, des livres de sorcellerie. Le soir, quand il fut de retour, et qu'il eut raconté cela à ses gens, l'un d'eux étant venu à l'ordinaire pour nous renfermer, m'annonça la mort comme prochaine, et tout de suite on fit ajouter à ma chaîne un collier de fer, avec un bâton, aussi de fer, long d'un pied et demi, attaché par un bout à mon collier et de l'autre à mes menottes, pour

m'empêcher de faire aucun usage de mes mains, parce que le *Lao-ye* me croyant sorcier, voulait m'ôter le pouvoir de faire des maléfices. Le même soir, il me fit appliquer son sceau dans le dedans de ma chemise; ensuite de quoi il ordonna qu'on me fouillât plus exactement. On m'enleva alors les reliques et la boîte des saintes huiles que j'avais conservées jusqu'à ce moment. Le *Lao-ye* était si entêté à nous faire passer pour des *Pelen-kiao*, que sans plus ample information il dépêcha un courrier à la ville de *Tchong-kin*, pour avertir le Gouverneur de ce qui se passait, et demander main-forte contre les *Pelen-kiao* qui commençaient à se montrer dans son District, ayant un Européen à leur tête.

Le lendemain Jeudi, en attendant l'arrivée du Gouverneur, il se mit à lire les livres de Religion qu'il avait trouvés parmi mes effets. Il tomba sur un volume où les Commandemens de Dieu étaient expliqués assez en détail, avec quelques saintes histoires. Il fut fort étonné d'y trouver une aussi belle et si sainte doctrine; il connut alors sa bévue, et fut forcé d'avouer que notre Religion enseignait à faire le bien; mais il était trop tard. Son accusation devant le Mandarin, son Supérieur, était déjà faite, et voyant que l'affaire allait tourner contre lui, il chercha le moyen de se justifier à nos dépens. Pour cela, il nous fit venir en sa présence, l'après-midi, pour voir s'il ne se trouverait pas quelque chose de répréhensible dans nos réponses.

Il cita d'abord *Oang-thien-kio*. Il ne tira de lui que la confession de la doctrine du Décalogue et l'explication de quelques-uns de mes ornemens. Ensuite il fit venir André *Yang*: ne pouvant le faire convenir que nous avions des livres de sorcellerie, et voulant à toute force nous faire passer pour sectateurs d'une mauvaise Religion, il s'acharna sur cet enfant, pour le forcer à avouer des horreurs qui ont fait tomber le feu du Ciel sur Sodôme. Pour le punir de sa fermeté à les nier, il le fit frapper à différentes fois de cinquante soufflets. Ce traitement si rude n'ayant point ébranlé sa constance, il lui fit donner en quatre fois vingt coups de bâton sur la cheville du pied droit. Cet enfant, dont les cris me perçaient le cœur, commença alors à perdre la voix et bientôt toutes ses forces, en sorte que le *Lao-ye* fut obligé de s'arrêter, et de le renvoyer. L'ayant fait mettre à l'écart, il m'envoya chercher. Il se contenta de me faire quelques questions sur mes ornemens sacerdotaux, auxquelles je répondis. Il me demanda encore le nombre de mes Disciples; je lui dis que tant hommes que femmes il y en avait environ cinquante. Il s'étonna qu'il y eût aussi des femmes; à quoi je répondis: les femmes, aussi-bien que les hommes, n'ont-elles pas une ame à sauver? Mes réponses ne l'ayant pas satisfait, il s'adressa à un Chinois chrétien. Il lui demanda son nom de baptême, et pourquoi nous prenions de tels noms. On lui dit que nous étions dans cet usage, pour nous pro-

poser un Saint à imiter, afin d'arriver au Ciel comme lui. Voilà ce qui se passa dans le second interrogatoire, après lequel on nous fit reconduire en prison. J'eus la douleur d'y trouver mon enfant André *Yang*, le visage extrêmement enflé, le sang extravasé dans les yeux, et ne pouvant presque plus se soutenir, à cause de la torture qu'il venait de souffrir aux pieds. Malgré les douleurs que lui causait son état, il revint, en me voyant, à l'aimable douceur et à la joie innocente qu'il a par caractère; et contre l'ordinaire en semblables occasions, le surlendemain il se trouva rétabli.

Le 2 Juin, le Gouverneur d'*Yun-chang* arriva, et prit connaissance de notre affaire avant l'arrivée des Mandarins de *Tchon-kin*. Il nous cita devant lui, et nous parla d'abord avec beaucoup de douceur, montrant qu'il désapprouvait l'esclandre qu'avait fait le *Lao-ye* en son absence. Après quelques questions indifférentes pour savoir d'où j'étais, il me demanda si je n'adorais pas les Idoles comme les autres : non assurément, lui répondis-je. L'article sur lequel il insista le plus, fut comment j'instruisais les femmes. Il y revint à plusieurs reprises, afin de donner le temps à son Secrétaire d'écrire mes dépositions. Je lui répondis toujours de la même manière, savoir, que, quand j'étais dans une famille, je m'asséyais aux heures d'instruction tout au bout de la salle commune des hôtes; que les hommes se rangeaient d'un côté, et les femmes de l'autre, vers la porte qui conduit

dans l'intérieur de la maison ; que ceux qui croyaient à ma doctrine embrassaient la Religion chrétienne ; mais que je n'y forçais jamais ceux qui refusaient d'y croire. Après m'avoir tenu devant lui environ un quart d'heure et demi, on vint annoncer l'arrivée du *Tao-ye*, et l'on me renvoya bien vite.

Ce Prince, qui est beau-père de l'Empereur actuel, parut avec beaucoup de pompe, et accompagné, selon l'usage, de plusieurs Mandarins inférieurs, et suivi de 900 Soldats, avec leur Colonel et leurs Chefs subalternes. Ce grand appareil causa beaucoup d'étonnement dans tout le voisinage. Tant de Mandarins venus à-la-fois pour procéder et combattre contre les *Pelen-kiao*, virent avec joie qu'ils avaient été trompés, par l'imprudence du *Lao-ye*. On lui en fit des reproches bien amers, et il fut condamné à des amendes pécuniaires qui ne lui furent pas moins sensibles.

Le lendemain 4 Juin, le *Toutai-ye*, ou Gouverneur de *T'chon-kin*, Ville du premier ordre, nous cita devant lui. Il nous interrogea peu et seulement pour s'assurer que nous étions Chrétiens et non des *Pelen-kiao*. Le soir, pendant la nuit, on nous mena devant le sous-Gouverneur. Il interrogea le jeune André *Yang* et moi ensuite. Il me fit subir un interrogatoire très-long et très-minutieux ; il me demanda si j'étais venu seul Européen en cette Province, question fort embarrassante, étant venu avec M. Mary. Je répondis qu'en même-temps que j'étais à

Canton, il y avait aussi deux autres Européens ; qu'ils étaient allés à Pekin, et que j'étais parti pour venir ici : cela était exactement vrai ; car deux Jésuites s'étaient rendus cette même année dans la Capitale de l'Empire. Je m'en tins toujours à cette réponse, et enfin il n'insista plus sur cet article. Il me demanda ensuite si le Prince dont j'étais Sujet, savait que j'étais venu ici, à quoi je répondis que non : il voulut que je lui déclarasse en ma langue d'Europe les noms de ceux de ma Nation qui étaient à Pekin et celui du Royaume où j'avais pris naissance. Il fit tout cela pour s'assurer de plus-en-plus que j'étais Européen. Enfin, il me questionna sur le nombre des Chrétiens. Je refusai de lui répondre, en le suppliant de ne pas l'exiger de moi : il ne répliqua rien, et me renvoya en prison.

Le lendemain Lundi, 5 Juin, nous fûmes cités pour la seconde fois, dans la matinée, devant le *Toutài-ye*, en présence d'un autre grand Mandarin. André *Yang* reçut cinq soufflets ; *Oang-thien-tsio* en reçut dix, pour avoir parlé en faveur de nos livres ; *Tcheou-yong-koui* en reçut aussi dix, pour avoir dit qu'il ne savait pas lire, ce qui était très-vrai. Ensuite le *Toutai-ye* s'adressant à moi, entreprit de me faire dire que j'étais venu ici non pour prêcher ma Religion, mais pour chercher à m'enrichir (il voulait parler civiliser mon affaire) ; il ajouta que, si je m'obstinais à le nier, il allait me faire trancher la tête. Je m'obstinai cependant, et

alors il me fit donner quelques soufflets, disant : si ta Religion peut quelque chose, qu'elle t'arrache d'entre mes mains. Je lui répondis que notre Religion n'était pas établie pour nous procurer un bonheur temporel, mais pour nous conduire au bonheur du Ciel. Là-dessus il me fit frapper de nouveau, disant en colère : le lieu de la félicité céleste, n'est-ce pas la Chine ? Je crus qu'il était inutile de répondre à de pareilles extravagances. Je gardai donc le silence, me recommandant à Notre-Seigneur, qui sur la croix ne répondit pas autrement aux blasphêmes qu'on prononçait contre lui. Je ne reçus en tout que seize soufflets.

Le *Toutai-ye* voyant qu'il ne pouvait pas venir à bout de nous faire dire ce qu'il voulait, employa un dernier moyen. Il fit apporter la machine *Kia-kouen*, pour me faire donner la torture aux pieds. Pour-lors les Soldats vinrent autour de moi, et me laissant toujours à genoux, ils me poussèrent et me firent reculer jusqu'au bas de la salle. Là ils m'ôtèrent mes souliers et mes bas, me mirent la machine aux pieds, et commencèrent à la serrer. En même-temps le *Toutai-ye* criait du haut de la salle : dis donc que tu es venu ici pour chercher des richesses. Je lui répondis que je ne le dirais pas. Pourquoi est-tu donc venu ? pour prêcher la Religion. Quelle Religion ? la Religion chrétienne. Voyant qu'il ne pouvait pas m'arracher l'aveu qu'il desirait, il se mit à dire aux bourreaux, écrasez-lui les os. La vio-

lence de la douleur me fit évanouir ; je ne voyais presque plus ; je n'entendais plus que la voix des bourreaux qui me criaient à pleine tête : dis donc que tu es venu ici pour avoir du riz et de l'argent. A la fin j'entrevis le sous-Gouverneur qui disait au *Toutai-ye*: Monseigneur, cet homme ne reniera point sa Religion ; il est inutile de le tourmenter davantage. Alors il ordonna de lâcher la machine, et tout de suite les Soldats me prirent par-dessous les bras, et me portèrent hors de la salle. Après cette torture, on sent un violent mouvement dans les entrailles et un mal-aise dans tout le corps, qui dure assez long-temps. Lorsqu'on m'eut remis en prison, j'éprouvai ces accidens, et il s'y joignit une fièvre qui dura deux heures. Je crus que j'allais avoir une bonne maladie, et que mon heure desirable ne tarderait pas d'arriver. Il n'en fut pas ainsi ; ayant pris un peu de nourriture, à la sollicitation des Chrétiens, mes douleurs se dissipèrent, et je me trouvai presqu'entièrement guéri.

L'après-midi on nous appela encore pour nous conduire devant le grand Mandarin, appelé *Tao-ye*. Il nous fit peu de questions : s'adressant à moi, il me dit que si j'étais venu ici pour chercher de l'argent, mon affaire serait peu de chose ; mais que c'était un crime à moi de dire que j'étais venu pour cause de ma Religion. Après cela, adressant la parole aux autres Mandarins qui étaient tous présens, il leur dit tout haut : cette affaire n'en vaut pas la peine ; c'est inutilement qu'on

nous a fait venir ; vous n'avez qu'à vous en retourner ; j'irai moi-même à *Tchen-ton*, arranger toutes choses avec le *T'song-tou*. Sur cela, on nous ramena en prison. Le lendemain 6 Juin, il partit pour *Tchen-ton*, et trois jours après on nous fit partir aussi pour y aller accompagnés du *Toutai-ye* de *Tchon-kin*. Nous arrivâmes dans cette Capitale de la Province, le 21 du mois de Juin.

En entrant dans la Ville, nous fûmes conduits à la porte d'un grand Mandarin, où on nous fit attendre environ deux heures. Après quoi on nous mena devant le *Toutai-ye* de cette Capitale. Aussitôt qu'il nous vit, il s'assit sur son Tribunal, et il me fit comparaître tout de suite devant lui, ne voulant aucun témoin. Je trouvai un homme qui n'aimait pas les persécutions ; mais il ne voulait pas m'entendre dire que j'étais Européen, soutenant que ma figure seule prouvait que j'étais de Canton ; c'était pour me suggérer de dire comme lui, ce qui aurait mis fin à tout. Je refusai d'entrer dans ses vues, et je dis toujours que j'étais Européen. A la fin, la grande envie que j'avais d'empêcher le progrès d'une telle persécution, fit que je répondis qu'en un certain sens, je pouvais me dire de Canton, y ayant une demeure ; mais cette réponse ne le contenta pas : il insista pour me faire dire que j'étais originaire de Canton, ajoutant d'un ton de colère : tu ne t'embarrasses pas de faire mourir les gens avec ton nom d'Européen ; et là-dessus il appela ses satellites, et me fit don-

ner cinq soufflets. L'état de faiblesse où j'étais, me fit tomber évanoui, ce qui l'obligea à me renvoyer bien vîte en prison. J'y fus long-temps étendu par terre, sans pouvoir recouvrer mes forces. Douze jours après, il me cita pour la troisième fois. Dans tout le chemin, depuis la prison jusqu'à la salle, il avait aposté des gens qui me pressaient à chaque pas de me dire de Canton. Alors voyant l'envie qu'il avait d'élargir les Chrétiens qui avaient été pris à mon occasion, et considérant le danger où il me disait que je les exposais, je crus pouvoir lui dire qu'il pouvait me traiter comme étant de Canton, puisque j'y avais une demeure dans le District de la ville *Sin-xan* : je me trompai de nom, c'était *Hian-xan*. Ce fut le dernier interrogatoire que je subis dans cette Capitale, où j'étais détenu prisonnier avec les Chrétiens. La prison dans laquelle on nous renferma, était le vrai séjour de la misère humaine. Des chaleurs excessives, une odeur insupportable, de la malpropreté, de la vermine, etc. Les prisonniers logés tous ensemble, étaient ordinairement au nombre de plus de soixante : une grande partie dans une misère qui fait horreur. Outre cela, il y régnait une maladie contagieuse qui en fesait mourir un grand nombre ; les malades étendus par terre, dans un état que la décence ne permet pas de décrire, le tumulte, les criailleries, les vexations des Geoliers, sans parler des abominations auxquelles se livraient plusieurs de ces malheureux.

André *Yang* y fut malade : son état me causa une vive affliction ; mais rien de plus édifiant que sa patience et sa douceur. Il me disait qu'il mourrait content, parce que j'étais auprès de lui. Dieu qui avait d'autres desseins sur ce saint enfant, lui rendit la santé en peu de temps. Trois des Chrétiens qui avaient été arrêtés avec moi, furent atteints de la maladie contagieuse, et deux d'entre eux furent en danger pendant plusieurs jours. Il ne mourut dans cette prison qu'un seul Chrétien qui n'était point prisonnier pour cause de Religion. Il avait eu la faiblesse de déserter pendant la guerre du *Yun-nan*. Dès qu'il eut appris qui nous étions, il se joignit à nous ; j'eus la consolation d'entendre sa confession, et de le voir mourir dans les plus grands sentimens de piété. J'entendis encore la confession de *Tchang-kouen* qui mourut aussi après qu'on l'eut changé de prison. Ce jeune Chinois était fort aimé des Païens même, qui le regrettèrent à cause de ses bonnes qualités. Il tomba malade, à ce que je pense, pour avoir exercé la charité envers l'autre Chrétien dont j'ai parlé ; il était trop assidu auprès de lui, et il lui parla de trop près pour l'exhorter à la mort. Combien les desseins de Dieu sont admirables ! Je penserais volontiers que la Providence nous avait conduits dans cette prison pour l'ame de ce déserteur. Depuis plusieurs années il avait été privé des secours de la Religion et de ses Ministres, et il profita si bien de ceux que je lui donnai ; qu'il mourut pénétré de crainte et d'amour pour Dieu.

Peu après sa mort, il vint un ordre de faire changer de prison aux Chrétiens. Je demandai si mon nom était sur la liste, on me dit que non. Ainsi, André *Yang*, mon jeune écolier, et les trois autres Chinois furent séparés de moi, et je restai seul Chrétien dans celle où j'avais été mis d'abord. Nous y avions été ensemble 21 jours. Leur séparation me fut fort amère, et j'avoue qu'elle me coûta bien des larmes. Je me vis privé désormais de toute consolation de la part des hommes, dans des détresses et des peines d'esprit de toutes espèces. J'étais habituellement réduit dans un tel état de faiblesse, que j'avais de la peine à tenir la tête droite, et à lever les mains, liées de deux menottes fort serrées. J'offris à Dieu le sacrifice de mon cœur, et me soumis à demeurer dans cet état tant qu'il lui plairait, et vraisemblablement jusqu'à la fin de la persécution.

Environ un mois après la séparation des Chrétiens d'avec moi, ils furent élargis et renvoyés chez eux. André *Yang*, depuis son retour à *King-tang* où résidaient ses parens, fut encore détenu six mois en prison. Le Mandarin de cet endroit voyant que l'affaire avait été terminée à *Tchen-ton*, n'osa pas le frapper; il employa seulement les menaces, et le retint si long-temps en prison, pour essayer d'ébranler sa constance, et le faire apostasier. Cet enfant répondait toujours qu'on lui couperait plutôt la tête. Enfin, voyant qu'on perdait son temps avec lui, on le renvoya dans sa famille.

Cet enfant avait été dans la prison de *Tchen-ton* la consolation et l'appui des Néophytes qui y étaient avec lui. Il leur répétait mes instructions, qu'il avait retenues, et les fortifiait sans cesse par ses paroles et ses exemples. Il lui vint dans cette prison un ulcère cruel à la jambe; il en souffrit long-temps: il n'y avait à cela ni secours, ni remède, et le fer qu'il avait à la jambe irritait l'enflure, et rendait la plaie plus douloureuse et presqu'incurable. Enfin, à la recommandation d'un ancien prisonnier, celui qui gouvernait la prison prit compassion de cet enfant, et fit ouvrir le fer qui lui liait et serrait la jambe malade. Il souffrit dans ce moment, et lorsque le sang reprit sa circulation, de très-grandes douleurs, mais cela fut court, et sans doute par la protection de Dieu: il guérit si promptement de son ulcère, que tout le monde en fut surpris.

Je rapporterai ici un trait de sa générosité envers moi. En partant de *Tchen-ton*, il trouva le moyen de se procurer dix liards: il les donna au Soldat qui m'apportait mon riz, le priant de m'acheter un peu de viande. Le Soldat en garda cinq pour lui, et des cinq autres, il m'acheta un petit morceau de viande cuite; en me le présentant, il me dit que c'était de la part d'André *Yang*, en témoignage de son souvenir; qu'il me saluait avec affection, et qu'il s'en retournait chez ses parens. Ce trait, je l'avoue, m'arrache encore des larmes au moment même où je l'écris. Enfin, le lendemain que les Chrétiens

eurent été élargis, il y eut ordre de me faire changer de prison, et trois jours après on me fit partir pour retourner à *Yun-tchang*. En chemin je fus atteint de la maladie qui avait fait mourir tant de prisonniers à *Tching-tou*. Etant arrivé dans la prison de *Yun-tchang*, je demandai le secours des Médecins. Le Mandarin me le refusa, en disant que je ferais bien de mourir, puisque j'étais venu chez lui pour lui causer tant de tort et de chagrins. Dieu qui ne voulait pas encore ma mort, suppléa aux moyens humains, et dans peu de jours je me trouvai guéri; mais ce fut pour entrer en de nouveaux combats. Le quatorzième de la seconde lune de 1770 (car je ne me ressouvenais plus des époques solaires), arriva une lettre du *Tsong-tou*, qui ordonnait au Mandarin d'*Yun-tchang* de me faire déclarer au vrai d'où j'étais. En conséquence le Mandarin me cita devant lui: je répondis à sa question que j'étais Européen. Pourquoi le dire, ajouta-t-il? Il t'en coûtera la vie. Je lui répondis que je ne dirais jamais autrement, et que je n'avais jamais dit le contraire: après quoi je fus reconduit en prison.

Le 29 de la même lune, le Mandarin n'ayant pas encore répondu à la lettre du *Tsong-tou*, il en arriva une seconde fort sérieuse et fort pressante à mon sujet. Aussitôt le Mandarin envoya dans la prison deux Ecrivains de causes criminelles, qui me pressèrent en toute manière de me dire né et élevé à Canton. Je leur répondis qu'ils perdaient leur temps, et que je ne consentirais

jamais à faire un mensonge qui offenserait le Dieu de vérité que j'avais le bonheur de servir. Le lendemain ils vinrent encore, et ils engagèrent un ancien prisonnier, homme intelligent, qui avait soin de me préparer mon riz, de se joindre à eux pour me faire avouer ce qu'ils voulaient. Je dis à cet homme de ne point se mêler de cette affaire; que mon parti était pris sans retour. Il alla leur rapporter que j'étais un homme inflexible; qu'il avait beau m'exhorter, que tout était inutile. Puisqu'il est si entêté, dirent les deux Ecrivains, le Mandarin va l'appeler devant lui, et à force de *Kia-houen* et de coups de bâton il viendra à bout de son entêtement: c'était le vingt-cinquième ou le vingt-sixième jour du Carême.

Pour me disposer à souffrir les tortures, à mes prières ordinaires, j'ajoutai la récitation du Rosaire. Je le commençai avec assez grande émotion et palpitation de cœur, que la crainte des tourmens me causait; à la moitié de mon Rosaire, je sentis que je recouvrais la paix. Quand j'eus fini, j'ajoutai une dizaine pour invoquer notre Seigneur devant Pilate. Il daigna m'exaucer, me remplit de joie et de force, et il me semblait qu'il me disait intérieurement d'espérer en son nom tout-puissant de Jésus.

Le Jeudi de la semaine de la Passion, je fus malade d'un vomissement qui m'affaiblit encore. Je ne voulus pas pour cela interrompre le jeûne, dans la pensée que la diète ne pourrait pas nuire à mon estomac. Le

Mercredi de la Semaine-Sainte, je me mis à gémir devant Dieu de ce que j'étais privé le lendemain du bonheur dont jouissent les Prêtres dans la sainte Eglise, de recevoir notre Seigneur, pour satisfaire au devoir pascal. Il voulut bien m'en dédommager en me donnant la facilité de penser à lui, et de goûter, en le priant, une paix et une joie que je ne saurais bien exprimer.

Le Lundi de Pâques, le prisonnier dont j'ai parlé, vint à moi le visage pâle et les yeux mouillés de larmes : il me dit que le fils du Mandarin venait de lui lire la teneur de la seconde lettre du *Tsong-tou*, dans laquelle il lui ordonnait que, sans plus ample information, il trouvât le moyen de me faire mourir en prison, ajoutant qu'il prenait sur lui les suites de cette affaire. Le prisonnier ajouta que le Mandarin avait différé de répondre sous divers prétextes ; mais qu'il ne pouvait pas retarder plus long-temps, et que voyant mon entêtement à refuser de me dire de Canton, il ne pouvait plus répondre au *Tsong-tou* qu'après ma mort. La nuit étant venue, je me jetai sur mon mauvais lit, tout habillé, attendant le moment où l'on viendrait m'en tirer pour me conduire à la mort. Je passai cette nuit et les deux jours suivans dans cette attente. Dans le troisième, mes craintes se dissipèrent, et il me sembla que Dieu lui-même me disait intérieurement qu'il ne permettrait pas ma mort. Quoi qu'il en soit, le Mandarin qui m'avait refusé si durement un Médecin,

et qui paraissait desirer que je mourusse en prison, ne put se résoudre à exécuter l'ordre cruel de son Supérieur. Ce changement doit paraître merveilleux à quiconque connaît la Chine ; car enfin, les Mandarins subalternes tremblent comme des esclaves devant le *Tsong-tou*, de qui dépendent leur fortune, leur dignité et leur élévation. Il employa 20 jours à chercher les moyens de me soustraire à la cruauté de son Supérieur, et lorsqu'il sembla résolu d'exécuter ses ordres, un seul mot du prisonnier dont j'ai parlé, le déconcerta. Ne craignez-vous pas, lui représenta ce prisonnier, que la mort de ce Chrétien ne soit sue de trop de monde? Ce pauvre homme, quelques jours après, voyant que le danger était passé, ne put s'empêcher de me dire, tout Païen qu'il était: il faut véritablement que votre Dieu soit bien puissant et le seul vrai Maître, puisqu'il vous protége d'une telle manière.

Ce Mandarin fut déposé cette même année. Un mois après, un autre lui succéda pour deux mois seulement. Il en arriva un second de Pekin, dans le courant de la douzième lune. Deux Chrétiens s'avisèrent de lui présenter un Placet en ma faveur. Jugeant par ce Placet que j'étais dans l'indigence, il répondit froidement qu'il me ferait donner le viatique des prisonniers, qui consiste en une mesure d'environ un boisseau de riz et 150 liards par mois. Ce Mandarin fut encore déposé l'année suivante 1771.

Le 26 de la sixième lune, arriva un autre

Mandarin, nommé *Tchang*, sous lequel j'eus beaucoup à souffrir. Le 28 il vint visiter la prison, et y adorer les Idoles. Il appela ensuite les prisonniers pour prendre connaissance de leurs causes. Il m'appela exprès le dernier ; il me demanda si je n'avais pas à mon usage certains instrumens de sorcellerie? Je lui répondis que non, et que ma Religion détestait et défendait la sorcellerie. Il me demanda si je savais écrire : je lui répondis que je l'ignorais en lettres Chinoises ; mais, dit-il, écris-moi en tes lettres d'Europe le nom de Dieu. Je lui obéis, en écrivant ces deux mots : *Thien-thou*. Il dit ensuite aux Geoliers de me serrer de près ; que j'étais un prisonnier de la plus grande importance ; qu'ils ne me connaissaient point ; que j'étais un homme plus rusé qu'on ne le peut dire, puisque j'étais venu à bout de tromper tant de gens, et d'esquiver tant de Mandarins depuis Canton jusqu'ici ; qu'il savait ce que c'était que les Européens, etc. Après cela, s'adressant à moi, il se mit à me dire : cependant tu es criminel. A cela je répondis que je n'étais venu que pour une seule chose. Il me demanda pour quelle chose? pour prêcher la Religion chrétienne. Il ne sut plus que dire, et après avoir donné quelques ordres sévères contre moi, il s'en alla. Pendant plusieurs mois de suite, j'eus à soutenir des peines d'esprit bien fortes et presque continuelles. Dieu me soutint par des grâces bien marquées, et m'empêcha de succomber. Je me trouvai ensuite exposé à

de terribles tentations contre l'espérance. Je suis naturellement pusillanime, porté à l'abattement, à ne me rien pardonner, à regarder comme grièves les moindres fautes que je commets, et toujours aux dépens de cette confiance que Dieu demande de nous. Il la ranima cependant par sa miséricorde; il me fit triompher de ces tentations, et répandit dans mon cœur une joie pure et une douce paix. Il me survint ensuite une croix que je n'envisageais qu'avec frayeur. J'eus pendant un mois de tels éblouissemens, que j'avais tout lieu de craindre de perdre la vue. La pensée d'un tel état au milieu des compagnons auxquels j'allais être livré, m'était si amère, qu'il me semblait que je n'avais d'autre ressource, ni d'autre consolation que de desirer la mort, tant j'avais de répugnance pour une telle affliction. Enfin, un soir étant renfermé dans l'intérieur de la prison, je me mis à répandre mon cœur avec larmes en présence de mon Dieu; je m'abandonnai à sa miséricorde, et lui fis le sacrifice de ma vue. Aussitôt que j'eus fait cela, je me sentis tranquille. Il me sembla même que Dieu me promettait intérieurement que je ne perdrais point la vue. Je crus à cette parole intérieure; je ne m'occupai plus de mon infirmité, et ma vue se rétablit peu-à-peu et assez promptement.

Enfin, dans les derniers jours de Juillet 1772, le Mandarin *Tchang* renouvela la persécution contre les Chrétiens. Le premier jour de la nouvelle lune, après avoir

été le matin visiter la Pagode, il entra brusquement dans la prison, et après avoir rendu à l'Idole qu'on y honorait, son culte superstitieux, il s'assit et cita tous les Geoliers devant lui, et leur demanda s'il n'y avait personne qui me vînt voir, et prît soin de moi ? Ils lui répondirent que non. Il leur dit que le *Tsong-tou*, en l'envoyant à *Yung-tchang*, s'était plaint à lui que les Mandarins précédens n'avaient pas su conduire mon affaire comme il fallait ; qu'il lui en confiait le soin et le chargeait, à mon sujet, des ordres les plus sévères ; qu'ainsi ils fissent d'exactes recherches sur cela ; que lui, de son côté, en ferait, et que s'il venait à découvrir qu'ils l'eussent trompé, ils devaient s'attendre à avoir les os des jambes et des pieds écrasés à coups de *Kia-kouen* et de bâton ; qu'il reviendrait au premier de la lune suivante, et qu'il voulait pour ce jour-là avoir une preuve claire. Après avoir dit cela, il s'en alla. Pour connaître combien le danger était grand, il faut remarquer que deux Chrétiens qui m'avaient assisté les années précédentes, étaient demeurés dans la Ville où j'étais prisonnier, chez un nommé *Kieou*. C'était là qu'on mettait l'argent destiné à m'assister, et l'un des enfans de cette famille venait me servir avec beaucoup d'affection. Rien n'était plus facile que de découvrir tout cela. Je le sentais, et j'en avais une inquiétude bien amère. Celui-là seul qui pouvait me secourir dans de telles peines, mon Dieu, mon père adorable,

vint

vint en effet me consoler et me fortifier. Il répandit tout-à-coup en moi une douce joie, une ferme confiance, une grande abondance de force et de lumière; il me promit intérieurement de n'abandonner ni moi, ni mes chers Disciples.

Le premier jour de la dixième lune, le Mandarin vint, comme il l'avait promis; il appela les Geoliers pour leur demander réponse et compte des ordres qu'il leur avait donnés. Il s'en présenta un qui était des plus rusés qu'il y eût dans le Pays; il nia qu'il y eût quelqu'un qui m'assistât. Sa simplicité hypocrite jeta de la poussière aux yeux du Mandarin, et il fut la dupe du Geolier.

Cependant le Mandarin *Tchang*, toujours furieux contre moi et contre la Religion chrétienne, résolut enfin de nous persécuter. Il commença par faire arrêter le père de la famille *Kicou* et ses deux fils qui venaient souvent me visiter dans ma prison. Les ayant mandés, il les fit attendre tout le jour à sa porte : le soir il les cita devant lui. Il interrogea le second fils sur la doctrine chrétienne, se servant d'un Catéchisme qu'il avait à la main. Celui-ci, qui le savait très-bien, répondit à ses questions, après quoi il le renvoya; mais en même-temps il fit chercher *Tcheou-yang* par des satellites. On ne le trouva pas chez lui, et on amena à sa place son frère *Tcheou-yong-tchang*. Pour-lors le Mandarin fit rappeler le jeune Chrétien *Kicou*. On donna vingt soufflets à *Tcheou-yong-tchang*, et on les mit tous deux à la

cangue. Quelques jours après, ayant appelé ce dernier, il lui dit qu'il vòulait absolument son frère. *Tcheou-yong-chang*, pour lui épargner les vexations des satellites, lui écrivit de venir sans les attendre. Il arriva le lendemain de Saint-Laurent, et se présenta de lui-même au Mandarin. Je regrettais d'être seul épargné, et je desirais de partager leurs souffrances. Dieu, qui voulait m'exaucer, m'y prépara pendant cinq ou six jours qu'il me fit passer dans un état d'assez grande paix et d'une douce consolation en lui. Le Mandarin me fit bientôt appeler, et après avoir expédié quelques autres affaires, il m'adressa la parole, et me demanda si c'était moi qui avais instruit *Tcheou-yong-tchang*. Je lui répondis que oui. Sur cela il me fit donner quarante soufflets. J'eus la précaution de ne pas serrer la bouche, pour empêcher que la violence des coups qui me tordaient la mâchoire inférieure, et me fesaient cracher le sang, ne me fît aussi partir toutes les dents. Aux coups qu'on me donnait, le Mandarin ajoutait des malédictions et des injures. Puis il me disait : Pourquoi ne meurs-tu pas ? Tous les jours j'attends à être délivré de toi ; pourquoi ne crèves-tu pas ? il me fit plusieurs fois cette question, à laquelle je ne répondais rien, prenant cela pour une malédiction. Alors les bourreaux qui m'avaient frappé, me dirent : le Mandarin t'ordonne de lui expliquer pourquoi tu ne meurs pas. Je répondis qu'il n'était pas au pouvoir de l'homme de déterminer le temps de sa mort. J'avais

les lèvres si durcies, si enflées, que je ne pouvais presque pas articuler. *Tcheou-yong-tchang*, voyant qu'on ne m'entendait pas, leur dit que le sens de ma réponse était : que la naissance et la mort ne dépendent point de l'homme ; ce qui était mieux pour l'élégance de la phrase.

Alors le Mandarin ajouta : n'as-tu pas pris une corde pour te pendre ? (il voulait me suggérer de me défaire moi-même, et tâcher de me désespérer). Je répondis que je n'y avais pas pensé. Je m'en vais t'aider à mourir, répliqua-t-il. Tout de suite les Soldats me saisirent, et m'ayant étendu ventre à terre, un d'entr'eux commença à me frapper à coups de bambous sur le milieu des cuisses nues. Le Mandarin avait ordonné de frapper trente coups. Après qu'on m'en eût donné vingt, je sentis que j'allais m'évanouir : dans ce moment Dieu changea le cœur du Mandarin, et il ordonna de cesser. Il faut convenir que ce genre de supplice est bien *pro nomine Jesus contumeliam pati*. J'avoue que j'en eus de la joie, et que je m'en retournai content dans ma prison. Avant que de me renvoyer, le Mandarin me dit qu'il m'appellerait encore le lendemain pour m'en faire donner autant, et m'aider à mourir. *Tcheou-yong-tchang* reçut vingt soufflets, et les deux autres Chrétiens seize coups de bambous, et furent élargis.

Pour moi, de retour dans ma prison, je sentis dans tout mon corps un mal-aise si considérable, qu'il me semblait que je ne

pourrais pas supporter plusieurs tortures de cette espèce sans mourir. Je m'y préparai par la prière, et afin de moins sentir mon mal, et d'avoir l'esprit plus libre, je m'assis pour prier, dans la cour de la prison. Je me mis à répandre mon cœur en présence de mon bon et divin Maître, pour lui recommander ce que je regardais comme mes derniers combats. Dieu écouta mes gémissemens ; il remplit mon cœur de force et de courage, et il me reprocha intérieurement mon peu d'espérance en ses promesses, et je sortis de la prière avec l'assurance que le Mandarin ne me ferait pas souffrir davantage ; ce qui arriva en effet. Peu-à-peu mes douleurs diminuèrent ; mon visage désenfla ; il ne me vint point d'ulcères aux cuisses, et dans l'espace de 15 jours, je me trouvai guéri.

Aux vexations du Mandarin contre moi, j'ajouterai encore ici que cette année-là il fit effacer par deux fois mon nom de dessus la liste des prisonniers qui reçoivent une certaine mesure de riz et quelques pièces d'argent pour leur nourriture : cela allait à me faire mourir de faim. Dieu cependant lui changea le cœur, et il continua à fournir ce qui était nécessaire à ma subsistance. Pendant que les hommes semblaient s'adoucir, Dieu m'éprouva, et me fit souffrir des peines d'autant plus amères, qu'elles étaient intérieures. Le Mandarin fut envoyé à *Kingtchoan* pour la guerre ; il n'en revint qu'au mois d'Octobre 1773. Son séjour ne fut que de 14 jours, au bout desquels il repartit

pour *Tchin-tong* où il resta jusqu'à l'année suivante. L'idée de son retour et de sa cruauté m'occupait tristement, et me fesait craindre pour ceux qui m'assistaient, et particulièrement pour cette pauvre famille *Kieou*. Je demandai à Dieu qu'ils ne fussent pas inquiétés à mon sujet, et il me l'a accordé dans sa miséricorde. Le Mandarin les laissa tranquilles, malgré le desir qu'il montrait toujours de me tourmenter. Combien de fois en effet ne m'a-t-il pas harcelé par des menaces, des injures, des blasphêmes et des ordres cruels! Mais quand il faut souffrir, Dieu nous aide et nous donne une force surnaturelle: je l'ai souvent éprouvé; et quand il n'y avait rien à souffrir, il me laissait le sentiment de mes misères et de ma faiblesse, afin que je ne doutasse jamais que mon courage ne venait que de lui.

Au bout de trois mois, le Mandarin repartit encore pour *Tchin-tong*, d'où il ne revint que le 7 du mois de Novembre 1775. Il ne parut pas dans la prison tout le reste de cette année. Le 19 Février 1776, il me cita devant lui, et il appela les Geoliers. Le plus ancien se présenta; il lui demanda ce que fesait pour moi la famille *Kieou*. Ce vieillard répondit qu'il n'était question de rien, sinon que j'acceptais quelquefois un peu de vin de cette famille. Le Mandarin demanda si c'était quelqu'un de la famille qui me l'apportait. Le Geolier soutint que non, en s'offrant à la rigueur des tortures, si l'on pouvait le convaincre de contravention aux ordres

qu'on lui avait donnés. Cette réponse persuada le Mandarin.

Quand le Geolier eut été renvoyé, le Mandarin s'adressa à moi, et me dit toutes sortes d'injures et même d'infamies. Je restai les yeux baissés, sans rien répondre. Voyant que je ne disais rien, il me parla d'un ton un peu plus radouci, et après m'avoir dit que j'avais l'air d'un assassin, il me demanda si je n'avais pas sur moi quelques poignards. Je lui répondis que non. Puis ne sachant que me dire, il ne m'adressa plus la parole; mais il continua de parler contre moi, assurant que j'étais un criminel digne de la mort; qu'il voulait m'assommer; ce qu'il répéta plusieurs fois, en y ajoutant beaucoup de blasphêmes contre ma Religion.

Cela ne suffisant pas au Mandarin, il ordonna brusquement aux Geoliers de lui apporter tout ce que je pouvais avoir à mon usage, pour en faire l'inspection : il demanda ensuite aux prisonniers s'ils n'avaient point à se plaindre de moi. Ils répondirent que non, et le Mandarin ne sachant plus que dire, se mit, en élevant la voix, et me nommant par mon nom, à faire des criailleries, et à me traiter de fou. Il exigea aussi des prisonniers qu'ils ne m'écouteraient jamais, et qu'ils ne croiraient point à ce que je pourrais leur dire de ma Religion, ce que ces gens perdus de crimes et de toutes sortes d'excès, n'eurent point de peine à lui promettre.

Tant de menaces et de précautions contre moi me désolèrent, je l'avoue, et me firent

penser que je n'avais plus rien à attendre qu'un abandon général et nécessaire de tout le monde. Je voyais les dangers et les obstacles humains ; je m'offusquais de tout cela, et je ne fesais pas attention que ces tristes et amères réflexions affaiblissaient en moi la foi et l'espérance. Mon bon Ange, que j'invoquais souvent, m'en avertit sans doute. Je sentis quatre fois des reproches pressans et intérieurs : je rougis de ma faiblesse ; j'en demandai pardon à Dieu, et je me trouvai alors tout différent de ce que j'étais un moment auparavant. Ma confiance, ma soumission et mon abandon à la volonté de mon divin Maître, se ranimèrent et se fortifièrent.

Vers la fin du mois d'Octobre, j'eus à souffrir dans la prison une persécution domestique, pour ainsi dire, de la part des prisonniers révoltés contre moi. Je fus rassasié d'opprobres, et accablé de menaces de m'assommer, de me hacher à coups de couteaux. Ils disaient entr'eux (ce qui humainement parlant était bien vrai), que, pour m'avoir tué, ils ne seraient pas réputés coupables d'un nouveau crime ; qu'ils en recevraient plutôt récompense que punition. Au milieu de tous ces orages, je pris le parti de ne chercher d'autres armes que le silence, la patience et le secours du Ciel, lui recommandant sans cesse ma cause, et lui abandonnant ma défense.

Cependant n'osant pas me maltraiter, ces prisonniers prirent la résolution de m'accuser devant le Mandarin, dans l'espérance qu'il

me ferait assommer, comme il m'en avait tant de fois menacé.

Le 11 Octobre, le Mandarin vint dans la prison ; il demanda de nouveau aux prisonniers si quelqu'un me venait voir. Ils répondirent encore que non. L'occasion était belle de m'accuser : chose admirable ! personne ne le fit. Le Mandarin renouvela ensuite aux Geoliers ses ordres contre moi, et leur dit que si je m'échappais, il y allait, pour lui, de sa dignité, et pour eux, de la vie, ou au-moins de l'exil : il n'a jamais cessé de me croire sorcier.

La persécution domestique, que je croyais éteinte, se ralluma et devint plus forte que jamais. Quatre jours après, le Mandarin cita devant lui mon principal ennemi. Les autres prisonniers le pressèrent de m'accuser ; il le fit et dit (ce qui était très-faux) que je lui cherchais querelle sur ce qu'il ne payait pas ses dettes. Dieu changea le cœur du Mandarin ; car il lui répondit que peut-être n'entendait-il pas bien ce que je lui disais. Après quoi, il demanda si je fesais des prières dans la prison. Mon accusateur répondit que oui, mais que c'était dans une langue étrangère.

Avant que de quitter l'article de ce Mandarin *Tchang*, qui craignait tant pour sa dignité, et prétendait se faire un mérite de me persécuter, j'ajouterai que cette année 1777 il a été déposé.

Pour mes autres persécuteurs, le Mandarin qui m'a condamné à mort, a été lui-même condamné par l'Empereur, pour d'autres

affaires, et s'est pendu lui-même il y a trois ou quatre ans. Le Mandarin de *Tching-non*, dans la prison duquel j'étais si exposé à mourir de misère, s'est aussi étranglé, au-moins on me l'a assuré. Celui qui vomissait de si horribles blasphêmes en me fesant donner la torture, a été déposé ignominieusement, ainsi que le Mandarin qui m'avait refusé les secours d'un Médecin dans ma maladie, et le Mandarin subalterne qui a été le premier auteur de toute cette persécution.

Telle est l'histoire de tout ce que j'ai éprouvé dans ma longue prison ; elle a duré huit ans, et je n'en suis sorti que par une espèce de prodige.

Nous avons donné dans le Tome XIV de ce Recueil, la Relation de la délivrance de M. Gleyo. Ce zélé et fervent Missionnaire, dès qu'il fut délivré, s'abandonna avec une nouvelle ardeur aux fonctions de son Ministère. Dieu a béni ses travaux : il a découvert des Pays jusqu'à présent ignorés, et où il espère que la semence de l'Evangile, qu'il a entrepris d'y répandre, fructifiera avec abondance. Aux extrémités de la Chine, du côté du midi, on a trouvé des contrées inconnues. M. Gleyo, que Dieu paraît destiner à en être l'Apôtre, y a envoyé des Catéchistes pour se mettre au fait du local, et examiner les obstacles et les facilités qui pourraient s'y rencontrer à la prédication de l'Evangile. Voici ce qu'ils lui ont rapporté.

Le pays des *Lolo* est situé au midi de la

Province du *Yun-nan*. Les habitans, dans quelques endroits, sont mêlés avec les Chinois ; mais un peu plus loin, ils sont indépendans et gouvernés par une femme, qui sans doute est montée sur le Trône par succession, après la mort du Roi. Ils sacrifient des bœufs et des brebis à un certain Dieu qu'ils n'ont pas voulu nommer aux Catéchistes, à moins qu'ils ne promissent de sacrifier avec eux. Ils adorent aussi le ciel et la terre ; ils enseignent qu'autrefois il y avait douze soleils et douze lunes ; qu'un Dieu du Ciel voyant que ces soleils brûlaient tout ce qui était sur la terre, en avait gardé un seul, et détruit les autres.

Ils gardent, en certains endroits, la tablette de l'ame, comme les Chinois. Au-lieu d'enterrer les morts, ils les brûlent, en ramassent les cendres, et les suspendent en l'air, dans l'idée que l'ame du mort va loger dans ces cendres. Ils paraissent adonnés à l'Astrologie judiciaire ; ils ont des livres où est écrite leur Religion. Leur écriture est différente de la Chinoise, de même que l'arrangement de leurs lignes ; car au-lieu de les écrire verticales, comme font les Chinois, ils écrivent horizontalement et de la gauche à la droite, comme les Européens et les Siamois. Les *Lolo* paraissent moins orgueilleux que les Chinois ; ils aiment le vin : leurs femmes sont habillées aussi modestement qu'à la Chine.

Nos Catéchistes ont prêché à ces Gentils un seul Dieu créateur de toutes choses. Ils les ont écoutés avec attention ; mais ils n'ont

pas voulu leur promettre de quitter les Divinités du Pays, disant que, s'ils les abandonnaient, ils ne pourraient plus se marier. Les Catéchistes, en les quittant pour venir faire leur rapport à M. Gleyo, ont engagé deux familles Chrétiennes du *Yun-nan*, à aller s'établir dans le Pays des *Lolo*, pour tâcher de les amener peu-à-peu à la connaissance du vrai Dieu.

Ces renseignemens, quoiqu'assez superficiels, ont paru suffisans à M. Gleyo, pour l'autoriser à faire une tentative dans ce nouveau Pays. Il est parti pour aller voir les choses par lui-même, et tâcher de faire connaître la véritable Religion à ces Idolâtres, dont le langage est sans doute le même que celui du *Yun-nan*.

M. Gleyo a écrit, en partant, à M. d'Agathopolis qu'avant de se déterminer à faire cette démarche, il y avait pensé long-temps devant Dieu, et qu'il entreprenait ce voyage avec une grande confiance en sa protection. Après avoir marché dans des chemins très-difficiles, traversé des montagnes presqu'inaccessibles, parcouru de vastes Pays arides et ingrats à l'excès, où l'eau et le bois manquent aussi bien que le blé et le riz, il est enfin parvenu, non sans bien des fatigues et beaucoup de dangers, au Pays gouverné par les *Lolo* indépendans des Chinois, quoiqu'il y en ait plusieurs établis dans ces contrées peu éloignées de la Chine.

Avant que d'y arriver, on trouve de fort belles plaines et d'autres ensemencées de

froment. La principale nourriture du Pays est cependant du blé noir et une autre espèce de graine à-peu-près semblable, appelée *Konkiao-ts*. Ils ont aussi des troupeaux de moutons ; mais ils paraissent en général fort pauvres.

M. Gleyo a prêché la Religion dans cinq ou six familles ; il a trouvé des gens simples et affables, sans fierté, pleins de sincérité dans leurs paroles, et de fidélité dans leurs conventions. Les femmes, quoique moins timides que les Chinoises, y sont cependant modestes et réservées. Les Chinois qui sont mêlés parmi ce Peuple, ne sont pas méchants comme les Infidèles de la Province de *Sseutchoan*. Cet air sociable, que M. Gleyo a remarqué dans cette Nation, lui a fait juger que le meilleur moyen d'y établir la Religion chrétienne, serait d'y transplanter quelques pieuses familles de la Province de *Sseu-tchoan*, lesquelles, par la voie de la fréquentation, pourront, sans beaucoup d'obstacles, insinuer peu-à-peu, et faire goûter à ces Infidèles les vérités de la Religion, sous la protection d'un grand Mandarin Chrétien, nommé *Sou-te-jen*, qui fait sa résidence aux environs du Royaume, pour garder le défilé qui a donné entrée à l'armée du Roi d'Ava pendant la dernière guerre.

Pour tout faire dans l'ordre et avec plus de maturité, M. Gleyo, de retour en *Yunnan*, en a conféré avec M. l'Evêque d'Agathopolis, et par de bons avis, il a engagé deux familles Chrétiennes à aller s'établir

dans le pays des *Lolo*. Il est reparti pour les conduire lui-même, accompagné de deux ou trois Prêtres Chinois qu'il avait déjà formés au Ministère, et auxquels il avait inspiré le zèle et la piété dont il est rempli, et sur-tout l'esprit de pauvreté, de mortification et d'humilité qu'il a puisé au Séminaire de Saint-Sulpice, où il a reçu sa première éducation ecclésiastique.

Ce vrai Missionnnaire, écrit un de ses confrères (M. Duhamel), est parti dans un assez mauvais état pour son dernier voyage des *Lolo*, sa santé depuis quelque temps étant un peu altérée. Il n'a cependant emporté pour tout équipage qu'une seule chemise, un caleçon, une paire de bas et une couverture de lit des plus minces, dans une saison où le froid commençait à se faire sentir, s'abandonnant ainsi à la divine Providence qui ne lui a point manqué ; car malgré la mauvaise nourriture, l'incommodité des logemens et les continuelles fatigues d'un long voyage fait à pied et dans des chemins très-difficiles, il est revenu mieux portant qu'il ne l'était le jour de son départ. Nous avons tout lieu d'espérer que le second voyage qu'il va faire, aura encore plus de succès que le premier, si son zèle ne trouve point d'obstacles du côté des nouveaux troubles qui viennent de s'élever dans l'Etat, et dont les suites seraient très-à-craindre, si l'on ne trouve bientôt le moyen de les arrêter.

Le Missionnaire qui rapporte le départ de M. Gleyo pour cette nouvelle Mission, parle

ensuite de ce qui regarde la sienne, et il fait mention d'une tribulation que son zèle pour le Baptême des enfans des Païens, venait de lui attirer. Comme je sortais, dit-il, de la ville de *Yun-tchang* pour aller à *Soui-sou*, Ville du premier ordre, au sud-ouest de *T'chon-kin*, je rencontrai un Païen qui portait un enfant moribond, que je baptisai sans aucun obstacle. Je me félicitais de cette heureuse rencontre, lorsqu'un moment après j'en fis une autre qui n'eut pas tant de succès. Une famille Païenne qui déménageait pour aller se loger ailleurs, passait pour-lors dans le même chemin. Comme elle marchait à côté de moi, j'aperçus un jeune homme qui portait entre ses bras un petit enfant enveloppé, selon la coutume du pays, pour le mettre à couvert des injures de l'air. Voulant m'assurer s'il était aussi dans le cas d'être baptisé, je m'approchai de celui qui le portait, et je lui demandai si cet enfant ne serait point malade. J'aurais dû me borner à lui faire cette question, et me contenter de sa réponse; mais suivant un peu trop mon zèle, et voulant connaître par moi-même l'état de l'enfant, j'avançai la main pour lui découvrir le visage. Il n'en fallut pas davantage pour me susciter une affaire qui manqua d'avoir les plus fâcheuses suites. Le jeune homme qui portait l'enfant, ne se fut pas plutôt aperçu du mouvement que je venais de faire, qu'il appela avec empressement le père qui conduisait la famille, et l'avertit de ce qui venait de se passer. Cet homme,

s'imaginant que j'avais voulu faire un sortilége à cet enfant, courut sur moi comme un furieux, me poussa avec violence, et m'ayant jeté par terre, il se mit à me charger de malédictions, et à me frapper. Mes compagnons de voyage étant venus à mon secours, il fut obligé de cesser ; mais pour m'empêcher de fuir, il m'arracha mon bonnet, et me força de le suivre jusqu'au corps-de-garde qui se trouvait sur le chemin. Il voulait y porter ses plaintes, et me faire punir par le Chef des Soldats. Dans une autre circonstance, son accusation ne m'aurait pas inquiété, mais alors je portais avec moi les ornemens pour célébrer la sainte Messe. On pouvait visiter mes paquets, m'embarrasser par beaucoup de questions, et tirer de mes compagnons des réponses capables de mettre la Religion en danger, et d'exciter une persécution. Il fallut cependant marcher et suivre mon adversaire qui voulait absolument avoir raison de l'injure qu'il prétendait avoir reçue de moi. Il était si impatient d'en tirer vengeance, qu'il ne put se contenir et attendre notre arrivée auprès du petit Mandarin. Le mouvement de sa colère, qui durait encore, le mettait hors de lui-même. Il courut de nouveau sur moi, m'arracha mes habits, me donna de grands coups de poings ; puis redoublant ses malédictions, il leva de terre une grosse pierre avec les deux mains, et la lança sur moi avec tant de violence, que si Dieu ne s'en fût mêlé, je devais rester sur la place ; car de la force dont cette

pesante pierre fut jetée, elle devait m'enfoncer toutes les côtes. Je ne reçus cependant qu'une légère contusion au coude et à la main que j'avais avancée pour tâcher de parer le coup. Enfin, nous arrivâmes au corps-de-garde ; le Préfet des Soldats s'étant présenté pour savoir de quoi il était question, le Gentil se mit à genoux, selon l'usage du Pays, pour faire son accusation. Il dit que j'avais attenté par sortilége à la vie de son enfant. Le Préfet l'ayant écouté, se tourna vers moi, pour entendre ma réponse : je lui dis que je n'avais pas touché son enfant ; que je m'étais contenté de m'informer s'il était malade, par l'intention de lui faire du bien, comme j'avais coutume d'en faire à beaucoup d'autres.

Mes compagnons ayant confirmé ma réponse, et ajouté que je savais un peu de Médecine, l'accusation du Gentil ne fut point reçue. Par un nouveau trait de la Providence, on ne visita point mes paquets ; mais on me fit beaucoup de questions qui me jetèrent dans un grand embarras à cause du danger qu'il y avait de compromettre la Religion et les Chrétiens, si je répondais à ce qu'on me demandait, ou de blesser la vérité, si je répondais d'une autre manière. Il s'était assemblé autour de moi beaucoup de monde qui voulait savoir d'où j'étais, d'où je venais et où j'allais. A tout cela je ne répondis autre chose, sinon que je demeurais à *Tchonkin*, aimant mieux passer pour imbécille dans leur esprit que de m'embarrasser dans

des réponses qui auraient pu m'exposer, ou à faire connaître qui j'étais, ou à proférer quelques paroles peu conformes à la vérité. Cette conduite me réussit mieux qu'il n'y avait lieu de l'espérer. On ne fit que rire de mes réponses, et l'on ne me demanda rien qui eut rapport à la Religion. Bien plus, la Providence tourna si bien les esprits en ma faveur, que plusieurs de ces Gentils, voyant que mon adversaire m'avait enlevé mes habits, l'allèrent trouver, et les lui firent restituer.

L'affaire n'était cependant pas encore entièrement terminée. Le Gentil qui m'avait conduit devant le petit Mandarin, voyant qu'il n'avait pas réussi au gré de ses desirs, voulait absolument porter l'affaire devant un autre, et me faire punir à quelque prix que ce fût. A peine commencions-nous à reprendre notre route, qu'on nous donna avis que cet homme avait pris les devans, et qu'il nous attendait sur le chemin, pour recommencer les mêmes poursuites. Afin d'éviter sa rencontre, et pour nous soustraire à de nouvelles vexations, nous prîmes un chemin détourné; mais ce fut inutilement: cet homme ayant aussi enfilé un chemin de traverse, se présenta à nous bientôt après. Il recommença à me faire violence, persistant à vouloir me traîner devant le Gouverneur de la Ville prochaine; mais il ne trouva pas de la part de mes compagnons de voyage la même condescendance qu'auparavant. Un d'entr'eux, homme vigoureux et plein de courage, en-

nuyé d'une vexation qui lui parut poussée beaucoup trop loin, s'approcha de ce Gentil, et voulut essayer de le mettre à la raison. J'arrêtai ce Chrétien, et l'empêchai de maltraiter mon ennemi; mais celui-ci craignant d'être le plus faible, jugea qu'il ferait sagement de se retirer. Il prit vîte son parti, et alla rejoindre sa troupe. Nous rentrâmes alors dans notre premier chemin, et nous continuâmes tranquillement notre voyage jusqu'à *Soui-sou*, où je restai environ douze jours pour administrer les Chrétiens. La Mission étant finie, j'en partis après les Fêtes de Noël, 1779, pour m'en retourner à *Tchon-kin*.

A mon arrivée, je fus témoin d'une conversion qui paraît avoir quelque chose d'extraordinaire. Un Païen, d'un caractère violent, frère d'un petit Mandarin rural, allait souvent chez quelques Chrétiens de sa connaissance, pour chercher occasion de les troubler dans leur Religion. Ces Néophytes, sachant par expérience que les Païens ne combattent pour l'ordinaire la Religion que parce qu'ils ignorent la beauté de sa morale, portèrent à celui-ci les livres qu'on a coutume de donner à ceux qu'on instruit pour le Baptême, c'est-à-dire, les livres où l'on explique dans le plus grand détail la doctrine de la Religion par rapport aux mœurs. Ce Païen les ayant reçus, les lut avec attention. Il en fut si ébranlé, qu'il commença à marquer un grand desir de se faire Chrétien. Etant tombé malade quelque temps après, il demanda le Baptême. Les Chrétiens, le voyant à l'extrémité et le

jugeant suffisamment disposé, le baptisèrent en mon absence. Etant arrivé quelques jours après, j'allai le voir pour le préparer à la mort, et lui administrer les autres Sacremens qu'il reçut avec de grands sentimens de religion, et deux jours après, il mourut en donnant les marques les plus satisfesantes de la sincérité de sa foi.

Les Chrétiens, enhardis par cette conquête qu'ils venaient de faire d'un de ses plus puissans adversaires, l'enterrèrent publiquement avec les cérémonies de l'Eglise, à la vue d'un grand nombre de Païens et du Mandarin son frère, qui ne manqua pas d'assister à son enterrement. Cette pompe funèbre, si nouvelle dans un Pays Idolâtre, fit tant d'impression sur ce Peuple, qui a naturellement beaucoup de goût pour le cérémonial, que plusieurs d'entr'eux demandèrent à s'instruire de notre Religion. Huit jours après, il en vint sept ou huit demander à l'embrasser, et en particulier la famille du mort qui a été la première à y entrer. J'ai déjà baptisé sa femme et ses deux fils mariés. Les deux brus se préparent à recevoir bientôt la même grâce.

Nous trouvons pour l'ordinaire la même disposition dans presque tous les Païens que nous avons occasion d'instruire; de sorte que l'on peut assurer que, pour faire ici beaucoup de Chrétiens, il ne manque que des Missionnaires, soit pour instruire les Infidèles qui se présentent tous les jours, soit pour les fortifier dans la Foi après les avoir

convertis ; car faute de Prêtres qui puissent cultiver ces Néophytes, ils sont exposés à laisser affaiblir leur Foi au milieu des Païens qui les environnent de toute part, et qui n'offrent à leurs yeux que les superstitions de l'Idolâtrie et le déréglement des mœurs qui en est la suite ordinaire.

Il y a eu cette année de grandes inondations ; des Villages entiers très-peuplés ont été submergés.

Au mois de Juin 1780, il y a eu à Pekin un incendie qui a consumé dix mille maisons, dans la ville Tartare. Le feu a gagné jusqu'aux premières avenues du Palais de l'Empereur. Il n'a cependant duré qu'une nuit. Cet accident a causé la disgrace de plusieurs Mandarins accusés d'avoir manqué de vigilance pour le prévenir. C'est la Garde de l'Empereur qui a éteint le feu.

LETTRE

De M. Bourgeois, Missionnaire en Chine, à M. l'Abbé de Charvet, Prévôt de l'insigne Collégiale de Pont-à-Mousson.

MONSIEUR,

JE n'ose vous parler de nos malheurs, parce que je sais combien votre bon cœur et votre zèle vous y rendent sensible. Un mot de consolation de votre part serait bien

venu cette année : jamais nous n'en eûmes un besoin plus marqué ; mais soit que vos lettres aient été interceptées, soit que vos affaires ne vous aient pas permis d'écrire, il ne nous est rien venu. Soumettons-nous et adorons, *Dominus est.* Je vous avoue cependant que, malgré la résignation la plus entière, mon cœur est blessé à ne guérir jamais : sa plaie durera autant que moi.

L'an passé, nous perdîmes trois Missionnaires : le Père Benoit, de notre Province, est de ce nombre. Dans le même temps, il arriva ici un évènement qui nous fit passer de bien mauvais momens.

Depuis trois ans un nommé *Ouang-lun*, habitant du *Chan-tong*, tramait avec un Bonze, nommé *Fan-ouei*, une horrible conspiration. Leurs menées avaient été si secrettes, que, malgré la vigilance du Gouvernement, ils avaient déjà sous leurs ordres 10 à 12 mille rebelles prêts à tout. Le *Tchi-hien* de la ville de *Cheou-tchang* fut le premier instruit de ce qui se passait ; il prit des mesures pour arrêter *Ouang-lun* qui n'avait point encore rassemblé les conjurés. Malheureusement parmi les Soldats qu'il destina à cette expédition, il y en avait un qui était l'élève de *Ouang-lun.* Il lui donna aussitôt avis du danger où il était. A l'instant *Ouang-lun* prit son parti : suivi de 4000 hommes, qu'il ramassa sur-le-champ, il alla se présenter aux portes de *Cheou-tchang-hien.* Le Soldat qui l'avait averti, était justement de garde ce jour-là. Il trouva le moyen de lui

ouvrir les portes de la Ville. *Ouang-lun* entra sans bruit et sans aucune résistance ; il alla droit au Gouvernement, tua le *Tchi-hien*, et devint à l'instant maître de la place.

Ce n'était, si vous voulez, qu'une Ville du troisième ordre ; mais c'était beaucoup. Un des Commandans de la Province accourut pour arrêter le mal. C'était un jeune homme qui n'avait point encore vu d'ennemis. Il ne se donna pas le temps d'amasser assez de troupes. *Ouang-lun* le fit reculer. Cependant la nouvelle se répandit à Pekin que *Ouang-lun* s'était révolté, et qu'il avait du succès. L'alarme y fut grande. L'Empereur, qui est ce qu'on peut appeler un très-grand Prince, ne s'étonna pas. Il fit partir 2000 hommes seulement, pour ne pas effrayer le Peuple. En même-temps il donna ordre au *Chou-tagin*, qui allait visiter une Province du Midi, de se rabattre sur le *Chan-tong*. On se rassura dès qu'on sut que le *Chou-tagin* était à la tête des troupes Impériales. Le *Chou-tagin* est un de ces hommes rares, qui a par devers lui des traits qui feraient honneur aux anciens Romains. Il est actuellement premier Ministre de l'Empire.

Cependant *Ouang-lun* se fit proclamer Empereur à la tête de sa petite armée : il créa des Régulos, des Comtes, des Généraux : ses femmes furent des Impératrices et des Reines. Il prit tous les ornemens de la dynastie précédente. Après avoir pillé l'arsenal et les greniers de *Cheou-tchang*, il s'avança vers *Lieou-ling*. Sur son pas-

sage il forçait tous les hommes en état de porter les armes, de le suivre et de courir sa fortune. Il se présenta ensuite devant *Ling-tsing-tcheou*, Ville du second ordre. La Ville vieille était sans défense ; elle lui ouvrit ses portes. Les *Mant-cheoux* se retirèrent dans la Ville neuve, bien déterminés à se battre en braves. *Ouang-lun* voulut l'emporter d'emblée ; il avança malgré le feu qu'on fesait sur lui ; mais il fut blessé et ses gens repoussés avec une perte de 300 hommes.

Dès ce moment vous eussiez dit qu'un esprit de vertige s'était emparé de *Ouang-lun*, et au-lieu de s'approcher de Pekin, et d'entraîner à sa suite un Peuple immense que la misère des temps réduisait au désespoir, il s'arrêta à *Ling-tsing-tcheou*. Ce ne furent plus que des fêtes et des repas. Deux bandes de Comédiens jouaient sans interruption. *Ouang-lun* ne sortait de la Comédie que pour se donner lui-même en spectacle. Il se promenait dans les rues, avec un appareil et une pompe qui ne lui convenaient pas. Il n'avait qu'un pouce de terre, et il se croyait déjà Empereur. La Comédie ne dura pas long-temps : le *Chou-tagin* ayant reçu le renfort de Pekin, forma un cercle d'environ 10 à 12 lieues de diamètre, pour envelopper tous les rebelles. Puis à la tête des *Mant-cheoux*, il alla droit à *Ouang-lun*. Dès que cet insensé en fut averti, il devint furieux ; il ne pensa plus qu'à tuer tout ce qu'il pouvait atteindre ; vieillards, femmes, enfans, tout tombait sous ses coups. Il com-

mit en peu de jours tous les désordres possibles. Il fallut cependant penser à se défendre. Il fit construire à la hâte un pont de bateaux sur le canal Impérial ; il le passa avec toutes ses troupes. Le *Chou-tagin* n'eut qu'à se montrer, elles fuirent devant lui comme un troupeau de moutons. Il y avait ordre de l'Empereur de prendre *Ouang-lun* vivant. On voulait savoir de lui-même les vrais motifs de sa rebellion. Ses troupes s'étant débandées, lui second s'était sauvé dans une métairie ; le *Chou-tagin*, qui le serrait de près, détacha huit braves pour l'enlever. Ils le garrottaient déjà lorsque le fameux Bonze *Fan-ouei* accourut et le délivra. Ce ne fut pas pour long-temps ; le *Chou-tagin* arriva presqu'aussitôt que le Bonze ; il l'arrêta. *Ouang-lun* n'eut que le temps de gagner une maison voisine qui fut investie à l'instant par les troupes de l'Empereur. On allait le forcer dans sa retraite, lorsqu'il prit le parti de mettre lui-même le feu à la maison qui lui servait d'asile, aimant mieux périr ainsi de ses mains, que de tomber dans celles de son Empereur si cruellement offensé. On le reconnut à la forme de son sabre et à un bracelet d'argent que *Fan-ouei*, ce Bonze imposteur, lui avait donné, lui promettant que, moyennant ce bracelet, il se rendrait invisible. Pendant plusieurs jours on fit main-basse sur le reste des révoltés. Il s'en échappa peu ; les plus notables, au nombre de 47, furent envoyés à l'Empereur, qui les interrogea tous plusieurs fois,

fois, avant que de les livrer au Tribunal des crimes.

Fan-ouei lui dit: Prince, votre bonheur est grand; 1000 hommes que j'avais à *Gchol*, devaient vous enlever, lorsque vous étiez à la chasse: votre bonheur est grand, *Ni-ti-fou-ta*. Tous ces misérables ont été coupés en pièces, selon les Lois. Quoique cette révolte n'ait guère duré qu'un mois, on estime qu'elle a fait périr environ cent mille ames.

J'ai dit que cette conspiration nous tint ici dans les plus vives alarmes: si *Ouang-lun* eût réussi, nous courrions tous les risques des *Mant-cheoux;* comme eux, étrangers à la Chine, comme eux, nous eussions été exposés à toutes les fureurs des rebelles. Je vous avouerai cependant que c'était là ce qui nous touchait le moins. Des Missionnaires Jésuites ne quittent ordinairement l'Europe qu'après avoir fait le sacrifice de leur repos et de leur vie. Un intérêt plus pressant, celui de notre sainte Religion, causait nos alarmes. Nous savions qu'à *Ling-tsing-tcheou* et dans les environs, il y avait beaucoup de Chrétiens. Si malheureusement quelques-uns, oubliant leur devoir, ou entraînés par force, eussent suivi les rebelles, tout était perdu. Le bruit courut d'abord que trois Familles chrétiennes s'étaient mises du côté de *Ouang-lun*. En même-temps le *Chou-tagin* écrivit à l'Empereur que la conspiration ne venait que des mauvaises Religions qui avaient séduit les Peuples. Il

parlait, sans la nommer, d'une Secte qu'on appelle *Pei-lin-kiao*, Secte détestable, répandue dans tout l'Empire, toujours prête à se révolter, parce que son dogme principal est qu'elle donnera un Empereur à la Chine. *Ouang-lun* était *Pei-lin-kiao*, et c'est par le moyen de cette Secte et des espérances qu'il donnait, qu'il s'était formé un parti dangereux.

La divine Providence qui console les siens, nous rassura bientôt, et nous donna en même-temps des preuves touchantes de la plus sensible protection. Les ames fidèles y verront peut-être des espèces de miracles.

Dès qu'à *Ling-tsing-tcheou Ouang-lun* eût pris le parti de mettre tout à feu et à sang, il se répandit dans la Ville avec tous ses gens. Ce fut un carnage horrible dans toutes les rues et dans les maisons. Ils n'épargnèrent que les hommes qui pouvaient porter les armes, et les femmes qui étaient d'âge à servir leurs passions brutales, ou à leur préparer du riz à manger; 70 femmes Chrétiennes, dans la consternation où elles étaient, fuyaient au hasard. Une jeune Chrétienne, aveugle de naissance, leur dit: où allez-vous? Avez-vous oublié que nous avons ici une Chapelle dédiée à la Sainte-Vierge? c'est là qu'il faut nous rendre. Notre bonne Mère sera pour nous un refuge assuré. Il n'en fallut pas davantage pour réveiller la confiance de cette troupe si justement alarmée. Elles entrèrent toutes dans la Chapelle, et en fermèrent les portes. Là, prosternées jusqu'à

terre, elles conjuraient sans cesse la Sainte-Vierge d'avoir pitié d'elles. Plusieurs fois les conjurés approchèrent de la Chapelle avec de grands cris, tuant à droite et à gauche tout ce qu'ils rencontraient; mais comme si une main invisible les eût repoussés, ils s'éloignèrent tout-à-coup, sans savoir pourquoi.

Une femme Chrétienne ne fut pas assez heureuse pour se trouver avec les autres: elle fut enlevée avec sa belle-mère, qui était encore Idolâtre. On les mit ensemble pour préparer du riz. La fille dit à sa mère: ô ma chère mère, où sommes nous? Qu'allons-nous devenir? Sa mère lui dit: ayez courage, ma fille, ceci ne durera pas. J'ai ouï dire que l'Empereur envoyait des braves pour nous délivrer; la scène changera bientôt de face. Elle parla trop haut. Un Soldat de *Ouang-lun* était à la porte; ayant entendu ce qui se disait, il entra brusquement, et fendit la tête à cette femme d'un coup de sabre. La Chrétienne se crut perdue: elle se jeta aux pieds du Soldat, le conjurant d'avoir pitié d'elle. Le Soldat se trouva changé tout-à-coup; il la traita honnêtement, et lui permit de se retirer.

Quand la révolte du *Chan-tong* fut totalement éteinte, un bon Catéchiste de *Ling-tsing-tcheou* même vint me voir, conduisant par la main un de ses petits-fils d'environ 8 à 9 ans. Quoiqu'il soit déjà d'un certain âge, il est encore plein de santé et de forces. Il s'appelle *Ouang-ko-so-me* (*Cosme*). Je

lui demandai comment lui et toute sa famille s'étaient tirés d'un danger si pressant. Il me raconta ingénument tout ce qui s'était passé par rapport à lui. Dès que je sus, me dit-il, que les révoltés mettaient tout à feu et à sang, je cachai les femmes et les jeunes gens entre deux murailles, et moi et mes fils nous montâmes sur le toît de la maison. Nous n'étions pas sans armes ; mais que pouvions-nous contre tant de milliers d'hommes furieux ? Nous mîmes toute notre confiance en Dieu. Je portai un crucifix sur le revers du toît. Là, prosternés aux pieds de notre divin Sauveur, nous le conjurions avec larmes de nous protéger. J'entendis tout-à-coup un bruit horrible ; c'étaient des rebelles qui enfonçaient la porte de ma maison. A l'instant je sautai à bas du toît, le sabre à la main. Je désarmai celui qui s'était avancé. La pensée me vint de le tuer ; mais je me souvins que j'étais Chrétien, et qu'il fallait pardonner. Je me contentai de le pousser rudement hors de la porte, que je fermai sur lui.

Mon premier soin fut d'aller rassurer les femmes et les jeunes gens que j'avais cachés entre les deux murailles ; mais je fus bien surpris de n'y trouver personne. La peur les avait saisis, et ils avaient quitté brusquement leur retraite pour s'enfuir. Je me mis aussitôt à leur suite avec le reste de ma famille. Nous les atteignîmes à quelque distance de *Ling-tsing-tcheou*, du côté de l'Orient où les rebelles n'avaient point encore pénétré. La peur donnait des jambes

aux plus faibles. En peu d'heures nous fûmes tous à six lieues de *Ling-tsing-tcheou*. Nous nous arrêtâmes chez un bon Chrétien qui nous reçut avec beaucoup de charité. Ce pauvre enfant que vous voyez, n'avait pas mangé depuis deux jours. Quand les troupes de l'Empereur eurent rétabli l'ordre, nous revînmes tranquillement dans notre maison. Quoique tout fût ouvert, on n'avait touché à rien, pas même à de l'argent qui sautait aux yeux. Je visitai ensuite les Chrétiens de *Ling-tsing-tcheou* et des lieux circonvoisins. Quelle Providence! Il n'y en a pas un seul qui ait été enveloppé dans le malheur commun.

Il me raconta encore d'autres particularités qui me consolèrent beaucoup.

Cependant l'Empereur donna un Edit terrible, portant ordre de rechercher avec la dernière rigueur les mauvaises Sectes de l'Empire. Son intention n'était sûrement pas d'y comprendre notre sainte Religion; mais il était bien à craindre que plusieurs Mandarins des Provinces ne compromissent les Chrétiens, et ne les arrêtassent, du-moins pour en tirer de l'argent. Le Seigneur n'abandonna point encore les siens dans cette occasion: il inspira sans doute à l'Empereur de dire deux mots qui montraient de la bonne volonté pour les Missionnaires. C'en fut assez: aucun Mandarin ne remua.

Tout ceci se passa au mois de Septembre et d'Octobre 1774. Au mois de Novembre on avertit l'Empereur de la mort du Père Benoit. Il donna 100 taëls pour son enter-

rement, ce qui revient à 750 livres de notre monnaie. Ce premier bienfait fut suivi d'un second bien plus considérable. L'Empereur, pour se délasser un moment du tracas des affaires, va tous les deux ou trois jours voir les nôtres, qui sont occupés au Palais. Alors il oublie presque qu'il est le plus grand Prince du monde; il leur parle d'un air de bonté qui charme. Il voulut qu'ils lui racontassent en détail comment le Père Benoit était mort. Puis en présence de quelques Eunuques et de quelques Mandarins, il ajouta ces paroles, que les Chinois acheteraient au poids de l'or : Benoit était un brave homme, *Hao-gin*; il a été plein de zèle pour mon service, *Tang-tchaye*, *Kin-cheu*.

Quelque temps après, dans la crainte peut-être que les affaires de *Ouang-lun* ne nous inquiétassent, et peut-être encore pour faire savoir aux Grands sa façon de penser sur notre compte, il dit aux nôtres : vous priez pour les morts, je le sais; votre intention est bonne. *Vous ne vous assemblez que pour demander à Dieu qu'il leur donne un lieu de rafraîchissement.*

Ce mot ne paraît rien; mais ce mot dit beaucoup : c'est que les *Pei-lin-kiao* s'assemblent aussi pour leurs morts, et que c'est dans ces assemblées sur-tout qu'ils complottent contre l'Etat.

Croiriez-vous, cher ami, qu'on a fait tout l'imaginable pour prévenir ce grand Prince contre notre chère et infortunée Mission? On est allé jusqu'à lui faire présenter un

Écrit dans lequel on accusait hautement le Père Benoit et le Père Lefevre d'avoir trempé dans le prétendu assassinat du Roi de Portugal. Peut-être qu'un Prince moins éclairé eût été frappé de tout ce qu'on osait dire contre nous. Il n'y fit pas seulement attention. Un coup d'œil suffit à un grand homme, pour voir le vrai. Il voulut que nous sussions qu'il ne s'était point laissé tromper ; il permit la lecture de cet Écrit au Père Benoit, sans demander ni éclaircissement, ni justification.

Quelqu'un disait : si l'Empereur de Chine eût été Empereur d'Occident, les Missionnaires ne craindraient pas de manquer de successeurs. Un autre Chinois disait encore quelque chose de plus fort : je n'ose le répéter. Mais je l'ai dit ; je ne veux ni me plaindre, ni être plaint. Il faut boire le calice jusqu'à la lie. Heureux, si, nous élevant jusqu'aux sentimens généreux de l'Apôtre des Indes et du Japon, notre grand Saint Xavier, nous disons avec lui : *Amplius, Domine, amplius !*

Cependant, pour dire le vrai, il serait difficile d'ajouter à nos malheurs. Au mois de Février de cette année 1775, il nous en est arrivé un qui nous a percé jusqu'au vif. Peut-être est-il la suite et le pendant des autres. Je n'ose juger les hommes si méchans. Voici le fait.

Il y avait au Collége une magnifique Eglise bâtie à l'Européenne. Ce monument auguste de la piété et du zèle des Princes Chrétiens,

dominait cette superbe Ville, et annonçait à sa façon la gloire du vrai Dieu. L'Orient n'avait rien de si beau, ni de si touchant. Le jour de la Fête de S.te Catherine de Ricci, grand'tante du respectable et saint Vieillard du même nom, qu'on dit être au Château Saint-Ange, le P. Sucro, Chinois, alla dire la dernière Messe qui se dit à 7 heures, parce que l'usage des Chinois est de dîner à 8. Pendant la Messe, il se trouva mal. Il sortait de dessous l'autel une odeur forte qui l'incommoda au point qu'il eut bien de la peine à finir le saint sacrifice. Il en avertit le Sacristain : on chercha de tout côté, et on n'aperçut rien. Le Père Sucro alla déjeûner. A 8 heures et un quart, on vint le chercher pour baptiser un Idolâtre converti. Il ne sentit plus l'odeur qui l'avait incommodé, apparemment, parce qu'il n'approcha pas de l'autel. A peine était-il rentré dans sa chambre, qu'on cria dans la Cour : le feu est à l'Eglise. Il crut d'abord qu'on se trompait d'endroit. Cependant il sortit, et à l'instant il vit des tourbillons de flammes qui s'élançaient de toutes les fenêtres de l'Eglise. Le P. Procureur de la Maison voulut du-moins sauver le saint Sacrement. Il s'avança vers les flammes ; mais il en fut repoussé. Comme il tombait à la renverse, des domestiques qui le suivaient, le retirèrent par les habits. Il tenta une autre voie, mais il ne fut pas plus heureux. Le feu était si violent, et il avait pris en tant d'endroits à-la-fois, qu'en une heure de temps, ce vaste édifice fut consumé.

Nota. Nous avons déjà parlé de cet incendie, mais avec beaucoup moins de détail.

Le sous-Gouverneur de la Ville se rendit aussitôt au Collége avec 8 mille hommes. On y accourut de toutes parts. La foule devint si grande, qu'on ne pouvait plus en approcher, même de loin. Ce ne fut qu'à 10 heures et un quart, que nous apprîmes confusément cette triste nouvelle. Nous étions au Réfectoire : aussitôt toute la Communauté se leva de table, pour aller devant le saint Sacrement. Je me mis en route, dès qu'il fut possible de percer la foule. De loin je cherchais des yeux cette belle Eglise que j'avais vue si souvent avec tant de plaisir. Je l'avoue, si mon cœur a jamais souffert, ce fut dans ce moment. N'apercevant qu'une fumée noire, je ne pus retenir mes larmes devant ce monde d'Idolâtres : les forces me manquèrent, et tout ce que je pus faire, ce fut de gagner la chambre d'un de nos Missionnaires, où hors d'état de consoler les autres, j'eus moi-même besoin de consolation.

De retour à la maison, il nous vint bien des pensées : toute la nuit nous fîmes la garde autour de notre Eglise ; mais nos soins étaient bien peu de chose. Notre résidence et celle du *Tong-tang* auraient probablement eu le sort du Collége, si la Providence n'était encore venue cette fois à notre secours. Elle ne se fit point attendre : celui qui tient entre ses mains le cœur des Rois, toucha celui de l'Empereur. Il parut sensible à nos malheurs, et il eut soin qu'on le sût dans tout l'Empire.

Dès le lendemain il donna ordre au Tribunal des Ministres de s'informer de ce que son aïeul, l'Empereur *Cang-hi*, avait fait pour le Collége, lorsqu'il donna à son Eglise la forme qu'elle avait ci-devant. Il se trouva qu'il avait prêté à nos Pères un *Ouan*, c'est-à-dire, dix mille onces d'argent; ce qui revient ici à 75 mille livres de notre monnaie. En Chine, les anciens usages font loi. L'Empereur en donna autant. Cette grâce n'était que le prélude d'une autre bien plus considérable.

Il y avait dans l'Eglise de *Nan-tang* trois grandes et magnifiques inscriptions. Je crois vous en avoir parlé dans ma lettre de 1769, à l'occasion de Majoche, cet illustre Confesseur de Jésus-Christ. L'Empereur *Cang-hi* les avait écrites lui-même de son pinceau rouge. C'est un de ces présens rares dont on ne connaît bien le prix, que lorsque l'on voit de ses yeux quel cas l'on en fait ici. Nous avons vu une de ces inscriptions Impériales en trois caractères seulement. C'est un mot gracieux de *Cang-hi* au Père Parennin. Elle est exposée dans l'endroit le plus honorable de la salle où nous recevons les Grands. J'ai vu un Prince du sang n'oser s'asseoir au-dessous : il se retira par respect dans un coin.

Selon les mœurs du Pays, perdre de tels présens, c'est toujours une faute : il faut s'en accuser auprès de l'Empereur. Nos Pères du Collége le firent dans un Ecrit qu'ils présentèrent à Sa Majesté. L'Empereur les reçut avec cet air de bonté qu'il sait si bien prendre

quand il veut : il leur pardonna, comme on pardonne une faute qu'on sait bien être involontaire. Ensuite, pour réparer leur perte, il donna ordre à son ancien Maître qu'il a fait Ministre de l'Empire, de préparer de belles inscriptions pour la nouvelle Eglise. Je veux les écrire moi-même, ajouta l'Empereur ; je les écrirai de mon pinceau rouge.

Cette nouvelle se répandit aussitôt par-tout. On vint de tout côté au Collége, féliciter nos Pères du *Nan-tang*. Il y eut même de nos Chrétiens en place qui ne pouvaient presque s'empêcher de regarder comme une espèce de bonheur l'accident qui était arrivé.

Depuis ce temps-là, nous sommes tranquilles : on rebâtit l'Eglise. Elle sera magnifique. Nos Pères du Collége ne voyant plus de successeurs après eux, ne craignent pas de se mettre à l'étroit. Ils veulent offrir à Dieu, en finissant, ce qu'ils ne gardaient que pour le faire connaître et aimer.

Quoique nous tâchions de ne rien laisser échapper au-dehors de nos désastres, cependant nos Néophytes savent tout. Ils sont désolés : ils sont quelque chose de plus. Par attention pour nous et pour l'honneur de la Religion, ils évitent de parler de nos malheurs et des leurs. Les choses vont leur train. Il nous est encore venu des Provinces près de 200 Chrétiens pour les Fêtes de Pâques. Ils ont montré une ferveur qui nous a d'autant plus touchés, que nous ne pouvions nous empêcher de penser que dans la suite il n'en sera peut-être pas ainsi.

Par le moyen de deux Catéchismes nouveaux, nous étions venus à bout de porter dans nos Familles chrétiennes plus d'instruction qu'il n'y en avait ci-devant. Nos Néophytes se formaient : nous avions eu la consolation d'ouvrir une nouvelle Mission dans la Tartarie. Elle eût été bientôt florissante : nous comptions l'étendre jusqu'au *Hai-long-kiang* qui sépare les Domaines de l'Empereur de ceux de la Russie. J'ai eu l'honneur de voir deux Rois dans ces contrées. L'un est venu dans notre Eglise : j'ai rendu visite à l'autre, avec l'ancien de notre Maison. Ils sont tous deux d'une bonté qui permettait d'espérer beaucoup. Vaine espérance ! si l'on ne se presse de nous remplacer.

Quels hommes que les Loppin, les Roi, les Beuth, les Forgeot et tant d'autres que notre Province seule a fournis à la Chine! Nous les vîmes partir il y a de longues années : nous ne pouvions assez admirer leur piété, leur zèle, leur détachement, leur recueillement, cet esprit intérieur, cet esprit d'oraison qui les tenait sans cesse dans la présence de Dieu, et qui les rendait si souples sous sa main. J'ai eu le bonheur de les suivre, sans avoir leur vertu. J'ai su, depuis que je suis ici, que bien loin de se démentir, ils sont allés en croissant. Après avoir fourni une carrière méritoire et bien glorieuse à la Religion, ils sont morts en saints.

Il y a sans doute de saintes gens et de bons Missionnaires parmi les Religieux et les Prêtres qui ont voulu partager les travaux de

la Compagnie : qu'on ne tarde donc pas d'en envoyer.

O Dieu ! combien d'ames vont se replonger dans les ténèbres de l'idolâtrie ! Combien n'en sortiront pas ! Qui sait ce qui s'est passé au Paraguay, peut gémir par avance sur toutes les autres Missions étrangères. Ici, Dieu aidant, les choses pourront encore se soutenir quelques années, parce que, vu les circonstances et le local, on ne voudra pas nous interdire ; parce qu'il est plus difficile qu'on ne pense, de nous remplacer ; parce qu'il est moralement impossible de toucher à notre état, c'est-à-dire, à notre façon de vivre et d'être au Palais. Mais enfin, nous ne sommes pas immortels : Pekin tombera enfin, et suivra le malheureux sort des autres Missions.

Je finis de bâtir une belle Congrégation ; j'en envoie le plan à Paris. Il est de six pieds de haut, quatre de large ; il comprend encore l'Eglise et tout le terrain que parcourt la procession du saint Sacrement, le jour de la Fête-Dieu : c'est un beau morceau.

Je salue de tout mon cœur nos chers amis : ils doivent à notre amitié de redoubler de prières pour nos pauvres Missions. L'an passé, je n'eus pas la consolation de recevoir de leurs chères nouvelles : sans doute que leurs lettres ont été perdues ou interceptées : il faut nous accoutumer à ne vouloir que ce que le bon Dieu veut. Je me recommande à vos saints sacrifices et aux leurs.

En attendant le grand jour où nous nous reverrons tous, je suis dans l'union de vos prières et saints sacrifices,

MONSIEUR,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur et ami, Fr. BOURGEOIS, Supérieur de la résidence des Missionnaires Français.

A Pekin, le 15 Mai 1775.

LETTRE

De M. Fr. BOURGEOIS, Missionnaire en Chine, à M. l'Abbé de CHARVET, Prévôt de l'insigne Collégiale de Pont-à-Mousson.

A Pekin, le 15 Septembre 1778.

MONSIEUR,

L'AN passé, je ne reçus point de vos chères nouvelles : elles eurent le sort de toutes les autres. Aucune ne vint; c'est cependant pour nous une vraie consolation de savoir où en sont tant de braves gens que nous avons quittés. Peut-être cette année-ci serons-nous plus heureux. Quoi qu'il en soit, la volonté de Dieu sur-tout.

On imprime en France toutes sortes de

livres sur la Chine. Vous voudriez savoir qui a raison. J'écrirais, et vous n'en seriez probablement pas plus avancé. Mes pensées ne seraient pas celles des autres. Je ne vois qu'un moyen de s'en tirer, c'est de lire le pour et le contre, et ensuite de former soi-même son jugement. La vérité a ses couleurs, et à la longue elle se montre. Il y a des choses dont tout le monde convient, et qui peuvent servir à fixer certaines idées, moyennant lesquelles on va à d'autres.

M. Bertin a vu, je ne sais comment, la copie d'une lettre que j'écrivis à M. l'Abbé Gallois qui avait fait le voyage de Chine avec moi. Il fut étonné de ce que je dis dans cette lettre de Nankin; il a souhaité avoir là-dessus une explication. Je la joins ici; elle est telle que je l'ai envoyée à Sa Grandeur (1). J'ai cru que vous la verriez volontiers, et je ne suis pas fâché qu'elle se répande, afin qu'on sache ce que j'ai dit, ou ce que j'ai voulu dire. Vous me connaissez, cher Abbé, j'aimerais mieux mourir que de tromper: vous pouvez ajouter une créance pleine et entière à ce que je raconte, comme l'ayant vu. J'ai pris toutes les précautions possibles pour ne point me méprendre. Pour ce qui est de raisonnement ou de critique, je ne le garantis pas de même. On juge souvent comme on est affecté: on a peut-être des pré-

(1) *Note de l'Editeur.* Nous n'imprimerons point ici cette lettre sur Nankin, parce qu'elle se trouve dans les Mémoires de la Chine, imprimés par ordre de M. Bertin.

ventions qu'on ne connaît pas. En général les nouveaux venus sont pour l'Europe, et les anciens, pour la Chine; mais tout cela ce sont des bagatelles. Nous n'avons pas passé les mers, pour nous noyer ensuite dans ces misères. O cher Abbé, que l'état de notre pauvre Europe nous afflige ! Si nous ne la voyons pas de trop loin, il nous semble que les bons principes, l'honnêteté et la Religion même s'altèrent étrangement. Nous n'osons répéter ce que les gens du monde et du grand monde nous en mandent. Ah ! si nous pouvions du-moins nous consoler, en jetant les yeux sur notre infortunée Chine ! mais non: elle est aveugle, elle est fière de son étendue, de son ancienneté, de ses livres, de ses lois, de ses coutumes; et plus que tout cela, elle est abîmée dans toutes sortes de désordres. Hélas ! nous en sauvons peu; mais c'est un miracle que nous en sauvions un seul.

Le Roi, digne successeur de Saint-Louis et de Louis XIV qui aima tant la Chine, a pris sous son auguste protection notre chère Mission. Nous sommes touchés de son zèle, et infiniment reconnaissans de ses bontés.

Mes respects à tous nos Confrères, et en particulier à vos deux chers hôtes. J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect et d'attachement,

MONSIEUR,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur, Fr. BOURGEOIS.

LETTRE

*De M. Dufrêne, Missionnaire du Séminaire des Missions étrangères, à M. ***.*

En Chine, dans la Province du *Ss-tchoan*, le 12 Octobre 1779.

Monsieur,

La lettre que vous m'avez écrite, m'est heureusement parvenue; mais je ne sais combien d'années elle a employé à faire le voyage de France en Chine; car elle est sans date d'année, de mois et de jour. Vous êtes maintenant, dites-vous, en Théologie, et vous balancez si vous ne prendrez point la charge de Monsieur votre père. Lorsque ma lettre vous arrivera, vous aurez sans doute fait votre choix; ainsi je n'ai rien à vous dire là-dessus. Je souhaite seulement que vous ayez fait celui que Dieu exige de vous. Vous me parlez de la belle maison que Monsieur votre père a fait bâtir, de ses jardins qu'il a agrandis, en sorte qu'on ne s'y reconnaît plus; je ne vous conseille pas de mettre tout cela dans votre cœur: demeurez dans la maison, à la bonne heure; mais que la maison ne demeure pas dans vous: promenez-vous dans le jardin; mais que le jardin ne se promène pas dans vous. Vous entendez assez ce que je veux dire par ces tours de phrases; c'est-à-dire, qu'il

ne faut pas y mettre vos affections. Tournez-les vers la maison encore plus superbe du Ciel, vers les jardins encore plus vastes de l'éternité. Votre maison sera un jour démolie, les fleurs de votre jardin se faneront, les arbres seront arrachés ; mais les tabernacles du Ciel subsisteront éternellement.

Il se convertit ici à la Foi chaque année un assez grand nombre de Gentils ; il s'en convertirait encore davantage, s'il y avait un plus grand nombre d'Ouvriers. Il y a eu cette année des persécutions dans plusieurs parties de cette Province. Dans les unes, elles ont été légères et les Chrétiens renvoyés sans avoir été beaucoup maltraités : dans les autres, elles ont été assez violentes, et les Chrétiens ont éprouvé d'assez rudes tourmens. La famine a été extrême dans plusieurs Provinces de cet Empire. Nous n'en avons appris aucun détail ; mais ce que nous avons eu sous les yeux, nous fait assez sentir ce qui s'est passé ailleurs. Il est mort ici de faim un nombre prodigieux de personnes, soit enfans, soit hommes et femmes, sur-tout dans la partie orientale de la Province, où la famine paraît avoir été extrême. Si ce fléau a enlevé d'un côté un grand nombre de citoyens à la terre, il en a donné d'un autre un grand nombre au Ciel. On a baptisé beaucoup d'enfans d'Infidèles : on envoyait par-tout des Néophytes tant hommes que femmes, pour administrer ce Sacrement à ceux qui étaient dans un vrai danger de mort. Dans la partie orientale où la famine a fait les plus grands ravages, on en a baptisé

20000 ; dans cette partie où la famine était moins cruelle, on n'en a baptisé que 10000.

Les Chrétiens d'Europe qui font des aumônes, pour contribuer à cette bonne œuvre, soit directement, en les déterminant formellement pour cela, soit indirectement, en les accordant pour la subsistance des Missionnaires, ont maintenant autant d'intercesseurs dans le Ciel auprès de Dieu. Ce doit être une grande consolation pour eux, et un motif pour les autres riches de consacrer à une si bonne œuvre au-moins quelque chose de leur superflu.

Au retour de nos courriers de Canton, il est entré cette année un Missionnaire Européen. Il a été reconnu à une douane : on a aussitôt enchaîné le bateau, pour ne pas le laisser passer outre. Alors le Commis est entré en composition avec nos gens, pour ne pas les conduire devant le Mandarin. Ceux-ci, pour se tirer de cette mauvaise affaire, ont donné tout l'argent qu'ils avaient pour-lors en espèces. Le Commis a encore emporté une assez grande quantité d'effets, et après cela, les a laissé partir. L'argent et la valeur des effets, c'est presque tout ce qui était destiné à l'entretien des Missionnaires qui sont ici ; mais la Providence ne nous a pas abandonnés : nous avons trouvé à emprunter, et plusieurs riches Chrétiens nous ont fait des aumônes.

La perte que nous avons faite, ne se borne pas à l'argent : le Missionnaire est arrivé attaqué d'une dangereuse maladie dont il est

mort un mois et quelques jours après. *Sit nomen Domini benedictum.*

M. de Saint-Martin a manqué d'être pris cette année par les satellites. Ils sont arrivés au nombre de huit ou neuf dans une maison où il était allé visiter un malade, très-peu de temps après qu'il en était sorti.

Voilà Monsieur, les principales nouvelles de ce Pays, ou du-moins de ce canton. Il ne me reste plus qu'à vous dire que si vous vivez dans le monde, vous êtes exposé à bien des dangers. Vous avez besoin d'une grande vigilance sur vous-même, du secours de la prière et de la fréquentation des Sacremens. *Vigilate et orate.* La vie est courte, Monsieur, et passe comme l'ombre ; les biens, les honneurs et les plaisirs du monde passent avec la même rapidité. Tout n'est que vanité ici bas : *Vanitas vanitatum.* Que notre cœur s'attache à Dieu seul ; qu'il ne soupire qu'après l'éternité, voilà le réel et le solide. Je recommande à vos prières et à celles des bonnes ames que vous connaissez, la conversion des Infidèles, le maintien de la Foi, le baptême des enfans : je m'y recommande aussi moi-même, ainsi que tous les autres Missionnaires. Adieu, Monsieur, j'ai l'honneur d'être dans les sentimens du plus sincère attachement,

Votre, etc.

LETTRE

De M. Lamathe, Missionnaire à la Chine, à M. Du Gad.

Ce 12 Juin 1780.

Monsieur,

Nous n'avons reçu par la dernière mousson aucune lettre de France : sans doute que le fléau de la guerre trouble notre chère Patrie, et que c'est là la seule raison qui nous prive de vos chères et intéressantes nouvelles.

Malgré tout ce qui est arrivé de fâcheux depuis quelques années, nous allons toujours notre train, et nos Missions se font avec autant de zèle que si nous jouissions de la paix la plus profonde, et que nous fussions dans l'État le plus florissant. Après tout, pourrions-nous, devrions-nous du-moins changer de conduite ? C'est pour Dieu que nous travaillons ; il vit et règne toujours : spectateur de nos travaux, il ne les laissera pas sans récompense. Les hommes peuvent pervertir les hommes ; mais ils ne peuvent rien sur le cœur de Dieu, et leurs jugemens dépravés ne le changeront pas. Voilà le grand motif de ma consolation, de ma joie dans nos tribulations, et de ma persévérance dans mes travaux. Ils seraient bien diminués, si l'ennemi du salut nous laissait tranquilles ; mais où ne s'étend pas sa rage ? Un Missionnaire, un Chrétien effraient le Gouverne-

ment politique ; on s'en défie comme de l'ennemi le plus dangereux de l'Etat, et avec qui il ne faut faire ni paix, ni trève : de là cette source intarissable de persécutions. Presque tous les ans j'aurais pu vous en marquer quelques-unes : je vous ai déjà parlé de celle qui s'était élevée sur la fameuse montagne, de 10000 familles. Je vous ai mandé que les Chrétiens en avaient été chassés avec la dernière inhumanité, dans le cours du mois de Mai 1778, temps auquel il est trop tard pour aller défricher, ou même semer de nouvelles terres déjà défrichées ; qu'on leur avait laissé le choix de l'apostasie ou de la transmigration, et que, fidèles à leur devoir, ils avaient presque tous mieux aimé perdre leurs biens, que la précieuse qualité de Chrétien.

Leurs tribulations auraient fini là, si le chef le plus soumis à la volonté de Dieu, n'avait pas eu la témérité d'aller à l'Empereur même demander la justice qu'on lui refusait dans ses Tribunaux, depuis plus de 30 ans qu'il soutenait le procès contre les Infidèles qui voulaient usurper des montagnes qu'il avait mises en valeur avec des soins et des travaux infinis.

Les Tribunaux de la Capitale ayant reçu l'ordre de faire justice, et ayant délégué des Juges extraordinaires dans la Province où nous sommes, pour connaître de cette affaire, les plaideurs Chrétiens n'ont gagné autre chose que des tribulations. Arrêtés de nouveau et conduits à la Capitale, il a fallu y souffrir

les rigueurs d'une étroite prison et de la plus affreuse indigence ; car on ne leur fournissait guère que la moitié de ce qui leur aurait été nécessaire pour l'entretien d'une vie misérable.

Renfermés dans ces cachots, on a essayé de les tenter par la cupidité, en leur fesant entendre que, s'ils voulaient être dociles aux ordres de leurs Supérieurs, et abandonner cette nouvelle loi venue d'Europe, on leur ferait justice sur le temporel ; qu'on condamnerait leurs adversaires comme usurpateurs ; mais que, s'ils le refusaient, ils perdraient leurs montagnes et leur liberté. Dieu leur a fait la grâce de ne pas se laisser prendre à ce piége dangereux. Deux seulement, qui n'étaient guère fidèles aux Loiset aux pratiques du Christianisme, y ont été pris ; ils ont abjuré, et n'en ont pas été moins dépossédés. Les autres se sont montrés devant les grands Mandarins de la Capitale tels qu'ils avaient paru dans la Ville de leur district, inébranlables dans leur foi. On dit même que leur Chef Luc *Tching-y* a parlé avec une fermeté digne des Chrétiens de la primitive Eglise. En conséquence, ils ont été condamnés, 1.° comme usurpateurs des montagnes Impériales, tandis qu'on innocente le vendeur, et qu'on le récompense même ; 2.° comme attachés opiniâtrement à une Loi Européenne, proscrite par l'Empereur. On a fait confirmer la Sentence à Pekin, et on l'a mise en exécution vers le commencement de Septembre 1779, qu'on

les a fait partir pour les endroits respectifs de leur bannissement. Six sont morts en prison ou en chemin. Ceux qui restent, pourront, après trois ans de bannissement, retourner dans leurs familles. Leur condamnation a été suivie d'un Edit du Chef du Tribunal des crimes de notre Capitale. Dans cet Edit fort long et tout tissu de fausseté, au sujet du procès, il fait de sévères défenses d'entrer, ou de persévérer dans notre sainte Religion ; ordonne de faire de nouvelles recherches et plus exactes, sur-tout dans notre *Cou-tching*, où il apprend qu'il y a toujours des Chrétiens, parce que ceux mêmes qui promettent de ne l'être plus, manquent à leurs promesses, etc. ; qu'à présent il faut les forcer à apostasier sincèrement et de bonne foi : que s'ils refusent, il n'y a qu'à les lui envoyer, pour en faire justice, etc., etc.

Mais son Edit n'a point eu de suites ; on l'a affiché sans aller plus loin, on l'a laissé tomber, et on lui a répondu comme auparavant qu'il n'y avait plus de Chrétiens : ce n'est pas qu'à notre petit Tribunal on ignore qu'il y en a ; mais on les a arrêtés tant de fois sans jamais les trouver en faute, et on a pris tant de leurs livres dans la lecture desquels on a pu se convaincre pleinement de la sainteté de la Loi chrétienne, que bien loin de croire qu'il y ait à craindre de la conduite et des assemblées de nos Néophytes, ils ont la bonne foi, au-moins de temps-en-temps, de convenir qu'il serait à souhaiter pour la tranquillité de l'Empire, que

que toute la Chine fût véritablement Chrétienne. On dit qu'à notre Ville un des principaux Tribunalistes serait en état de prêcher la doctrine si belle des dix Commandemens, aussi-bien qu'un Catéchiste bien instruit. Ces connaissances le tranquillisent sur le compte des Chrétiens dont il empêche, autant qu'il peut, les recherches inutiles. Que n'y a-t-il dans chaque Tribunal un ou deux hommes de ce caractère ! Presque toutes les persécutions cesseraient, et la Religion s'étendrait. Cette tranquillité dont on m'a laissé jouir, m'a mis en état de faire mes visites à l'ordinaire, et de procurer aux Chrétiens les secours spirituels qu'ils attendent de nous. Les baptêmes vont toujours leur train, et il n'y a pas d'année où je n'en aie plusieurs d'adultes, même dans les endroits où l'on voit de ses yeux les tracasseries qu'on fait aux Chrétiens. Je ne puis cependant désavouer que la crainte en arrête un grand nombre qui embrasseraient volontiers notre sainte Loi, s'ils le pouvaient sans danger. Que l'amour de la Croix est difficile à persuader ! ne l'éprouvons-nous pas nous-mêmes ? C'est un don de Dieu : demandez-le-lui, je vous en conjure, et pour eux et pour moi. Je me recommmande instamment à vos saints sacrifices, dans l'union desquels j'ai l'honneur d'être avec un très-profond respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble, etc.

Recevez les assurances de respect de notre

vénérable Doyen et de mon Collègue, M. *Ko*, et permettez que M. Lefebvre trouve ici celles de ma respectueuse reconnaissance. Pressé d'aller à une grande journée secourir un malade, je n'ai pas le temps de lui écrire.

EXTRAIT

D'une lettre de M. DOLLIÈRES, Missionnaire à Pekin, à M. son frère, Curé de Lexie, près Longwi.

Le 15 Octobre 1780.

MON TRÈS-CHER FRÈRE,

J'AI reçu avec bien de la joie, le 4 Novembre de l'an passé 1779, votre lettre datée du 29 Décembre 1776, la première et la seule qui me soit parvenue de toutes celles que vous m'avez écrites. Je ne sais quel a été le sort de toutes celles que je vous ai adressées, tant de Riojenor et de l'Ile de France, que de Macao et de Pekin, soit à vous, soit à plusieurs personnes de Nancy. Le seul Père Sauvage a assez constamment répondu. Des Annonciades une seule lettre m'est parvenue, rien de chez M. Platel, ni de vous. Un silence si constant et dont je ne pouvais deviner la cause, voyant surtout qu'on me répondait exactement de

Saint-Nicolas de Laon, de Paris, d'Orléans, de la Flèche, de l'Orient et de Rome, me fit craindre qu'en effet mes lettres ne fussent à charge, et je cessai d'écrire en 1774. Cependant en 1775, je fis une dernière tentative, pour obtenir quelque nouvelle de ma famille, ou du-moins quelque adresse par laquelle je pusse en avoir. Le peu que vous me dites de ces lettres, est tout ce qu'elles ont produit. Je n'en ai jusqu'ici reçu aucune réponse : je vous avouerai que parmi bien des peines que la Providence m'a ménagées depuis ma sortie de France, cette privation longue et si universelle de tout rapport avec les personnes qui m'étaient, à tous égards, les plus chères, n'a pas été la moins dure pour moi. Enfin, après vingt-deux ans et plus, voilà le commerce rétabli entre nous, et le premier fruit qui m'en revient, est encore, Dieu le voulant ainsi, un fruit de souffrances. Que de désastres, que de morts et quelles morts vous m'apprenez ! Tous ces coups qui n'ont été portés que de loin-en-loin dans l'espace de vingt ans, sont venus m'accabler à-la-fois tous ensemble.

Mon cœur, depuis bien des années, me disait que notre tendre mère n'était plus de ce monde, et je ne priais plus pour elle à l'Autel que dans cette persuasion, que tant de chagrins et de maux dont sa vie a été tissue, ne lui laisseraient pas pousser sa carrière au-delà de soixante ans. Ce qu'elle a vécu de plus, était au-delà de ce que j'osais

espérer. Nous devons sentir sur-tout ce qu'elle a fait et souffert, pour nous procurer une éducation que nous n'aurions jamais eue sans le courage que Dieu lui avait donné, et qu'elle a tout employé pour cet objet. Notre tante, Madame Henrion, a à cet égard les mêmes droits sur ma reconnaissance. C'est elle qui m'a élevé dans cette partie de la jeunesse où l'éducation est la plus dégoûtante pour ceux qui en sont chargés. Je vous prie, en lui présentant mes assurances de respect, de l'assurer aussi que je conserverai toujours le souvenir le plus vif de toutes les obligations que je lui ai. Je vous félicite de la bonne manière dont vous vous êtes arrangé dans votre Paroisse, sans surcharger votre pauvre Peuple. J'ai fait part à M. Colas de ce que vous me dites de sa famille. Il en était déjà instruit par des lettres de plus fraîche date que la vôtre. Je passe à présent à ce qui me regarde, et puisqu'aucune de mes lettres ne vous est parvenue, je commence par l'histoire très-abrégée de mon voyage.

Nous partîmes de l'Orient le 7 Mars 1758, M. Cibot, qui est mort cette année le 8 Août, un jeune Chinois, mort deux ans après son retour, et moi, sur le d'*Argenson*, le second d'une escadre de neuf vaisseaux, tous armés de la batterie haute, le Commandant et une frégate purement en guerre. Vers le cap Finistère, deux vaisseaux traîneurs nous avaient déjà quittés. L'un d'eux fut pris par les Anglais. Une tempête violente en sépara plusieurs autres. Nous prîmes un petit vaisseau

Anglais qu'on coula à fond, après en avoir tiré les hommes. Dès ce jour-là, nous commençâmes à faire route nous seuls. Vers les Canaries, nous vîmes une flotte de 20 à 30 vaisseaux qui nous fit faire fausse route pour l'éviter. Peu de jours après, nous aperçûmes derrière nous, mais loin, deux vaisseaux; ensuite un troisième, de notre force, parut de l'avant et venant à nous. La crainte de nous trouver entre deux feux, fit prendre la résolution de forcer de voiles, et d'aller, prêt au combat, droit à ce dernier. Il se mit d'abord en travers, comme pour nous intimider, en nous montrant sa grandeur et sa force. Le nôtre le valait, et nous continuâmes d'aller droit à lui; mais il jugea à propos de faire route à toute voile, pour s'éloigner de notre gauche: nous le laissâmes aller. La navigation fut belle, tranquille jusqu'à la ligne vers laquelle nous eûmes trois semaines de calme, et de temps-en-temps quelques grains qui nous donnaient de la pluie, et nous fesaient aller quelques quarts de lieue, tantôt en route et tantôt contre route.

Lorsque les vents revinrent, il nous resta de l'inquiétude sur la position où les courans nous avaient mis, plus près ou plus loin des côtes d'Amérique, selon qu'ils nous avaient poussés vers l'est ou vers l'ouest. Dans cet embarras, nous aperçûmes un vaisseau qui paraissait venir d'Amérique. On l'appela, en tirant des coups de canon à poudre: il fallut lui tirer un boulet, pour le faire obéir. Il vint enfin; c'était un Portugais, qui nous dit

à-peu-près à quelle distance nous étions de Rio-Janeiro où nous devions aller relâcher. Depuis les Canaries, notre vaisseau avait toujours été accompagné d'une multitude innombrable de thons, dont on pêcha une grande quantité tout le long de la route ; ce qui fut un excellent préservatif contre le scorbut dont personne ne fut attaqué sur notre bord, tandis que tous les autres en étaient infectés. Comme je passais une grande partie de la journée sur une galerie à lire du Chinois, le Samedi d'après la Fête-Dieu, je m'aperçus que ces poissons changeaient de leur couleur bleue en une espèce de violet. J'appelai le Capitaine, et lui fis remarquer ce changement et celui qui paraissait dans l'eau de la mer. Il dit que nous étions près de terre : effectivement quelques heures après, nous vîmes la cime des montagnes, et trouvâmes fond à 100 brasses. Le lendemain, nous vîmes Rio-Janeiro, et y descendîmes le Lundi, pour y passer un mois de relâche. On avait fait les Pâques en mer ; M. le Capitaine et les Officiers avaient donné l'exemple : tout l'équipage était bien rangé, et pour occuper ceux des Officiers ou passagers dont l'oisiveté aurait pu troubler le bon ordre, je les avais fait étudier, en leur donnant des leçons d'algèbre.

Tout en arrivant à Rio-Janeiro, nous apprîmes les ravages que l'armée combinée d'Espagnols et de Portugais avait faits dans une partie du Paraguay où ces belles Chrétientés furent détruites, et dont les habitans

redevinrent sauvages. Nous trouvâmes là un grand nombre de Missionnaires de toutes les Nations d'Europe, rappelés de leurs Missions, et attendant les vaisseaux qui devaient les porter à Lisbonne. Nous entrâmes dans ce Port, le plus vaste qu'il y ait au monde, avec trois vaisseaux de Roi qui allaient joindre M. d'Ascher dans l'Inde. Les Missionnaires crurent que nous étions les vaisseaux destinés à les enlever, et tous furent dans l'alarme.

Nous partîmes de là pour l'île de France, le jour de Saint Jean. En même-temps que nous sortions, entrait, pour se faire remâter de misaine, le vaisseau l'*Eléphant*, parti de France, pour aller droit en Chine, avec le *Chameau*. Nous leur dîmes que nous allions les attendre à l'île de France, et qu'ils ne manquassent pas de venir nous y prendre. Nous ne pensions dire qu'un badinage, et cependant le temps qu'il fallut pour se remâter, fut si long, qu'il n'en resta plus assez pour gagner la Chine. Ainsi, force fut à l'*Eléphant* de venir nous trouver à l'île de France, pour y passer l'été qui est l'hiver ici et chez vous. Le *Chameau* qui avait continué sa route, manqua les détroits, et fut obligé de se retirer de même à l'île de France. Nous y arrivâmes les premiers, après une traversée assez heureuse, à l'exception d'une tempête qui nous fit beaucoup souffrir pendant 24 heures aux environs du banc des Aiguilles, nous déchira quelques voiles, et gâta une partie des hautes mâtures. Nous dé-

barquâmes cependant à l'île de France, le jour de Saint Augustin : nous y fûmes reçus de la manière la plus cordiale, par MM. de Saint-Lazare, avec lesquels nous travaillâmes pendant huit mois. Les trois vaisseaux de Roi arrivèrent peu après nous. Faute de vivres, dont l'Ile était dépourvue, ni eux, ni un autre vaisseau que nous y trouvâmes, ne purent aller joindre et renforcer M. d'Ascher, lequel, deux mois après, revint lui-même, et fut forcé de laisser l'Inde à la discrétion des Anglais qu'il n'avait pu battre. Il fallut envoyer une partie des vaisseaux au Cap de Bonne-Espérance et ailleurs, pour tirer des vivres. Ce fut nous qui partîmes les premiers : ce fut le 20 Avril 1759. Nous passâmes quelques jours à l'île de Bourbon, d'où nous fîmes voile pour la Chine, le premier Mai, montés tous les trois sur le vaisseau l'*Eléphant*, où nous avions, parmi les Officiers et supercargues, six ou sept de ces prétendus esprits forts, devenus, à ce que l'on dit, si communs en France. La peur des Anglais ne nous permettait pas de passer par le détroit de la Sonde, qui est la route ordinaire. Nous cherchions celui de Bailly, et nous avions dû approcher beaucoup de la nouvelle Hollande. Ce détroit n'était connu de personne des deux vaisseaux, et l'on était fort en peine, lorsque nous vîmes terre à droite et à gauche du vaisseau. On courut aux Cartes, et on reconnut avec la plus agréable surprise, que c'était le détroit de Bailly dans lequel nous entrions. Il était de bonne

heure ; le vent était à faire sept lieues par heure. On avança dans l'espérance de le passer ; mais avant que nous fussions au milieu, le courant vint si fort contre le vent, que bientôt nous commençâmes à reculer. Le canot qu'on avait mis à la mer, fut poussé par le courant avec tant de violence contre le flanc du vaisseau, qu'il s'y brisa, et coula bas. On prit le parti de jeter l'ancre après le coucher du soleil. On avait tellement perdu la tête, qu'au-lieu de jeter une forte ancre, on n'en jeta qu'une petite, et faute de donner à notre compagnon le signal de jeter l'ancre, il faillit à s'aller jeter sur un des côtés du détroit. Il nous avertit de son danger par un coup de canon. Alors on se souvint de lui en tirer deux, signal convenu, pour avertir de jeter l'ancre. On mesura la rapidité du courant : elle était de sept à huit lieues par heure. Nous passâmes la nuit dans ce courant, sur notre petite ancre, non sans bien des transes. On s'aperçut le lendemain qu'on avait eu raison de craindre ; car au premier effort qu'on voulut faire pour lever l'ancre, le cable cassa. Comment avait-il tenu toute la nuit contre l'effort d'un tel courant ? Premier trait de Providence et d'une Providence bienfaisante ! En voici un autre. Au-lieu d'appareiller de bonne heure, tandis que le courant était le plus faible, on tarda trop d'une heure ou deux, et cela fut cause que nous nous vîmes encore sur le point d'être obligés de jeter l'ancre comme la veille, sans pouvoir débouquer. Heureu-

sement le courant devenait moins rapide, à mesure que le canal s'élargissait. Dans le premier moment qu'on se vit hors de danger, on promit un *Te-Deum* en actions de grâces, et la clique de nos mécréans, la plus poltrone de toutes, n'osa s'y opposer. Dès que le danger fut un peu loin, elle alla agir auprès du Capitaine, pour l'engager à rétracter le *Te-Deum*, et il eut la faiblesse de le faire. Nous leur dîmes que Dieu les en punirait; on ne fit qu'en rire. Cependant, après quelques jours de marche, nous nous trouvâmes enfournés dans l'Archipel des Unambas, ce qui nous tint en échec pendant plusieurs jours, et sur-tout pendant les nuits; on n'osait avancer, de peur de s'échouer sur quelqu'une de ces Iles. Sortis de là, ce fut tous les jours, de nuit et de jour, nouveaux dangers. On aurait dit que nous cherchions exprès tous les rochers de ces parages, ou plutôt, c'était la Providence qui s'appliquait à humilier devant elle l'orgueil de nos prétendus Philosophes, pour les obliger à renoncer à leurs propos impies; à revenir, du-moins par la crainte de la mort toujours présente, à des sentimens raisonnables et chrétiens; à réparer leurs scandales, et à s'acquitter avec les dispositions nécessaires, du devoir pascal. Un jour, à neuf heures du soir, comme on voulait remettre le vaisseau dans la route qu'on avait été obligé de quitter, pour éviter un écueil, on s'aperçut en levant la grande voile de misaine, que le vaisseau allait tou-

cher à un brisant qui s'étendait depuis nous en avant, jusqu'à perte de vue. Les cris d'alarmes et presque de désespoir que jeta l'équipage, interrompirent les propos *philosophistiques*. Je ne sais comment le vaisseau tourna assez promptement de la gauche à la droite, et fut à temps, pour éviter de toucher : ce que je sais, c'est que je vis les brisans à moins de vingt pieds de distance du vaisseau : la mer qui les battait, paraissait toute en feu. Vous pouvez juger qu'il se fit alors un grand silence, et que peut-être nos jeunes mécréans commencèrent à se repentir d'avoir empêché le *Te-Deum*. Ce silence dura une heure : à dix heures, on crut le danger fort loin : on voulut remettre en route ; mais à peine y fut-on, qu'on se vit encore près des brisans. Il fallut de nouveau faire fausse-route, et quitter les propos anti-chrétiens qu'on avait repris. Après deux ou trois autres jours, tous semés d'inquiétudes et de dangers qui nous obligeaient à revenir la nuit sur le chemin que nous avions fait pendant le jour, un matin, au soleil levant, nous nous aperçûmes que notre compagnon le *Chameau*, avait disparu. Nous avions grand vent de l'arrière, et allions bon train. Vers huit heures, on découvrit de l'avant des rochers fort étendus et contre lesquels la mer brisait d'une manière effroyable. Nous ne pouvions pas reculer ; on prit le parti de prendre vent largue, et de courir vers le nord la bordée de bâbord. Après une demi-heure de marche nous découvrîmes

notre compagnon, qui eut la complaisance de venir vers nous, et de se mettre de moitié dans nos dangers. A peine l'eûmes-nous découvert, que nous vîmes devant nous deux autres brisans aussi très-étendus et tout couverts de l'écume de la mer en furie. Il fallut donc vîte virer de bord, et courir vers le midi la bordée de stribord. Après une heure et demie de cette bordée, nous vîmes encore de l'avant un troisième écueil aussi effrayant que les deux autres. On revira; mais ce n'était plus que pour différer la mort qui paraissait inévitable, puisqu'en courant ainsi sur la droite et sur la gauche, nous trouvions toujours un naufrage certain, et que le vent qui venait de l'ouest, nous poussait toujours, malgré nos reviremens contre les rochers que nous avions à l'est. Ce fut alors que nous vîmes toute la faiblesse de nos esprits prétendus forts. Ces hommes, qui peu auparavant bravaient la Divinité, riaient de la Religion, etc. parurent alors tels qu'ils étaient; gens sans courage, sans résolution, la faiblesse, la lâcheté même: un air morne, triste, avait pris la place de ces airs insultans et dédaigneux qu'ils se donnaient, et le silence le plus stupide avait succédé aux propos libres et impies qu'ils lâchaient sans cesse contre les mœurs et la Religion. Vers midi, on voulut prendre hauteur; mais on ne put le faire d'une manière assez précise, parce qu'à midi, nous avions le soleil presqu'au Zénith, et que tous les Observateurs avaient perdu la tête. La mer était couverte d'oiseaux: cela me four-

nît un sujet de méditation pour nos Philosophes à faces blêmes. Voyez, leur dis-je ; nos cadavres vont être la curée de ces oiseaux ; mais l'ame de chacun de nous où ira-t-elle ? Ils se retirèrent, et c'était ce que je voulais, et ce qu'on souhaitait, parce que leur air effrayé fesait perdre courage à l'équipage. A dîner, ces Messieurs ne pensèrent seulement pas à desserrer les dents ; il n'y eut que moi à la première table, et mon collégue à la seconde, qui dînâmes à l'ordinaire. Ces Messieurs étaient les uns à pleurer, les autres à s'étourdir sur le danger qui nous menaçait de si près. Lorsque j'eus dîné et dit mes grâces, je me retournai vers eux, et leur donnai encore ce sujet de méditation : Messieurs, leur dis-je, voilà le premier repas que j'ai fait sur ce vaisseau, sans entendre ni équivoque sale, ni impiété. Ce mot dit, je partis et les laissai y penser. Bientôt je vis que plusieurs d'entr'eux me suivaient avec un air contrit, et changeaient de place lorsque j'en changeais : je ne fesais pas semblant de m'en apercevoir. Je voulais d'eux quelque chose de plus Chrétien. Quelques-uns, qui avaient fait leurs Pâques presqu'en cachette de cette clique, pour éviter ses persécutions (car quoique disent ces Messieurs en faveur de la tolérance, ils n'en ont point pour les Chrétiens), me demandèrent à se réconcilier, et je descendis à fond de cale, pour les entendre. Ceux-là confessés, ils furent suivis par plusieurs de Messieurs les Philosophistes, qui se souvinrent enfin qu'ils étaient

Chrétiens et pécheurs. Je ne m'étais pas attendu à les voir sitôt, et je ne m'étais pas concerté avec mon collégue sur la façon douce, mais ferme, dont il faudrait se conduire avec eux. Je pris le parti de dire devant lui, et avant que d'entrer en matière, ce que j'aurais voulu lui dire à l'oreille. Les premiers qui me vinrent, avaient à se reprocher des propos libres, des discours impies et des haines, le tout bien public, bien connu dans le vaisseau. Je les aidai à faire une bonne accusation de leurs iniquités; puis, pour unique satisfaction possible dans le moment, je leur ordonnai d'aller sur-le-champ se réconcilier publiquement, et faire une réparation publique aussi de deux espèces de scandale qu'ils avaient donné en genre de mœurs et en genre de Religion. Je leur dis qu'à cette condition, leur accusation étant faite, dès que je verrais le rocher contre lequel il faudrait périr, je leur donnerais l'absolution; que cependant ils s'excitassent à la crainte de Dieu, à son amour, au vrai regret de leurs ingratitudes, et qu'ils ne crussent pas que la seule crainte d'une mort prochaine suffît pour les sauver. Dès que les deux premiers se furent acquittés de cette satisfaction publique, les autres s'ébranlèrent; mon collégue eut aussi de la besogne, et voyant que la méthode avait bien fait, il l'employa. Entre trois et quatre heures, on vint de la part du Capitaine me prier de monter sur le gaillard. J'obéis: on était encore à courir tantôt sur un bord, tantôt sur l'autre; mais on appro-

chait sensiblement des rochers que nous avions à l'est sous le vent. Je trouvai ces Messieurs pleins de politesse, qui m'attendaient avec un air de confiance et de cordialité auquel je n'étais guère accoutumé. Le Capitaine me dit que les deux vaisseaux s'approchaient pour se parler par le moyen des porte-voix, et qu'on souhaitait que je fusse présent. Je demandai à quelle intention. Quelqu'un qui n'avait pas entièrement retrouvé sa tête, me dit que je passais pour avoir la vue supérieurement bonne (c'est-à-dire, longue : d'où vient qu'à 40 ans j'ai eu besoin de lunettes), à la bonne heure, dis-je, mais il s'agit de parler avec l'autre vaisseau, et pour cela, il faut bonne voix et bonnes oreilles ; les yeux n'y font rien. Cela est vrai, reprit le Capitaine ; mais vous êtes tranquille et de sang froid : vous entendrez mieux que nous qui ne sommes pas disposés de même. Cela arrêté, comme les vaisseaux s'étaient assez approchés, le Capitaine demanda à l'autre vaisseau où il croyait que nous fussions. *Réponse.* Dans la queue du Scorpion. Ce mot fut un coup de foudre qui fit tomber les bras à ces Messieurs, parce que la queue du Scorpion passe pour un endroit d'où on ne peut se sauver. Cependant le Capitaine, après avoir repris ses esprits, demanda encore si on voyait moyen de s'en tirer. *R.* Oui. Cette réponse que je rendis hautement, comme l'autre, trouva peu de créance. Néanmoins notre Capitaine, comme Commandant, dit à l'autre qu'il

marchât devant, et que nous ferions comme il ferait. Sur-le-champ, l'autre mit toutes ses voiles dehors, et avança droit vers les rochers que nous avions sous le vent. Pour moi, je descendis et allai reprendre mes confessions. A six heures, tout étant fini, je remontai sur le gaillard où je vis notre position bien différente de ce qu'elle était deux heures auparavant. M. Homerat, meilleur marin et plus ferme dans la Religion qu'on ne l'était chez nous, savait qu'entre les rochers de l'Est et ceux du Nord, il y avait un passage, et il l'avait pris. Ainsi, lorsque je montai, nous avions derrière nous les brisans du Sud. Ceux de l'Est étaient à stribord, ou à droite, et ceux du Nord à bâbord, et avant la nuit, nous fûmes hors de danger. La petite figure que je mets ici, vous donnera assez l'idée de notre position. Nous marchions de l'Ouest à l'Est, lorsque nous vîmes les rochers à l'Est, désignés en haut par un groupe de points : les zigzags que vous voyez entre les rochers du Nord et ceux du Sud (désignés aussi par des groupes de points) sont les bordées que nous courûmes vers le Nord et vers le Sud, et qui nous poussaient toujours vers les rochers de l'Est. Le dernier de ces ricochets vers l'Est est celui d'où nous partîmes à quatre heures à la suite de M. Homerat, et le point *x* est celui où nous nous

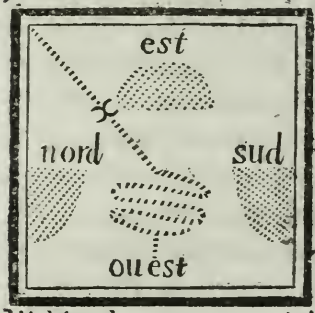

trouvions à six heures, lorsque je sortis du fond de cale, après les confessions finies. Les quatre ou cinq jours que nous passâmes en mer, avant que de voir les terres de Chine, furent exempts de tout danger, mais non pas de bien des craintes. Tout fesait peur à nos pauvres esprits forts : les plantes de goêmon dont la mer était par fois couverte, leur paraissaient des rochers découverts, et pendant la nuit, ils prenaient pour des récifs cachés sous l'eau, les bancs ou troupes de poissons qui, par leur mouvement, rendaient l'eau de la mer lumineuse, comme elle l'est sur les récifs. Ce fut du goêmon qui nous fit manquer l'attérage de Chine. Près des îles de Lemme, nous vîmes une plage immense, couverte de cette plante, à travers de laquelle il aurait fallu passer. La peur persuada au Capitaine que c'étaient des rochers, et que les îles de Lemme étaient les Ladrones, et on s'y enfourna. Cela nous jeta sous le vent de Macao. Comme je savais quelques mots Chinois, je demandai à ceux qui vinrent apporter des vivres à vendre, comment s'appelaient ces îles : ils nous dirent que c'étaient bien celles de Lemme : on soutint que c'étaient les Ladrones. Ainsi, il fallut prendre le parti de rester à l'ancre jusqu'à ce qu'il nous vînt et des pilotes côtiers et un vent contraire à celui qui soufflait. Nous attendîmes cinq jours, et nous avions besoin de ce temps de repos, pour finir les confessions. Ce fut le 25 Juillet, jour de Saint-Jacques, que nous descendîmes à Macao. On donna d'abord

avis de notre arrivée aux Pères de Pekin. La Mission Française y avait perdu quatre sujets depuis deux ans, et le quatrième mourait comme nous arrivions à Macao. On répondit de Pekin qu'il fallait nous y envoyer tous deux. Je représentai que je n'étais pas un homme fait pour la Cour. L'obéissance fit taire mes représentations, et nous partîmes vers la mi-Mars 1760, pour la Capitale de la Chine. Après environ trois mois de voyage, tant par eau que par terre, nous arrivâmes le 6 Juin. Le Père Desroberts, Supérieur, qui nous avait fait venir, était mort depuis un mois et demi. Ainsi, nous ne trouvâmes plus à Pekin de Missionnaires Français que trois Prêtres et deux Frères. Il reste un seul des premiers; les deux autres sont morts, et avec eux, mon collégue, le Père Cibot, deux autres Prêtres et un Frère qui étaient venus depuis nous. Voyant notre Mission réduite à trois Ouvriers, dont deux passaient 50, et le troisième 60 ans, je me sus bon gré des avances que j'avais prises pour le Chinois, tant à la Flèche, qu'en voyage, dans les relâches et à Macao. Je me mis à l'étude, et sur-tout à l'exercice de la langue. Au bout de trois mois, je fis, à l'aide d'un homme qui parlait bien, des instructions sur la Pénitence et l'Eucharistie: je les travaillais avec lui pendant deux ou trois jours de la semaine; j'en mettais autant pour les bien apprendre, et je les disais le Dimanche aux écoliers de l'école domestique dont on me chargea de faire les examens pour les confessions de

chaque mois, et les instructions dominicales. Comme celles-ci étaient claires, méthodiques, bien analysées, et en bon Chinois bien coulant, les enfans aimaient à en recueillir les morceaux qu'ils me récitaient. Bientôt les Chrétiens et même les Catéchistes vinrent m'écouter, et copier entr'eux mes instructions. Je les répétai l'année suivante et celle d'après, vers la Fête-Dieu, pour préparer les enfans à la première communion, et les Chrétiens les suivirent avec assiduité. Je ne vous mande pas cela, pour que vous admiriez mon talent, mais pour que vous bénissiez Dieu de la bénédiction qu'il répandait sur les travaux d'un si pauvre Ouvrier. C'est lui qui fait tout, et il le fait par nous, quand nous n'y mettons pas d'obstacles, et que nous ne cherchons uniquement qu'à le faire servir, aimer et glorifier. Ces petits succès engagèrent les Chrétiens à demander qu'on me fît prêcher à l'Eglise après un peu plus de deux ans de séjour ici. Quoique j'eusse pour le Chinois plus de facilité que le commun des Européens, et que je me fusse accoutumé à ne plus écrire mes instructions de classe, cependant, pour l'honneur du Ministère, je redoutais d'avoir à parler pendant une heure ou plus, avec la mince provision de Chinois que l'usage du Tribunal et l'instruction des enfans avaient pu me mettre à la main. J'obéis; je me fis de bonnes analyses que je ruminais en Chinois d'abord pendant sept ou huit, et par la suite pendant deux ou trois

jours, et j'allais prêcher avec cela; mais il s'y mêla encore long-temps bien des défauts; trop de longueur, parce que je ne pouvais pas savoir ce que mes Analyses latines ou françaises devaient rendre dans le débit en Chinois; défaut d'expressions simples qui m'obligeaient à des circonlocutions toujours languissantes; défaut quelquefois de clarté, lorsque je voulais circonscrire l'expression, pour éviter les longueurs. Les Européens qui venaient m'entendre, trouvaient aussi le défaut d'une diction trop rapide; mais cette volubilité n'était un défaut que pour eux et non pour les Chinois, à qui elle ne déplaisait pas. Les autres défauts diminuèrent peu-à-peu; mais je ne pus me renfermer dans l'espace d'une heure, qu'en partageant et diminuant mes analyses, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Trois ou quatre ans après, notre ancien, qui était chargé de la Congrégation du Saint Sacrement, qui fait ici la base de notre Chrétienté, mourut. On me chargea de le remplacer. Cela me mit comme à la tête de toutes les opérations du saint Ministère, et outre les instructions particulières et le sermon du second Dimanche de chaque lune, dont j'étais déjà chargé, j'eus à prêcher celui du quatrième Dimanche. Voilà pour le Ministère de la parole le gros de mon emploi depuis quinze ans. J'ai donné des Retraites en particulier à six, huit, dix personnes. Nous en avons fait deux publiques où j'étais chargé des examens, des conférences et

d'une partie des sermons ou méditations. J'ai été dix ou douze fois dans les Missions du dehors, dans le besoin. J'ai même passé au-delà de la grande muraille ; mais, pour éviter d'être reconnu, j'étais obligé de prendre des sentiers suspendus au-dessus de précipices effrayans, où j'aurais peine à passer aujourd'hui, si nous manquions encore de gens du pays qui peuvent aller par les grandes routes. Les confessions que j'entends, montent chaque année au-delà de trois, et ne vont pas à quatre mille ; c'est à-peu-près le tiers de ce qui se fait en ce genre dans notre Mission française de Pekin et dépendances, dont les confessions vont par an dans notre District à dix ou douze mille, tant au-dedans qu'au-dehors. J'en ai plus que les autres, parce que je suis Européen, et que je parle passablement la langue. Les Chinois prennent peu de confiance aux Prêtres de leur Nation. Les Baptêmes tant de la Ville que des Missions dépendantes de notre Eglise, vont à six ou sept cens par an ; mais cela n'a rien d'assez fixe, tant pour les adultes que pour les enfans, soit des Fidèles, soit des Infidèles que les parens présentent eux-mêmes au Baptême : les extrême-onctions et les mariages sont en petit nombre, proportionnellement à celui des Chrétiens, parce que, excepté ceux qui sont dans la Capitale ou aux environs, les autres ne peuvent point avoir facilement un Prêtre qui leur administre ces Sacremens. Les femmes ne viennent et ne peuvent venir à l'Eglise,

De temps-en-temps elles s'assemblent au nombre de 15 à 25 dans une maison où il y a une Chapelle. Le Missionnaire va les y confesser, dire la Messe, et les communier. S'il y a des prosélytes, ou des enfans non-baptisés, il les baptise. Celles qui sont de la Congrégation, s'assemblent tous les mois, un jour marqué, dans la maison de leur quartier où il y a un Oratoire destiné à cet usage. Après leurs prières, qu'elles font (ainsi que les hommes) à l'Eglise en commun, toutes à genoux, à voix haute, et en un certain plain-chant fort gracieux et très-touchant, et qui n'est qu'une routine assez variée, mais facile à retenir et à suivre, un Catéchiste envoyé pour cela, leur donne à chacune la sentence du mois, qu'il leur explique en peu de mots: Cela fini, il se retire, après leur avoir donné les ordres ou avis dont il peut être chargé: comme, par exemple, les jours où elles peuvent faire leurs Pâques, soit à la lune de Mars, soit à celle de Septembre, qui sont de règle. Lui retiré, la Catéchiste, femme, examine sur le Catéchisme celles qui en ont besoin, et en explique quelque chose. Voilà un plan assez grossier de la manière dont se fait notre Mission Française. Ci-devant nous n'avions de bien fait qu'un Catéchisme sur le Symbole, pour préparer au Baptême. J'y en ai ajouté trois autres sur la Confession, la Communion, la Messe et la Confirmation. Chaque Dimanche, on en récite un après la prière commune et avant le sermon qui suit la grand'Messe.

A peine avions-nous mis notre Chrétienté sur le pied où vous voyez à-peu-près qu'elle est, que les nouvelles que nous reçûmes d'Europe, nous en firent craindre la prochaine ruine. Le Portugal n'envoyait plus de sujets : la France en fesait passer assez abondamment ; mais ce n'était plus des sujets qui eussent reçu toute leur éducation, ni qui eussent passé eux et leur vocation par les épreuves si sagement établies. Celui-ci ne pouvait se mettre à étudier les langues ni Tartare, ni Chinoise ; celui-là ne voulait ni prêcher, ni catéchiser : un autre voulait aller prier lorsque les Chrétiens venaient pour se confesser. Ceux que quelques talens pour les Arts avaient mis en emploi au Palais, ne voulaient plus s'y conduire, ni sur les erremens des Anciens, ni sur la direction de l'obéissance : tel autre, sous différens prétextes, refusait de donner au saint Ministère les forces qu'il avait, et aimait mieux les dévouer à des objets scientifiques, curieux ou amusans. Nous avons grand besoin que Dieu nous regarde en pitié, et nous envoie des successeurs qui fassent mieux que nous. Il est impossible que la Mission se soutienne long-temps dans l'état où nos désastres l'ont réduite. Nous sommes très-peu d'Ouvriers ; on ne peut plus désormais nous en envoyer qui aient été élevés comme nous : il faut donc recourir à quelques Communautés où il règne beaucoup de piété, un grand zèle pour le salut des ames, quelque goût pour les Sciences, mais sur-tout beaucoup de douceur, de

modération, de patience, d'abnégation et de charité. Je voulais vous dire beaucoup de choses; j'ai peu de temps à moi; j'ai été à tire de plume, et elle se refuse à vous décrire tout ce qui m'alarme et me désole.

Je pense que vous me demanderez encore si j'ai aussi quelque chose à faire au Palais; car vous savez que je ne suis ni Peintre, ni Horloger, ni Machiniste, qui sont les trois qualités principales qui nous y font employer. La facilité avec laquelle on a vu que j'avais appris à parler Chinois, a été cause que dès la seconde année de mon arrivée ici, on me fit apprendre encore le Tartare, qui est une très-belle langue. Je l'ai donc apprise, et en voici l'usage : lorsque nos voisins, les Moscovites, ont quelque affaire avec l'Empire, ou l'Empire avec eux, ils écrivent en Latin. On nous appelle au Palais chez les Ministres, M. Amiot et moi, ou l'un des deux, selon l'ouvrage dont on nous veut charger. Nous traduisons ce Latin en Tartare, et on le présente à Sa Majesté. Les réponses de Sa Majesté, qui sont courtes et substantielles, et les explications du Ministère nous sont remises en Tartare : nous les mettons en Latin, et elles sont envoyées en Moscovie. Il y a communément de l'ouvrage pour trois ou quatre jours : cela arrive quelquefois cinq ou six fois l'an, quelquefois une ou deux fois, ou point du tout. Vous voyez que cela ne m'ôte pas beaucoup de mon temps, et ne peut pas nuire aux soins que je dois à la Mission. Du reste, l'Astronomie et le besoin d'Interprètes,

d'Interprètes sûrs et instruits, sont les deux seules choses pour lesquelles on tient ici aux Européens. L'Empereur actuel aime la peinture : elle sera indifférente à un autre de ses successeurs. L'Europe envoie de l'horlogerie et des machines plus qu'on n'en veut.

J'ai oublié de vous dire qu'il ne fallait pas croire que les Chinois Prêtres fussent une ressource capable de soutenir la Religion en Chine ; il est bien à craindre qu'elle ne se perde complettement, si jamais elle est réduite à ses propres sujets.

Les Prêtres de la Nation peuvent servir utilement, si on les force à travailler, s'ils sont tenus de court et surveillés de près : sans cela, ils détruisent plus qu'ils n'édifient. Il est bien temps de finir, et de me recommander à votre tendre amitié et à vos saintes prières. Je suis de tout mon cœur,

MON TRÈS-CHER FRÈRE,

Votre, etc.

LETTRE

De M. BOURGEOIS, Missionnaire à Pekin, à M DOLLIÈRES, Curé de Lexie près de Longwi, en Lorraine.

Ce 17 Novembre 1781.

MONSIEUR,

L'ANNÉE dernière, pour la première fois depuis 20 ans, votre frère, M. Dollières, reçut de vos nouvelles ; ce fut pour lui une

grande consolation, et pour nous, ses amis, un sujet de joie. Il nous consulta pour savoir si, dans sa réponse, il pouvait vous mettre au fait de l'état de cette infortunée Mission; nous lui dîmes qu'il le pouvait, parce que vous n'useriez qu'avec sagesse et discrétion des connaissances qu'il vous donnerait, et que peut-être le tableau qu'il vous en ferait, exciterait le zèle de quelques saints Ecclésiastiques, et les engagerait à venir partager des travaux auxquels nous ne pourrons bientôt plus suffire, tant notre nombre diminue, et tant nous avons peu d'espérance de nous voir remplacés aussitôt qu'il le faudrait, et que nous le desirons.

Depuis ce temps-là, nos malheurs sont toujours allés en croissant; les contradictions, les divisions, le défaut sur-tout d'Ouvriers, le démon s'en sert pour traverser nos travaux, et empêcher la récolte abondante que nous présentent des campagnes vastes et fertiles. Le cher M. Dollières n'a pu y tenir; il en a été la victime, ou plutôt le martyr. Il mourut le 24 Décembre 1780. Le Bref de 1773 lui fit une plaie qui ne s'est point fermée: malgré sa résignation, qui était grande, on sentait que son cœur était blessé. Peut-être eût-il cependant survécu plus longtemps à ce qu'il regardait comme un grand malheur pour lui et pour la Mission, s'il eût pu soutenir cette grande Mission dont il était une des principales colonnes, par son zèle, ses vertus et ses talens; mais malgré ses soins et ses travaux qui ne se sont point ral-

lentis, il ne voyait que des ruines dans le présent, et pour l'avenir un désastre total. Voilà ce qui l'a tué.

M. Dollières avait une ame grande, digne encore des Ouvriers apostoliques qui ont fondé cette Mission. Dès son entrée en Religion, il fut éprouvé, comme vous le savez, par de longues et violentes douleurs. Il les soutint avec une résignation et un courage qui édifiaient ceux qui en étaient témoins, et qui fesaient admirer sa vertu. Déja en Europe, sa sagesse, sa piété, ses lumières lui avaient gagné la confiance des personnes ferventes et vraiment chrétiennes, lorsque le Seigneur l'appela dans ces pays lointains, pour y prêcher l'Evangile. M. Dollières était alors dans un état de santé déplorable, et pour ainsi dire entre la vie et la mort : on le lui représenta ; mais il n'écouta que la voix de Dieu. On eut beau lui dire qu'il ne passerait pas quatre jours sur le vaisseau sans y succomber à ses infirmités, ces annonces ou ces menaces ne l'effrayèrent point. Il s'embarqua, pour obéir à cet attrait intérieur qu'il reconnaissait pour un signe de la volonté de son divin Maître. Il partit, et tout le long de la route, il oublia le soin de sa santé, et ne s'occupa que du salut des ames. Arrivé ici, il se livra tellement à l'étude du Chinois, qu'en cinq mois de temps, il se mit en état d'exercer le saint Ministère. Les Ouvriers commençaient à manquer, et il est incroyable combien M. Dollières travailla, pour suppléer à leur disette. Mission-

naire infatigable, il n'écoutait que son zèle ; il donnait le jour aux bonnes œuvres et la nuit à l'étude. Il fallait, avec aussi peu de forces de corps, une grâce particulière pour n'y pas succomber. Au Chinois, il joignit l'étude de la langue Tartare et de l'Astronomie. Il embrassait tout ce qui pouvait être de quelque utilité à la Mission, et il réussissait en tout. Dans une année, il prêchait sans cesse, il catéchisait et entendait plus de 3000 confessions. Ici nous sommes censés de la famille de l'Empereur, et nous ne pouvons nous éloigner de la Ville sans permission. Le zèle de M. Dollières souffrait beaucoup de cette Loi : il trouvait le moyen de faire dans les Campagnes des excursions de 40 à 50 lieues. Le Gouvernement fermait les yeux, et le laissait faire. Nos chers Néophytes en étaient enchantés, et le priaient sans cesse d'aller dans leurs Cantons ; mais le respect pour la Loi le forçait à ménager ses courses, et à se refuser, plus souvent qu'il n'aurait voulu, au saint empressement qu'ils avaient de l'entendre.

Dans ses momens libres, il mettait en langue Tartare nos livres de Religion. Nous avons de lui un Catéchisme en Chinois qui a fait un bien infini. J'en ai fait imprimer plus de 50000 exemplaires qui ont été répandus dans presque tout l'Empire. Les croix sont la récompense du vrai zèle : notre cher ami n'en a pas manqué. Plein des idées de la Foi, il les recevait de la main de Dieu, comme une grâce. Je l'ai vu et ne l'oublierai

jamais : un jour il fut appelé par un misérable Chrétien pour confesser sa femme qu'il disait à la mort. M. Dollières accourut avec son domestique qui devait lui servir d'acolyte : il en revint le visage en sang et ses habits tout déchirés : c'était de l'argent qu'on voulait et non pas des Sacremens. M. Dollières n'en avait pas, et par conséquent il en refusa : le mari et la femme se jetèrent alors sur lui, et avec leurs grands ongles lui mirent le visage en sang. Son domestique et son charretier eurent bien de la peine à le délivrer de leurs mains. Dès que je le vis dans cet état, les larmes me vinrent aux yeux; je ne pus cependant m'empêcher de le féliciter de ce qu'il avait eu le bonheur de verser au-moins un peu de sang, en voulant remplir le saint Ministère. Il reçut mon compliment avec un air de joie intérieure et pénétrante. Jamais depuis il ne s'est plaint ; jamais il n'a parlé de cet indigne traitement, et on eût été très-mal reçu, si on lui eût proposé d'en faire punir les auteurs.

Il eut à souffrir des croix encore plus sensibles, des contradictions plus amères à son cœur, parce qu'elles lui venaient de personnes de qui il devait attendre de secours et des consolations. Il les supporta toutes avec douceur et avec fermeté. Il n'oublia dans ces traverses ni ce qu'il devait à la charité, ni ce qu'il croyait devoir à la règle et aux principes de conduite qu'il voulait suivre ; mais son courage ne lui ôtait rien de sa sensibilité, et l'image d'une Mission qui

lui était chère, où les difficultés croissaient en même-temps que le nombre des Ouvriers diminuait, était toujours présente à son esprit, et fesait sur son cœur une impression si vive, qu'il y succomba enfin. Le 23 Décembre au matin, il fut frappé d'apoplexie. Dès que j'en fus averti, j'envoyai chercher le Père Bernard, Missionnaire Portugais et Médecin; il lui prodigua inutilement ses soins. Nous eûmes cependant le temps de profiter de quelques momens lucides, pour lui administrer les Sacremens. Peu de momens avant sa mort, je lui donnai encore une dernière absolution, et il expira entre mes bras, le 24, à 11 heures du matin. Dès que la nouvelle en devint publique, ce fut une consternation générale parmi nos Chrétiens de la Ville et ceux de la Campagne, que la solennité de Noël avait rassemblés dans notre Eglise. M. Colas en fut si affligé, qu'il ne lui a guère survécu.

C'est, à ce que j'espère, un frère que vous avez dans le Ciel; moi, un ami, et la la Mission, un protecteur.

J'ai l'honneur d'être, etc.

EXTRAIT

De quelques Lettres de Pekin.

LA Mission vient de faire en très-peu de temps de très-grandes pertes. Trois de nos Confrères nous ont été enlevés à assez peu de

distance les uns des autres, et dans un âge, avec des talens et des vertus qui nous fesaient espérer qu'ils seraient ici long-temps et grandement utiles.

Le premier des trois que la mort a moissonnés, s'appelait Pierre-Martial Cibot, né à Limoges en 1727. Il était entré fort jeune chez les Jésuites : et après y avoir professé les Humanités avec succès, et fait son cours de Théologie avec beaucoup d'application et de soins, il demanda à ses Supérieurs la permission de suivre son attrait pour les Missions de Chine. Il l'obtint, et partit de l'Orient en 1758. Il a passé 22 ans dans cet Empire, et en a demeuré plus de 20 à Pekin. Il avait beaucoup d'esprit, de Littérature, de dispositions pour toutes les Sciences, et son zèle, encore plus que son application, le fesait réussir dans tout ce qu'il entreprenait; Astronomie, Mécanique, étude des langues et de l'Histoire, il ne se refusait à rien de ce qu'il croyait pouvoir être utile et propre à ménager des protecteurs à la Religion. Les Infidèles même avec qui il avait des rapports dans le Palais de l'Empereur, ne pouvaient lui refuser ni leur estime, ni leur amitié ; ils conviennent qu'ils n'ont guère vu d'homme plus doux, plus modéré, plus honnête, plus empressé à obliger et à rendre service ; mais ce qu'il y avait de plus estimable dans lui, c'était une piété tendre et solide, un renoncement parfait à lui-même, une union intime avec Dieu, et une ardeur inexprimable pour le faire connaître et aimer. Il a laissé beau-

coup de regrets, et tous ceux qui nous connaissent, nous plaignent d'avoir perdu un Confrère d'une société si douce, si sûre, si agréable et si édifiante. Il a beaucoup travaillé pour les Mémoires que les Missionnaires de Pekin ont fait passer en Europe, et qui y ont été imprimés par les soins et sous les auspices de M. Bertin, Ministre d'Etat; mais jamais il n'a voulu que ses ouvrages parussent sous son nom. Content de marquer son respect pour les ordres qu'il recevait de notre illustre bienfaiteur, sa modestie, ou plutôt son humilité, se refusait à tout ce qu'il aurait pu y gagner du côté de la réputation.

Quelque temps après mourut Jacques-François-Dieu-donné-Marie Dollières; il était né à Longunion, dans le Barrois, sur le Cher, entre Verdun et Longwi, Diocèse de Trèves, le 30 Novembre 1722, de Pierre Dollières, Substitut du Procureur général de Lorraine et de Bar, et de Thérèse Chevillard. Après ses études finies au Collége de Luxembourg, il entra chez les Jésuites, l'an 1744, et partit, comme on l'a vu dans la lettre précédente, pour la Chine, en 1758. Nous n'ajouterons rien aux détails que donne M. Bourgeois sur son caractère, ses talens et ses vertus.

Sa mort fut suivie de celle de M. Colas, natif de Thionville; il était très-versé dans les Mathématiques. On a de lui le type exact et fidèle de la comète de 1764, dont il avait suivi la marche à l'Observatoire de Pont-à-Mousson, et que peu d'Astronomes

ont bien observée : tout annonçait alors un homme profond, qui porterait fort loin la gloire des connaissances Astronomiques. Il était Mathématicien du Palais, et Missionnaire très-zélé et très-laborieux. Des hommes ainsi formés aux Sciences, aux vertus et aux travaux apostoliques, se remplacent bien difficilement. Priez le Seigneur d'avoir pitié de cette Mission et de tant d'autres menacées d'une prochaine ruine, si l'on ne s'empresse pas de venir les cultiver. *Rogate Dominum messis, ut mittat operarios in messem suam.*

EXTRAIT

D'une lettre de M. Busson (1), *Missionnaire aux Indes orientales ; à M.* DE BRASSAUD, *Prêtre du Séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet.*

A Pondichéry, ce 6 Mars 1780.

MONSIEUR,

J'AI reçu avant-hier la lettre de l'année 1778, que vous m'avez fait écrire par le respectable et très-cher M. du Fougerai. Je bénis Dieu de ce qu'il vous rend la santé, et je le prie de la fortifier de jour-en-jour pour sa gloire et pour votre sanctification. Vous me marquez que depuis long-temps vous n'avez reçu aucune nouvelle directe de moi : ce n'est pas ma faute ; je vous ai écrit

(1) Nous venons d'apprendre la sainte mort de M. Busson.

le plus souvent que j'ai pu, et quand j'ai écrit à nos amis communs, j'ai toujours prié qu'on vous communiquât tout ce qui pouvait vous intéresser. Lorsque vous me fesiez écrire cette dernière lettre, nous venions d'être délivrés d'un long siége, qui a fini par la reddition de la Place, ainsi que vous l'avez vu sans doute dans les papiers publics. Nous sommes donc sous la domination Anglaise; et quoique l'on ait toujours l'exercice libre de la Religion et des fonctions du Ministère, comme tous les Employés, Officiers et autres gens qui sont au service des Anglais sont des Païens, la plupart fort mal disposés pour notre sainte Religion, nous avons la douleur de voir triompher la Gentilité de toutes parts, et nous ne pouvons que prier le Père des miséricordes qu'il daigne jeter un regard de compassion sur ces Peuples, et leur ouvrir le chemin à la Religion chrétienne et au salut éternel.

Je suis toujours à la tête du petit Collége du Malabare, et je me vois seul chargé de ce Séminaire et d'une Paroisse de 800 Chrétiens. L'on sent bien qu'un seul Missionnaire ne suffit même pas pour le Collége; mais les circonstances n'ont pas permis qu'on me donnât de second, comme l'on y pensait. Après même que M. l'Evêque de Tabraca, Supérieur de cette Mission, m'eut nommé un Adjoint, il a été obligé de le retenir auprès de lui. Je suis dans une Eglise, à une lieue de Pondichery, et en possession, avec nos enfans au nombre de 35, du bâtiment ci-

devant bâti pour eux. L'on a pensé aussi à nous réunir au Collége de Chinois, Cochinchinois et Siamois, que Messieurs des Missions étrangères ont à Virumpatanam. J'ai fait de mon côté tout ce que je devais faire pour cette réunion ; mais la chose est restée suspendue. Le grand obstacle à tous ces projets, c'est, 1.° qu'on ne se trouve pas assez muni d'argent pour se charger de ce Collége ; 2.° qu'on a écrit à MM. de la Maison de Paris, comme j'y ai aussi écrit conjointement avec nos autres Messieurs, et l'on attend la réponse à toutes ces lettres. Quant à moi, j'adore en secret les desseins, toujours tant adorables, d'un Dieu qui dispose tout avec une bonté et une miséricorde infinie. J'ignore quels sont ses desseins sur moi, qui ne mérite pas le nom de Missionnaire de Jésus-Christ, et qui n'ai aucune des qualités qui seraient nécessaires pour cela ; mais je ne demande et ne desire que ce qu'il veut, comme il le veut, et parce qu'il le veut. J'en dis autant de tout ce qu'il voudra opérer par moi, prêt à rester toujours un néant, pauvre et inutile, tant qu'il lui plaira, ou qu'il ne demandera rien autre chose de moi. Je sens que nous ne sommes tous rien en présence de sa divine Majesté. Il se sert de qui il lui plaît, pour ce qui lui plaît, et comme il lui plaît, non qu'il ait besoin de qui que ce soit ; mais il nous demande peu, afin de nous donner infiniment, en se donnant lui-même à nous : c'est là, je vous assure, toute ma consolation. Avec cela, je vois ma misère et

mon néant dans un grand esprit d'abandon. Je demande à Dieu, seul auteur de tout don parfait, toute la bonne volonté que lui-même il demande de moi, et la fidélité que je dois avoir à son service. J'attends l'une et l'autre de sa très-pure miséricorde, et je me tiens renfermé dans mon pauvre néant, sans aucun autre souci, sinon que je ne réponds pas, comme je le devrais, à la volonté de Dieu et à ses desseins sur moi. Du-reste, je vois, sans me troubler, que je n'ai rien de ce qui serait nécessaire pour m'acquitter de la moindre partie de ce que j'ai à faire, et que les choses souffrent de mon incapacité. Dieu est ma caution; c'est lui qui réparera tout, et qui disposera tout pour sa plus grande gloire et d'une manière qui lui sera d'autant plus glorieuse, qu'il sera évident que les instrumens humains y auront moins de part.

Quant à notre Collége, il n'a pas laissé de trouver des difficultés; je l'ai abandonné de mon mieux à la Providence, ne demandant que ce qui serait selon son bon plaisir; la priant que, si cet Etablissement n'était pas son seul ouvrage et pour sa seule gloire, elle l'anéantît à l'instant, ou qu'elle le soutînt elle-même, s'il lui était agréable. Aussi, Dieu a dissipé les orages, et a donné de moment en moment les secours convenables. Du-reste, Dieu seul est ma vie, mon soutien et mon espérance, en ceci comme en tout. Je ne vois rien; mais je sais que Dieu seul est toute lumière, et cela me suffit. Je ne sais rien, Dieu seul est toute sagesse, et

je lui abandonne tout. Je ne puis rien, Dieu seul a tout pouvoir ; il dispose, il arrange tout avec une douceur, une bonté, une miséricorde sans bornes et sans mesure : à lui seul toute gloire et tout empire. C'est tout ce que je puis vous dire par rapport à cet Etablissement, et tout ce que j'en sais.

Quant à notre réunion avec MM. des Missions étrangères, elle paraissait nécessaire dans les circonstances, non-seulement parce que la Mission leur était donnée, qu'ils sont très-capables de la soutenir et de nous diriger, et qu'ils n'avaient pas dans ce moment un nombre de Missionnaires suffisant pour la dixième partie de ce qu'il y a de plus essentiel à faire, mais encore parce que nous nous trouvions nous-mêmes hors d'état d'y perpétuer le bien. Le manque de sujets aurait été bientôt sensible parmi nous. D'ailleurs, dans des temps aussi nébuleux, dans des circonstances aussi critiques que celles où nous nous trouvions, nous avions besoin de cet appui, de ce soutien ; et c'est sans doute Saint-François Xavier, qui est le protecteur de la Maison de ces Messieurs, qui nous a procuré cette ressource.

Depuis ce moment, chacun s'acquitte de son emploi sans tant de contradiction. Les Missionnaires, nos voisins, qui nous regardaient presque comme des excommuniés, se sont réunis avec nous. Notre Evêque qui ne demande que le bien, nous procure tous les secours qu'il peut pour cela : nous ne pouvons que nous louer de toutes les bonnes

façons de tous les nouveaux Missionnaires qui travaillent, comme nous et avec nous, à la vigne du Seigneur. Nous ne voyons pas non plus le même déchaînement qu'on voyait auparavant dans la plupart des séculiers. Vous savez sans doute que M. l'Evêque chargé de cette Mission, a cédé la Cure de Chandernagor aux RR. PP. Capucins. Sur ce que le Père Sébastien ayant les pouvoirs de Préfet apostolique, par rapport aux Français, et cette Ville n'ayant que des Français ou leurs domestiques, de Chrétiens, il l'a regardée comme de la dépendance immédiate de ces Pères; mais selon ce que j'ai entendu dire aux Missionnaires qui s'y trouvaient, c'est un grand bien pour nous, de nous trouver déchargés d'un pareil fardeau. On y a affaire avec des gens qui ne viennent pas pour se sanctifier dans ce pays, et auprès desquels il est rare qu'on fasse quelque fruit.

Les Missions des Portugais sont dans un état bien triste : elles ont perdu, il y a quelques années, l'Archevêque de Tranganor, ancien Missionnaire du pays. C'était un saint Prélat, instruit, plein de zèle, et dont l'autorité et les exemples soutenaient toute la Mission. A présent les Missionnaires de ces quartiers se trouvent sans les secours nécessaires dans bien des endroits, sans Supérieurs qui aient une autorité suffisante, et sans personne qui puisse les fixer, et leur servir de point de réunion. Ils sont la plupart fort âgés, cassés par la maladie, et chargés de plusieurs Districts qu'ils ne peuvent soi-

gner, comme ils voudraient, et comme il faudrait, pour y faire un bien solide. D'ailleurs, ils attendent de jour-en-jour le moment où on viendra les relever; ils le souhaitent même; car, quoiqu'on en dise, notre vœu le plus général et le plus vrai, est qu'on travaille à faire connaître et servir Dieu, et nous disons de tout notre cœur: *Utinam omnes prophetent!*

L'on a assuré que cette Mission avait été donnée à d'autres Religieux qui avaient fait quelques démarches préliminaires pour s'en mettre en possession, mais qui n'ont pas été au-delà. Il est venu cependant d'un côté un Missionnaire Franciscain, envoyé par l'Archevêque de Goa, lequel a pris l'habillement des anciens Missionnaires, et qu'ils ont laissé se fixer dans une de leurs meilleures Eglises: de l'autre côté, la Congrégation de la Propagande a envoyé deux autres Missionnaires, Carmes-Déchaussés, avec ordre de ne rien changer à ce qui s'est pratiqué jusqu'à présent, sans un nouvel ordre de la sacrée Congrégation.

Nous avons reçu ici de cette Congrégation une réponse à M. l'Evêque de Tabraca, qui au commencement de sa Supériorité dans cette Mission, lui avait écrit, à la demande de tous les Missionnaires, pour tranquilliser les consciences, et s'assurer que chacun était suffisamment autorisé à suivre ce qui semblait tolérable dans les Rits Malabares, sans aller contre les ordres des souverains Pontifes, et ce qui semblait indispensable, pour

ne pas révolter ce Peuple, et l'éloigner entièrement de notre sainte Religion. Cette réponse porte que l'on peut tolérer, aumoins pour le présent, lesdits Rits, tels qu'ils sont en pratique dans la Mission, vu la grande nécessité où l'on se trouve de les suivre. Or, tout ce qui fesait le plus de peine, a été marqué à Rome, soit par un Evêque qui a demeuré ici long-temps en qualité de Supérieur du Collége de Virumpatanam, lequel fut chargé pas Clément XIV de faire des informations, et de les envoyer, soit par M. l'Evêque de Tabraca, comme je viens de le dire. Ainsi, nous n'avons plus rien qui puisse embarrasser, ni qui puisse altérer l'union, la concorde et la bonne intelligence qui règnent entre nous et Messieurs des Missions étrangères, sur-tout depuis que nous leur sommes soumis et associés.

M. Andrea est toujours avec les Portugais; il a eu beaucoup de peine à s'y accoutumer pour bien des raisons qu'il serait trop long de détailler. De plus, il a été attaqué d'une longue maladie qui a manqué de l'enlever, et qui a fort altéré son tempérament, ce qui l'avait porté à revenir parmi nous; et je le lui aurais conseillé dans le temps de sa maladie, dont il se serait bien mieux guéri à Pondichery qu'ailleurs; mais il paraît que ce n'était pas l'ordre de la Providence. Il est actuellement chargé d'une Eglise dans la Mission Portugaise, et il me marque qu'il est en état de la soigner, quoiqu'il ne soit pas encore bien rétabli.

Je vous ai écrit deux fois depuis la reddition de cette Ville, par deux occasions qui m'ont paru sûres, et j'espère que vous aurez reçu mes lettres. Je vous marquais que j'ai reçu l'aumône en argent que vous me fesiez passer, avec une caisse où se trouvaient bon nombre de livres latins, un ornement en soie et beaucoup de chapelets. Tout cela a été parfaitement bien reçu, et nous est d'un grand secours. Quand vous nous enverrez des chapelets, tâchez qu'ils ne soient point en bois. Dans un climat brûlant et brûlé comme celui-ci, ils se fendent incontinent, et deviennent inutiles. Il y en a de petits de verre bleu qui ne sont pas chers, et qui sont fort solides; ce sont ceux qui conviennent le mieux ici. Qu'on nous les fasse passer tels qu'on les achète à la verrerie; nous les ferons enfiler; mais il ne faut pas que les grains soient trop petits, ni les trous trop fins.

Je suis chargé d'une Paroisse et d'un Collége que je voudrais bien munir de reliques. Si vous pouviez m'en procurer, vous nous rendriez un grand service, en nous donnant des protecteurs que nous honorerions de notre mieux. Si elles étaient sans reliquaires, nous en ferions faire ici où nos Ouvriers sont capables de semblables ouvrages, quoique leur travail ne soit pas comparable à celui des Ouvriers d'Europe.

Je voulais proposer à M. de Tabraca de demander à Messieurs des Missions étrangères quelque jeune Ecclésiastique qui ait bien fait ses études, et à qui il ne manque que l'âge

pour recevoir la Prêtrise, ou qui l'ait reçue depuis peu. Il pourrait venir former un Collége avec quelqu'ancien Missionnaire. Celui dont je suis chargé, lui tiendrait lieu de fondement; il réformerait ce qui en a besoin, et le mettrait sur un bon pied; mais il est à propos, pour de semblables Etablissemens, qu'un seul en soit chargé ou en chef, ou en second, pendant plusieurs années, et un jeune homme a communément plus de zèle et d'activité, et se fait mieux écouter des jeunes gens. Je n'ai pu encore en parler à Sa Grandeur, mais je lui en parlerai.

Je voudrais profiter de cette occasion, pour écrire à M. du Fougeray à qui je suis toujours tout dévoué; mais l'on m'attend pour porter cette lettre à la Ville, et je n'ai plus le temps que de me recommander à vos prières, et de vous assurer de la reconnaissance et du respect avec lesquels je suis, etc.

EXTRAIT

*D'une lettre du Père Ansaloni, de la Congrégation de la Mission, à ***.*

Goa, ce 21 Mars 1782.

JE tiens la parole que je vous ai donnée de vous faire le rapport fidèle de ce qui s'est passé à Goa, lors de la reconnaissance faite du corps de l'Apôtre des Indes, Saint-François Xavier. Monseigneur Emmanuel de Sainte-Catherine, de l'Ordre des Carmes-

Déchaussés, Evêque de Cochin, et en même-temps Administrateur de l'Archevêché de Goa où il réside, et le Gouverneur général de cette Capitale de la domination des Portugais dans l'Inde, ont jugé qu'il était à propos de faire cette reconnaissance, pour dissiper les bruits qui s'étaient répandus que ce saint et précieux dépôt avait été enlevé. Le corps de ce zélé Missionnaire est dans un beau sépulcre de marbre, dans l'Eglise de Jésus, à laquelle est unie une des trois Maisons que les Jésuites avaient ici. Dans cette même Eglise, hors du Sanctuaire, on avait préparé une estrade couverte de damas cramoisi. Sur cette estrade, on avait placé une grande urne de cristal, avec des ornemens dorés; au-dessus, à une certaine hauteur, était un magnifique baldaquin de damas, avec des franges d'or. Autour de l'estrade, régnait une balustrade de bois peint, et sur laquelle étaient de grosses torches de cire. Ces préparatifs ainsi faits, et le jour pris secrétement pour la cérémonie, le Samedi avant la Quinquagésime, 9 Février, vers la fin du jour, on posa des gardes dans l'Eglise et dans la Maison. Peu après M. l'Administrateur entra avec les personnes de sa suite, M. le Gouverneur, l'Officialité, quantité de Nobles, les Juges, les Conseillers, tous en habits de cérémonie, un bon nombre de Chanoines, de Prêtres séculiers, de Religieux et de Dames même.

On distribua d'abord de gros flambeaux allumés à plus de 50 personnes, et avec un

dais on se rendit au lieu du sépulcre, par la porte intérieure de la Maison (car celle de l'Eglise était fermée); on monta au haut du mausolée, par un escalier pratiqué pour cela, et le sieur Cazalani, Ingénieur de ces contrées, et ci-devant Frère de la Compagnie de Jésus, portant huit clefs que l'Evêque, le Gouverneur et les autres personnes préposées à la garde de ce dépôt conservent, ouvrit le sépulcre du côté de la partie des pieds du Saint, en présence de tous les spectateurs, et tira le cercueil qui renferme le Saint. Ce cercueil est de deux pieds de haut, long de huit; le couvercle est en dos d'âne, fermé par trois serrures, et couvert de drap d'or. Cela fait, on porta processionnellement le cercueil sur l'estrade qu'on avait élevée au milieu de l'Eglise. L'Evêque, le Gouverneur, quatre de nos Missionnaires et quatre autres Ecclésiastiques voulurent le porter. Une érésipèle et une jambe fort enflée me privèrent alors de cet avantage; mais, quand on le remit dans le mausolée, mon indisposition ne m'empêcha pas de me joindre à ceux qui avaient l'honneur et le bonheur de porter une si précieuse relique.

Quand le cercueil eut été posé dans le lieu qu'on avait préparé pour le recevoir, on leva le couvercle et ensuite un voile de soie qui couvrait tout le corps du Saint (ce voile est envoyé à la Reine de Portugal par le même vaisseau qui porte ma lettre.) On vit alors le corps entier. Les pieds et les jambes sont en bon état et encore palpables; la tête est

couverte de sa peau, mais sèche, et en quelques endroits on aperçoit le crâne : malgré cela, la physionomie n'est pas tout-à-fait effacée, et si on le voulait, on pourrait encore en tirer des portraits; le bras et la main gauche sont assez bien conservés et posés sur la poitrine. Il est vêtu des habits sacerdotaux qui paraissent encore neufs, quoique la chasuble soit un présent de la Reine de Portugal, de la Maison de Savoie, femme de Pierre II. Il est à observer que le Saint était de stature très-basse ; ses pieds sont demeurés assez noirs, peut-être parce qu'il était dans l'usage de faire pieds nus tous ses voyages. Au pied droit, il manque deux doigts qui par un pieux larcin ont été enlevés : on sait que le bras droit est à Rome. Quand le corps fut ainsi découvert, les assistans le baisèrent les uns après les autres, avec vénération et sans aucune confusion. Ils y firent toucher aussi avec respect des mouchoirs, des chapelets et des croix, après quoi on ferma le cercueil, et on le mit dans une urne de cristal, destinée à le recevoir. On chanta ensuite le *Te Deum*, et le corps resta exposé à la vénération publique, sur l'estrade placée au milieu de l'Eglise. La première nuit, la Communauté des Dominicains veilla avec les Soldats commandés pour la garde. Le Dimanche suivant, 10 Février, de très-bon matin, commença le concours du Peuple, qui, le second et le troisième jours, fut encore plus grand et toujours en bon ordre. Un des cristaux de l'urne fut cependant rompu

par la foule que les Prêtres et les Soldats ne purent empêcher de s'approcher.

Parmi la multitude des personnes accourues pour visiter le corps du saint Apôtre des Indes, on vit plusieurs Gentils et un frère du Roi de l'Indoustan, peu éloigné de Goa. Le Régulo déclara par son Interprète qu'il croyait que notre Religion était la seule véritable. On ne vit néanmoins aucune conversion. Les Pères Observantins passèrent la seconde nuit dans l'Eglise, et les Pères de Saint-Philippe de Néri, la troisième. Pendant ces trois jours, deux ou trois processions de différentes Communautés, se rendirent dans l'Eglise de Jésus, pour y chanter le *Te Deum* et des Messes solennelles.

Le premier jour, elle fut chantée par le Doyen, premier Dignitaire du Chapitre, qui s'y trouva assemblé, ainsi que MM. l'Evêque et le Gouverneur. Notre Supérieur la chanta le second jour : nous y assistâmes tous, les Séminaristes, l'Evêque et le Gouverneur. Le troisième jour, la Messe fut Pontificale. Le Gouverneur y assista en grande cérémonie, avec le Conseil, les Magistrats et les Officiers. Quand la Messe fut achevée, l'Evêque donna la bénédiction au nom du Pape, et publia une Indulgence plénière au bruit du canon de toutes les forteresses.

Dans l'après-midi du troisième jour, 13 Février, la foule étant diminuée, on put aisément et sans violence fermer les portes de l'Eglise. Il y resta quelques personnes pour la garde du saint dépôt, et dans la nuit,

en présence de M. l'Evêque, du Gouverneur, et dans le même ordre que dans le commencement de la cérémonie, on transporta le corps dans le mausolée de marbre. On le couvrit d'un nouveau voile brodé : on ferma ensuite le sépulcre avec les huit clefs, et on dressa un acte de tout ce qui s'était passé.

Ainsi finit cette reconnaissance solennelle du corps de l'Apôtre des Indes, Saint-François Xavier, de la Compagnie de Jésus. Il est vraisemblable qu'on ne la renouvellera pas souvent, et parce qu'on n'aura pas les mêmes motifs, et parce que le saint corps s'altère et semble pâtir de l'air, des lumières et de la chaleur qu'occasionne la foule qu'attire une aussi pieuse cérémonie.

FIN.

TABLE

Des Matières contenues dans le vingt-sixième Volume.

MÉMOIRE *sur la vie de M. Picquet, Missionnaire au Canada; par M. de la Lande, de l'Académie des Sciences.* Page 5

HISTOIRE *de l'Astronomie Chinoise, depuis le commencement de la Monarchie Chinoise, jusqu'en l'an 206 avant J.-C.* 55

MÉMORIAL *sur le voyage et la visite à Pekin et en Chine, du Cardinal Charles-Thomas Maillard de Tournon.* 237

Extrait de la Relation de la persécution qu'a essuyée M. Gleyo, Missionnaire Apostolique du Séminaire des Missions étrangères, dans la Province de Sut-chuen *en Chine.* Page 284
Relation de la persécution et de la délivrance de M. Gleyo, Missionnaire Apostol. 287
Lettre de M. Bourgeois, Missionnaire en Chine, à M. l'Abbé de Charvet, Prévôt de l'insigne Collégiale de Pont-à-Mousson. 332
Lettre du même au même. 350
*Lettre de M. du Frêne, Missionnaire Apostolique du Séminaire des Missions étrangères, à M. ***.* 353
Lettre de M. Lamathe, Missionnaire à la Chine, à M. Dugad. 357
Extrait d'une Lettre de M. Dollières, Missionnaire à Pekin, à M. son frère, Curé de Lexie, près Longwi. 362
Lettre de M. Bourgeois, Missionnaire à Pekin, à M. Dollières, Curé de Lexie, près Longwi en Lorraine. 385.
Extrait de quelques Lettres de Pekin. 399
Extrait d'une Lettre de M. Busson, Missionnaire aux Indes orientales, à M. de Brassaud, Prêtre du Séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet. 393
*Extrait d'une Lettre du P. Ansaloni, de la Congrégation de la Mission, à ***.* 402

Fin de la Table du 26.e et dernier Volume.

versitas
C. NADIANA
Délaware

a39003 009523589b